



**SOCIETE LA BRESSE LABELLEMONTAGNE**

**Rapport annuel à la commune de LA BRESSE**



**1<sup>er</sup> Juin 2021**

# SOMMAIRE

<b>I / Analyse du fonctionnement de la D.S.P. sur l'exercice 2019/2020.....</b>	<b>3</b>
1) Données générales sur la saison Hiver 2019/2020 + Eté 2020.....	3
2) Compte de Résultat définitif Exercice 2019/2020 .....	8
<b>II / Investissements –Exécution du programme D.S.P.....</b>	<b>11</b>
1) Investissements 2019/2020 .....	13
2) Investissements 2020/2021 .....	13
3) Travaux d'entretien réglementaires et réparations .....	14
4) Programme d'investissements futur .....	14
<b>III / Saison Hiver 2020/2021 : Données Générales - Fonctionnement de la D.S.P. ....</b>	<b>15</b>
1) Déroulement de la saison .....	15
2) Nivologie, données pistes et damage .....	19
3) Données Appareils R.M.....	24
4) Données Billetterie.....	39
5) Ressources humaines .....	41
6) Sécurité et formation .....	45
7) Démarche Qualité / Amélioration continue .....	51
8) Données commerciales et produits .....	61
9) Assurances.....	89
10) Redevances, taxes et contributions à la Collectivité (exercice clos 2019/2020) .....	89
<b>IV / Perspectives commerciales Hiver 2021/2022 et Eté 2022.....</b>	<b>91</b>
1) Grille tarifaire hiver 2021/2022 .....	91
2) Grille tarifaire été 2022 .....	93
3) Actions commerciales et Perspectives.....	93
<b>V / Conclusion.....</b>	<b>97</b>
<b>VI / Annexes .....</b>	<b>99</b>

## I / Analyse du fonctionnement de la D.S.P. sur l'exercice 2019/2020

Notre entreprise (et plus largement notre écosystème touristique) a été impactée au cours de cet exercice 2019/2020 par deux crises majeures : un hiver 2019/2020 difficile avec un enneigement déficient et des températures très supérieures à la moyenne qui a particulièrement impacté le massif Vosgien, et la pandémie Covid 19 à l'échelle planétaire.

### 1) Données générales sur la saison Hiver 2019/2020 + Eté 2020

#### 1.1) Déroulement de la saison Hiver 2019/2020 – Remontées Mécaniques

(cf pour mémoire détails dans le rapport 2020 dont Annexes 10 à 12 et 17)

##### Les faits particulièrement marquants :

- en lien direct avec l'hiver météorologiquement difficile, nous avons engagé un premier dossier de recours à l'activité partielle fin décembre 2019 (6ème dossier demandé au cours des 7 dernières années, mais aucun mis en œuvre au cours des 3 années précédentes). L'entreprise a été mise en activité partielle à partir du 6 janvier 2020, avec jusqu'à 23 salariés au chômage sur le mois de janvier. La situation s'est améliorée début février, nous permettant de faire rentrer l'ensemble de salariés dans l'entreprise.

-Avec la survenance de la pandémie Covid 19 et les mesures de confinement prises au niveau national en mars 2020, nous avons engagé un deuxième dossier de recours à l'activité partielle mi-mars, celui-ci bénéficiant du dispositif spécifique Covid: le taux horaire de l'allocation d'activité partielle (cofinancé par l'État et l'Unedic) a été porté à 70 % de la rémunération horaire brute (dans la limite de 4,5 fois le taux horaire du SMIC), alors que cette allocation était jusqu'alors forfaitaire (7,74 € par heure chômée par salarié pour les entreprises de moins de 250 salariés).

L'ensemble des salariés permanents ont été placés en chômage technique à compter du 18 mars 2020. La reprise du travail s'est faite le 11 mai 2020 sur site. A noter que plusieurs salariés (services administratifs et de direction) ont travaillé ponctuellement en télétravail pendant cette période.

Concernant le déroulé chronologique de l'hiver 2019/2020, l'ensemble de nos installations étaient en veille et opérationnelles, comme chaque année, à partir de mi-novembre 2019. Nous avons connu deux chutes de neige en amont de la saison les 18 et 19 novembre, et du 9 au 13 décembre, une semaine avant le début des vacances de Noël. Malheureusement, un redoux est venu faire fondre la quasi-totalité de cette neige durant la semaine précédant Noël.

Au cours de cet hiver où vents chauds de Sud Sud/Ouest, inversions de températures et températures largement supérieures à la moyenne se sont succédés tout au long de l'hiver, nous avons opéré une campagne d'enneigement difficile, où le moindre créneau de températures négatives était mis à profit. Nous avons fait face tout au long de l'hiver à une quasi impossibilité de produire de la neige de culture sur le bas des pistes, et particulièrement la piste Ecole, ainsi que sur certains secteurs des pistes Bourvil et Blanchemer, les conditions de température n'étant pas réunies. Pour pallier ce déficit de neige sur des zones stratégiques, nous avons été amenés à recourir ponctuellement à des rotations de camions de neige.

Nous avons ouvert la station le samedi 21 décembre 2019, premier jour des vacances de Noël, avec un domaine skiable partiel, 7 pistes et 7 remontées mécaniques, sur les pistes desservies par les télésièges Vologne Express, La Lande, Grand et Petit Artimont, et par les téléskis Ecoles.

Nous constatons dès ce début de saison un phénomène qui s'est poursuivi jusqu'à la fin de celle-ci : la station de La Bresse-Hohneck bénéficiait d'un report de fréquentation des clients des autres stations du massif qui n'ont pas pu ouvrir leur domaine par manque de neige.

A compter du 30 décembre 2019, nous sommes parvenus à ouvrir pour une semaine le secteur Chitelet Goulet. Le domaine partiel comptait alors 14 pistes et 10 remontées mécaniques. La période de fin des vacances jusqu'à la mi-janvier 2020 a été marquée par une progressive dégradation du manteau neigeux, le 24 janvier 2020 seules 2 pistes et 3 remontées mécaniques étaient encore ouvertes.

Les conditions de froid de fin janvier nous ont alors permis de conforter progressivement le manteau neigeux sur plusieurs pistes, et de proposer 9 pistes et 8 remontées mécaniques le 25 janvier, jusqu'au 1<sup>er</sup> février.

Une nouvelle dégradation météo accompagnée de vents forts nous a contraints à fermer le domaine les 3 et 4 février. Nous réouvrons le 5 février à la faveur d'une chute de neige et aidés par une nouvelle production de neige de culture, et pour le premier jour des vacances d'hiver, le domaine était ouvert sur 8 pistes et 7 remontées mécaniques.

Autre fait marquant, la tempête CIARA traversait le massif le 10 février, nous contraignant à fermer pour la 3<sup>e</sup> journée de la saison ce 10 février. Nous avons réouvert le 11 février à la faveur d'une nouvelle chute de neige.

La deuxième et la troisième semaines des vacances d'hiver se sont déroulées avec une forte fréquentation liée aux vacances de la zone du Grand Est, de la Belgique, et avec le report de fréquentation des clients des autres stations fermées du massif. Le domaine partiellement ouvert a proposé au plus fort une vingtaine de pistes ouvertes.

Nous avons ensuite constaté une fréquentation en chute libre au cours de la quatrième semaine des vacances d'hiver, effet conjugué d'un calendrier scolaire aux semaines déséquilibrées et de l'hiver difficile.

La situation d'enneigement se dégradant à nouveau, nous avons pris la décision de mettre fin à la saison le jeudi 12 mars à 17h30, soit deux jours avant que l'ensemble des autres stations françaises ne soient à leur tour fermées, avec la survenue de la crise sanitaire Covid-19.

Le domaine skiable a fonctionné au total 80 jours du 21 décembre 2019 au 12 mars 2020 (pour 100 jours en 2018/2019).

Aucune session Aurore n'a eu lieu de toute la saison, et uniquement 14 sessions Nocturne entre le 15 et le 29 février 2020.

Au cours de la saison 2019/2020, nous avons réalisé 224.184 journées-skieur, en retrait de -41.6% par rapport à 2018/2019, et en baisse globale de -37.3% par rapport à la moyenne des 4 hivers précédents.

Cette saison 2019/2020 se classe donc au 10<sup>e</sup> et dernier rang parmi les 10 dernières années en termes d'affluence, avec 1.689.794 passages et un CA TTC de 4.169 K€, en diminution de -46% en euros courants par rapport à la moyenne des 4 saisons précédentes.

La luge toutes saisons SCHLITTE MOUNTAIN a réalisé au total de l'Hiver 2019/2020 (du 1/9/2019 au 31/03/2020) 35 100 passages de luge, (-22% par rapport à la saison hivernale N-1), compris les gratuits, pour un CA de 187 K€ HT (206 K€ TTC), soit - 3.1 % par rapport à l'hiver 2018/2019.

## 1.2) Déroulement de la saison estivale 2020 – Remontées Mécaniques (en lien avec l'activité VTT) et attractions enfants

### a) Remontées mécaniques

Nous avons fait fonctionner le télésiège débrayable de Vologne Express durant 75 jours du 30 mai au 20 septembre 2020.

Le fait particulièrement marquant : L'impact de la crise sanitaire COVID19 sur nos activités été 2020

Avec la survenance de la pandémie Covid-19 et les mesures de confinement et d'arrêt de toutes les activités « non essentielles » prises au niveau national le 14 mars 2020, l'ensemble des salariés permanents ont été placés en activité partielle pour la 2<sup>e</sup> fois de l'exercice à compter du 18 mars. La reprise du travail a été effectuée avec le déconfinement le 11 mai 2020 à la station, repoussant de ce fait les dates d'ouverture été 2020, dans un contexte où les Vosges restaient classées en « zone rouge » Covid, avec maintien de restrictions de circulation.

L'ouverture des différentes activités proposées à la clientèle était initialement prévue dès le 4 avril pour la luge Schlitte Mountain, et le 1<sup>er</sup> mai pour le Bikepark.

Au cours de la période de confinement, nous élaboré avec les managers et les équipes du Groupe Labellemontagne un protocole sanitaire dans lequel inscrire notamment nos activités d'entretien et de maintenance des installations, et plus largement la reprise du travail en présentiel sur le site. Nous avons organisé une reprise d'activité progressive sur site des salariés pour une reprise d'activité des opérations de maintenance à partir du 11 mai, qui a coïncidé avec la date de la fin du confinement. Nous avons préalablement présenté notre protocole aux représentants du personnel ainsi qu'à la médecine du travail.

L'ouverture progressive à la clientèle s'est déroulée en 2 phases, avec la mise en place de protocoles assurant l'accueil des clients en respectant les mesures barrières (pour la sécurité de tous, clients et salariés):

Nous avons ouvert la luge Schlitte Mountain tous les jours des vacances scolaires estivales et de Toussaint, et tous les week-ends et jours fériés à partir du 21 mai 2020 et jusqu'à la fin octobre, soit un nombre de jours d'exploitation en baisse de 52 jours par rapport à 2019.

Nous avons fait fonctionner le télésiège Vologne Express tous les jours des vacances scolaires estivales, et tous les week-ends et jours fériés du 30 mai au 20 septembre 2020, soit un nombre de jours d'exploitation en retrait de 10 jours par rapport à 2019.

Aucun phénomène climatique défavorable majeur et/ou durable n'a marqué cette saison estivale. Nous avons bénéficié d'une météo globalement ensoleillée sur les mois de juillet et août, et ouvert le Bikepark tous les week-ends et jours fériés, et tous les jours des vacances scolaires.

Cette saison marquée par le contexte sans précédent de la crise sanitaire Covid, nous a amenés à rapidement imaginer, réorganiser et mettre en place des conditions d'accueil de clientèle et d'exploitation inédites. Nous avons ainsi réaménagé le départ du télésiège Vologne quelques jours avant l'ouverture du Bikepark, afin de garantir la sécurité tant des usagers que des salariés de l'entreprise, en limitant fortement les contacts avec les vélos et en permettant le respect des gestes barrières sur l'ensemble des phases d'embarquement, débarquement et de transport.

Cette saison était la neuvième saison où nous proposons un accès au télésiège Vologne Express aux piétons et vététistes.

Nous offrons maintenant, suite aux investissements complémentaires opérés, un produit composé de 11 pistes Bikepark, dont un PUMP TRACK, 6 itinéraires VTT Cross-Country et piétons et 1 retour station piétons.

A chaque type de piste correspond une signalisation spécifique :

- Signalétique identique à celle existante sur le massif pour les itinéraires VTT Cross-Country, mise en place par l'Office du Tourisme de La Bresse.
- Signalétique conforme à la norme AFNOR S52-110 Aménagement des pistes de descente VTT, mise en place par les patrouilleurs VTT pour les pistes du Bikepark.

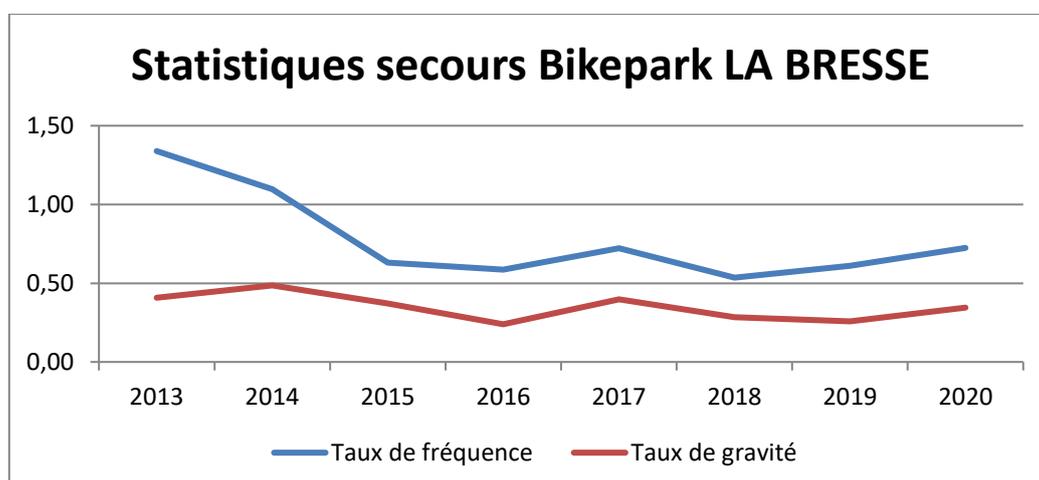
Nous avons enregistré durant cette saison 2020 une diminution de l'activité du Bikepark, et une fréquentation piétonne en augmentation, avec +6% de titres / N-1.

Au cours de la saison estivale 2020, nous avons opéré 89.625 passages (dont 84.162 VTT et 5.463 piétons) sur le télésiège, soit une baisse globale de -5.7 % par rapport à la saison 2020, imputable à la perte de 10 jours d'exploitation en début de saison lié aux mesures de restriction de circulation dans le cadre de la crise sanitaire. La fréquentation journalière du télésiège de Vologne est stable par rapport à l'été 2019, qui était un record depuis l'ouverture du Bikepark en 2013.

Légère baisse de notre activité estivale pour la deuxième année consécutive avec un CA RM de 246 K€ HT pour cette année 2020 (- 4.2% par rapport à 2019).

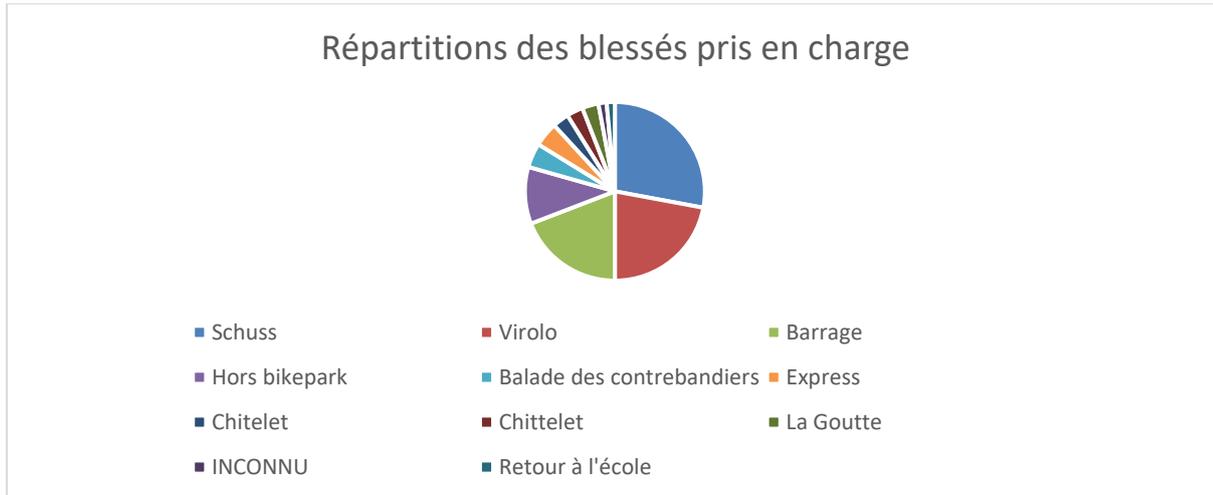
Nous obtenons donc pour la période de mai à septembre 2020 un résultat d'exploitation de 137 K€ HT pour l'activité liée au TSD6 Vologne Express, hors coûts de création des pistes VTT.

## b) Comparatif secours Bikepark - étés 2013 à 2020



Taux de fréquence : nombre secours / 1000 passages

Taux de gravité : nombre interventions pompiers / 1000 passages



Les taux de fréquence et le taux de gravité des secours pour cette saison 2020 sont légèrement en dessous de la moyenne des 8 années d'exploitation du Bikepark.

Le nombre de blessés est en légère hausse au-dessus de la moyenne des 7 dernières années. La situation météorologique chaude et sèche de cet été a eu pour conséquence un déficit de précipitations, rendant les pistes de descente plus poussiéreuses et glissantes, avec plus de risques de perte d'adhérence, entraînant une hausse du nombre de chutes de vététistes. Cela a été particulièrement le cas sur les périodes les plus sèches sans précipitation du mois d'août et de début septembre. Il est à noter également que le nombre de blessés plus graves, nécessitant une évacuation hélicoptérée, est inférieur à la moyenne des 8 dernières années.

Nous avons investi dans la création des pistes et équipements du Bikepark depuis 2013, pour un montant total sur 8 ans de 285 k€ HT. L'année 2020 n'a pas fait l'objet d'investissements, conséquence de l'hiver difficile 2019-2020, de la crise Covid en cours, et du plan de rigueur mis en place dans l'entreprise pour faire face aux difficultés économiques en résultant.

Il est à noter que la mise en place de la saison estivale 2020 a été impactée par le confinement toujours en vigueur début mai, réduisant les temps de travaux préparatoires de remise en état par nos équipes par rapport aux les années précédentes, avec des conditions de travail inédites en termes de protocole sanitaire visant à la protection des salariés. L'année 2020 nous permet de confirmer à nouveau l'atteinte d'un petit équilibre (= hors investissements et frais de structure) pour l'activité liée au télésiège TSD6 Vologne Express.

### **c) Attractions**

En complément des deux principales activités proposées en été à notre clientèle, la luge toutes saisons Schlitte Mountain et l'accès au télésiège Vologne Express, nous proposons au pied des pistes les années précédentes, face au restaurant le Slalom, 5 activités connexes (hors DSP) à destination des 4-11 ans, le WAOULAND attractions.

Dans le contexte de crise sanitaire, et face à l'interdiction de certaines activités, aux difficultés d'exploitation en lien avec les protocoles sanitaires à mettre en place et à l'incertitude de la pérennité d'ouverture, et tenant compte que le compte d'exploitation de ces activités était déficitaire sur les 2

dernières saisons, nous avons décidé de ne pas mettre en place le parc Waouland pour la saison estivale 2020.

### 1.3) Déroulement de l'exercice 2019/2020 pour la luge toutes saisons « Schlitte Mountain »

Dixième exercice d'exploitation pour la luge toutes saisons SCHLITTE MOUNTAIN avec 175 jours d'ouverture au total. Initialement, prévue sur 227 jours d'ouverture, les décisions prises pour la lutte contre la propagation du COVID19 nous ont contraints à garder la Schlitte Mountain fermée du 13 mars au 20 mai 2021. Cela représente 52 jours de perte d'exploitation sur l'ensemble de l'exercice. Pour autant, nous avons ouvert l'installation tous les jours pendant l'exploitation hivernale 2019/2020, les vacances d'été (du 4 juillet au 30 Aout 2020), et tous les week-ends et jours fériés entre le 20 mai et le 25 octobre 2020.

Au total durant l'exercice 2019/2020, nous avons réalisé 82 721 passages de luge (y compris les gratuits) et un CA HT de 450 K€ HT, en retrait de -3.8%

### 1.4) Les mesures prises dans le contexte de crise sanitaire COVID 19

Dans un contexte incertain et changeant, où les périodes d'application des mesures de freinage de l'épidémie ont alterné avec des périodes moins contraignantes, l'adaptation de l'entreprise et des équipes a été quotidienne. Rédaction des protocoles de reprise d'activité, des protocoles d'exploitation été et hiver, et mise à jour de ceux-ci au gré des parutions des multiples évolutions réglementaires, nous avons tout fait pour être prêts et pouvoir accueillir nos clients dans les meilleures conditions possibles d'hygiène et de sérénité. Cette période a également obligé l'entreprise à modifier son organisation du travail, alternant entre périodes de chômage technique, de travail, et de télétravail, et à poser les bases de ces nouveaux fonctionnements.

L'ensemble de ces mesures nous ont permis d'accueillir le public à chaque fois que nous en avons la possibilité de par les dispositions réglementaires, dans le respect des mesures sanitaires et sans avoir à connaître de cluster Covid 19.

## 2) Compte de Résultat définitif Exercice 2019/2020

*(Annexes 1 à 9)*

Globalement, nous avons réalisé un Chiffre d'Affaires annuel de 4.629 K€ HT, en baisse de -43 % par rapport à 2018/2019.

Le CA remontées mécaniques réalisé est en baisse de -45.4 %.

En complément, le produit de l'indemnisation Nivalliance, assurance mutualisée souscrite via Domaines Skiabiles de France, qui se déclenche en cas de baisse significative du Chiffre d'Affaires/ N-1, s'est élevé pour cet hiver 2019/2020 à **625 k€**.

La Bresse Labellemontagne est locataire des installations qu'elle exploite, Remy Loisirs, délégataire principal, étant titulaire des équipements ; leur coût d'amortissement et de financement est refacturé à La Bresse Labellemontagne « à l'euro » en application de la convention de subdélégation.

Les **frais de personnel interne et externe** (y compris la participation) sont en baisse de -40 % par rapport à 2018/19, du fait de la saison d'hiver amoindrie et des prises en charge par l'Etat (Activité Partielle). Ils représentent 34.8 % du CA (33.0% en 2018/2019).

La prise en charge des périodes d'activité partielle a représenté pour notre entreprise un total de 3760 heures chômées indemnisées, pour un total de 65.456 € indemnisé.

Les coûts d'entretien, globalement, les **achats et autres charges externes** diminuent de -994 K€ HT soit -31 % par rapport à 2018/2019.

**L'énergie** représente 402 K€ HT, en baisse de -31 % par rapport à 2018/2019. Ce poste est composé essentiellement du coût en électricité nécessaire au fonctionnement des appareils R.M pour 130 K€ HT et des enneigeurs pour 208 K€ HT (-10.8 % par rapport à N-1), ainsi que du coût des carburants et lubrifiants pour 53 K€ HT (- 64.1 % par rapport à N-1), essentiellement le Gasoil Non Routier des engins de damage.

Le coût **d'entretien des remontées mécaniques**, fournitures comprises, s'est élevé à 572 K€ HT, dont 23 K€ HT dédiés aux Grandes Inspections. Ce coût d'entretien correspond aux différents travaux d'entretien (notamment préventifs), effectués sur les différents appareils, et à l'entretien des enneigeurs pour 42 K€ HT.

Le poste de **prestations sous traitées** a représenté 253 K€ HT, il correspond principalement aux prestations de comptabilité, de direction technique, commerciale et générale, telles que décrites au chapitre 6-2ci-après.

Nous avons opéré le poste **location** pour 33 K€ HT, qui correspond à la prise en location de matériel nécessaire à l'exploitation à l'entretien du domaine skiable et des appareils, ainsi qu'aux travaux du front de neige et des pistes VTT.

Conformément aux termes des conventions de délégation et de subdélégation de service public, la société LA BRESSE LABELLEMONTAGNE intervient en tant que subdélégataire du délégataire principal, la société REMY LOISIRS, et le coût de revient exact des matériels acquis par REMY LOISIRS et fournis au subdélégataire est positionné comptablement en tant que redevance de subdélégation, dans le poste des Redevances.

Le poste **redevances** s'élève à 1.520 K€ HT. Il comprend la redevance de subdélégation, qui s'est élevée à 1.324 K€ HT, et la redevance à la Commune, proportionnelle au chiffre d'affaires, s'élevant à 196 K€ HT.

Les autres **frais généraux** ont été de 438 K€ HT, en baisse de -25.1 %. Ils sont constitués principalement des assurances pour un montant de 108 K€ HT, des impôts et taxes pour un montant de 105 K€ HT, des honoraires pour un montant de 47 K€ HT, des frais généraux pour un montant de 113 K€ HT, des charges locatives pour un montant de 32 K€ HT et du budget publicité pour un montant de 33 K€ HT. Nous avons contenu le poste transport clients (navettes Pont de Bramont) pour un montant de 35 K€ HT, avec un service à l'arrêt pendant toute la saison.

Globalement, nous avons contenu au regard de l'activité les charges d'exploitation, y compris le coût de l'outil de travail, en baisse de - 23.5 % par rapport à 2018/2019.

Nous avons réalisé un résultat d'exploitation qui s'établit à +84 K€, en diminution de -1437 K€ par rapport à 2019.

Après incidence positive d'un résultat exceptionnel de 122 K€ (subventions notamment), le subdélégué La Bresse Labellemontagne opère un résultat net d'impôt, avant rémunération du gestionnaire et du capital, bénéficiaire de +205 K€, soit 4.4 % du CA.

Sont annexés au présent rapport :

- Annexe 1 : Compte d'exploitation exercice 2019/2020
- Annexe 2 : Bilan et compte de résultats exercice 2019/2020
- Annexe 3 : Coûts des matériels loués et propriété de Remy Loisirs mis à disposition du subdélégué
- Annexe 4 : Détails des recettes exercice 2019/2020
- Annexe 5 : Détails des frais financiers exercice 2019/2020
- Annexe 6 : Etat des investissements 2019/2020
- Annexe 7 : Coût de production de la neige saison 2019/2020
- Annexe 8 : Acquisition des biens affectés à la DSP exercice 2019/2020
- Annexe 9 : Tableau de Suivi des investissements DSP

## II / Investissements –Exécution du programme D.S.P.

Les investissements que nous avons réalisés depuis la prise d'effet de la délégation s'inscrivent pour partie dans le cadre du programme de travaux d'aménagement et de construction défini dans le cahier des charges de la convention de délégation de service public, et pour le reste ce sont des investissements complémentaires qui se sont avérés indispensables pour mener à bien le programme de reconfiguration du front de neige et pour sécuriser la production de neige de culture.

Ils sont repris dans le présent rapport pour les investissements 2019/2020 (cf annexe 9).

Nous remettons à l'autorité délégante :

- un inventaire des biens détaillé article 28 (cf annexe 8), arrêté au 31/08/2020.

Inclus dans les travaux préparatoires de la commune de La Bresse en vue de la procédure relative à un nouvel appel d'offres de concession, un inventaire a été élaboré de manière contradictoire avec le cabinet Tim Ingénierie – Mr Pierre Favre – dans le cadre de la mission confiée par la commune au cabinet Espélia – Mr Jean-Baptiste Prugneau. Ce travail d'inventaire a été réalisé sur le 4<sup>e</sup> trimestre 2020.

Pour mémoire nous rappelons ci-après l'article 28 de la « convention pour la gestion du centre de ski domaine skiable La Bresse-Hohneck », signée avec la Commune de La Bresse, qui organise le sort des biens à l'expiration de la convention :

*Article 28 - Sort des biens à l'expiration de la convention*

*Lorsque la convention prend fin, quels qu'en soient les raisons, les parties décident d'organiser de la manière suivante le sort des biens :*

*a) Les biens mis à disposition du délégataire par la commune et figurant à l'inventaire A annexé à la convention lui font retour gratuitement en état d'entretien normal.*

*b) Les biens apportés à la signature de la convention par REMY LOISIRS, tels qu'ils figurent à l'article 1<sup>er</sup> dernier paragraphe ci-dessus font également retour gratuitement à la commune dès lors qu'ils ont pu être entièrement amortis pendant la durée de la convention.*

*c) Les nouveaux biens à caractère immobilier financés et construits par le délégataire postérieurement à la signature de la présente convention, ainsi que le télésiège de Belle-Hutte, sont remis à la commune après versement d'une indemnité de reprise. Celle-ci sera fixée à dire d'experts ou à défaut d'accord par la juridiction compétente.*

*d) Les autres biens à caractère mobilier fournis par le délégataire, ainsi que les approvisionnements et stocks existant sont repris en tout ou partie par la commune dans la mesure où ils sont nécessaires à la poursuite du service. L'indemnité est calculée en fonction de leur valeur vénale.*

Concernant l'inventaire des biens, plusieurs investissements structurants relevant du service délégué ont été réalisés au cours de la délégation en complément du programme d'investissements de la convention de délégation initiale, et ont été répertoriés dans nos rapports annuels successifs. **Nous demandons la mise à jour des inventaires de la délégation (répertoriés à l'annexe B de notre contrat de délégation de service public), avec l'intégration de tous les investissements réalisés depuis 2003 dans les inventaires, conformément à l'article 9 de la convention de Délégation de Service Public,**

**tel que demandé dans les rapports DSP successifs adressés chaque année à la Commune de La Bresse.**

Nous rappelons pour mémoire les différents échanges sur les biens et la convention DSP, et communications d'inventaires de biens à la Commune (listés en **Annexe 37**).

Deux avenants à la convention de délégation de service public ont été régularisés.

L'avenant N°2 formalise diverses activités complémentaires du délégataire, notamment l'aménagement, l'entretien des réseaux de pistes de VTT Cross-Country et descente, la gestion, l'exploitation et l'entretien des parkings, et les animations accessoires aux activités déléguées. Le délégataire est autorisé dans le cadre de ses activités déléguées à consentir à des tiers des sous occupations temporaires.

L'avenant N°2 autorise également le délégataire à réaliser les nouveaux équipements suivants : la réalisation de deux tapis roulants couverts, en remplacement des 3 téléskis Ecole, et mettre en place une installation de production de neige permettant de produire sur l'espace débutants / Ski tranquille de la neige de culture en dépit des aléas climatiques.

L'avenant N°3, L'Autorité délégante faisant le constat « que la crise sanitaire résultant de la pandémie de COVID 19 a considérablement impacté les conditions d'exploitation du service public pendant la saison 2019-2020 et impacte d'ores et déjà de manière importante la saison 2020-2021 et qu'elle n'est pas en mesure de connaître à quel moment les conditions d'exploitation du service public reviendront à la normale », et que la crise sanitaire aurait des conséquences sur l'organisation, ainsi que sur les conditions même de la mise en concurrence en vue de l'attribution de la délégation de service public, a sagement proposé au délégataire de prolonger pour ce motif légitime d'intérêt général la délégation de service public d'une année.

L'avenant N°3 précise dans son article 1<sup>er</sup> que la convention prendra fin le 31 octobre 2022, les autres clauses demeurant inchangées.

## 1) Investissements 2019/2020

Nous avons poursuivi les investissements pour un montant d'environ 500 K€ HT en 2019/2020, soit notamment (liste non exhaustive) :

- Renouvellement d'équipements
  - 1 Engin de damage standard Select
  - 1 Pickup 4x4
  - 2 motoneiges
  - 1 Ensemble 3 pompes à essence
  - Acquisition d'une motoneige à terme de crédit-bail
  - Acquisition d'un véhicule Boxer à terme de crédit-bail
  - 1 Ensemble matelas pistes mousse PE
  - 2 Traineaux
  - 1 Infrastructure téléphonie
  - 1 Remplacement système Photoluge Schlitte Mountain
  
- Nouveaux équipements
  - 1 aire de détente Labell'aire au sommet du Petit Artimont
  - 3 Appentis pour traineaux piste
  - 1 Webcam SKAPING sommet La Lande
  - 1 Climatisation salle informatique
  - 1 Poste bureautique Adjoint directeur exploitation
  - 1 Kiosque couvert La Lande

Vous trouverez en **Annexe 6** l'inventaire des biens attachés à l'activité déléguée des remontées mécaniques et du domaine skiable et acquis en 2019/2020, afin de mettre à jour l'inventaire des biens de reprise à l'Annexe B de la délégation de service public, en complément des inventaires des années précédentes fournis avec les rapports annuels.

**Nous vous demandons de procéder, conformément aux dispositions contractuelles, à la mise à jour de l'Annexe B de notre contrat de délégation de service public, et de nous en communiquer, pour la tenue de notre dossier, une copie après dépôt légal.**

## 2) Investissements 2020/2021

Nous avons poursuivi les investissements attachés à la délégation de service public, limités dans le contexte très particulier de la crise sanitaire Covid. Les équipements suivants ont notamment été réalisés (liste non exhaustive) :

- Renouvellement d'équipements
  - 1 chauffage Pompe à chaleur bâtiment technique
  - 2 barquettes
  - 1 ensemble upgrade terminaux bancaires
  - 1 ensemble pylône + Webcam front de neige
  - 1 PC portable
  
- Nouveaux équipements

- 1 container terrasse Labell'aire Artimont

### **3) Travaux d'entretien réglementaires et réparations**

#### Travaux réalisés durant l'exercice 2020/2021 à ce jour

- Remplacement du câble de la schlitte Mountain
- Révision d'un lot de pinces LPA Télésiège de Vologne Express
- Remplacement du kit d'étanchéité sur le réducteur principal du télésiège de Vologne Express
- Contrôle Non Destructif (CND) suite réparation des poutres entrée et sortie gare station motrice du télésiège de Vologne Express
- Contrôle Non Destructif (CND) suite réparations des poutres entrée et sortie gare station retour du télésiège de Vologne Express
- Révision du lot de pinces N°1 (50% des pinces) télésiège de Belle Hutte
- Travaux de réparation des enrobés du parking Nord et entrée parking Sud
- Remplacement du système de chauffage du bâtiment technique par une pompe à chaleur
- Remplacement de l'élément vis du compresseur 5 neige de culture

### **4) Programme d'investissements futur**

#### **4.1) Projet d'extension du parking au lieudit « Belle Hutte »**

Le projet de création d'un parking, investissement hors programme DSP initial reste d'actualité. Il pourrait faire partie intégrante du cahier des charges du prochain contrat de DSP.

L'extension du parking de Belle Hutte, motivée avant tout pour répondre à la problématique de sécurité publique liée à la fréquentation de la station de ski de La Bresse-Hohneck, constituerait dans ce cadre une importante amélioration des conditions de circulation et de stationnement en période de forte affluence (vacances de février, vacances de Noël et week-ends de janvier).

En effet, les parkings existants, ainsi que les ronds-points et accotements de la départementale reliant la station de ski (D34d), sont saturés pendant la saison de ski, durant les périodes de forte fréquentation. Cela perturbe la circulation routière, les stationnements sauvages des usagers à défaut de place risquant notamment d'entraver l'accès des services de secours et d'incendie à la station et au secteur résidentiel de Belle-Hutte dans des délais normaux.

Le projet d'extension de parking permettrait de sécuriser les stationnements des usagers de la station, évitant ainsi les stationnements gênants le long de la route, et donc de fluidifier la circulation routière ; cela améliorerait également la sécurité des piétons. En ce sens, la finalité du projet relève donc de la sécurité publique.

Le projet se trouve pour autant mis en suspens, dans l'attente d'un cadre approprié pour la réalisation de cet investissement.

# III / Saison Hiver 2020/2021 : Données Générales - Fonctionnement de la D.S.P.

(Annexes 10 à 12 et 17)

## 1) Déroulement de la saison

A la date du 1<sup>er</sup> juin 2021, 9 mois après le début de l'exercice 2020-2021, force est de constater que l'entreprise a été impactée par une crise majeure et sans précédent, avec la fermeture administrative des remontées mécaniques actée par décret du 4 décembre 2020 au 19 mai 2021 (soit près de 6 mois et durant l'intégralité de la saison d'hiver), ainsi que les différentes mesures sanitaires renforcées prises par le gouvernement en réponse à la pandémie Covid 19.

Les faits particulièrement marquants :

\*Après avoir adapté et opéré au mieux possible notre exploitation estivale en contexte de crise sanitaire Covid (protocoles sanitaires,..), nous avons poursuivi la préparation de la saison hivernale, en revoyant à nouveau l'ensemble du fonctionnement pour nous adapter aux contraintes sanitaires et protocoles applicables dans les entreprises et pour nos clients, tout en opérant comme chaque année la campagne de production de neige, la préparation de l'intégration de nos salariés saisonniers, la commercialisation avec une communication adaptée, en nous appuyant sur les messages déployés collectivement par les acteurs de la montagne.

**La montagne, tout naturellement.**  
OCTOBRE 2020  
VACANCES À LA NEIGE 2020/21  
**LES BONNES NOUVELLES VENUES D'EN HAUT**  
Cet hiver, je skie !  
Pour tous, l'assurance que les vacances à la montagne seront de vraies vacances.

**Une responsabilité partagée :**  
Le personnel en station et nos visiteurs font chacun leur part pour préserver la santé de tous.

**Pour accéder à la station, dans les transports publics :**

- Port du masque, obligatoire sur les quais et dans les bus.

**Dans les Offices de Tourisme et dans votre hébergement :**

- Port du masque, obligatoire dans les parties communes et locaux.
- Gel hydro-alcoolique à disposition.
- Désinfection des surfaces de contact et fréquence de nettoyage augmentée.

**Remontées mécaniques :**

- Port du masque, obligatoire dans les files d'attente et sur les remontées mécaniques.
- Désinfection quotidienne des zones de contact.
- Pas de limitation de capacité sur les remontées mécaniques.
- Sur certains télécables et tapis, l'usage pourra être freiné si cela implique les regards des usagers de l'équipement.

**Chez le loueur de matériel :**

- Port du masque obligatoire.
- Désinfection du matériel loué.
- Gel hydro-alcoolique à disposition.

**À l'École de Ski :**

- Port du masque obligatoire lors des rassemblements au début et à la fin des cours, pour le matériel et pour les élèves de 8 ans et plus.
- Pas de limitation d'accès dans les cas de ski.
- Dans les bâtiments, pour les espaces publics :
  - Port du masque obligatoire pour les personnes de 7 ans et plus.
  - Gel hydro-alcoolique à disposition.
  - Désinfection des surfaces.

**Dans les bars / restaurants :**

- Circulation masquée uniquement.
- Espacement des tables de moins de 1 mètre ou présence de plexi ou autre dispositif assurant une séparation physique.
- Port du masque obligatoire pour les clients lors des déplacements dans l'établissement.
- Gel hydro-alcoolique à disposition.
- Désinfection des surfaces de contact et fréquence de nettoyage augmentée.

**Appel :**  
La pratique des sports de glisse est une pratique de plein air où l'équipement (casque, gants, ski, lunette ou masque de ski, bâtons...) traverse les zones boisées. Dans certains lieux sensibles, la capacité d'accueil pour être sûr(e) que le masque est obligatoire à partir de 11 ans.

**Logos :** FRANCE MONTAGNES, ANMSM, SNRT, GNI, NORDIC, etc.

**Hashtags :** #LaMontagneToutNaturellement, #CetHiverJeSkie

Nous avons tout préparé pour exploiter et accueillir nos équipes dans les meilleures conditions sanitaires.

- Journée d'accueil dans le respect des mesures sanitaires
- Equipement pour tous les salariés en masques et tour de cou de qualité certifiés UNS2, gel hydro alcoolique et lingettes désinfectantes à disposition sur chaque poste de travail et dans les lieux communs
- Organisation des flux dans les locaux, réajustement des horaires de prise et de fin de poste pour limiter le nombre de personnes en simultané dans les locaux
- Organisation des lieux et temps de pose repas pour limiter à deux le nombre de personnes mangeant en simultané...

L'aggravation de la situation sanitaire amène le gouvernement à décréter le 29 octobre un 2<sup>ème</sup> confinement, se traduisant pour les entreprises par un retour du télétravail et pour notre secteur par la prolongation du dispositif d'activité partielle.

Les opérateurs des stations élaborent un protocole sanitaire spécifique extrêmement rigoureux pour préparer l'ouverture des domaines skiables aux dates prévues.

Au niveau national, les discussions ont lieu entre l'Association Nationale des Maires de Stations de Montagne, l'administration et Domaines Skiables de France.

Brutalement, et contrairement aux promesses d'une décision plus tardive du Premier Ministre, l'annonce présidentielle du 24 novembre 2020 vient doucher les espoirs du secteur de la montagne : les mesures de déconfinement permettront aux stations de montagne d'ouvrir à compter du 15 décembre, par contre les remontées mécaniques resteront fermées !

Le décret du 4 décembre 2020 formalise la fermeture administrative spécifique des remontées mécaniques en en réservant l'accès à quelques publics dérogatoires très limités :

- Les professionnels dans l'exercice de leur activité
- Le ski de haut niveau
- Les pratiquants mineurs licenciés au sein d'une association sportive affiliée à la Fédération française de ski.

Le 1<sup>er</sup> ministre précise le 11 décembre que les conditions d'ouverture seront réexaminées le 07/01/2021, tout en indiquant que des mesures d'indemnisation doivent être adoptées, soumises à l'approbation préalable de l'Union Européenne.

L'enjeu pour notre entreprise est alors de nous adapter en nous concentrant dans l'immédiat sur les activités neige restant possibles, et de rester prêts à accueillir nos clients dès que l'autorisation d'ouvrir les remontées mécaniques sera annoncée. Nous poursuivons donc la production de neige, et opérons l'embauche des saisonniers en reconduction.

\*Du fait de la fermeture administrative des remontées mécaniques actée par le décret du 4 décembre, déstabilisant toute l'activité de l'entreprise, nous engageons dans l'urgence les mesures permettant autant que possible de sauvegarder sa situation économique et sa trésorerie, avec un premier dossier de recours à l'activité partielle, et mettons l'entreprise de nouveau en chômage technique massif à partir du 7 décembre 2020, pour toute la période hivernale: la plupart des salariés de l'entreprise permanents et saisonniers sont concernés par le dispositif.

Le dispositif d'activité partielle est toujours en place dans l'entreprise ce 1<sup>er</sup> juin 2020, et devrait se prolonger à minima jusqu'au 31 août prochain.

\*Les équipements mis en service au cœur de la station pour l'hiver 2020-2021 (tapis couverts, installation de production de neige dédiée, ...) ont démontré toute leur efficacité au cours de cet

hiver particulier, la fermeture administrative des remontées mécaniques dans le cadre de la pandémie Covid 19 concernant les transports par câble, dont les tapis ne font pas partie.

Le centre névralgique de la station, cœur de la fréquentation, de la vision du produit ski pour les visiteurs et de l'apprentissage du ski a été en effet la seule zone possible d'activité de la station. Un cœur de station où notre capacité de production de neige de culture a été une nouvelle fois renforcée, et où les nouveaux équipements en tapis nous ont permis d'opérer à minima une exploitation hivernale et vont permettre également l'exploitation et la diversification toutes saisons.

Concernant le déroulé chronologique de l'hiver, l'ensemble de nos installations de production de neige étaient en veille et opérationnelles, comme chaque année, à partir de mi-novembre 2020. Particularité cette saison, nous mettons en service le nouvel enneigreur en place au sommet de la piste Ecole dès la fin du chantier, début novembre. Son volume de production étant faible, mais quasiment continu 7/7 jours, il est nécessaire que nous le fassions démarrer chaque année en amont de la date du 15 novembre pour garantir une skiabilité sur la piste Ecole au premier jour des vacances de Noël. Nous mettons les enneigeurs 'traditionnels' en veille dès le 15 novembre et nous conduisons la campagne de production de neige de culture à l'identique des années précédentes, afin d'être prêts pour l'attendue réouverture des remontées mécaniques en cours d'hiver, en vain !

La saison a été globalement hivernale avec un enneigement naturel très présent tout au long de l'hiver. On note que l'ouverture sur la première semaine de Noël est réalisée et maintenue avec la neige naturelle produite par le nouvel enneigreur positionné au sommet de la piste Ecole ; les effets du passage de la tempête Bella n'ont pas eu d'effet sur le manteau neigeux.

Nous ouvrons les activités non administrativement fermées de la station le samedi 19 décembre 2020, premier jour des vacances de Noël, avec un domaine skiable fermé, à l'exception de 1 piste et des 2 nouvelles installations de tapis roulants couverts « Hansel et Gretel » ; seuls équipements de remontées non concernées par l'interdiction administrative prononcée par le décret du 4 décembre 2020.

Nous maintiendrons ce dispositif d'ouverture durant tout l'hiver : 2 tapis Hansel et Gretel, 1 piste de ski Ecole, 2 pistes de luge, une piste de bouées sur neige – snowtubing – dénommé « The Flying Donuts », et la luge sur rails Schlitte Mountain.

En fonction des périodes de cette « saison » hors normes, ce dispositif a employé de 5 à une quinzaine de personnes par jour. L'ensemble des autres salariés de l'entreprise était placé en chômage technique.

Pour composer avec les conditions si particulières de cette période, nous avons activé 2 nouveaux dispositifs.

Nous avons institué une fonction d'Agent Covid, leur mission consistant à faire respecter les mesures sanitaires dictés par les protocoles d'exploitation en période COVID déployés pour suivre les directives gouvernementales sur l'ensemble de notre périmètre d'exploitation. (Tapis, pistes, Schlitte Mountain). Les périmètres extérieurs ; front de neige, parkings, zones attenantes...étaient sous la responsabilité de la commune (police municipale et gendarmerie) pour ce qui concerne le respect des règles sanitaires.

Une convention de dispositif de prompt secours a été mise en place par la commune pour gérer les secours situés sur le périmètre fermé du domaine skiable. L'attrait des clients pour la montagne restant en effet toujours le même, remontées mécaniques ouvertes ou fermées, ce dispositif avait pour objet de répondre aux éventuels secours en lien avec cette fréquentation importante de clientèle, qui n'est pas structurée et encadrée comme cela peut l'être sur un domaine skiable.

Les vacances d'hiver se déroulent avec une fréquentation satisfaisante dans le contexte et des conditions météo globalement ensoleillées.

La situation météo étant très dégradée au sortir des vacances d'hiver, nous avons pris la décision de mettre fin à l'activité le vendredi 12 mars à 17h30, soit deux jours avant la fin prévue de cette « saison » sans précédent.

Les activités hivernales autorisées ont donc fonctionné au total 84 jours du 19 décembre 2020 au 12 mars 2021 (80 jours en 2019/2020).

Nous avons quand même proposé des sessions Nocturne ont été proposées chaque jour des vacances de Noël/Nouvel An, les horaires et modalités dépendant des mesures sanitaires en vigueur. Couvre-feu oblige, ce sont des sessions Aurore que nous avons proposées sur les 3 dernières semaines des vacances d'hiver (la première semaine étant une semaine avec une fréquentation basse en lien avec le calendrier scolaire).

Au cours de la saison 2020/2021, nous sommes parvenus, malgré l'interdiction affectant les remontées mécaniques à réaliser quand même (grâce aux installations de tapis) 61.066 journées-skieur, forcément en retrait de -72.7% par rapport à l'hiver (pourtant difficile) 2019/2020, et en baisse globale de -81.7% par rapport à la moyenne des 4 hivers précédents.

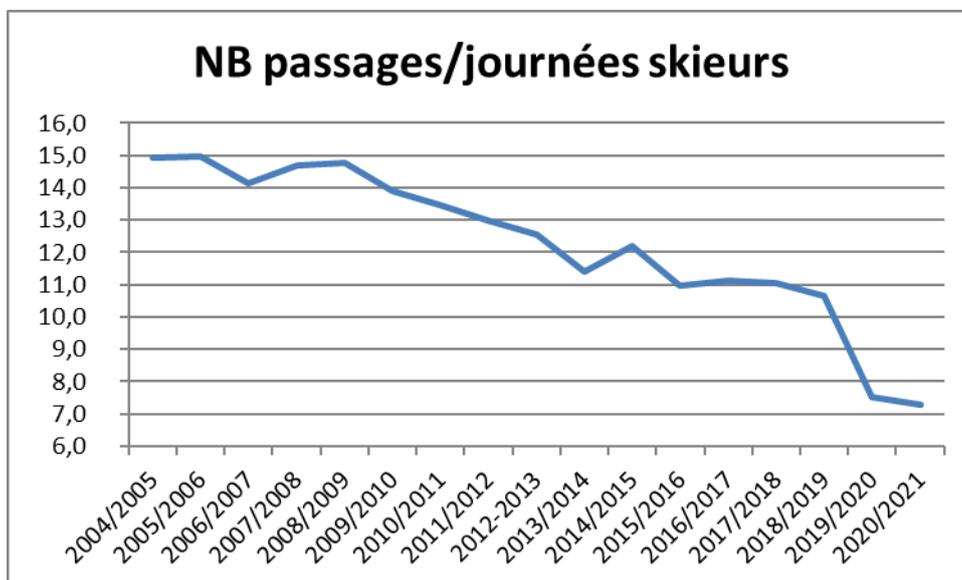
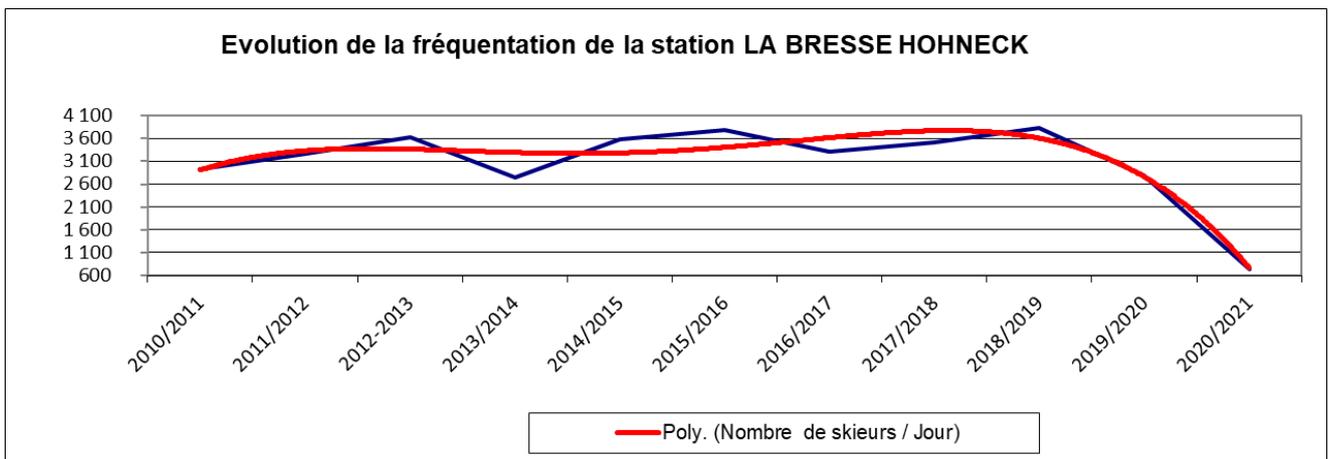
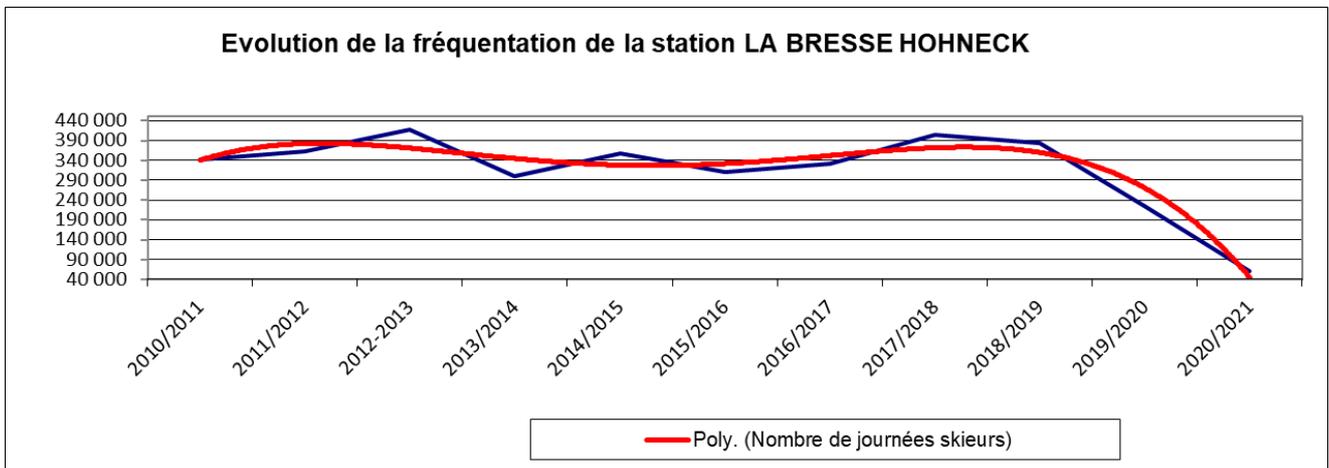
Nous n'opérerons pas de classement pour cette « saison » sans remontées mécaniques à câble qui a représenté seulement 445.998 passages et un CA TTC de 700 K€, en diminution de -90% en euros courants par rapport à la moyenne des 4 saisons précédentes.

Nous avons réalisé pour la luge toutes saisons SCHLITTE MOUNTAIN a réalisé un Chiffre d'Affaires pour sa période d'ouverture hivernale (du 1/9/2020 au 03/04/2021) de 260 K€ HT (286 K€TTC), représentant une progression sensible de + 39 % par rapport à l'hiver 2019/2020, et au total 43 075 passages de luge, (+22% par rapport à la saison hivernale N-1).

### Nouveauté

En aménageant le Front de neige avec les nouveaux tapis roulants, nous avons pu déployer une nouvelle attraction neige sur le thème de la glisse, THE FLYING DONUTS. Elle se compose de 2 pistes parallèles de 100 m de longueur et de 6m de largeur. Les clients remontent au sommet de l'attraction à l'aide du tapis roulant Hansel et utilisent l'une des 55 bouées gonflables pour dévaler la pente, seul ou à plusieurs, assis ou à plat ventre.

Durant la saison d'hiver (du 19/12/2020 au 03/04/2021), 24 098 locations de bouées au total, ont généré près de 290.000 passages piétons sur le tapis Hansel (estimation), et un CA de 255 K€ HT (280 K€ TTC).



## 2) Nivologie, données pistes et damage

### 2.1) Nivologie : (Annexe 13)

Décembre 2020 apporte les premières chutes de neige de l'hiver, en début de mois il neige 20 cm à 1000 m, puis les chutes de neige suivantes arrivent à partir du 24 avec un apport de 96 cm cumulés supplémentaire ;

Le passage de la tempête Bella amène un temps très agité durant les journées du 27 et 28 décembre 2020.

En janvier 2021, des conditions hivernales dominant dans le milieu du mois puis entre le 24 et le 28 avec un apport de 70 cm de neige à 1000m.

Elles sont suivies d'un net radoucissement provoquant la fonte rapide du manteau neigeux

Le 9 février de nouvelles chutes de neige se produisent apportant 20 cm de neige

Le cumul des chutes de neige sur l'hiver à 1000m, arrêté au 19 mars, représente 437 cm ce qui place cet hiver sans remontées mécaniques comme le 4eme meilleur enneigement depuis 18 ans !...

Les aménagements réalisés à l'automne 2020 au cœur de station sur la piste Ecole ont démontré cet hiver leur rôle important dans la sécurisation du produit hiver.

- La mise en place d'un enneigeur nouvelle génération permet de garantir un enneigement de la piste école dès le début des vacances de Noël, quelque soient les conditions météorologiques rencontrées en amont de l'hiver.
- La création de 2 tapis en lieu et place des trois téléskis écoles contribue à économiser la neige ; les pistes de montée par bande transporteuse ne sont plus à entretenir comme c'était le cas auparavant avec les téléskis.

Le volume de neige produit sur la zone a été divisé par 2 cet hiver, tout en assurant une belle qualité de glisse.

La température moyenne pour l'ensemble de la période d'ouverture hivernale était de -0.81°

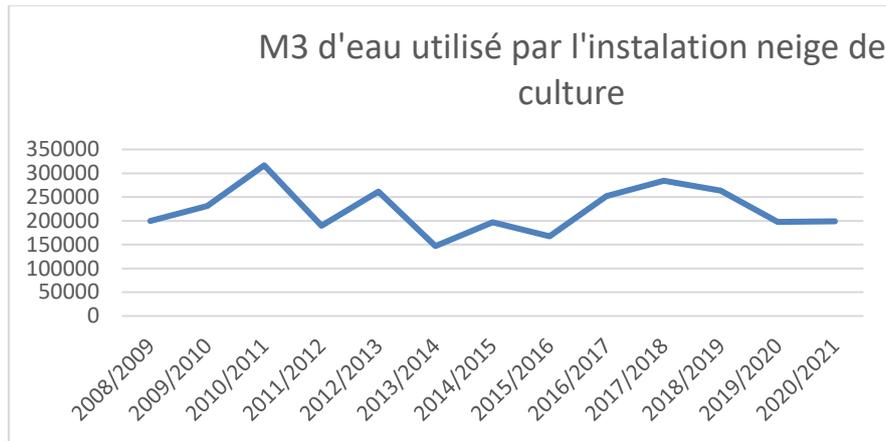
Nous avons produit 438.339 M3 de neige durant l'hiver 2020/2021 en 413 Heures de fonctionnement.

Habituellement trois personnes sont affectées à cette installation, un saisonnier et deux permanents, cette année atypique n'a pas permis l'embauche du personnel saisonnier en cours de recrutement. Le service nivoculture a été renforcé de façon ponctuelle par du personnel permanent en fonction des besoins.

Fait Marquant : La quasi-totalité de la neige de culture produite pour préparer l'activité hivernale l'aura été en définitive en pure perte du fait des décisions, sans cesse reconduites, de fermeture administrative des remontées mécaniques. Nous n'avons en effet pu utiliser cette neige, qui est restée en tas de production jusqu'à la fin de l'hiver, à l'exception de la neige produite sur le front de neige (piste Ecole pour le ski et l'activité de bouée sur neige, et les 100 derniers mètres des pistes Bourvil et Blanchemer pour la pratique de la luge).

Les annonces gouvernementales successives, dont la première avec l'annonce de la fermeture administrative des remontées mécaniques pour les vacances de Noël, et les suivantes, laissant penser à une possible ouverture ultérieure début janvier, puis début février pour les vacances d'hiver, nous ont contraints à prendre toutes les dispositions utiles pour être le cas échéant en capacité d'ouvrir le domaine skiable en cours d'hiver. La campagne de production de neige de culture (qui est opérée

essentiellement en avant-saison et en début d'hiver) a été conduite de manière similaire aux autres hivers, avec des volumes d'eau comparables.



## 2.2) Pistes/Secours : (Annexes 14 à 16)

Le service des pistes est constitué d'un responsable des pistes, de trois chefs de secteur piste, d'un régulateur secours et de onze pisteurs secouristes brevetés premier degré.

Le service des pistes a en charge l'ensemble du travail de sécurisation du domaine skiable, découpé en 2 secteurs.

Depuis la saison 2011, le service des pistes dispose d'un poste basé à Belle-Hutte. Le poste avancé du front de neige est situé dans le bâtiment de la résidence Les Grandes Feignes, dans le but d'apporter plus de confort et de réduire l'impact visuel des bâtiments sur le front de neige. Ce poste nous permet d'opérer les secours lors des nocturnes et le suivi à proximité de l'accueil clientèle.

Deux postes secondaires sont situés sur deux points hauts du domaine skiable, situés au sommet du télésiège de La Lande et au sommet du télésiège du Petit Artimont, permettant de disposer de matériels sur le domaine skiable, de sécuriser un blessé si nécessaire et aux pisteurs d'accéder gravitairement aux pistes.

En amont de l'hiver 2020/2021 nous avons recruté 3 nouvelles recrues pour le service de pistes, pour pallier le départ de plusieurs salariés en intersaison, soit un renouvellement de 21% de l'effectif hors chef des pistes.

L'ensemble de ces recrues n'ont pu être embauchées suite à la non-ouverture du domaine skiable.

Depuis la saison 2019/2020, Mr Jean-Yves Antoine est le Responsable des pistes du domaine de La Bresse Hohneck. Un poste de Chef de secteur pistes laissé vacant suite au départ d'un salarié a été pourvu par Mr Kévin Poirot, auparavant pisteur secouriste dans le service, dans le cadre d'une promotion interne.

La commission de sécurité des pistes, sous la présidence de Madame le Maire Maryvonne Crouvezier, s'est déroulée comme chaque année en 2 temps, en réunion et sur le domaine skiable.

Le volet réunion s'est déroulé le 24 Novembre 2020, en présence de Mr Nicolas Remy adjoint au Maire. Le volet terrain s'est tenu le 28 Février 2021 en présence de Mr Nicolas REMY. Du fait de la non ouverture du domaine skiable, le tour a été réduit, il n'a concerné que le front de neige et n'a pas soulevé de remarque particulière.

Les évacuations sont réalisées soit par ambulance à partir des routes départementales RD34 et 430, soit par hélicoptère, suivant la procédure communiquée par la Commune.

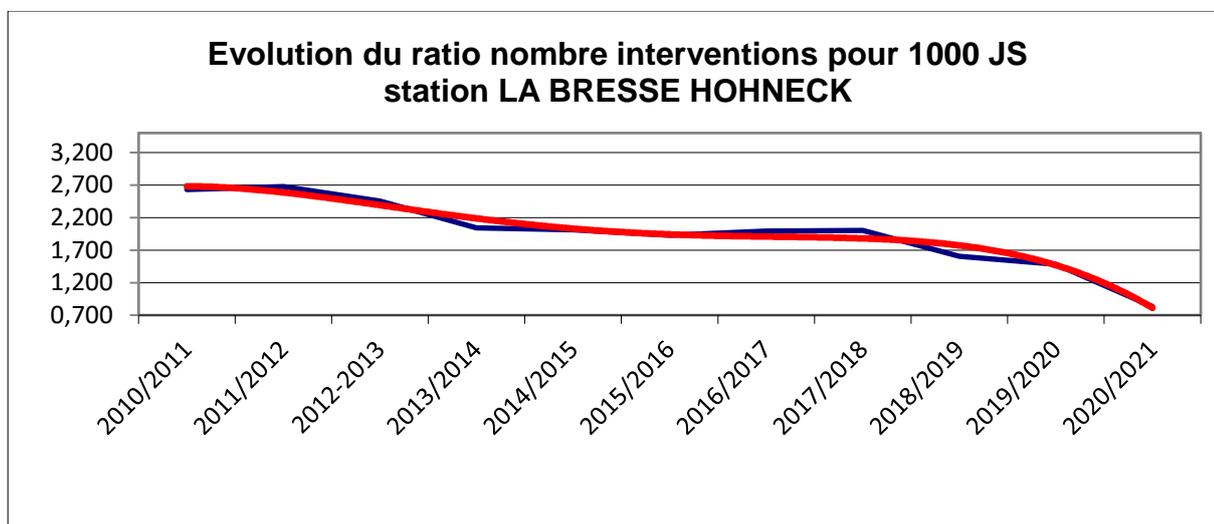
Les zones d'atterrissage de l'hélicoptère DZ sont réparties sur l'ensemble du domaine skiable : sommet Artimont, barrage de La Lande, poste de secours de Belle Hutte...)

Au cours de la saison d'hiver 2020/2021, le service des pistes a réalisé 51 interventions : 4 évacuations - 3 avec traîneaux, 1 avec scooter, 0 zone exceptionnelle, aucune évacuation par hélicoptère, 7 petits secours - et 40 petits secours actes gratuits.

Les évacuations vers les centres hospitaliers ont été au nombre de 9, dont 7 vers le centre hospitalier de Gérardmer et 2 vers le centre hospitalier de Remiremont.

Vous trouverez en **annexe 15** l'inventaire du matériel de secours.

Le ratio du nombre d'interventions pour 1.000 journées-skieur est en franche diminution par rapport à la saison dernière (-43% / N-1), il ne peut cependant pas être significatif au vu de la quasi-fermeture du domaine skiable, limité à la seule piste école.



Le détail des opérations de secours est repris dans **l'Annexe 14**.

**Fait marquant** : La fréquentation importante au cours des vacances de Noël et du premier weekend de janvier, par une clientèle non habituée à la montagne, a engendré des difficultés importantes en termes de concentration de circulation automobile, stationnement et gestion des secours sur le territoire, et notamment sur le domaine skiable fermé. De leur côté, plusieurs stations alsaciennes ont vu leurs routes d'accès fermées par la gendarmerie pour tenter de réguler cette fréquentation.

En réponse à cette situation, dans le contexte de crise sanitaire Covid 19 et d'urgence impérieuse, et la convention de délégation ne pouvant trouver application pour cause de fermeture du domaine skiable, la commune de La Bresse a souhaité la mise en place d'une convention de prestations ad hoc de prompt secours avec notre société La Bresse Labellemontagne, qui s'est engagée afin d'organiser les activités de secours sur le périmètre correspondant au domaine skiable fermé, le front de neige, les parkings et les zone d'évolution intermédiaires. Le dispositif de prompt secours consistait en la permanence des interventions sur les périodes de forte affluence par une équipe de 2 équipiers avec les moyens d'intervention, placée sous commandement du SDIS.

Le détail des opérations de prompt secours : le dispositif a été mis en place sur les weekends du 16/01/2021 au 07/03/2021 soit un total de 16 jours. 17 interventions ont été réalisées suite à de la

pratique de luge sur des zones non sécurisées, les évacuations vers les centres hospitaliers ont été au nombre de 9 – 2 vers le centre hospitalier de Gérardmer, 4 vers le centre hospitalier de Remiremont et 3 vers le centre hospitalier de Saint-Dié. L'ensemble de ces actes ont été comptabilisés comme des petits secours acte gratuit.

## **Annexe 41** : Convention de prompt secours

### **2.3) Damage :**

Le service damage est composé d'un responsable damage, d'un adjoint et de 13 conducteurs d'engin de damage. Il compte au total 6 engins de damage dont 3 machines à treuil + accessoires et un AEBI équipé d'une turbine.

Le service damage a en temps normal en hiver la charge chaque nuit d'entretenir les 34 pistes du domaine skiable ainsi que la gestion des deux entreprises extérieures assurant le déneigement des 4 parkings. Pour ce faire, le service damage est organisé en deux équipes, une équipe du soir de 18h à 2h et une équipe du matin de 2h à 9h35.

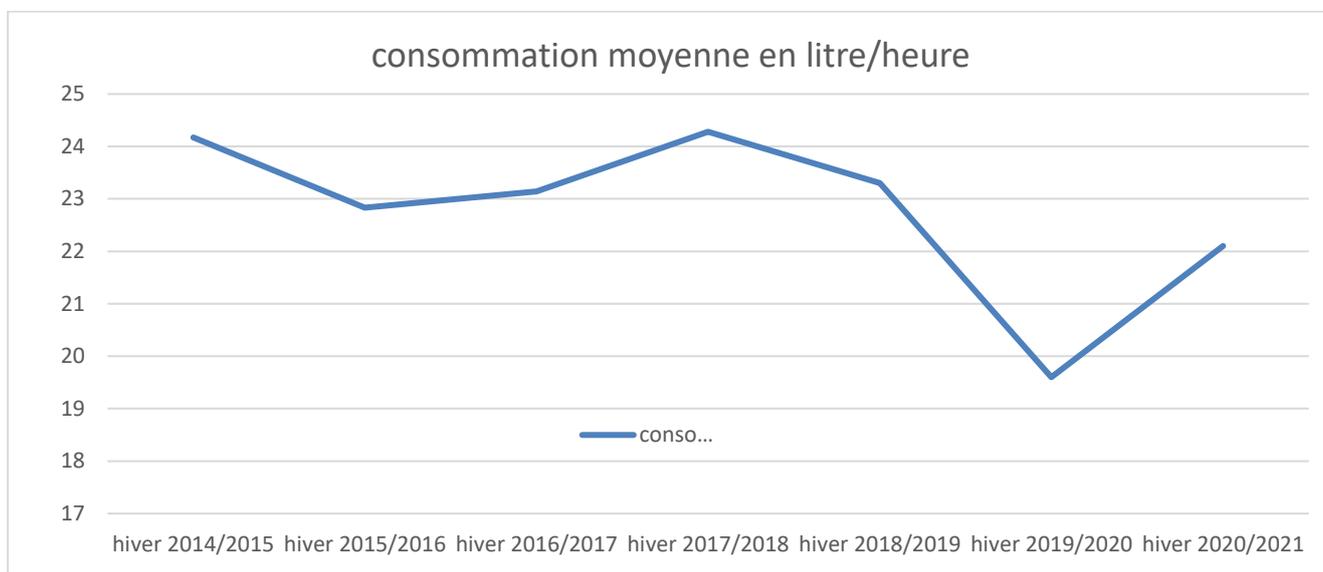
Suite aux directives gouvernementales pour faire face à la crise sanitaire, et notamment la fermeture des remontées mécaniques durant tout l'hiver, aucun des saisonniers du service n'a pu prendre poste, compris les nouveaux recrutements, ils ont bénéficié du chômage technique.

Le service a connu une exploitation minimale assurée par le responsable de service et le responsable de garage. La mission principale du service a été de damer les pistes Ecole et The Flying Donuts, bouée sur neige.

Ils ont également mené quelques missions ponctuelles pour protéger les remontées mécaniques et les dispositifs de protection collective des pistes.

Le service damage a pour l'hiver 2020/2021 effectué 488 heures, représentant moins de 10% de l'activité d'une année standard.

La consommation moyenne du parc des engins de damage, avec 22.1 litres par heure de fonctionnement a été, dans ce contexte très particulier, supérieure de 12.7% par rapport à l'année N-1 ; elle reste pour autant inférieure à la consommation moyenne réalisée entre 2014 et 2019.



**Fait marquant :** Cette saison a été marquée par de gros épisodes neigeux engendrant d'importants travaux de déneigement des équipements sur le domaine skiable pourtant fermé (Remontées mécaniques, locaux, matériel de pistes...) afin de les préserver d'une éventuelle surcharge pouvant engendrer des casses de matériel, ainsi que d'importants déneigements des parkings de la station.

### 3) Données Appareils R.M.

(Annexes 17 à 19)

Le service exploitation est composé d'un directeur d'exploitation, de son adjoint, de 5 chefs de secteurs et de 70 à 80 salariés en charge de l'exploitation des remontées mécaniques. S'y ajoutent un responsable maintenance, 7 techniciens de maintenance en charge de la maintenance des remontées mécaniques.

Les installations consistent en 7 téléskis, 2 tapis, 4 télésièges à pinces fixes et 2 télésièges à pinces débrayables, mais cet hiver seuls les 2 nouveaux tapis ont fonctionné, avec 1.448 heures au total, pour 445.998 passages skieurs (soit par rapport à la totalité des appareils une baisse de -73.6% par rapport à 2019/2020 et de -95.9% par rapport à 2018/2019) et 289 509 passages piétons.

	HANSEL	GRETEL	TOTAL SAISON
<b>Passages Skieurs</b>	142.282	303.716	445.998
<b>Passages Piétons (Estimation)</b>	147.227	0	147.227
<b>Total passages</b>	289.509	303.716	593.225
<b>Heures de fonctionnement</b>	761,5	719,3	1.480,8
<b>Nombre de jour d'ouverture</b>	89	84	-
<b>Indisponibilité (heure)</b>	2,6	1,0	3,6

## Axes d'amélioration

2 accidents (sans gravité) sont survenus au débarquement du tapis roulant Hansel. Les blessés étaient des piétons utilisateurs de l'attraction The Flying Donuts. Une réflexion est menée conjointement avec le STRMTG pour modifier le flux de piétons sur ce tapis afin fluidifier le débarquement du tapis Hansel. Une action sera menée à l'horizon de la saison 2021/2022.

La conformité des remontées mécaniques et installations de tapis est vérifiée par la société HALEC pour notre compte, et par le STRMTG Bureau Nord Est basé à BESANCON pour le compte de notre autorité de tutelle. A ce titre, les visites annuelles des câbles, les essais en charge et les grandes inspections sont réalisées conformément aux textes en vigueur.

Nous consignons et rapportons au STRMTG chaque inspection. En **Annexe 18**, les rapports généraux d'inspection périodiques RM.

Le rapport de contrôle en exploitation du STRMTG Hiver 20/21, qui ne comporte qu'une observation mineure sur le tapis Hansel, figure en **Annexe 19**.

Nouveauté introduite depuis 2018 au niveau national, le STRMTG procède à présent à des contrôles en exploitation incognito.

Les missions de sécurité des personnels vis-à-vis de nos clients usagers sont étudiées lors du passage du STRMTG. Le STRMTG n'a pas procédé (à notre connaissance) à un contrôle incognito au cours de cette saison.

D'un point de vue plus administratif sur le plan de la maintenance et de l'exploitation des remontées mécaniques, l'entreprise s'est mise en conformité aux nouvelles dispositions entrées en vigueur fin 2017 en déployant le SGS (Système de Gestion de la Sécurité, cf article R342-12 du code du tourisme).

Ce travail s'appuie sur un document « cadre » rédigé en interne, sorte de manuel qualité dédié à l'exploitation et la maintenance des remontées mécaniques, qui définit les principes d'organisation retenus pour maîtriser les risques et prendre en compte les huit thématiques suivantes :

- 1° Missions de l'exploitant ;
- 2° Organisation de l'exploitant, dont l'identification des tâches de sécurité ;
- 3° Règles d'exploitation : ensemble des règles et procédures d'exploitation, y compris liées au personnel ;
- 4° Maintenance : ensemble des procédures de maintenance ;
- 5° Organisation du retour d'expérience ;
- 6° Gestion des compétences ;
- 7° Dispositif permanent de contrôle interne et de suivi de la sécurité ;
- 8° Identification des documents ainsi que les entités chargées de leur élaboration, de leur visa et de leur mise à jour.

Le suivi de la bonne gestion du SGS est effectué lors d'audits par un cabinet externe agréé par le STRMTG. Un audit du système SGS prévu sur la saison d'hiver 2020/2021 a été repoussé à une date ultérieure du fait de la fermeture administrative des remontées mécaniques.

### 3.1) Système GIAT de suivi en des remontées mécaniques

Nous utilisons un système de suivi en temps réel du fonctionnement des remontées mécaniques, appelé GIAT (Gestion de l'Information des Arrêts des Téléportés).

Ce système détecte en temps réel le fonctionnement des téléportés (TSD Vologne Express, TSD Grand Artimont, TSF Chitelet, TSF Petit Artimont et TSF La Lande).

En cas d'arrêt, un indicateur apparaît immédiatement sur les ordinateurs du Directeur de site, du Chef d'exploitation et du Responsable maintenance. Après 5 minutes d'arrêt un SMS est envoyé à ces personnes. Pour la saison 2020/2021, ce système n'a pas été activé du fait de la fermeture administrative des remontées mécaniques. Ce système permet donc une anticipation des opérations de maintenance curative en saison dans le cas où la chaîne d'information classique viendrait à faillir, et nous met par ailleurs en situation de mieux informer plus vite les clients.

Le GIAT envoie également par mail en fin de journée un rapport journalier des arrêts et de leur durée. En exploitation, il ressort globalement que :

- Connaître en temps réel l'état des principales installations du parc nous permet de prendre des mesures logistiques et commerciales rapidement (fermeture d'une piste, annonce micro, allongement de la journée, etc....)
- Le rapport journalier nous permet de faire une synthèse sur la journée J-1. En fonction des résultats, certaines décisions sont alors prises : remplacement d'une pièce en préventif, réglage, formation complémentaire du personnel, etc...
- L'outil GIAT permet surtout de ne pas oublier la remontée d'informations, notamment en cas d'absence. Dès son retour, le responsable est automatiquement au courant de la ou les journée(s) passée(s), une demande d'information complémentaire peut alors être demandée.

### 3.2) Maintenance des appareils R.M. et du réseau d'éclairage pistes

#### a) **Présentation**

Le parc des remontées mécaniques a évolué en 2020 avec le démontage des trois téléskis école du front de neige remplacés par deux tapis couverts de la marque Sunkid. Une partie du démontage a été effectué par nos soins afin de conserver certaines pièces, le reste des pièces étant destiné à la destruction. Le service maintenance a participé au montage et à la mise en service des nouveaux tapis couverts, lui permettant une prise en main des nouveaux appareils, qui a été complétée par une formation en amont de l'ouverture au public.



Désormais, la station est donc dotée de :

- 2 tapis couverts
- 7 téléskis
- 4 télésièges fixes
- 2 télésièges débrayables
- 1 luge sur rail

La maintenance de ces différents appareils est assurée par le service maintenance, une équipe composée d'un responsable maintenance et de 7 techniciens de maintenance dont un contrat saisonnier, soit 8 personnes. A l'entrée de l'hiver 2020/21, tenant compte des 2 départs courant 2020, le service maintenance a été reconstitué ; il était composé de 7 personnes, dont un CDD de 6 mois et de 1 contrat d'apprentissage. Le recrutement du technicien de maintenance saisonnier n'a pas pu être opéré dû à la crise sanitaire.

Au cours de cet hiver bien particulier, le salarié en contrat d'apprentissage a souhaité mettre fin à son contrat, le contrat du salarié en CDD est arrivé à son terme, et un salarié a quitté l'entreprise pour prendre une nouvelle orientation professionnelle.

Nous prévoyons donc le recrutement de 4 techniciens de maintenance durant l'année 2021. C'est un point d'attention pour l'entreprise, la maintenance des remontées mécaniques étant identifiée comme une compétence clé.

La conformité des installations de remontées mécaniques est vérifiée par le S.T.R.M.T.G du bureau Nord Est qui est basé à Besançon, pour le compte de notre autorité de tutelle. Des chargés d'affaires participent régulièrement aux inspections annuelles de nos téléportés et effectuent des visites en exploitation afin de vérifier la conformité de nos installations.

A ce titre, les visites annuelles des câbles, les essais en charge et les Grandes Inspections sont réalisés par des sociétés de contrôles indépendantes, conformément aux textes en vigueur.

- Toutes les opérations de maintenance sont réalisées conformément au règlement des téléportés RM1. Notre entreprise étant certifiée ISO 9001, nous sommes autorisés à effectuer la majeure partie des entretiens réglementaires en interne.
- Chaque technicien a, pour l'accompagner dans sa mission technique lors de la maintenance, un cahier dit « Check-List » et des procédures « constructeurs » définissant toutes les tâches à réaliser sur l'appareil.

Les dossiers « Check-List » sont complétés par le technicien qui a réalisé le travail, validés par le Responsable Maintenance et nous les conservons dans nos archives pendant la durée de vie de l'appareil.

#### **b) Bilan des travaux de maintenance réglementaire d'été 2020**

Suite à un hiver 2019/20 difficile en enneigement où très peu de remontées mécaniques ont pu fonctionner pendant le nombre d'heures habituellement observé, la maintenance des remontées mécaniques a été fortement impactée, avec seulement **1.989 heures** nécessaires à l'entretien annuel dont **370** consacrées à la révision triennale de la moitié des pinces du télésiège de Belle Hutte (lot n°1). Pour pallier le manque d'activité du service, 4 personnes du service ont rejoint durant l'été l'équipe de maintenance de la station de Manigod Labellemontagne en Savoie.

L'objectif de cette opération de mise à disposition de personnel était double. Il s'agissait principalement de limiter le recours à l'activité partielle pour nos salariés (de même les salariés permanents de l'entreprise ont assuré des fonctions d'exploitation durant la période estivale dans le même but). Le deuxième objectif était de parfaire les connaissances techniques de l'équipe de maintenance de Manigod.

<b>Appareil:</b>	<b>Jours d'ouverture</b>	<b>Heures de fonctionnement</b>	<b>Passages clients</b>
Tk des Feignes	0	0	0
TK de la Casquette	0	0	0
TK du Chitelet	0	0	0
TK du Goulet gauche	0	0	0
TK du Goulet droit	0	0	0
TK du Kastelberg gauche	0	0	0
TK du Kastelberg droit	0	0	0
TK de la chaume	0	0	0
TSF 3 La Lande	0	0	0
TSF 4 Chitelet	0	0	0
TSF 4 Petit Artimont	0	0	0
TSF 4 Belle hutte	0	0	0
TSD 4 Grand Artimont	0	0	0
TSD 6 Vologne express	0	0	0
Tapis Hansel (petit)	83	798	141911
Tapis Gretel (grand)	83	708	303345
	<b>Total saison 2020/2021:</b>		<b>445256</b>

**c) Maintenance et fonctionnement des Télésièges -Bilan technique des travaux effectués durant la période estivale 2020 et du fonctionnement été/hiver 2020/2021 :**

⇒ **Télésiège Fixe 4 places de Belle hutte (mise en service : 2002).**

Le télésiège n'a pas fonctionné cet hiver.

Pour préparer la visite annuelle réglementaire avec les services de contrôle, nous avons effectué les travaux suivants :

- Le graissage de l'ensemble des balanciers en soulevant le câble, de manière à ce que la graisse soit bien répartie sur l'ensemble des axes.
- La vérification de la visserie, des passerelles de maintenance, de la liaison massif- pylône et des balanciers.
- Le contrôle de chaque galet supportant le câble (usure du bandage, état des roulements).
- La vérification des connectiques de sécurité électrique sur les balanciers et la liaison balancier-tête de pylône pour une bonne transmission d'information.

- Le contrôle de l'ensemble des freins de service.
- La vérification de la procédure électrique, le contrôle d'isolement du moteur.
- Le contrôle des véhicules.
- Le contrôle et le réglage du tapis d'embarquement.

Le contrôle magnétoscopique réglementaire du câble porteur a été effectué par la société TRANSCABLE HALEC en juin, aucun défaut n'a été détecté. La visite annuelle a été faite les 30 novembre et 01 décembre 2020 par « TRANSCABLE HALEC » organisme agréé par le service de contrôle (STRMTG). Aucune observation n'a été relevée.

⇒ **Télesiège Fixe 4 Petit Artimont (mise en service : décembre 1987).**

Le télésiège n'a pas fonctionné cet hiver.

Pour préparer la visite annuelle réglementaire avec les services de contrôle, nous avons effectué les travaux suivants :

Nous avons réalisé l'entretien préventif et curatif comme chaque saison d'été comprenant :

- La vérification de la procédure électrique, le contrôle d'isolement du moteur.
- Le graissage des axes de balanciers, en soulevant le câble pour une bonne pénétration de la graisse.
- Le contrôle de chaque galet supportant le câble (usure du bandage, état des roulements).
- Le contrôle des connections électriques de sécurité sur les balanciers ainsi que la liaison avec le sommet du pylône.
- Le remplacement du bandage de la poulie retour.
- Le remplacement du moteur de ventilation du moteur électrique

Le contrôle de l'épissure du câble a été réalisé par la société Transcâble Halec. Rien de particulier n'a été signalé sur le câble et nous avons pu reposer l'ensemble des véhicules.

La visite annuelle a été faite les 7 & 8 octobre 2020 par « TRANSCABLE HALEC » organisme agréé par le service de contrôle (STRMTG). Aucune observation n'a été relevée.



*Arrivée du télésiège du Petit Artimont*

⇒ **Télesiège Fixe 4 Chitelet (mise en service : décembre 1987).**

Le télesiège n'a pas fonctionné cet hiver.

Pour préparer la visite annuelle réglementaire avec les services de contrôle, nous avons effectué les travaux suivants :

Nous avons réalisé l'entretien préventif et curatif comme chaque saison d'été comprenant :

- La vérification de la procédure électrique, le contrôle d'isolement du moteur.
- Le graissage des axes de balanciers, en soulevant le câble pour une bonne pénétration de la graisse.
- Le contrôle de chaque galet supportant le câble (usure du bandage, état des roulements).
- Le contrôle des connections électriques de sécurité sur les balanciers ainsi que la liaison avec le sommet du pylône.

Le contrôle de l'épaisseur du câble a été réalisé par la société Transcâble Halec. Rien de particulier n'a été signalé sur le câble et nous avons pu reposer l'ensemble des véhicules.

La visite annuelle a été faite les 9 & 10 juin 2020 par « TRANSCABLE HALEC » organisme agréé par le service de contrôle (STRMTG). Aucune remarque n'a été détectée.

⇒ **Télesiège débrayable 6 places Vologne express (mise en service : décembre 2011).**

Le télesiège a fonctionné 74 jours pendant la saison estivale 2020. Nous avons transporté 89 625 passagers à la montée et 3214 passagers à la descente pour 629 heures de fonctionnement sans rencontrer de problème particulier durant la saison été.

Le télesiège n'a pas fonctionné durant l'hiver 20/21.

Sur cet appareil stratégique pour la station qui fonctionne en été et en hiver, nous effectuons deux campagnes d'entretien par an, une en avril avant l'ouverture du Bike Park et une en automne avant la saison hivernale.

Pour préparer la visite annuelle réglementaire avec les services de contrôle, nous avons effectué les travaux suivants :

- Le remplacement du joint de l'arbre rapide sur le réducteur principal avec l'assistance d'un technicien Poma
- Le graissage de l'ensemble des balanciers en soulevant le câble, de manière à ce que la graisse soit bien répartie sur l'ensemble des axes.
- La vérification de la visserie, des passerelles de maintenance, de la liaison massif- pylône et des balanciers.
- Le contrôle de chaque galet supportant le câble (usure du bandage, état des roulements).
- La vérification des connectiques de sécurité électrique sur les balanciers et la liaison balancier-tête de pylône pour une bonne transmission d'information.
- Le contrôle complet des mécaniques de cheminement des véhicules en gare (moyeux, roulements, courroies, roues d'entraînement).
- Un contrôle et un réglage des sécurités de gares
- Le contrôle de l'ensemble des freins de service.
- La vérification de la procédure électrique, le contrôle d'isolement du moteur.

- La révision quinquennale du lot de pinces n° 2 (sièges de 16 à 30)

Le contrôle du câble a été réalisé par la société Transcâble Halec. Rien de particulier n'a été signalé sur le câble et nous avons pu poursuivre l'exploitation.

La visite annuelle a été faite du 8 au 9 juin 2020 par « TRANSCABLE HALEC » organisme agréé par le service de contrôle (STRMTG). Aucune remarque n'a été détectée.



*Câble du télésiège de Vologne express (diamètre 46mm)*

- ⇒ **Télésiège débrayable 4 places Grand Artimont, (mise en service : décembre 1984).**

Le télésiège n'a pas fonctionné durant l'hiver.

Pour préparer la visite annuelle réglementaire avec les services de contrôle, nous avons effectué les travaux suivants :

Le contrôle du câble qui a été réalisé par la société Transcâble Halec et qui n'a pas révélé de défauts particuliers.

- Le graissage de l'ensemble des balanciers en soulevant le câble, de manière à ce que la graisse soit bien répartie sur l'ensemble des axes.
- La vérification de la visserie, des passerelles de maintenance, de la liaison massif- pylône et des balanciers.
- Le contrôle de chaque galet supportant le câble (usure du bandage, état des roulements).
- La vérification des connectiques de sécurité électrique sur les balanciers et la liaison balancier-tête de pylône pour une bonne transmission d'information.
- Le contrôle complet des mécaniques de cheminement des véhicules en gare (moyeux, roulements, courroies, roues d'entraînement).
- Un contrôle et un réglage des sécurités de gares
- Le contrôle de l'ensemble des freins de service.

La vérification de la procédure électrique, le contrôle d'isolement du moteur

La visite annuelle a été faite du 9 au 10 septembre 2020 par « TRANSCABLE HALEC » organisme agréé par le service de contrôle (STRMTG). Cinq remarques mineures ont été détectées et ont été corrigées avant l'ouverture hivernale.

#### ⇒ **Télesiège Fixe 3 places La Lande (mise en service : décembre 1977).**

Le télesiège n'a pas fonctionné durant l'hiver.

Pour préparer la visite annuelle réglementaire avec les services de contrôle, nous avons effectué les travaux suivants :

- La vérification de la procédure électrique, le contrôle d'isolement du moteur.
- La vérification de la visserie, des passerelles de maintenance, de la liaison massif- pylône et des balanciers.
- Le graissage des axes de balanciers, en soulevant le câble pour une bonne pénétration de la graisse.
- Le contrôle de chaque galet supportant le câble (usure du bandage, état des roulements).
- Le contrôle des connections électriques de sécurité sur les balanciers ainsi que la liaison avec le sommet du pylône.

Le contrôle du câble a été réalisé par la société Transcâble Halec. Rien de particulier n'a été signalé sur le câble et nous avons pu reposer l'ensemble des véhicules.

La visite annuelle a été faite les 7 & 8 septembre 2020 par « TRANSCABLE HALEC » organisme agréé par le service de contrôle (STRMTG). Aucune remarque n'a été détectée.

#### **d) Maintenance et fonctionnement des Téléskis - Bilan technique des travaux effectués durant la période estivale 2020 et du fonctionnement hiver 2020/2021 :**

La maintenance estivale étant en rapport avec l'exploitation sur l'hiver précédent, le volume de travail pour l'été 2020 a été fortement réduit du fait du faible nombre d'heures de fonctionnement sur l'hiver 19/20. De plus le démontage des trois téléskis école a impacté un peu plus ce volume, le nombre de téléskis présents sur le domaine passant de 10 à 7.

Nous avons néanmoins procédé à une visite annuelle classique sur les 7 téléskis du domaine, avec une attention particulière sur les lignes de sécurité en plus des opérations suivantes :

- La vérification des structures : massifs béton, pylône, échelle d'accès, de la visserie, des passerelles de maintenance, de la liaison massif- pylône.
- Le graissage des axes de poulies, en soulevant le câble pour une bonne pénétration de la graisse. Contrôle des roulements.
- Le contrôle des poulies, de l'usure des bandages, des guidages, du bon alignement du câble.
- Le contrôle des lignes de sécurité, (détecteurs de déraillement, connexions, fileries, câbles de ligne).
- Contrôle complet de la gare motrice (structure, signalisation, glissière de stockage, guidages, départ automatique).
- La vérification de l'armoire électrique, le contrôle d'isolement du moteur.
- Le contrôle et la révision des perches.
- Le contrôle du câble tracteur.
- Le contrôle du système de tension du câble.



*Les deux téléskis du Kastelberg*

e) **Bilan technique des travaux effectués durant la période estivale 2020 sur la luge sur rail « Schlitte Mountain » :**

Depuis la réouverture en mai 2020, la Schlitte Mountain a fonctionné 149 jours jusque début avril 2020, soit 1.126 heures pour 90.323 clients.

Comme le télésiège Vologne Express, la luge sur rail fonctionne pratiquement toute l'année et nous impose un entretien au printemps et un autre en automne.

En novembre 2020, nous avons fait contrôler cet équipement par un organisme extérieur (TRANSCABLE HALEC) ; à noter que ce contrôle a été réalisé comme pour une remontée mécanique classique afin de garantir une sécurité maximum pour nos clients et notre personnel. Trois remarques

mineures ont été détectées lors de ce contrôle ont été traitées avant l'ouverture de l'exploitation hivernale.

#### **Annexe 42** : Rapport de contrôle Schlitte Mountain



Piste de montée Schlitte Mountain

Sur cet équipement, nous effectuons les opérations de contrôle suivantes :

- La vérification des structures : massifs béton, de la visserie, des supports de rails, des rails, de la vrille.
- Le graissage des axes de poulies et des galets, en soulevant le câble pour une bonne pénétration de la graisse. Contrôle des roulements.
- Le contrôle des galets, de l'usure des bandages, des guidages, du bon alignement du câble.
- Le contrôle de la ligne de sécurité, (détecteur de déraillement, connexions, fileries).
- Contrôle complet de la gare de départ (structure, signalisation, vrille de stockage des luges, guidages, départ luge).
- Contrôle de la station intermédiaire et de la station motrice.
- Contrôle du système de freinage magnétique de fin de piste.
- La vérification de l'armoire électrique, le contrôle d'isolement du moteur d'entraînement.

- Le contrôle et la révision des luges.
- Le contrôle du câble tracteur.
- Le contrôle du système de tension du câble.

En plus de ces opérations, nous avons contracté avec l'entreprise Vannier afin d'installer une armoire de contrôle des freins magnétiques. Ce nouveau système finalisé en juin 2020 permet à l'agent d'exploitation de contrôler en permanence l'état et l'efficacité des freins magnétiques de la zone d'arrivée.

**f) Bilan des pannes et contrôles sur les remontées mécaniques pendant l'exploitation hivernale 2020/2021**

La saison d'exploitation a démarré à la date prévue du 19 décembre 2020 sur un domaine restreint, avec uniquement les deux tapis du front de neige et la luge Schlitte Mountain, afin de respecter la fermeture administrative des remontées mécaniques imposée par le gouvernement comme une des mesures pour faire face à la pandémie Covid 19.

Sur les deux tapis, aucun évènement majeur n'est venu perturber l'exploitation, seules quelques adaptations et réglages nous ont permis d'optimiser un équipement déjà performant et fiable.

Sur la luge Schlitte Mountain, les retards à l'ouverture ont été principalement liés au déneigement de l'installation après les fortes précipitations. Seule la rupture d'un toron sur le câble du remonte luge a nécessité la fermeture de l'appareil pendant la journée du 11 février 2021 pour procéder à sa réparation pour terminer la saison. Le remplacement complet du câble a été effectué par nos soins fin mars.

Malgré l'arrêt complet des remontées mécaniques à câble, plusieurs opérations de déneigement et de déglçage ont dû être effectuées sur l'ensemble des installations du domaine avant le redoux fin janvier 2021 ? afin d'éviter une surcharge et une dégradation des équipements.



*Télesiège du Petit Artimont le 18 janvier 2021*

Un contrôle en exploitation a eu lieu le 17 février 2021 par 2 intervenants du STRMTG, une observation mineure a été relevée sur le tapis Hansel (réglage d'une porte de secours), traitée le jour même par le service maintenance.

### **g) Bilan des travaux réalisés sur le réseau d'éclairage pistes du domaine skiable**

Le réseau d'éclairage des pistes de la station est constitué de 798 projecteurs installés sur 171 poteaux bois, répartis sur les pistes du domaine exploité en aurore et en nocturne. L'entretien et le remplacement des coffrets de connexion sont effectués par le service maintenance tout au long de l'année. Les projecteurs défectueux sont remplacés régulièrement lors d'une opération annuelle effectuée par l'entreprise Boiron à l'aide d'une nacelle, spécialiste des travaux électriques sur réseau d'éclairage.

En automne 2020, 4 poteaux complets ont été déplacés suite aux travaux d'aménagement du front de neige.

### **3.3) Axes d'amélioration**

Les remontées mécaniques n'ayant pas fonctionné au cours de l'hiver, du à la fermeture administrative des remontées mécaniques, aucun axe d'amélioration n'est retenu.

### **3.4) Faits marquants**

Sur les appareils, 2 accidents ou incidents sont survenus sur les tapis et ont occasionné des blessures légères, soit un taux d'occurrence de 0,00448 pour mille passagers. Ce chiffre ne peut être analysé pour cette saison particulière, la station ne disposait pas de tapis les années précédentes et ce sont les seuls appareils qui ont fonctionné durant tout l'hiver 2020/21. Une analyse de cet indicateur sera reprise l'hiver prochain.

### **3.5) Arrêté du 30 avril 2021 – Report de certaines inspections des RM**

Le ministère des transports a publié l'arrêté du 30 avril 2021: possibilités de report de certaines inspections des RM, qui prennent en compte à la fois les enjeux économiques et les enjeux de sécurité.

L'arrêté permet de **ne pas compter l'année 2021 pour établir les échéanciers des inspections ce qui se traduira par le décalage d'un an des toutes les échéances** à venir à partir de 2021 inclus.

Possibilité soumise à certaines conditions préalables : Un fonctionnement limité d'ici la prochaine saison hivernale 2021/2022, notamment cet été 2021 ; des appareils qui auront fonctionné moins de 500 heures (hors certaines heures comme de dégivrage ou à faible vitesse type maintenance) dans la période d'une année précédant la prochaine saison hivernale, soit un décompte d'heures entre novembre 2020 et octobre 2021.

**Les Inspections Annuelles seront pour autant réalisées.**

Les décalages d'inspections réglementaires sont prévus sous réserve de la réalisation exhaustive de l'inspection annuelle et notamment des contrôles visuels des composants de sécurité et du génie-civil.

### **L'absence de situations exceptionnelles, notamment météorologiques**

La survenue, dans la période précédant la reprise de l'exploitation, de phénomènes exceptionnels qui auraient pu conduire à des sollicitations importantes des appareils pourrait nécessiter la réalisation de contrôles plus poussés que ceux résultant de l'inspection annuelle.

**La présentation des demandes de dérogation se fera via un modèle de formulaire de demande de dérogation particulier** à transmettre au bureau du STRMTG territorialement compétent.

Les demandes de dérogations doivent être formulées dans un délai de trois ans à compter de l'entrée en vigueur de l'arrêté, soit d'ici avril 2024.

Enfin, les premiers reports d'inspections (pluriannuelles, grandes inspections) déjà acceptés en 2020 ne constituent pas à eux-seuls un motif de rejet des demandes de dérogation conduisant à un nouveau décalage de ces inspections. En revanche, lorsqu'un second report a déjà été demandé et obtenu en 2020, l'inspection doit être réalisée en 2021, sans possibilité de décalage supplémentaire. Pour la détermination de l'échéance suivante, il peut être tenu compte de l'année blanche 2021.

La situation des câbles pour lesquels un décalage d'inspection est demandé, sera traitée au regard des critères de perte de section notamment pour les câbles tracteurs ou porteurs-tracteurs dont le pourcentage de réduction de la section métallique est supérieur à 50% mais inférieur à 70 % de réduction critique, les exploitants sont tenus de justifier de la linéarité de l'évolution des défauts. Pour les câbles pour lesquels le pourcentage de réduction de la section métallique est supérieur à 70% le décalage de ces contrôles n'est pas envisageable.

Il est rappelé, pour les câbles pour lesquels une possibilité de dérogation est donnée, qu'il s'agit bien d'un décalage de l'échéancier global et non pas seulement d'un report de l'inspection 2021.

Tous les matériels ne seront pas éligibles à des demandes de décalage de grande inspection et le cas échéant d'inspection pluriannuelle. L'inéligibilité de certains matériels n'affecte pas la capacité des autres composants des installations à bénéficier d'un décalage d'inspection.

**Les inspections pluriannuelles d'attaches** sont concernées par ces possibilités de dérogation pour des téléphériques débrayables. Pour décalage d'inspections d'attaches fixes, l'exploitant devra réaliser un essai de non-glissement.

**Echéances mises en conformité prescrites par recommandation du STRMTG** seront adaptées selon leur criticité sur le plan sécuritaire.

La remise en service des appareils pour l'été 2021 ou la saison 2021/2022 nécessite la réalisation de vérifications, de parcours d'essai, voire de marches à blanc permettant de vérifier le bon fonctionnement des appareils.

Les guides RM1 et RM5 prévoient que lorsque l'exploitation est interrompue pendant une durée supérieure à un mois, la reprise de l'exploitation fait préalablement et a minima l'objet de contrôles hebdomadaires et mensuels.

Enfin, en l'absence d'exploitation dans l'année 2021, les attaches des véhicules maintenus sur le câble doivent être déplacées au moins une fois avant la fin de l'année.

## 4) Données Billetterie

### (Annexe 20)

Le service des caisses se compose d'une responsable des caisses, de deux adjoints et d'une vingtaine d'hôtes de vente, en charge de la vente des titres de transport.

La structure tarifaire des titres de transport permettant l'accès au domaine skiable de La Bresse-Hohneck a été reconduite dans son ensemble par rapport à la saison 2019/2020. Pour cette saison 2020/2021, l'augmentation moyenne des tarifs était de + 2.5%.

*La diversité de tarifs et d'horaires permet à notre clientèle de skier le week-end dès 6h les samedis et dimanches, et jusqu'à 21h45 les vendredis, samedis et dimanches, et de 6h à 21h45 durant les vacances scolaires et jours fériés (quand les conditions d'enneigement nous permettent d'assurer les sessions Aurore-Nocturne), et de 9h à 17h ou 17h30 les lundis, mardis, mercredi et jeudis hors vacances scolaires françaises.*

*Le détail des offres 'phares' à destination de notre clientèle est le suivant :*

- *Le prix de forfait Initiation Ski tranquille à tarif unique pour toute la saison.*
- *Le prix du forfait saison révisé fortement à la baisse, accompagné d'une offre famille attractive. Les résultats détaillés ci-après dans le rapport montrent que nous avons créé un réel engouement pour cette offre saison famille (les 2 parents achètent un forfait saison et les forfaits enfants sont proposés à 10€ supplémentaire par enfant). L'ensemble des forfaits saison sont toujours accompagnés de la carte Ski Plus qui permet de continuer à faire du ski avec 6 jours offerts dans la station Labellemontagne de son choix. Les stations de Saint François et Orcières sont les premières destinations que les skieurs de La Bresse ont choisi de découvrir !*
- *Les sessions Aurore et Nocturne, l'ensemble des forfaits accessibles en tarif groupe. Le forfait Initiation Ski Tranquille disponible en journée et nocturne pour favoriser l'apprentissage du ski notamment avec l'Ecole de Ski Français.*
- *Le forfait Multi-jours « 6 jours et plus » donne accès au domaine sur la tranche horaire complète de 6h à 21h45 (quand le domaine est ouvert). Ce forfait Multi-jours était toujours accompagné de 2 descentes de Schlitte Mountain incluses. Cette offre permet de moduler à loisirs sa journée de ski, en respectant le rythme des enfants jusqu'à les accompagner dans leur sieste de début d'après-midi.*
- *Le télésiège Vologne Express permet le transport A/R piétons.*
- *La Carte Blanche. Un forfait utilisable dans toutes les stations Labellemontagne ! Une Carte Blanche transversale, pour permettre à nos skieurs de bénéficier d'un produit valable dans 9 stations Labellemontagne.*  
*Le principe de base de la Carte Blanche Labellemontagne est resté le même :*
  - *Des réductions à chaque sortie : 20% à 30% de remise ;*
  - *7ème journée de ski offerte ;*
  - *un accès direct aux pistes ;*
  - *un paiement après consommation, sur le modèle du « télépéage » ;*
- *Les soirées luge, organisées les mardis soir des vacances de Noël et d'hiver. Piste de Bourvil privatisée et réservée aux lugeurs de 18H à 21H30. A noter que l'accès reste possible pour les*

*skieurs en nocturne sur les pistes Grandes Gueules et Mur en empruntant le télésiège de Vologne Express.*



- *Le Kastelberg en Aurore : Aucune session n'a pu être proposée cette saison*

*Nous avons reconduit le document unique « Plan des pistes ». Pour un accès rapide à l'ensemble de des informations de la station, et une réduction de notre empreinte environnementale par la réduction du volume d'impression de documents papier.*

Les mesures sanitaires mise en place par le gouvernement, dont la fermeture administrative des remontées mécaniques du 4 décembre 2020 au 19 mai 2021 n'ont pas permis de mettre en place l'offre de billetterie décrite ci-dessus en italique. Seuls quatre forfaits matin, après-midi, nocturne 17h-19h (pendant les vacances de Noël) et aurore 7h-11h (pendant les vacances d'hiver, le couvre-feu étant passé à 19h) donnant accès aux tapis Hansel et Gretel ont été proposés à la clientèle.

Le CA des ventes de forfaits par internet a chuté de - 75% par rapport à la saison 2019/2020, avec 68 K€ TTC, soit 9.7% du C.A. total de la saison, contre respectivement 6.5% en N-1.

Nous proposons à nos clients un titre d'assurance, l'ASSUR'GLISSE. Pour la saison 2020/2021, 5.363 titres ont été vendus pour un volume d'affaires de 16 K€ TTC, en diminution de - 86% par rapport à 2019/2020. Le pourcentage des ventes rapporté au nombre de Journées-skieur est lui aussi en diminution cette saison à 8.75% de Journées-skieur, contre respectivement 20% en N-1.

Grâce aux ventes que nous avons quand même pu réaliser durant la saison 2020/2021, nous avons contribué au financement du Comité Régional de Ski, de la Fédération Française de Ski, et du ski club La Bressaude.

Pas de fait marquant au cours de cet hiver particulier.

## 5) Ressources humaines

(Annexes 21 à 23 et 25)

Notre Société a employé 53 personnes au maximum de l'exploitation d'hiver 2020/2021, réparties en 18 salariés permanents, 4 CDD, 31 saisonniers, et 0 occasionnel.

L'effectif total s'élevait pour l'exercice 2020/2021 à 31,9 salariés E.T.P. (équivalent temps plein), calculé sur la période du 1/9/19 au 31/8/20.

Pour l'année 2019, notre société a comptabilisé 1,06 ETP dans la déclaration annuelle obligatoire des employés handicapés, notre société remplit ses obligations légales en la matière. La déclaration pour l'année 2020 sera réalisée en juin 2021.

Nos effectifs sont constitués à 69% d'hommes et 31% de femmes.

La responsabilité du Site est assurée par le Directeur de la Station, Monsieur Nicolas CLAUDEL. L'équipe de direction était composée cet Hiver 2020/2021 de la façon suivante :

*Monsieur **Eric TUAILLON**, Directeur d'exploitation*

*Monsieur **Benjamin COUREAU**, Adjoint au Directeur d'Exploitation*

*Madame **Nadine FERRY**, Comptable*

*Madame **Charlène GUIDAT**, Responsable des caisses*

*Monsieur **Laurent VAXELAIRE**, Responsable maintenance*

*Monsieur **Jean-Yves ANTOINE**, Responsable du service des pistes*

Sous la direction de l'Adjoint au Directeur d'exploitation, les chefs de secteur ont la charge de l'exploitation complète des remontées mécaniques, épaulés par l'équipe administrative et par le service maintenance pour toutes les interventions de dépannage sur les remontées mécaniques.

Nous avons également accueilli 7 stagiaires durant cette période :

- 1 stagiaire pisteur durant 6 semaines
- 1 stagiaire découverte en BTS pro maintenance des équipements industriels durant 15 jours
- 2 stagiaires en stage découverte de classe de 3<sup>ème</sup>, pendant 4 jours répartis entre les différents services.
- 3 stagiaires marketing durant 6 mois, 10 semaines et 13 semaines

Nous recourons notamment à deux outils RH :

- Le test d'évaluation en langue vivante, réalisé par l'IPM/CCI.  
Ce test, à destination des hôtes de vente, permet de reconnaître et valoriser les compétences dans les langues étrangères identifiées comme nécessaires au service. Le cas échéant, une formation complémentaire de 20 heures par an, renouvelable une fois, permettra au candidat de parfaire sa pratique et d'atteindre le niveau souhaité, défini par l'accord de négociation annuel.
- La matrice de compétences, qui nous donne une vue globale des besoins en formation, nous permet également de connaître les compétences de nos employés saisonniers, temporaires et intérimaires en dehors de leur emploi à La Bresse Labellemontagne. La connaissance de cette

pépinière de talents est importante dans le cadre de nos développements futurs et pour développer l'employabilité et favoriser l'épanouissement de nos collaborateurs.

En pratique, cela nous a permis de mettre en place depuis 2012 la diversification de nos activités pour la période estivale, en proposant à plusieurs de nos saisonniers hiver une 2<sup>e</sup> saison, estivale, de 2 mois en complément.

A noter pour les ressources humaines cette saison :

- La Lettre d'Information La Bresse Labellemontagne, bulletin d'information à destination des salariés de l'entreprise, continue d'être diffusée régulièrement. Sa vocation est de répondre aux attentes des salariés en matière d'informations (générales, et de santé, sécurité, qualité de vie au travail) et de créer du lien entre les salariés. Plusieurs rubriques composent ces Bulletins (**Annexe 24**), appréciés par les salariés. Les salariés disposent également d'un site intranet groupe, avec diverses rubriques informatives.

Les salariés bénéficient d'un accord de participation qui, compte tenu de l'hiver difficile, n'a pas donné lieu à un versement global aux salariés au titre de l'exercice 2019/2020.

Les salariés bénéficient également d'un accord d'intéressement qui n'a pas donné lieu pour la même raison à un versement global aux salariés au titre de l'exercice 2019/2020.

#### ⇒ **Egalité professionnelle femmes/hommes**

Par ailleurs, nous nous attachons à promouvoir l'égalité professionnelle femmes/hommes et la lutte contre les discriminations. La Bresse Labellemontagne applique l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, principe reposant sur le respect de la non-discrimination en raison du sexe ou de la situation de famille ou tout autre critère personnel.

En application de ce principe fondamental, l'entreprise reconnaît l'égalité quant :

- à l'accès à l'emploi
- aux conditions de travail
- à l'égalité de rémunération
- à l'accès à la formation professionnelle

#### ⇒ **Institutions représentatives du personnel**

Une nouvelle instance unique CSE (Comité Social et Economique) spécifique à la société La Bresse Labellemontagne est en place depuis mars 2019.

Les membres du Comité Social et Economique, au nombre de 2 titulaires, ont été élus en 2019 pour une durée de 4 ans. A noter la démission d'un membre du CSE au printemps 2021, qui a quitté l'entreprise pour un nouveau défi professionnel.

Aucun délégué syndical n'a été désigné à la suite des élections.

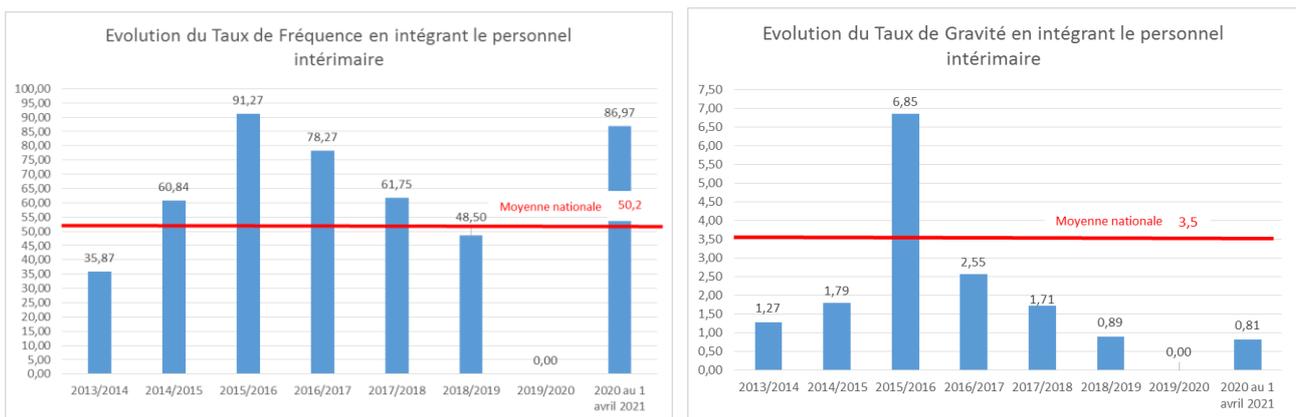
Le Comité Social et Economique se réunit tous les 2 mois, auxquelles viennent s'ajouter 4 réunions dédiées santé/sécurité des salariés. La médecine du travail, la CRAM et la Direction du travail sont invitées à ces 4 réunions ; soit au total 10 réunions par an.

Le dialogue social est régulier et nourri : en cette année particulière, où la pandémie Covid 19 et la fermeture administrative des remontées mécaniques sur l'ensemble de la saison nous a contraints à recourir par 3 fois à l'activité partielle, nous avons tenu 12 réunions du CSE durant les 12 derniers mois.

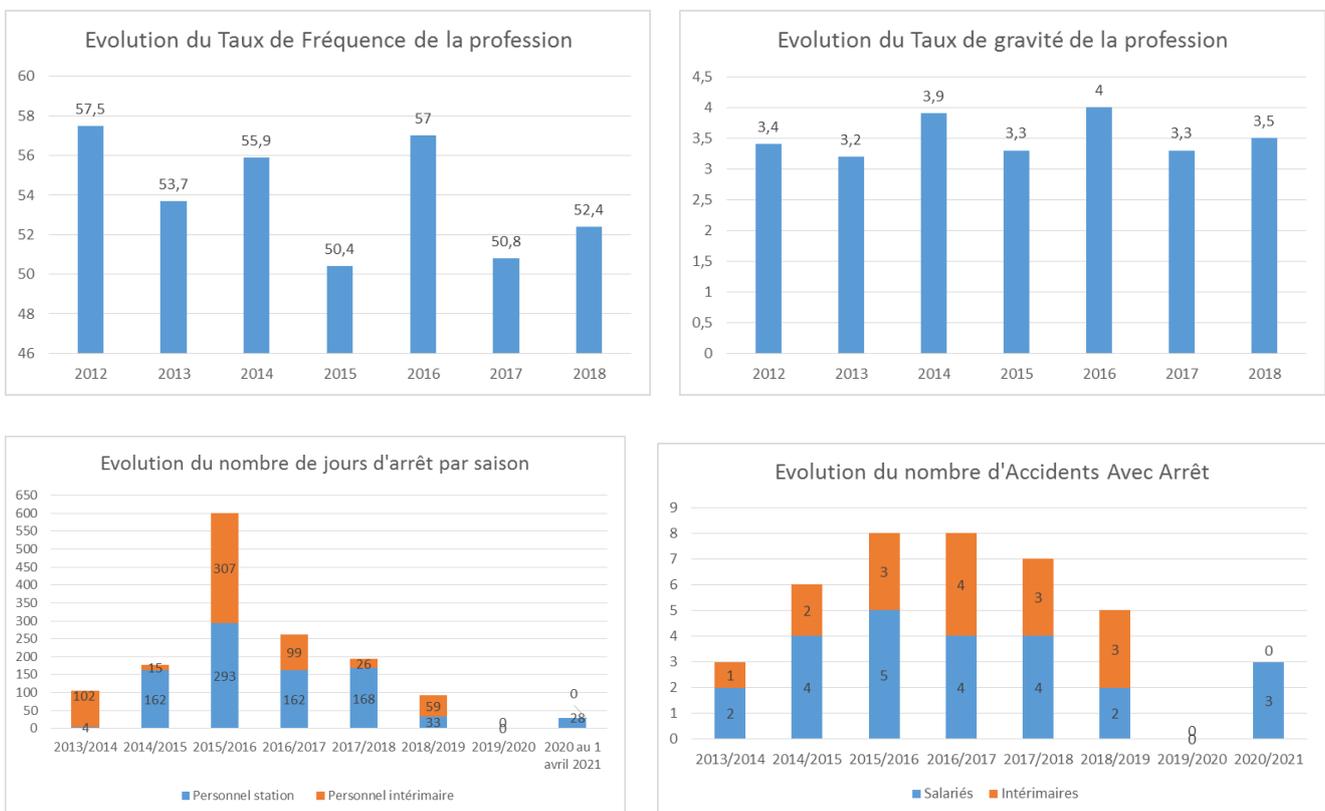
Le CSE dans sa composante santé/sécurité alterne (comme précédemment le CHSCT) visites sur le terrain et travail en salle sur le document unique, les actions en cours, le relevé des risques, l'analyse des causes et circonstances des accidents du travail avec les taux de fréquence et de gravité.

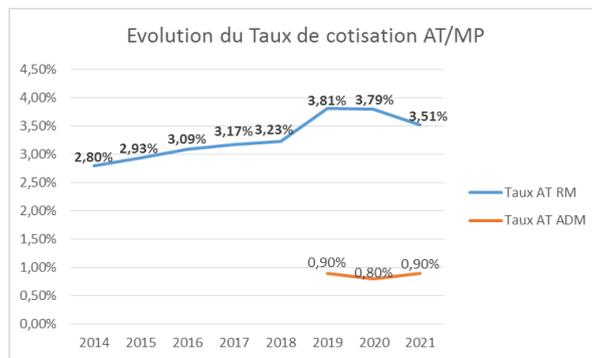
Vous trouverez en **Annexe 25** le rapport de 2020 du CSE sur les sujets santé/sécurité du travail.

### Statistiques accidents 2013-2021 (exercice non terminé ; date de fin le 31 mai 2021)



Nous avons choisi d'intégrer le personnel intérimaire dans les statistiques de l'entreprise, pour une vision consolidée





Le Taux AT/MP est calculé sur les valeurs des exercices antérieurs. Depuis maintenant trois ans, nous bénéficions d'un taux différent pour les activités supports de nature administrative et pour les activités remontées mécaniques/domaine skiable. Nous sommes parvenus à une baisse du Taux AT/MP depuis 3 ans (ce taux traduit, avec décalage, les événements des années antérieures pour l'entreprise, mixés avec le taux général de notre secteur professionnel de rattachement).

### ⇒ Dialogue social, négociations et accords d'entreprise

Nous avons de nouveau attaché une attention particulière aux relations sociales au cours de la saison 2020/2021, notamment par la poursuite de l'accompagnement professionnel de la direction autour de la stratégie sociale, avec le cabinet conseil Equation RH.

Les relations sociales dans l'entreprise ont été bonnes tout au long de la saison, nous notons par ailleurs que la Délégation du Personnel du CSE n'a formalisé aucune demande par écrit depuis la mise en place du CSE le 7 mai 2019, signe complémentaire d'un bon climat social. Nous pouvons nous en féliciter.

### ⇒ Communication/ lien avec les salariés

Dans le contexte sans précédent du recours massif au chômage technique et d'incertitudes majeures durant toute la saison, avec plus de 50 personnes sous contrat, la plupart restés à distance de l'entreprise, nous avons veillé tout particulièrement à maintenir le lien avec nos salariés : il était important d'informer régulièrement nos collaborateurs en toute transparence sur la situation de l'entreprise. Nous avons multiplié les échanges et varié les supports de communication : courriers, mails, réunions par visio- conférence...

Jean-Yves REMY - PDG du groupe Labellemontagne a participé à deux réunions en visio-conférence afin de donner un éclairage sur la situation du groupe et un focus sur notre site de La Bresse, et de répondre aux questions des salariés.

### ⇒ Système d'Information Ressources Humaines – Gestion du Temps et Paie

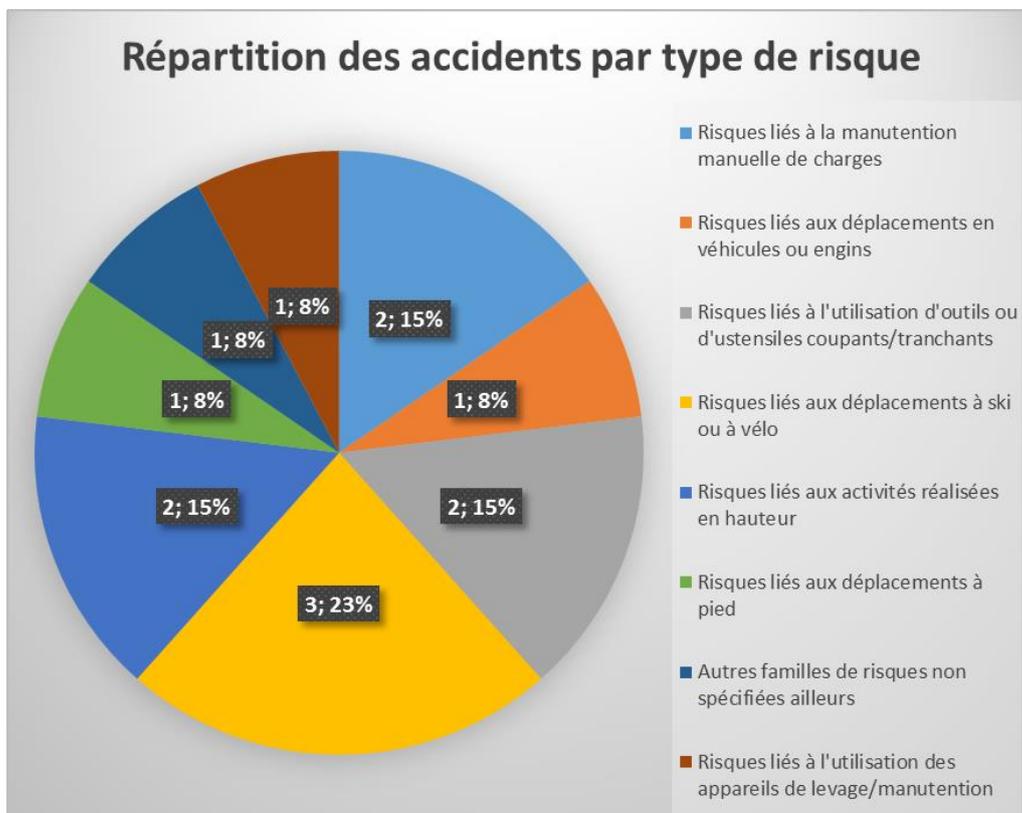
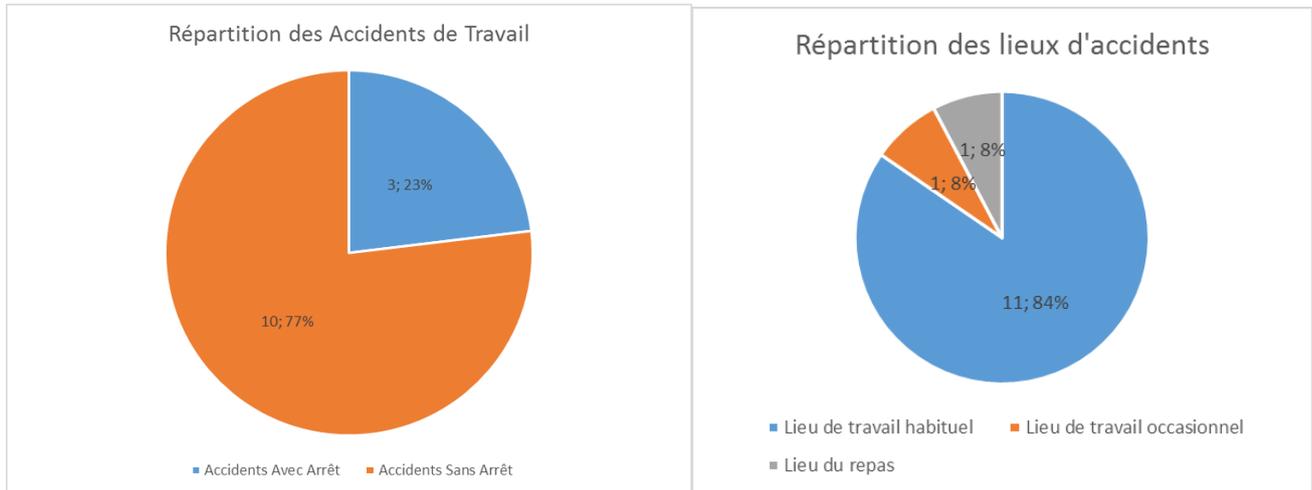
Depuis plusieurs années et dans le cadre du dispositif de Déclaration Sociale Nominative (DSN), nous réalisons les paies avec le logiciel RH et Paie « Advantage RH -Sigma », et nous utilisons comme outil de gestion du temps de travail et des plannings le logiciel E-Connection/Horizontal Software.

## 6) Sécurité et formation

Pour la période de juin 2020 à avril 2021, nous avons eu à déplorer 3 presque accidents, 10 accidents sans arrêt de travail et 3 accidents avec arrêt de travail.

Au total, ces accidents de travail ont représenté 28 jours d'arrêt, en augmentation par rapport à la saison N-1 où nous étions parvenus à n'avoir aucun jour d'arrêt, et en diminution par rapport à l'année N-2 (92 jours).

Accidents du travail du 1er juin 2020 au 1 avril 2021 (exercice non terminé ; date de fin le 31 mai 2021)



## 6.1) Prévention et formation au poste de travail

Nous avons réalisé cette saison 2020/21 à nouveau une formation importante à la santé/sécurité au poste de travail, se décomposant en plusieurs étapes et adaptée au contexte actuel en lien avec la crise sanitaire :

- Remise du livret « Santé Sécurité Qualité de Vie au Travail »,
- Formation de l'ensemble du personnel aux différents protocoles d'exploitation pour l'accueil client en lien avec la COVID19, il y avait un protocole par installation (tapis roulants, snowtubing, Schlitte Mountain).
- Remise du livret des Incontournables qui détaille les EPI, EPC et mesures organisationnelles pour chaque tâche,
- Formation au poste de travail par petits groupes en début de saison lors de la journée d'accueil du 18 décembre 2020 qui a accueilli 25 salariés sur un format d'une demi-journée qui nous a permis de garantir la sécurité sanitaire, et formation individuelle à la prise de poste,
- Sensibilisation de tout le personnel au recensement des « presque-accidents » afin de prévenir des accidents plus graves,
- Formation et mise à sur les postes de travail des fiches d'analyse de risques issues du Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnel propres au poste de travail,
- Formation de l'ensemble du personnel sur les mesures de prévention et de protection en lien avec le COVID pour nos salariés,

L'ensemble des procédures et de nos protocoles COVID à destination des salariés comme de nos clients ont été régulièrement actualisés pour tenir compte au fil de l'eau des nombreuses évolutions des textes réglementaires. Nous avons scrupuleusement respecté les mesures gouvernementales ainsi que les préconisations des différents organismes de prévention avec lesquels nous travaillons notamment l'Inspection du Travail, la CARSAT ou encore la médecine du travail.

La Santé/Sécurité du Travail est notre objectif prioritaire et constant, matérialisé depuis 12 ans par l'engagement d'une démarche sécurité au travail pour l'ensemble de notre personnel, qui a abouti à l'obtention de la certification Management de la Santé Sécurité au Travail OHSAS 18001 en 2012 pour l'ensemble des activités du groupe Labellemontagne.

Dans la continuité de cette démarche, et avec l'atout fort de la démarche Master (voir ci-après), le Groupe Labellemontagne a obtenu la **certification ISO 45001 (version 2018)** en Avril 2019, conjointement avec la **certification ISO 9001 version 2015** par un nouvel organisme certificateur, AIO certification. Cette certification est intervenue suite à l'audit de certification dans différents sites, dont La Bresse-Hohneck où l'audit a eu lieu le 29 mars 2019. Vous trouverez en **Annexe 28** ci-jointe l'attestation correspondante

L'entreprise dispose d'un animateur Qualité Sécurité Santé Qualité de Vie au Travail et référent COVID, Quentin FOUCHET, et d'un animateur hygiène et sécurité interne, Laurent VAXELAIRE, dont les missions sont d'accompagner l'encadrement dans leurs missions et obligations en matière d'Hygiène, de Sécurité, de Qualité de Vie au Travail et de Management par la Qualité.

Ils sont chargés de :

- Accompagner et vérifier la conformité aux exigences légales en matière d'Hygiène & Sécurité,
- Assister sa Direction dans la prévention des accidents et des maladies professionnelles,
- Animer les groupes de travail visant à déterminer des actions correctives ou préventives à mettre en œuvre pour réduire les situations à risques,
- Promouvoir au quotidien les actions de sécurité définies par la Direction,
- Concourir avec l'ensemble des salariés à l'atteinte des objectifs convenus.

Dans la continuité de la démarche MASTER mise en place sur notre site depuis la saison 2017/2018, nous avons intégré l'ensemble des Situations Dangereuses issues des écoutes du personnel de la saison hivernale 2019/2020 et de la saison estivale 2020. L'ensemble des accidents et des presque accidents sont également toujours intégrés.

Chaque situation dangereuse a été décrite de manière précise puis a été évaluée afin de pouvoir hiérarchiser ces situations. Les managers ont ensuite intégré les actions à mettre en place afin de supprimer ou de diminuer le caractère critique de la situation dangereuse. Ce travail nous a permis de mettre à jour notre Document Unique d'Évaluation des Risques ainsi que son plan d'action associé : le Plan Annuel de Prévention.

Au travers du management de la Santé Sécurité Qualité de vie au Travail, nous avons également défini avec nos salariés les incontournables qui ont été transcrits sous la forme de **8 commandements** qui s'appliquent à tous.

Ils abordent différents points qui sont incontournables dans l'entreprise comme la communication autour de la sécurité, le suivi de nos objectifs, l'exemplarité de tous, le respect des règles, le développement de la culture sécurité ainsi que la vigilance dont chacun doit faire preuve. Ces incontournables en Santé Sécurité Qualité de Vie au Travail font l'objet d'un livret remis à chaque salarié lors de sa journée de formation. La première version a été créée en novembre 2018 et a été complétée en novembre 2019 pour la deuxième version. Cette nouvelle mouture intègre 46 tâches, pour lesquelles sont détaillées les Équipements de Protection Individuels et Collectifs nécessaire ainsi que les mesures organisationnelles.

En 2021, les managers ont également réalisé des écoutes MASTER pour la quatrième saison consécutive. Dans le contexte particulier de la crise Covid, les écoutes ont concerné les salariés qui ont été amenés à devoir changer de poste de travail. 17 salariés ont donc été écoutés sous l'angle exclusif de la santé/sécurité au travail soit 85% des salariés ayant changés de poste.

L'avancée de la démarche MASTER est suivie en Comité de Pilotage. Celui-ci est composé de la direction, des chefs de services et d'un membre élu désigné du Comité Sociale Economique.

#### a) **DEMARCHE MASTER (Management de la Santé au Travail par l'Ecoute et la Réponse)**

*Les enjeux de la démarche sont :*

- *Améliorer la qualité de vie au travail,*
- *Réduire les risques d'accidents du travail et de maladies professionnelles, les coûts et les enjeux juridiques associés,*
- *Faire de la Santé au travail une opportunité de développer un management plus participatif basé sur l'écoute, l'implication et la reconnaissance des salariés,*
- *Améliorer la performance globale de l'entreprise et développer sa responsabilité sociétale.*

*Accompagnée par un cabinet spécialisé, le Cabinet MASTER, elle constitue un engagement fort de l'entreprise dans une démarche durable, pour agir sur les comportements, qui sont la principale origine des accidents et arrêts.*

*Les principes :*

- *C'est une démarche d'amélioration de la Santé, de la Sécurité et de la Qualité de vie au travail par l'écoute des salariés.*

- *C'est une démarche pluridisciplinaire pilotée par la Direction de l'Entreprise en association avec son CSE et qui sera animée, accompagnée et suivie sur chaque site par le correspondant qualité, sécurité, environnement.*

*L'objectif est de faire en sorte que chaque salarié, quel que soit son statut, soit écouté par son responsable sur la façon dont il vit réellement son travail, du point de vue matériel, organisationnel et relationnel, afin de trouver ensemble les solutions qui permettront de résoudre les situations dangereuses rencontrées. L'ensemble des managers sont formés à l'écoute sur 2 journées.*

*Ainsi, dans chaque équipe, les situations dangereuses qui seront exprimées seront hiérarchisées, pour ensuite agir et établir un plan d'actions correspondant à cet ordre de priorité.*

*Chacun par cette démarche, pourra ainsi devenir acteur de sa Santé au travail.*

**C'est une véritable innovation sociale qui est menée dans l'entreprise. Elle place l'écoute des salariés au cœur de sa réussite, et elle modifie le management de nos collaborateurs.**

## **6.2) Formation**

Le Groupe Labellemontagne est attentif à l'évolution des compétences des équipes.

La Bresse Labellemontagne a consacré cette année **3.55 %** de sa masse salariale au titre de la formation continue, dont **3.25 %** correspondent aux coûts pédagogiques des formations, hors frais annexes.

Les plans de formation sont construits selon les 2 axes réglementaires :

- Actions visant à assurer l'adaptation du salarié au poste de travail ou liées à l'évolution ou au maintien dans l'emploi dans l'entreprise.
- Actions ayant pour objet le développement des compétences des salariés.

Ils sont axés sur 3 thèmes :

- Mise à niveau des compétences obligatoires (recyclage des pisteurs, conduite motoneiges et engins de chantiers ...)
- Formations techniques (travaux en hauteur, ...)
- Management (management des équipes, ...)

Comme chaque année, nous avons promu la reconnaissance des compétences par les examens Domaines Skiabiles de France, la formation en interne ou en externe à la sécurité du travail, le recyclage des pisteurs, le développement de nouvelles compétences techniques et l'acquisition de nouvelles méthodes de travail en lien avec notre système qualité.

La démarche de tutorat des conducteurs d'appareils se poursuit. Cette année en lien avec les conditions difficiles, seule 1 personne a été accompagnée en démarche initiale tutorat conducteur de télésiège initial.

### **a) Certificats de Qualification Professionnelle Domaines Skiabiles de France**

Depuis 10 ans, cinq Certificats de Qualification Professionnelle (CQP) ont été mis en place : le CQP conducteur d'engins de damage, le CQP conducteur de télésiège pinces débrayables, le CQP conducteur de télésiège pinces fixes, le CQP conducteur de téléski et le CQP agent d'exploitation.

Ces examens sont organisés par la profession, des supports pédagogiques sont créés pour la préparation des candidats, les Membres de jury font toujours partie des entreprises de la profession. Les examens sont organisés sous la forme d'une partie théorique, en salle, et d'une partie pratique, sur le terrain hormis le CQP agent d'exploitation qui se déroule en salle sous la forme de 100 questions. La partie pratique des CQP 2020 ainsi que le CQP agent d'exploitation 2020 n'avaient pas pu être tenus au sortir de la saison 2019-2020, ils ont été repoussés de nouveau en 2021 à une date ultérieure.

Aucun examen CQP 2021 n'a pu être mis en place cette saison, la plupart de nos salariés étant en chômage partiel du à la fermeture administrative des remontées mécaniques.

Vous trouverez ci-joint le plan de formation réalisé en 2020 et le plan de formation prévisionnel pour 2021. **Annexes 26 et 27.**

### **b) Formations sur site**

Les formations sur site portent sur les aspects techniques, sécurité, management et accueil. A titre d'exemple, les formations en cours ou sur les derniers exercices ont porté sur :

- Evacuation Remontées Mécaniques
- Formation à la sécurité au poste de travail
- Formation formateur conduite motoneige
- Formation conduite motoneige
- Formation gestes et postures
- Formation agent assermenté
- Maintenance des téléskis
- Habilitation soudage
- Recyclage habilitation pinces
- Formation pinces LPO
- Formation travail en hauteur
- Recyclage pisteurs secouristes
- Accompagnement managérial
- Formation Accueil client – Attitude commerciale
- Recyclage des Sauveteurs Secouristes du Travail
- Accueil – Billetterie Skidata
- Formation / sensibilisation incendie
- ...

A chaque début de saison sont organisées des journées de formation des saisonniers, avec différents ateliers :

- Formation à la sécurité sur nos métiers et sur le poste de travail,
- Formations radios/téléphonie,
- Conduite téléskis, télésièges, tapis
- Accueil - billetterie, connaissance des forfaits,
- Fonctionnement des enneigeurs, engins de damage, qualité d'accueil, ...

La journée d'accueil et de formation ne s'est pas tenue suivant le format habituel cette année : seuls les salariés qui ont effectivement rejoint l'entreprise, ont reçu les formations nécessaires, incluant les protocoles spécifiques aux mesures sanitaires Covid 19.

### **c) Formations intragroupes**

Pour répondre aux enjeux et aux spécificités des métiers de gestions de remontées mécaniques et de domaines skiables, et en complément des nombreuses formations techniques sur site décrites ci-dessus, nous poursuivons les formations intragroupe, centrées sur les axes prioritaires de progression. Ces formations, en réunissant des équipes issues des différentes stations permettent en outre un partage concret entre personnes du même métier des « meilleures pratiques », avec un effet d'ouverture à d'autres environnements, et une émulation des équipes dans l'appropriation de ces formations.

En 2020, ces formations intra-groupes ont été pour la plupart repoussés à une date ultérieure.

L'enjeu de formation sera important sur l'année 2021, l'entreprise devant reconstituer une équipe de salariés complète afin d'être en mesure d'exploiter le domaine skiable. Tous les services de l'entreprise seront concernés par ces recrutements suivi de périodes de formation, notamment le service maintenance des remontées mécaniques, l'exploitation des remontées mécaniques, le service des pistes, le service nivoculture, le service des caisses.

### **d) Mise à disposition des services support du Groupe**

Le groupe Labellemontagne met à disposition ses services supports, dans le cadre des conventions conclues avec notre société.

Comptabilité/Trésorerie : Sous le contrôle d'un directeur comptable (lui-même expert-comptable), l'équipe comptable du groupe Labellemontagne assure la révision comptable, le suivi fiscal (déclarations T.V.A., CFE et CVAE, etc.), la réalisation intégrale des bilans. Elle assure également la gestion de la trésorerie, et le reporting budgétaire, avec une adjointe au Directeur Comptable qui accompagne les comptables et directeurs de site pour un suivi dynamique du budget. C'est aussi la négociation des emprunts et des conditions bancaires.

Exploitation/ Opérations : l'accompagnement au quotidien du Directeur de Site et de ses équipes est assuré par la Direction des Opérations Domaines Skiables du Groupe nouvellement constituée, dont le rôle est à la fois d'apporter un soutien stratégique et opérationnel à la direction de l'entreprise, et de veiller à la cohérence du pilotage stratégique, économique et managérial du Site avec les « standards » définis avec et par le Groupe Labellemontagne, dans l'intérêt de l'ensemble des parties prenantes.

Social : Le service Ressources Humaines, sous le contrôle d'une Responsable des Ressources Humaines, assure la mise à disposition, le paramétrage et la supervision des outils adaptés aux activités Ressources humaines (paies, gestion du temps...), ainsi que des conseils et méthodes dans ce domaine, et certaines formalités administratives correspondantes.

Depuis le début de la crise sanitaire Covid en mars 2020 ce service support a eu la lourde tâche, d'identifier, de décrypter et de mettre en œuvre tous les dispositifs exceptionnels auxquels les entreprises du Groupe, dont Orcières Labellemontagne, étaient éligibles.

Il s'agit notamment de l'activité partielle, des dispositifs exceptionnels d'exonération de charges patronales URSSAF et d'aide au paiement des cotisations. La mise en œuvre de ses dispositifs a généré un travail administratif conséquent, il a fallu à chaque évolution (et donc à de très nombreuses reprises) paramétrer le logiciel de paie, rédiger et réadapter les procédures, expliquer aux représentants du personnel et aux salariés les impacts sur leurs paies, réaliser les calculs de paie et les remanier à chaque correction d'imprécisions du gouvernement. Il a fallu étudier les textes en profondeur, aller chercher les informations, demander des précisions aux organismes concernées... être en alerte sur les évolutions des textes, des périodes et plus largement critères d'éligibilité etc.

C'est encore la négociation des emprunts et des conditions bancaires, le suivi juridique et de droit social, la négociation et gestion de contrats groupe (ex : contrats fournisseurs, contrats d'assurances, couverture santé, etc.).

Depuis janvier 2019 nous avons intégré le prélèvement à la source qui a été rendu possible grâce à l'évolution de nos outils de paie, et qui s'est passé sans problème particulier, après information de nos salariés.

Juridique : La Direction Groupe assure la veille et le suivi juridique et de droit social des entreprises qui composent le groupe, elle négocie et gère les contrats groupe (ex : contrats fournisseurs, contrats d'assurances, prévoyance, etc.).

Technique : Un directeur technique apporte son expertise et supervise toutes les grosses interventions, les chantiers et les investissements dans les remontées mécaniques et les domaines skiables. Le Groupe est également doté d'un Responsable Qualité Sécurité, qui a en charge l'animation de toutes les démarches de certification ISO 9001, ISO 45001 OHSAS 18001 et d'amélioration continue.

Commercial : L'équipe commerciale du Groupe nous permet d'assurer une présence régulière auprès des acteurs importants dans l'économie touristique (Tour-Opérateurs, Comités d'Entreprise...). Nous avons reconduit Reconduction pour cet hiver de la prestation de « click to chat » : un opérateur répond en direct par « chat » aux questions des internautes en cours d'achat sur internet, pour activer les ventes et aider à leur finalisation. Ce service a été étendu cet hiver, il est désormais actif 7 jours sur 7.

Communication : Le pilotage de la communication via nos sites Internet, les réseaux sociaux, les plans interactifs, les applications Iphone et Android, le développement et les nouvelles fonctionnalités et opérations sont gérés à la direction Groupe par du personnel dédié et qualifié. La mise à jour des outils et la production de contenu est assurée à La Bresse.

## **7) Démarche Qualité / Amélioration continue**

Le renouvellement de la certification du Groupe Labellemontagne Qualité et Sécurité- Santé au Travail a été obtenu avec succès en avril 2019 pour 3 années, avec un nouvel organisme certificateur, AIO certification. Durant la période de validité de la certification, des audits de surveillance sont réalisés par le cabinet d'audit AIO certification sur l'ensemble des sociétés du groupe.

L'audit de surveillance du 16 juillet 2019 pour la Bresse Labellemontagne a mis en avant que les systèmes de management de la qualité et de la sécurité étaient correctement maintenus et mis en œuvre.

(**Annexe 28** certificat AIO validité 2019-2022),

### 7.1) Certification NF EN ISO 9001 : 2015

Le Groupe Labellemontagne dispose pour l'ensemble de ses domaines skiabiles d'une certification Groupe de son système de Management de la Qualité.

Suite à l'audit de certification de mars 2019 (audit le 29 mars 2019 à la station de la Bresse-Hohneck), le groupe souscrit aux exigences de la norme standard NF EN ISO 9001 dans sa version 2015, qui prend encore plus en compte les différentes parties prenantes.

### 7.2) Certification NF EN ISO 45001 : 2018

Le Groupe Labellemontagne dispose pour l'ensemble de ses domaines skiabiles d'une certification Groupe de son système de Management de la santé et de la sécurité au travail.

Suite à l'audit de certification de mars 2019 (audit le 29 mars 2019 à la station de la Bresse-Hohneck), le groupe souscrit aux exigences de la norme standard NF EN ISO 45001, version 2018 ;

La Sécurité du travail est l'objectif prioritaire, et nous avons engagé depuis 2009 une démarche sécurité au travail pour l'ensemble de notre personnel, qui a abouti à l'obtention de la certification Sécurité OHSAS 18001 en 2012.

Le passage de la norme OHSAS 18001 à la norme ISO 45001 permet d'harmoniser cette norme au système de management ISO. Cela permet également de faciliter la mise en œuvre par les entreprises qui doivent répondre aux exigences de plusieurs normes de manière simultanée, ce qui est notre cas pour la norme ISO 9001 et ISO 45001.

À l'image de l'ISO 9001 v2015, la nouvelle norme ISO 45001 accorde un rôle plus important à la Direction. La santé et la sécurité au travail deviennent des aspects essentiels du système de management, ce qui exige une implication cohérente de la part de la Direction, via notamment la démarche MASTER.

Par rapport à l'ISO 9001, l'ISO 45001 met davantage l'accent sur la participation des employés dans le développement de la politique de santé et de sécurité au travail et dans celui du système de management de la santé et de la sécurité au travail qui en résulte.

Cette norme requiert de la Direction de faire preuve de leadership et d'implication vis-à-vis du management de la santé et de la sécurité au travail, et ce, en intégrant plus fortement dans les processus la protection de la santé et de la sécurité dans l'espace de travail.

### 7.3) Systèmes de management

L'ensemble des démarches inhérentes à cette double certification ISO 9001 et 45001 s'accompagne pour chaque processus et chaque site d'actions préventives et d'actions correctives, qui sont tracées au sein des programmes d'amélioration.

Sur notre site de La Bresse-Hohneck, nous disposons de 3 plans d'actions ayant chacun un cadre précis. Le Plan Annuel de Prévention constitue le plan d'action Santé Sécurité Qualité de vie au Travail, le programme d'amélioration qualité nous permet de suivre les actions en lien avec la démarche qualité enfin le plan d'actions ERAGO nous permet d'établir notre veille réglementaire.

Ces trois plans sont des axes majeurs de nos systèmes de management, ils sont suivis de manière mensuelle en réunion de service.

Dans le cadre de cette certification de Groupe, tout est mis en œuvre pour que les Retours d'Expériences d'un site puissent bénéficier aux autres sites. C'est l'un des points forts de notre démarche. Par exemple, l'ensemble des documents produits par les entreprises du Groupe sont rassemblés au sein d'un dossier partagé à l'ensemble des sites. Des rencontres entre professionnels sont organisées afin de partager les bonnes pratiques de chacun.

L'adéquation des pratiques à ces processus est régulièrement vérifiée par des audits internes. Ces audits sont complétés par un audit externe annuel, réalisé habituellement par un auditeur externe à l'entreprise, à qui il appartient de vérifier la conformité de notre système avec les différentes normes. Ce fut notamment le cas le 3 et 4 novembre 2020 sur différents processus de l'entreprise. Au cours de l'année 2021, ces audits seront assurés en interne par des salariés qualifiés du groupe Labellemontagne.

#### 7.4) Systemes de Gestion de la Sécurité

La sécurité des clients évoluant régulièrement d'un point de vue réglementaire, nous disposons d'un Système de Gestion de la Sécurité depuis 2017. Ce système d'organisation mis en œuvre dans notre entreprise nous permet de démontrer notre capacité à maîtriser les risques et à assurer une gestion sûre de notre activité. En 2019, nous avons été soumis pour la première fois à un audit par la société « Services Nouveaux aux Téléphériques de France ». Ce contrôle périodique est réalisé tous les deux ans par un auditeur.

Celui se déroule en deux étapes : une première visite concernant l'organisation générale du système ainsi que la maintenance curative a eu lieu le 14 mars 2019, puis une deuxième visite a eu lieu le 26 et le 27 août 2019 afin de contrôler l'exploitation d'été et particulièrement la maintenance préventive de notre parc de remontées mécaniques. Ce contrôle nous permet d'évaluer la maturité de l'organisation de notre système en termes de maîtrise des risques et sécurité de l'exploitation, en impliquant l'ensemble des niveaux de notre organisation. Nous sommes persuadés que l'appropriation du Système de Gestion de la Sécurité par tous les membres de notre entreprise garantit sa pérennité et son efficacité, comme l'indique les conclusions du contrôle périodique. En effet, l'auditeur a indiqué que "l'impression générale qui se dégage du contrôle est que la SAS La Bresse LABELLEMONTAGNE dispose d'une organisation et de méthodes de travail orientées vers la sécurité des clients et des salariés", il a également été rapporté que "le SGS apparait globalement cohérent, avec une bonne corrélation entre théorie et pratique, et adapté aux enjeux de sécurité. Il apporte en l'état de solides garanties sur la capacité de l'exploitant à assurer l'exploitation et la maintenance des remontées mécaniques en sécurité".

#### 7.5) La satisfaction et l'écoute client

Labellemontagne se recentre autour du client pour construire avec ce dernier une véritable relation de confiance. Un client heureux et satisfait est un client qui revient en station et nous permet d'acquérir de nouvelles parts de marché. C'est pourquoi nous considérons la satisfaction client comme un enjeu stratégique et essentiel pour se démarquer. Notre démarche vise à améliorer l'expérience client dans un premier temps, avant sa venue par un accès facile aux renseignements, puis dans un second temps, lors de l'achat et de la réservation des forfaits, sur place tout au long du séjour, et enfin après son passage à La Bresse-Hohneck.

Plusieurs leviers nous permettent d'être à l'écoute des clients et de mesurer la satisfaction globale sur plusieurs thématiques. Ces données sont ensuite partagées à l'ensemble des équipes de la station.

### **a) Enquête Efaceo**

Efaceo est une société d'études avec laquelle nous collaborons pour réaliser chaque semaine une enquête de satisfaction auprès des clients de la station pour mesurer la satisfaction globale à l'égard du domaine skiable, de l'achat des forfaits, des remontées mécaniques, des pistes, et de l'accueil sur le domaine skiable. Cette démarche favorise la connaissance client et permet de mettre en lumière des axes d'amélioration et de développement.

Malheureusement, l'arrêt des remontées mécanique nous a obligés à stopper cette opération cet hiver.

### **b) Les Fiches Ecoute client**

Nous tenons également un classeur de fiches « écoute client » à la disposition de la clientèle. Une réponse écrite est apportée à chaque réclamation. Durant l'hiver 2020/2021, nous avons traité 4 réclamations (pour 23 en 2019/20). (**Annexe 39**).

La confirmation d'une saison blanche, ou plutôt noire, par le gouvernement étant survenue en cours de saison, des ventes de forfait saison et multi-jours Grand Domaine ont été effectuées. Nous avons traité 10 dossiers de remboursement, pour un montant de 4,2k€ ; nous proposons également le report des forfaits saison, et 23 forfaits saison 2020/21 ont été reportés sur la saison 2021/22, pour un montant de 4,5 k€.

### **c) Les autres leviers d'écoute client**

#### **⇒ Description**

D'autres outils nous permettent à ce jour de mesurer et récolter la satisfaction client. En effet nous prenons en compte également les commentaires et les notations des clients sur Google My business, TripAdvisor, Facebook.

#### **⇒ Objectifs**

Les avis et commentaires recueillis sur ces trois plateformes permettent aux clients de partager leurs expériences de manière spontanée puisque qu'ils décident par eux-mêmes de laisser ces retours à la communauté de ces réseaux sociaux. Ils partagent leurs opinions directement avec les clients et les prospects. Il est fondamental de surveiller les notes attribuées à notre station pour garantir notre réputation et encourager les prospects à choisir La Bresse-Hohneck.

#### **⇒ Résultats**

Les résultats globaux sont toujours très positifs.

Google my Business :

	La Bresse Hohneck	Schlitte Mountain
Note	4.3/5	4.3/5
Nombre d'avis	3 103	257
Exemples de commentaire	<p><b>D</b> David 28120 ★★★★★ Il y a 5 semaines</p> <p>Tout d'abord la station, super ! Belle station. Tout sur place parfait, de belle innovation comme le tapis "tunnel" pour la piste verte et école. Agréable l'hiver comme l'été. Revers de la médaille beaucoup de monde.</p> <p><b>La Bresse-Hohneck (propriétaire)</b> Il y a 5 semaines</p> <p><i>Bonjour David, nous vous remercions pour ces 5 étoiles et ce super commentaire !! Cordialement</i></p>	<p><b>J</b> Jessica Davinroy ★★★★★ Il y a 5 semaines</p> <p>Superbe expérience moi et ma famille avons adoré ♥</p> <p><b>Schlitte Mountain (propriétaire)</b> Il y a 4 semaines</p> <p><i>Bonjour Jessica, nous sommes ravis de savoir que vous et votre famille avez passé un bon moment ! Nous vous remercions pour ces 5 étoiles et ce commentaire. Cordialement</i></p>

Facebook :

	La Bresse Hohneck	Bikepark La Bresse
Note	5/5	5/5
Nombre d'avis	533	129
Exemples de commentaire	<p><b>Marie Fanny</b> recommande La Bresse-Hohneck Labellemontagne. 31 janvier ·</p> <p>Chouette week-end en famille. Le personnel de la station est très agréable et pas mal d'activités sont disponibles même en cette période de crise sanitaire. Un bon bol d'air nécessaire en cette période !</p> <p>J'aime Commenter Partager</p> <p>Commenter en tant que La Bresse-Hohneck...</p> <p><b>Thorin Aurore Tom</b> recommande La Bresse-Hohneck Labellemontagne. 20 janvier ·</p> <p>Super station malgré la situation sanitaire nous avons pu faire les activités la luge sur rail les bouées et nous avons skier...très cool</p>	<p><b>Frederic Hoffmann</b> recommande Bikepark La Bresse. 5 septembre 2020 ·</p> <p>Pour ma première journée de décente j'ai adoré je recommande vivement ce terrain</p>

Tripadvisor

	Station de ski La Bresse Hohneck	Schlitte Mountain – Luge 4 saisons
Note	4/5	4/5
Nombre d'avis	397	70

Exemples de commentaire		
	<p> Avis de daniPreSaintGervais 20 févr. 2021</p> <p><u>Dépaysement total</u> ●●●●●</p> <p>Station de ski idéal pour le ski fond et les raquettes.. dépaysement total..les pistes étaient fermées mais d'autres activités à faire.. paysages magnifiques</p> <p> Avis de didierk180 08 janv. 2021</p> <p>Tres belle station ●●●●●</p> <p>Très belle station . Situation bien adaptée suite à la covid. On peu pratiquer la luge en famille ainsi que la glisse a la bouée et manège. Très bien entretenu et familiale.</p>	<p> Jess67 a écrit un avis (févr. 2021) 64 contributions • 13 votes utiles</p> <p>●●●●○</p> <p>Schlitte</p> <p>Une activitee superbe pour les enfants . Les prix autour de 7e la descente. Bémol trop d'attente à la caisse puis une autre file pour la luge.</p> <p>Plus ▾</p> <p>Date de l'expérience : février 2021</p> <p> Escape824754 a écrit un avis (août 2020) 3 contributions</p>  <p>●●●●●</p> <p>Drôle</p> <p>Super cool 😎 à faire même avec des enfants, prix resonnable et en allant un lundi matin à l'ouverture pas d'attente</p> <p>Moins d'infos ▲</p> <p>Date de l'expérience : août 2020</p>

Le 20 Août 2020, la Schlitte Mountain a reçu le prix trip Advisor de « Traveller's Choice 2020 » qui récompense les meilleures attractions du monde. Suite à l'analyse des avis postés, La Schlitte Mountain s'affiche dans le meilleur 10% des attractions du monde.

## 7.6) Stratégie de l'entreprise (annexe 30)

Nous avons engagé au cours de l'année 2018 une réflexion Groupe axée sur la performance collective dans l'entreprise.

La stratégie 2019-2024 est l'aboutissement de cette démarche.

### a) Notre ambition pour ces années :

L'ambition du groupe LABELLEMONTAGNE est d'assurer le **développement responsable** de la vie économique et sociale de nos territoires.

Nous tenons à mettre en œuvre cette ambition dans le respect de **nos valeurs familiales** : un management responsable et respectueux de nos environnements et de nos parties prenantes, et plus particulièrement nos collaborateurs, nos délégués, nos actionnaires, nos partenaires et nos autorités de tutelle.

Le groupe LABELLEMONTAGNE souhaite devenir un **acteur éminent du tourisme et des loisirs** au service des territoires et des collectivités, et vise l'atteinte d'un **CA de 100 M€**.

### b) La stratégie 2019/2024 de La Bresse Labellemontagne et nos valeurs et principes d'action

Afin de construire les objectifs stratégiques 2019/2024 de notre entreprise, La Bresse Labellemontagne a organisé plusieurs séminaires et temps d'échanges, avec les managers de l'entreprise et l'ensemble des salariés.

Un accompagnement a été mis en place avec Madame GUYARD-MEYER, intervenante en développement et performance des Ressources Humaines du cabinet Equation RH.

Le fruit de ce travail de collaboration est la déclinaison opérationnelle des objectifs groupe en priorités d'actions « clients » et « collaborateurs » pour l'entreprise sur les 5 ans à venir, et l'identification des conditions de réussite. A cette occasion, nous avons intégré différentes actions en lien avec les résultats de nos enquêtes de satisfaction collaborateurs et clients. Nous avons également au travers de cette démarche, renforcé la cohésion d'équipe autour d'un travail sur nos valeurs communes et nos pratiques de management, repris dans le document Nos engagements et principes d'actions - la cohésion, l'implication et la collaboration, la responsabilité, le respect, l'adaptation et l'innovation.

Les Domaines skiables de France, aux avant-postes pour constater les impacts du réchauffement climatiques ont rédigé des 16 Eco-engagements nationaux qui s'organisent autour de 5 enjeux clés. Ces engagements présentés lors du congrès de Grenoble en octobre 2020 sont un socle commun qui s'applique à tous les domaines skiables. Ces engagements ont été repris et intégrés dans la stratégie de l'entreprise.

Courant juillet 2021, nous engagerons au sein du groupe Labellemontagne un temps de réflexion autour des objectifs stratégiques afin de les confirmer, dans le contenu et dans le timing, à la lumière de la pandémie Covid 19 que nous traversons.

La belle ambition  
La Bresse  






## 7.7) Les projets et outils du groupe Labellemontagne

### a) **Un nouveau site internet pour améliorer l'expérience client**

#### ⇒ **Rappel du projet**

Labellemontagne a engagé un projet de modernisation de ses outils internet et digitaux afin d'améliorer le parcours clients et de simplifier le séjour au ski. L'idée est de concevoir un nouveau site web plus convivial, plus fluide et plus clair pour le client, rassemblant dans une seule vitrine un maximum de services essentiels à son séjour.

Ce nouveau site web s'attachera à valoriser les atouts de chaque territoire dans lequel le groupe est investi. Il centralisera non seulement les informations dont le client a besoin en amont et pendant son séjour au ski, mais également lui donnera la possibilité de réserver un grand nombre d'activités et de services :

- L'offre Labellemontagne pour une station donnée (hébergement, remontées mécaniques, activités de loisir, etc.)
- Du contenu autour de l'actualité de la station, en collaboration avec les socio-professionnels et les Offices de Tourisme
- Des services et de offres de partenaires (hébergeurs, loueurs de matériel, restaurateurs, particuliers, etc.)

La vocation de ce site est bien de se mettre au service de la station, du territoire et de l'ensemble des socio-professionnels qui voudront en devenir les partenaires, le tout en apportant les ressources du Groupe Labellemontagne.

#### ⇒ **Une mise en ligne au printemps**

Après la mise en liquidation judiciaire du premier prestataire sélectionné, Labellemontagne a relancé le projet web en 2020 et après un premier travail avec l'agence La Haute Société, le développement a finalement été confié à Valraiso, prestataire technique notamment du Syndicat National des Moniteurs de Ski Français (ESF). La plateforme bénéficiera tant de l'expérience technique accumulée par Valraiso avec le SNMSF que de l'apport en termes de relation client et de dynamisme commercial des équipes Labellemontagne.

Le nouveau site web vient d'être mis en ligne fin mai 2021, il est en cours de déploiement.

## **b) Le CRM : un outil de connaissance client**

### **⇒ Rappel du projet**

Le CRM de Labellemontagne a pour objectif principal d'améliorer la connaissance client et d'animer notre base client.

Le prestataire sélectionné suite à l'appel d'offre lancé par le groupe est JB Concept qui propose une solution Microsoft Dynamics, un des leaders du marché actuel. L'objectif est tout d'abord de centraliser la donnée client, où qu'elle soit collectée (sites web, systèmes de ventes en station, enquêtes de satisfaction en ligne et hors ligne, partenariats, opérations, etc.), dans une même plateforme.

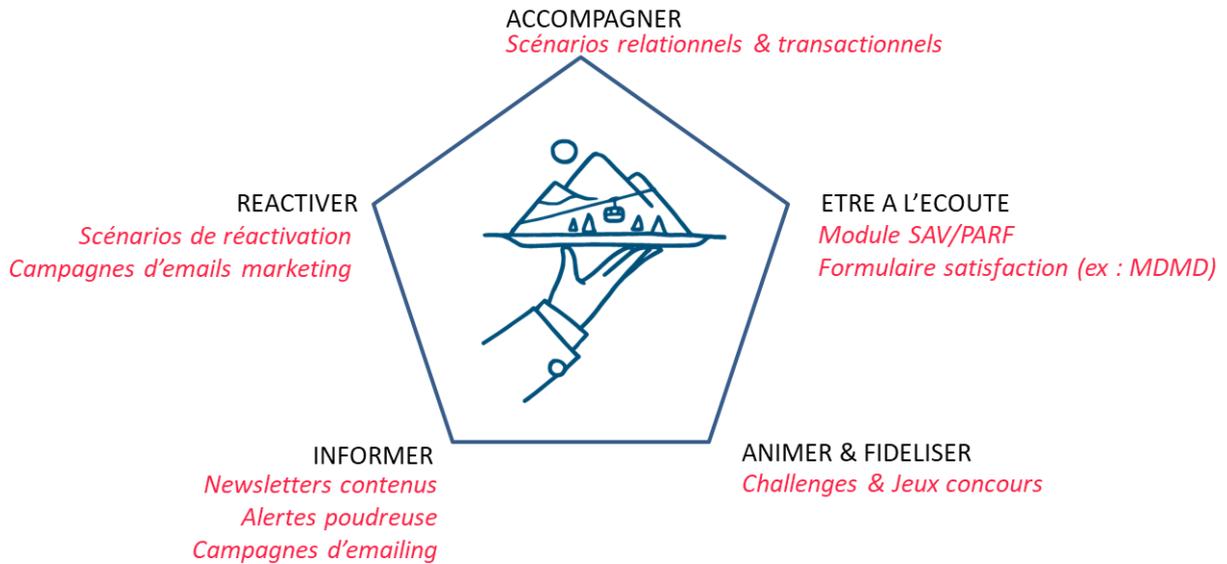
De plus, nous souhaitons améliorer la connaissance client par la segmentation de la base clients et l'exploitation de la donnée clients via un outil de campagne permettant la fidélisation et l'animation commerciale au sens large. Le projet est donc principalement tourné vers la clientèle B2C.

### **⇒ Les avancées de la saison**

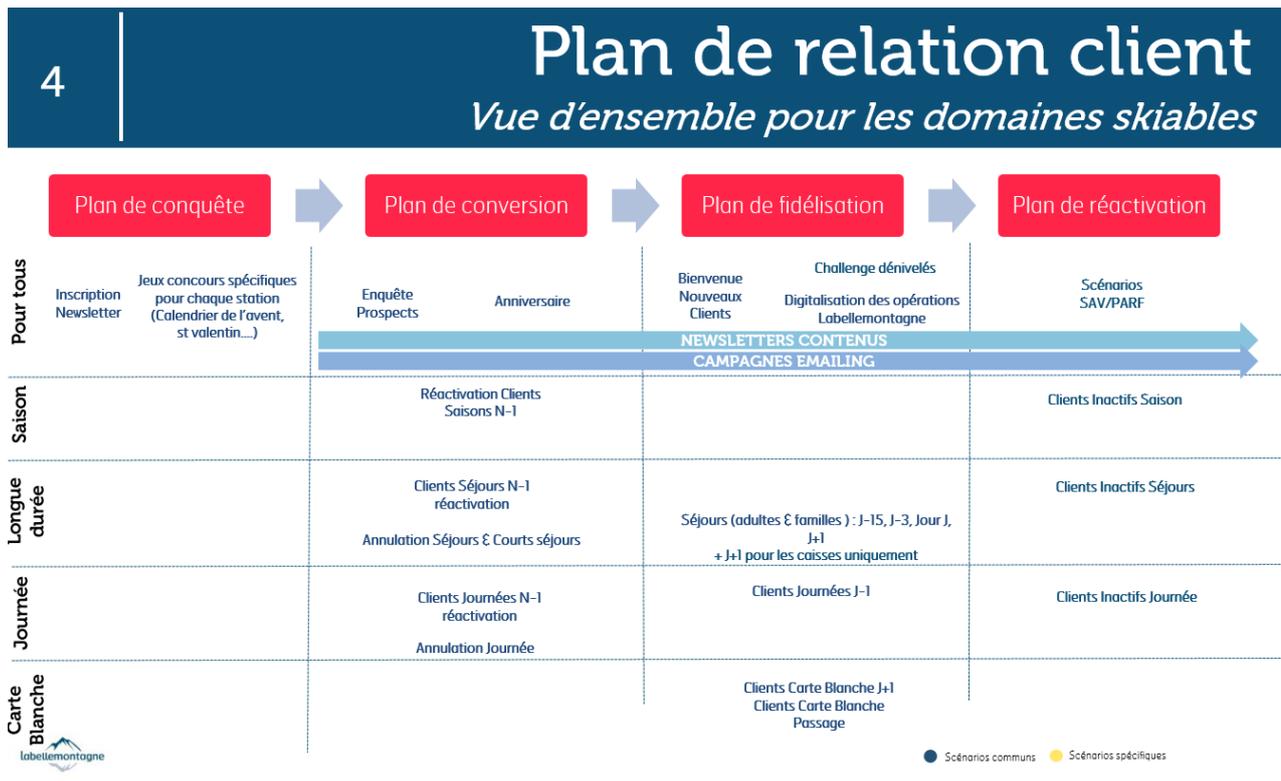
En plus des sources de données déjà connectées à l'outil CRM, la collecte automatique à partir des caisses a été mise en place mais les mesures gouvernementales quant à la fermeture des domaines skiables ne nous ont pas permis de mettre en service cette fonctionnalité.

Nous avons en parallèle affiné la stratégie du plan de relation client qui s'articule autour de 5 piliers majeurs : l'accompagnement, l'écoute clients, l'animation et la fidélisation, l'information, et la réactivation de nos anciens clients

## Les 5 piliers du parcours client



Cette stratégie nous permet de couvrir l'ensemble des étapes du parcours clients, pour chaque typologie de client basée sur ses produits favoris (les forfaits saison, les forfaits séjour, les forfaits journée, ...)



Nous avons également entrepris de digitaliser des expériences Labellemontagne, à commencer par l'opération Monte Dans Ma Dameuse. Même si nous n'avons pas eu l'opportunité de mettre en route le mécanisme cet hiver, il reste prêt pour la saison prochaine. Cela nous permettra de passer moins de temps au dépouillement des bulletins et d'automatiser l'import des données clients dans l'outil.

### c) Notre ambition pour les prochaines années

Nous souhaitons mettre en place les projets suivants d'ici les 3 prochaines années :

- Animation de la consommation de ski : La remontée des passages nous permettra de lancer des challenges afin d'inciter les clients à skier la saison prochaine.
- Gestion et animation d'un nouveau programme de fidélité : Gérer l'inscription, la remontée des points et l'animation d'un nouveau programme de fidélité via l'outil CRM.
- Connexion avec la place de marché : nous souhaitons que le client puisse avoir accès à ses données et les mettre à jour dans la future place de marché.
- S.A.V : L'outil nous permettrait de simplifier le service après-vente en créant des tâches automatisées pour attribuer les requêtes de chaque client aux services concernées.
- Enrichissement du plan de relation client : nous souhaitons chaque saison enrichir et améliorer le plan de relation client grâce à l'analyse des performances de nos scénarios et de nos emailings.

## 8) Données commerciales et produits

(Annexe 33)

### 8.1) Bilan commercial Hiver 2020/2021 :

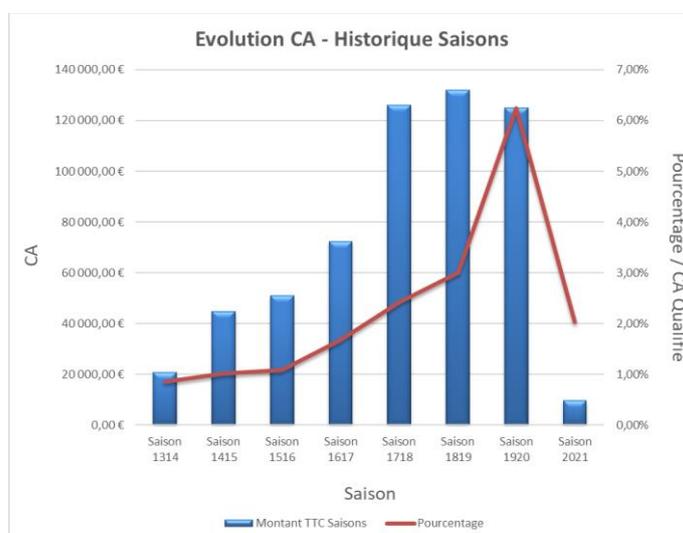
Vous trouverez en **Annexe 33** un comparatif des ventes par titres.

#### a) **Données billetteries en quantité de titres et journées skieurs :**

Nous avons, malgré la fermeture des Remontées Mécaniques, vendu 50.848 titres, consistant en des accès au tapis (173.686 titres de transport RM en 2019/2020).

Le nombre de journées skieurs s'établit à 61.066 (-72.7% par rapport à la saison précédente), réparti principalement sur 4 forfaits : matin, après midi, aurore et nocturne.

Nous avons vendu très peu de forfaits saison en amont de la saison, par effet combiné de du précédent hiver avec un enneigement difficile et de la crise sanitaire. La majorité de ces ventes de forfaits saison a été remboursé, ou est à valoir sur la prochaine saison 2021-2022.



#### b) **Données billetterie en recettes :**

Pour l'ensemble de la saison 2020/2021, nous avons dû limiter notre activité de vente de titres de transport aux seuls accès aux nouveaux Tapis Hansel et Gretel, de ce fait l'activité de vente de titres réalisée est en forte diminution de -90% par rapport à la moyenne des 4 saisons précédentes en euros courants (où l'activité RM fonctionnait).

Pour la luge toutes saisons SCHLITTE MOUNTAIN, nous avons réalisé une forte hausse du CA de +48% par rapport à la saison précédente.

### c) Enquête de segmentation de la clientèle :

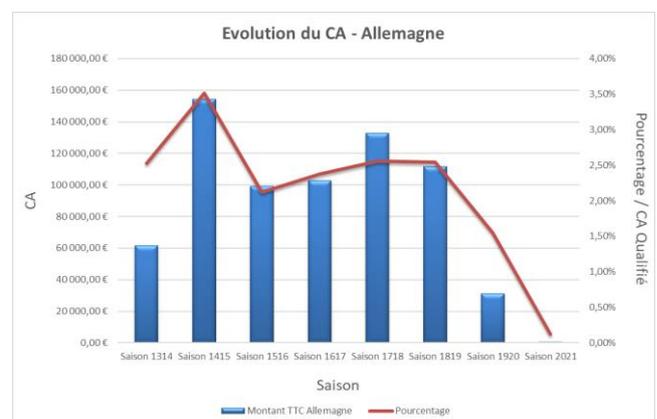
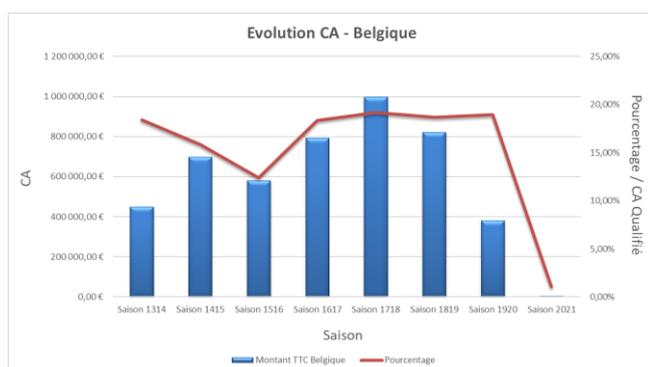
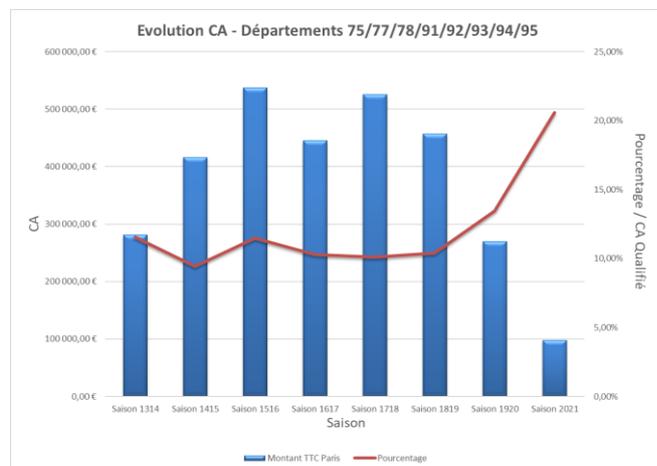
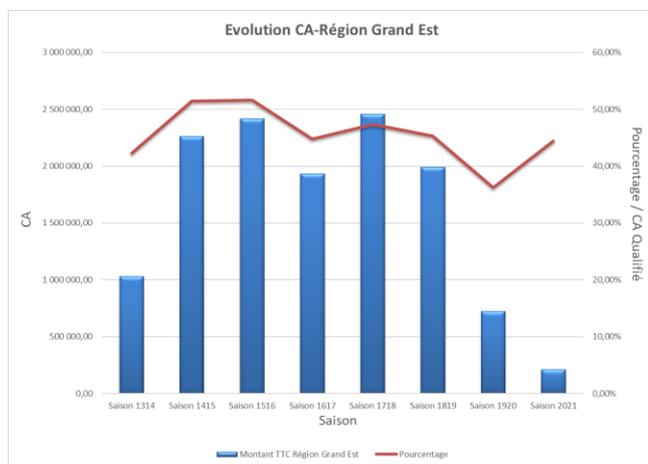
Nous avons réalisé une enquête auprès de la clientèle achetant leur forfait aux caisses, en demandant le département (ou le pays), et la nature du séjour (séjour ou ski journée).

Cette enquête nous permet de mieux connaître notre clientèle et d'élaborer ensuite des actions commerciales cohérentes et ciblées.

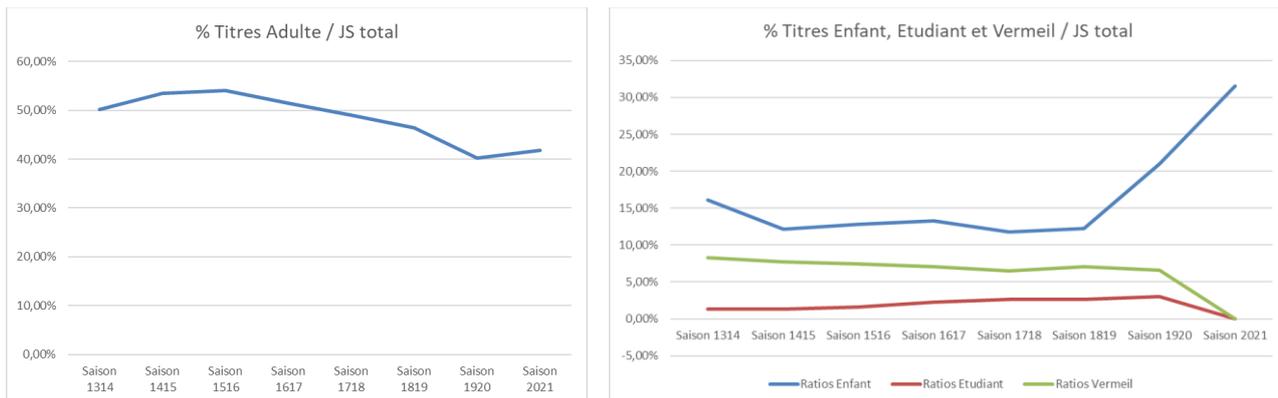
Il apparait en synthèse que, au regard de cet hiver particulier (mesure sanitaires type couvre-feu et fermeture administrative des remontées mécaniques) :

- Le pourcentage de Chiffre d'Affaires se maintient sur le marché du Grand Est, et est en augmentation sur celui de la région parisienne.
- Les frontières avec les pays voisins Belgique et Allemagne étaient bien fermées.
- La répartition par catégorie de clientèle montre que les enfants étaient les plus présents en pourcentage, en lien avec l'offre ski proposée, limité à la piste Ecole.

### Répartition de la clientèle par origine



## Répartition de la clientèle par catégorie

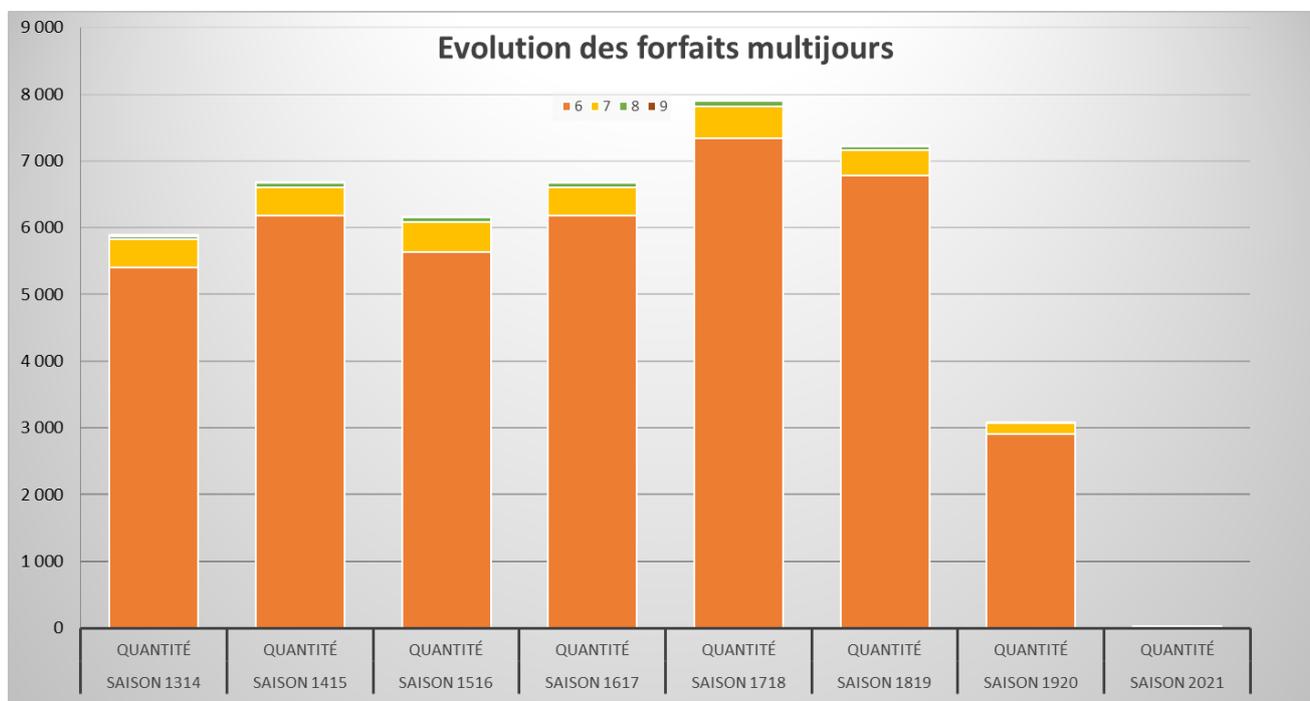


### d) ESF + :

Né d'une volonté de diversification des activités de la part des ESF, le nouveau dispositif de vente en ligne ESF+ permet aux clients d'acheter leurs forfaits de ski en même temps que la réservation de leur cours de ski et Labellemontagne a accepté d'en être partenaire sous réserve d'une réciprocité.

Ainsi ESF+ permet aux clients d'acheter leurs forfaits de ski en même temps que leurs cours de ski, autant sur le site de l'ESF de La Bresse que sur notre site de vente en ligne.

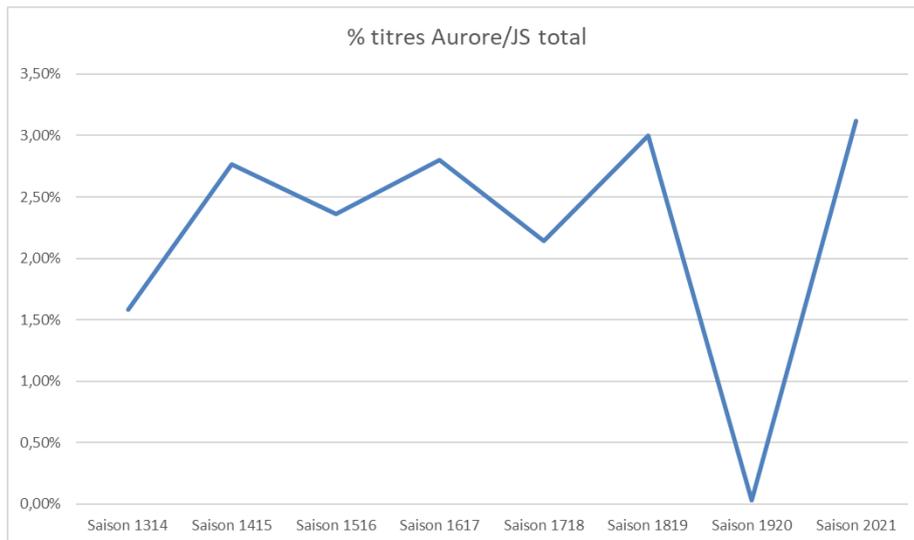
### e) Forfaits séjours 6 jours et plus



Pas de vente de forfait multijours cette saison

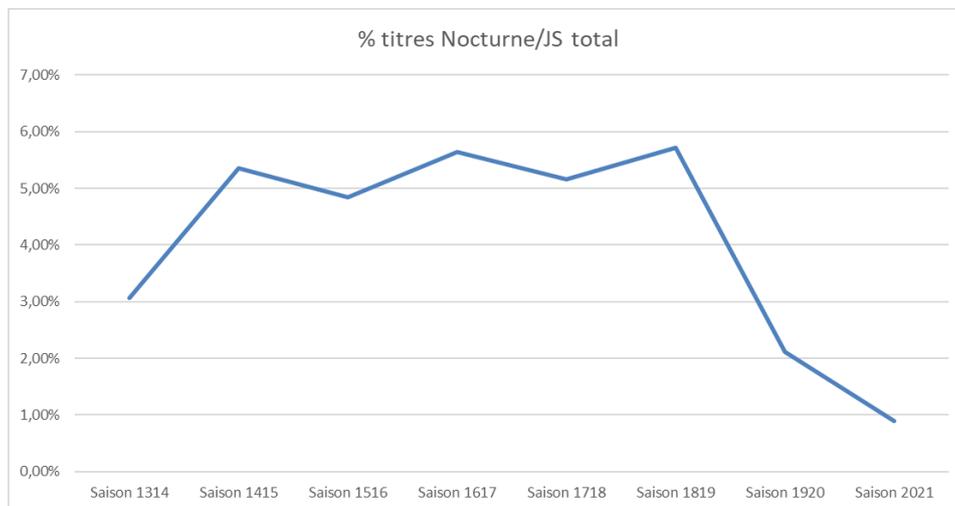
## f) Forfaits Aurore

On note le pourcentage de titres Aurore sur le total similaire à celui d'une année standard

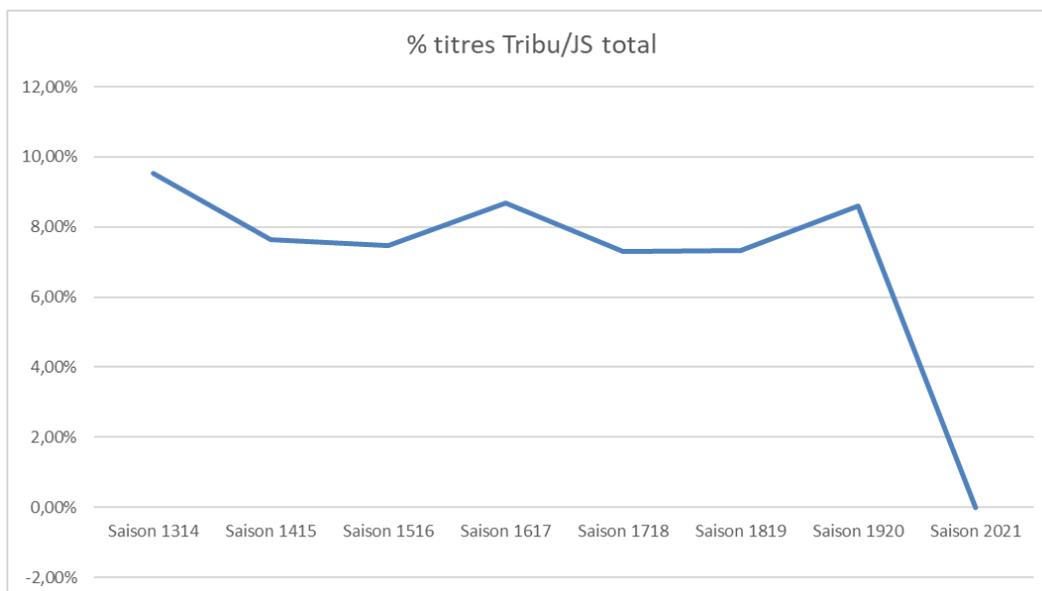


## g) Forfaits Nocturne

Les sessions nocturnes 17h-19h ont pu être proposées sur une courte période au cours de l'hiver, durant les vacances de Noël. Il n'a plus été possible de les proposer sur la suite de la saison, un couvre-feu étant en place dès 19h. Celles-ci ont été remplacées par des sessions Aurore.



## h) Forfait Famille Tribu



L'offre Tribu, en lien avec la grille tarifaire standard, n'a pu être proposée cet Hiver.

## i) Forfait Carte Blanche : un produit groupe Labellemontagne



### ⇒ Notre cible

Avec le produit Carte Blanche nous souhaitons faire bénéficier aux clients d'un produit préférentiel.

### ⇒ Description

La Carte Blanche existe depuis plus d'une décennie au sein de « Labellemontagne », cette dernière est gérée de façon mutualisée depuis 4 ans par l'Agence Labellemontagne.

La Carte Blanche est un produit qui permet de skier dans chacune des stations « Labellemontagne » en bénéficiant des avantages suivants :

- Des réductions à chaque sortie : de 20% à 30% de remise ;
- La 7ème journée de ski offerte ;
- Pas de passage en caisse (démarches d'adhésion uniquement via le site web) ;
- Paiement après consommation ;
- Forfait à la journée.

En plus de ces avantages, nous proposons à nos clients deux nouveautés pour cet hiver :

- La possibilité de skier à Bardonecchia, la station Labellemontagne située dans le Piémont Italien ;
- L'offre de parrainage : chaque client peut parrainer autant de proches qu'il le souhaite, permettant ainsi l'activation d'une remise de 10€ à ses filleuls et à lui-même.

### ⇒ Bilan de la saison

Les campagnes ont été lancées cet automne et ont été stoppées en décembre 2020 suite aux annonces gouvernementales. Nous proposerons à nos clients de reporter leur achat à l'hiver prochain.

### j) Forfaits saison et Carte Ski Plus Labellemontagne

Peu de forfaits saison ont été vendus en amont de la saison, par effet combiné du précédent hiver avec un enneigement difficile et de la crise sanitaire actuelle. La majorité de ces ventes de forfaits saison a été remboursé, ou est à valoir sur la prochaine saison 2021-2022.

### k) Carte «SKI + LABELLEMONTAGNE » : accord inter-stations



### ⇒ Notre cible

La carte Ski Plus est une offre exclusive pour tous les détenteurs d'un forfait saison acheté dans l'une des stations Labellemontagne.

## ⇒ **Description du produit**

La carte Ski Plus offre l'opportunité aux détenteurs du forfait saison de skier gratuitement 6 journées dans les stations Labellemontagne de leur choix. L'objectif de ce produit est de faire découvrir les autres stations à la clientèle de Labellemontagne et ainsi encourager la mobilité de nos skieurs à travers nos différents territoires.

Dans le cadre nos efforts de fidélisation pour montrer à ces clients qu'ils sont privilégiés grâce à leur forfait saison, ils bénéficient d'un accès à la « journée VIP » qui inclut l'aurore au Kastelberg, la visite de l'usine à neige avec petit-déjeuner offert en compagnie de nivoculteurs, et un test ski. Ces offres n'ont malheureusement pu être déployées cet hiver.

### **l) La Labellebox**

#### ⇒ **Notre cible**

La carte Labellebox est le coffret cadeau idéal pour les clients séjours ou clients locaux passionnés de la montagne.

#### ⇒ **Description**

Cette année, l'Agence Labellemontagne a lancé un nouveau site web e-commerce pour promouvoir et commercialiser toutes les Labellebox.

Il offre aux clients la possibilité de constituer leurs séjours idéals grâce à une large palette de services et prestations proposés à la carte.

### **m) Forfait Initiation Ski Tranquille – Hansel et Gretel**

La fréquentation du secteur Initiation ski tranquille- rebaptisé et designé « Hansel et Gretel », accessible par les nouveaux tapis roulants couverts représente 100% du nombre total de journées-skieur utilisées.

Une année particulière qui n'a pas permis de mesurer à plein l'effet de la nouveauté apportée par le remplacement des 3 téléskis Ecole par les 2 tapis roulants Hansel et Gretel, et par la mise en place du nouvel enneigeur ; pour autant leur mise en service a été salutaire pour pouvoir proposer à minima des produits glisse sur neige à nos visiteurs.

Nous rappelons que ce nouveau produit présente un avantage double : il permet aux skieurs débutants d'évoluer sur un secteur dédié – périmètre fermé -, et il permet d'alléger la fréquentation de la piste Bourvil, l'une des plus fréquentées du domaine skiable.

### **n) Forfait piétons**

Le télésiège de Vologne Express comme l'ensemble des remontées mécaniques françaises faisant l'objet d'une fermeture administrative, nous n'avons pas pu vendre de forfaits piétons cet hiver.

### **o) Opération Ski Découverte**

Pas d'opération ski découverte réalisée au cours de cet hiver.

**p) Soirées luge**

Le télésiège de Vologne Express comme l'ensemble des remontées mécaniques françaises faisant l'objet d'une fermeture administrative, nous n'avons pas été en mesure d'organiser de soirées luge.

**q) Ski scolaire La Bresse :**

Très peu de gratuités ski scolaire ont été accordées cet hiver.

A noter que nous avons proposé des sessions Aurore aux ski-clubs du massif au cours de la première semaine des vacances de Noël, des sessions privatives afin de répondre à leur demande de ski. La météo dégradée de cette semaine n'a toutefois pas encouragé leurs membres à répondre présents. Seules 2 sessions ont été maintenues, dont une seule avec la fréquentation de plusieurs Clubs.

## 8.2) Perspectives ETE 2021 :

Le fait particulièrement marquant : Dans le contexte de pandémie Covid 19, le gouvernement a dicté des mesures sanitaires renforcées, avec des restrictions strictes de circulation, entrées en vigueur le 3 avril pour une durée de 1 mois (avec une tolérance jusqu'à la fin du week-end de Pâques, le 5 avril). L'ouverture au public que nous avons prévue en avril consistait en l'exploitation de la Schlitte Mountain et des bouées sur neige The Flying Donuts. Nous n'avons eu d'autre choix que de maintenir ces activités fermées dès le 5 avril. La Schlitte Mountain a donc été ouverte uniquement les weekends du 20 mars au 4 avril.

Nous avons prévu l'ouverture du Bikepark au 1<sup>er</sup> mai.

L'allègement progressif des mesures sanitaires renforcées, et la levée de la fermeture administrative des remontées mécaniques le 19 mai, nous ont permis d'ouvrir nos activités à la clientèle sur les weekends successivement dès le 8 mai pour la Schlitte Mountain et le 22 mai pour le télésiège (Bikepark et piétons).

Nous prévoyons d'ouvrir la luge Schlitte Mountain tous les jours des vacances scolaires, et tous les week-ends et jours fériés depuis le 8 mai 2021 et jusqu'à la fin octobre.

Le télésiège Vologne Express fonctionnera tous les jours des vacances scolaires, et tous les week-ends et jours fériés du 22 mai au 19 septembre 2021 (le tout sous réserve des conditions météorologiques).

Nous prévoyons d'ouvrir le Bikepark 75 jours.

Nous assurerons une ouverture en journée continue du Bikepark, et de la Schlitte Mountain pendant les vacances scolaires d'été, pendant lesquelles la location par le Bikeshop sera également assurée. Ces horaires élargis, ont été légèrement adaptés pour cet été 2021 pour répondre aux attentes et habitudes de notre clientèle.

Depuis 2017, le Bikeshop/Skishop propose 20 VTT à assistance électrique à la location, en 2020 les VTAE de la marque vosgienne MOUSTACHE.

Nous proposons pour l'été 2021 un calendrier de stages VTT DH, des formations d'initiation vélo pour les plus jeunes, de sorties Gyropode, de sorties Mountainboard et de sorties motos électriques - accompagnées de moniteurs diplômés d'état.

Nous avons une réelle volonté de reproduire pendant la saison estivale le modèle de station intégrée, la continuité des services et des prestations offerts à nos clients au cours de la saison hivernale. Horaires d'ouverture harmonisés entre les différentes activités et services (télésiège, Schlitte Mountain, Waouland attractions, Restaurant le Slalom, Location Bikeshop, Résidence les Grandes Feignes), automates de billetterie, distributeur CB sont aujourd'hui disponibles durant toute la saison estivale.

En complément, la société SLALOM LABELLEMONTAGNE poursuit cette saison l'activité créée en 2019 de sorties accompagnées en VTT à assistance électrique, **Vosges Expériences VTT**, en partenariat avec Pierre MENGIN, accompagnateur en montagne à La Bresse.

Les saisons précédentes, un guide Eté reprenant toutes les activités de la station, ainsi que qu'un flyer dédié à Vosges Expérience VTT étaient édités. Cette année, afin de rendre l'offre globale plus claire et

de mieux mettre en avant les activités, nous avons mené une réflexion a été menée sur ces supports. Elle nous a conduits à les décliner en un flyer exclusivement dédié aux activités familiales (Schlitten Mountain, Waouland, balades au départ du télésiège, ...), et un flyer dédié au VTT sous toutes ses formes (Bikepark, Vosges Expériences VTT, ...). Cette nouvelle présentation segmentée de l'offre estivale permet de nous adresser à des cibles mieux définies et ainsi, de leur proposer les activités qui correspondent à leurs attentes.

La Résidence les Grandes Feignes (91 appartements) est normalement ouverte toute l'année. Cette année 2020/2021 les mesures sanitaires renforcées Covid 19 permettaient de maintenir l'établissement ouvert (hors une période de printemps 2020, où un décret de fermeture concernait également les résidences de tourisme), tout en restreignant par moments sa fréquentation en fixant un périmètre de 10 puis 30 kilomètres maxi pour les déplacements. Le restaurant Le Slalom est ouvert sur les weekends de mai et juin 2021 en proposant de la vente à emporter, en attendant la levée progressive des restrictions applicables aux établissements de restauration.

Nous projetons d'ouvrir les attractions Waouland du pied des pistes pour l'été 2021.

A partir du samedi 19 mai 2021, au départ du télésiège Vologne Express, nous proposons l'accès au Bikepark avec 11 pistes et 1 PUMP TRACK, soit une piste de plus que la dernière saison :

Le télésiège Vologne Express dessert également 6 itinéraires VTT Cross-Country et piétons, balisés par l'office de tourisme, et 4 balades piétons, une nouveauté de l'été 2021. Accessible au départ du télésiège de Vologne Express, 3 balades 'En passant par la Lande', 'En passant par Artimont', et 'En passant par Thiaville' permettent de rejoindre le cœur de station depuis le sommet du télésiège en découvrant les richesses de nos lacs, tourbières et forêts. La 4<sup>e</sup> balade 'Le tour du Kastelberg', avec un départ et arrivée au sommet du télésiège, part à la découverte des crêtes et panoramas des Hautes Vosges.

#### **Annexe 43** : Détail des balades Piétons

Nous délivrons pour cette saison 2021 la **carte VTT Plus** aux clients ayant pris leur forfait saison été à La Bresse-Hohneck. Introduite en 2017, cette carte reprend le fonctionnement de la carte SKI Plus hivernale.

L'offre 2021 :

- 3 jours gratuits sur le Bikepark de Bardonecchia
- 3 jours gratuits sur le Bikepark de Orcières Merlette
- 2 jours gratuits sur le Bikepark du Lac Blanc
- 2 jours gratuits sur le Bikepark indoor STRIDE de Strasbourg
- 10% de remise tarifaire au Slalom
- 10% de remise tarifaire à la boutique de la Bresse-Hohneck.
- 10% de remise tarifaire à la location Bikeshop de la Bresse-Hohneck.

### **8.3) Les actions de Communication**

#### **a) Des campagnes de communication arrêtées prématurément**

Comme chaque année, nous avons prévu de déployer de nombreuses campagnes d'acquisition, de promotions et de notoriété afin de soutenir l'activité de la station tout au long de la saison.

### ⇒ Synthèse des campagnes prévues cet hiver par le groupe Labellemontagne

- Carte Blanche : 60 000€ de budget prévu en campagnes digitales avec notre agence digitale Klox. Nous avons déployé ces campagnes sur les réseaux sociaux, en programmation et en retargeting (technique permettant de cibler les visiteurs d'un site ou d'une page web avec une campagne de bannières). Nous avons au final dépensé 17 000€ avant d'arrêter définitivement les campagnes digitales suite aux annonces gouvernementales.

### ⇒ Synthèse des campagnes prévues cet hiver et cet été par la station

Pour l'exercice 2020/2021, nous avons prévu de consacrer un budget communication et publicité propre au site de La Bresse Labellemontagne de 48 K € HT. A ce chiffre viennent s'ajouter les actions communes aux stations Labellemontagne, telles que brochures, sites internet Labellemontagne et applications Smartphone, démarchage des comités d'entreprises, relation presse... détaillées dans ce rapport.

Une stratégie axée sur la communication de proximité et la communication régionale a été construite afin de rendre la station incontournable sur sa principale zone de chalandise. Cette stratégie intégrait des actions de communication sur des supports média classique ainsi que des campagnes digitales ciblées. Un second parti pris était la création d'événements sur le domaine skiable tout au long de la saison. Nous avons donc construit un programme d'animation, avec des événements récurrents pendant les vacances scolaires et hors saison. Ces animations devaient, d'une part, nous permettre d'enrichir l'expérience client au sein du domaine skiable, et d'autre part, constituer des leviers de communication afin de générer de l'attractivité pour la station et donc du trafic. Les conditions sanitaires nous ont contraints à revoir intégralement tout ce qui avait été prévu. Les campagnes n'ont pas pu être activées et le plan d'animation du domaine skiable a dû être suspendu.

Nous avons toutefois pu mettre en place un événement récurrent sur le front de neige : Le Marché du terroir. L'engouement pour cet événement cet hiver 2020/2021 nous amène à reconduire l'opération cet été et l'hiver prochain.

Plan de communication initial La Bresse 2020/2021 en **Annexe 32**.

### **Communication digitale**

Du fait de la fermeture administrative des remontées mécaniques, toutes les campagnes digitales ont été suspendues cet hiver. Nous avons débloqué un budget de 900€ ce printemps 2021 afin de booster la vente en ligne de forfaits saison pour le Bikepark.

### **Les médias classiques**

La stratégie digitale est accompagnée par de la communication classique : spots publicitaires, brochures, presse, partenariats, affichage, ... Le contexte sanitaire nous a contraints à reporter la plupart des campagnes.

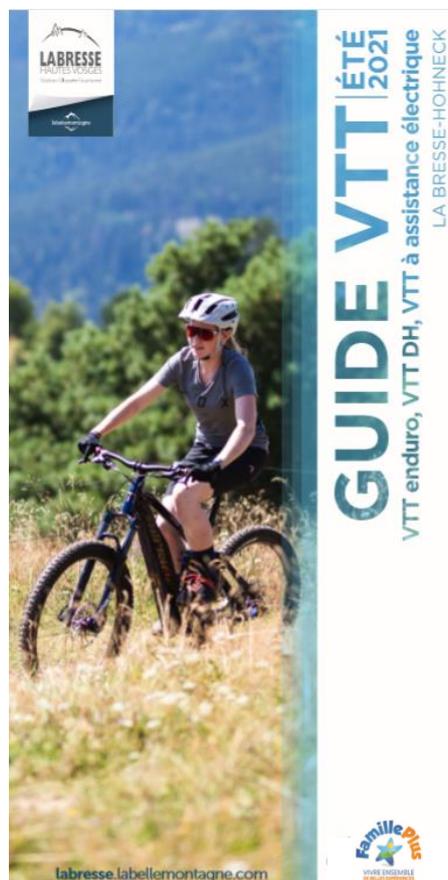
Un budget de 16 K€ a été engagé cet hiver 2020/21. Il incluait notamment la création graphique et l'impression du plan des pistes, la participation à une campagne de communication télévisuelle sur la chaîne TF1 par le département, des parutions dans les guides de l'office du tourisme et dans Montagne des Vosges Magazine.

### Brochures

- Guide hiver. Un Guide regroupant le plan des pistes et le guide de la glisse dans un seul et même document.



- Cet été 2021, nous revoyons intégralement nos brochures afin de mettre en place une communication plus ciblées et de présenter une offre segmentée. 2 cibles principales ont été identifiées : les sportifs et VTTistes d'une part, les familles d'autre part. 2 brochures sont donc en cours création (réalisation interne).



## Presse

- Montagne des Vosges, le magazine des Vosges est gratuitement diffusé lors d'événements, manifestations et salons, avec la participation financière du massif des Vosges et de la région Grand Est.
  - 1 encart hiver : un publi-reportage de 2 pages sur la station, ses services et les activités proposées.



**PUBLIREPORTAGE**

C'est sur le plus grand domaine skiable du Nord-Est de la France, à La Bresse, que la petite ville pleine de charme devenue station de ski, vous offre de quoi apaiser vos appréhensions ! De 900 à 1 550 m d'altitude, La Bresse-Hohneck et ses 220 hectares accueillent les skieurs au cœur du Parc Naturel des Ballons des Vosges, dans un paysage envoutant de états lacés, crêtes et forêts. Du lever au coucher du soleil, et à la belle étoile, le ski s'y pratique en famille ou entre amis, en couple ou en solo.

### SKIER EN FAMILLE

#### À la découverte de la station de La Bresse-Hohneck

**ÉVASION EN FAMILLE**

Cet hiver, nous prenons la direction de La Bresse-Hohneck pour une journée à la neige au pied du Hohneck. Une journée qui fleurit bon la montagne et les grands espaces. Forfaits en poche, nous commençons par une séance de remise en jambes sur les pistes de l'espace Initiation Ski Tranquille situé sur le front de neige. Cet espace facile d'accès est desservi par deux nouveaux tapis roulants qui permettent aux skieurs débutants d'éviter le tire-fesse. Une fois les bons réflexes retrouvés, nous prenons la direction des hauteurs pour une balade à ski sur l'itinéraire Labell'bleue. Cet itinéraire balisé emprunte uniquement des pistes bleues. Il est donc facilement accessible aux skieurs de tous niveaux. Labell'bleue permet de découvrir le domaine skiable. Entre espaces dégagés, vue sur les sommets et forêts

de sapins, il nous permet de savourer la beauté du massif à notre rythme. Au cours de la balade, nous quittons brièvement l'itinéraire pour nous rendre au sommet du Kastelberg, le point culminant de la station. Le ciel dégagé nous offre un paysage à la fois unique et si typique des Vosges : la célèbre ligne bleue se découpe sur les sommets saillants et enneigés des Alpes. Un panorama à couper le souffle qui invite au partage d'instantanés magiques en famille. Nous retrouvons l'itinéraire Labell'bleue et profitons de l'espace de détente situé en haut du Méselage du Petit Arimont pour nous ressourcer. Petite pause goûter sur les transats entre lac et montagnes. La fonctionnalité augmentée de l'application nous dévoile les noms des sommets qui nous entourent. Photos des paysages, selfies, et c'est reparti !

**Une station gourmande**

En terrasse ou au coin de la cheminée, les gourmands en prennent plein les papilles ! La Station propose 5 points de restauration, en extérieur et en intérieur, avec une offre large pour déguster produite du terroir, burgers maison, pizzas, jack potatoes, bons petits plats, douceurs sucrées... Il y en a pour tous les goûts sur le front de neige ou sur les pistes.

**Opoulard**

Espace interitit aux adultes non accompagnés d'un enfant ! Les petits skieurs entrent dans l'univers du jeu Opoulard et de ses amis, les Extranejeux, pour faire le plein d'arrondissement sur une piste haute en couleurs. Souvenirs inoubliables en famille assurés !

**Waoulard**

Shapée pour les amateurs de sensations, cette piste rouge propose une glisse 100% fun aux skieurs de tous niveaux. Des modules, des virages relevés, et des sauts pour s'élever au freestyle, se perfectionner ou simplement en profiter !

**+ DE GLISSE**

La montagne, ça se pratique aussi sans ski ! La station vous propose de profiter de la neige et de la glisse autrement avec des attractions et des animations accessibles à pied depuis le front de neige.

- **Labell'Glisse**  
Dédicé aux tout petits, cette piste aménagée pour les luges invite les enfants à faire des bontonnages de neige et à dévaler les pentes sur leur bolide. Cet espace ludique est à la disposition de tous.
- **La Schlitte Mountain, luge sur rails**  
Les petits et les grands font le plein de sensations avec de folles descentes en été comme en hiver. Une boucle de 900m, des virages relevés, des vagues et une ville à 340° ravivent les aventuriers !  
Des 3 ans. Ouverte tous les jours.
- **Les Soirées Luge**  
Activité unique dans les Vosges, les 1600m de la piste bleue Bourvil sont privatisés le temps d'une soirée pour les amateurs de luge, sous les étoiles. A ne pas manquer !  
Des 8 ans. Tous les mardis soirs des vacances scolaires.

**The Flying Donuts**

C'est la grande nouveauté de cet hiver : un espace de snowtubing sur le front de neige ! Direction la cabane de l'attraction pour s'équiper d'un Donut géant avant d'accéder au départ de ces pistes spécialement aménagées, grâce aux tapis roulants qui vous conduisent en haut de la pente sans effort. Installez-vous dans votre boîtier-Donut garni à bloc et lancez-vous... C'est parti pour de folles glissades ! Laissez-vous porter par la bouée qui accélère, tourne et retourne, vous procurant des sensations de glisse tout à fait nouvelles et addictives. Une fois arrivé en bas, une seule envie : recommencer !  
Des 3 ans. Ouvert tous les jours.

**INSTANTS SUSPENDUS AUX AURORES**

À la Bresse-Hohneck, il est possible de chauffer ses skis à l'aurore, dès 6 heures, sur des pistes sécurisées, et fraîchement damées. Une expérience unique et incontestable de la station que nous avons testée ! Une fois passé le difficile moment du réveil, nous prenons la direction du domaine skiable sous un ciel étoilé. La magie opère dès les premières descentes où nos dessins nos premières traces, presque seuls au monde... Après avoir parcouru quelques pistes, le soleil se profile à l'horizon, faisant place à un spectacle des plus époustouflants. Les sommets vosgiens rougeoient aux premières lueurs et les crêtes se découpent progressivement dans le ciel. Nous savourons ce moment de contemplation si particulier, avec le sentiment de vivre un instant privilégié. Retour sur les 9 pistes éclairées pour de nouvelles descentes : Bourvil et Les Grandes Gueules, nommées en hommage au film éponyme des années 60 et dont l'une des scènes fut tournée sur le domaine skiable avec Bourvil, piste Gaby Curien, Blanchemer... Il est déjà 9h et la station s'arme. Nous nous dirigeons vers le plus haut sommet du domaine pour réaliser les premières traces sur la piste du Kastelberg et prolonger le plaisir avant de rejoindre le front de neige. Il est l'heure de prendre une pause gourmande bien méritée au restaurant le Stalom avec un petit déjeuner offert au coin de la cheminée.

**Petit déjeuner offert par le Stalom.**

**Ski Aurore et Ski Nocturne : tous les week-ends et tous les jours pendant les vacances scolaires, nocturne tous les vendredis soirs.**

**Aurore au Kastelberg : les 7 et 14 mars.**

**4+ Plus d'infos : labresse.labellemontagne.com**  
Forfaits : skispass-labresse.labellemontagne.com  
Application La Bresse Labell'bleue disponible sur iOS et Android.

- Nous avons pris des engagements pour insérer différents encarts publicitaires dans les parutions et plaquettes suivantes : guide été, guide hiver l'Office du Tourisme et Loisirs.

## Partenariats

- Reconstitution du partenariat SKI PASS VOSGES entre la région Grand Est, SNCF Mobilités, Les offices du tourisme de Gérardmer, La Bresse, Bussang, Ballons des Hautes-Vosges et les stations de Gérardmer et La Bresse. Nous accordons des tarifs préférentiels aux voyageurs qui utilisent le TER pour rejoindre les stations.
- Partenariat SKI PASS Découverte Hautes-Vosges avec l'ensemble des stations de ski alpin et les centres de ski de fond du massif des Vosges. Une journée de ski gratuite est offerte aux possesseurs d'un titre de transport d'une durée de 6 jours et plus, dans la période de validité de ce titre.

Les partenariats n'ont pas pu être mis en place cet hiver mais ils seront reconduits en 2021/2022.

## **b) Nos supports digitaux : un moyen de communication nécessaire cette saison**

### **⇒ Le sites web**

#### **Le site skipass-labresse.labellemontagne.com**

Le site e-commerce favorise, par la vente en ligne de nos produits, la diminution de l'attente en caisse pour une meilleure expérience client en station. Nous avons poursuivi notre stratégie de pousser les ventes en ligne s'est poursuivie en 2020-2021 mais elle s'est trouvée interrompue net par la fermeture des remontées mécaniques.

Le dispositif destiné à booster les ventes en ligne de la saison 2020-2021 était le suivant :

- Ajout d'un module de vente en ligne sur l'application La Bresse Labellemontagne
- Mise en avant sur le plan des pistes du rechargement en ligne des Freepass
- Campagne de sacs à pain pour la vente en ligne de forfait saison en amont de l'ouverture du domaine skiable
- Budget digital de 7.825€ pour la réalisation de campagnes en ligne sur les réseaux sociaux, Google ads, publication sur des sites d'informations locales.
- L'organisation d'un jeu concours avec obligation d'achat dont la dotation était un VTT à assistance électrique Moustache Bikes d'une valeur marchande de 3.999€. Les modalités de participation imposaient l'achat en ligne exclusivement d'un forfait 2jours et plus, ou d'un forfait saison.
- L'installation sur les pylônes des télésièges Vologne Express et Grand Artimont de bâches promouvant le rechargement en ligne de Freepass.
- Des QR codes redirigeant vers le site de vente en ligne, visibles notamment à l'entrée des files d'attentes des caisses.

Ce dispositif multi-actions a été suspendu. Il sera reconduit sur l'année 2021-2022.

Notre site de vente en ligne a pour autant représenté cet hiver 9.7% de nos ventes totales, contre 6.5% l'an dernier.

2020-2021	2019-2020	2018-2019	2017-2018
67 852 €	269 648 €	436 209 €	393 918 €

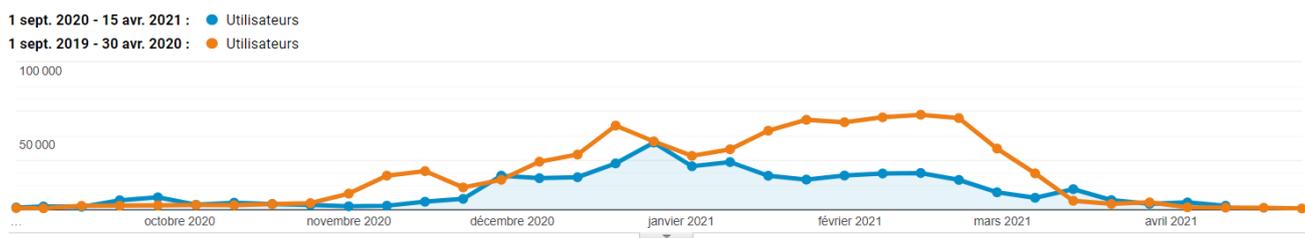
Au total, sur la période du 1er septembre 2020 au 31 mars 2021, le nombre de visites du site marchand a nettement reculé du fait de la fermeture administrative des remontées mécaniques, atteignant tout de même 59.561 sessions contre 85.125 sessions sur la même période en 2019-2020.

Nous comptabilisons cette saison un taux de conversion de 4.3% sur le site internet (3.9% en 2019-2020), un taux légèrement plus élevé qui dénote une amélioration de la qualification du trafic.

#### **Le site labresse.labellemontagne.com**

Le site d'information labresse.labellemontagne.com est en ligne depuis 7 saisons. Cet hiver 2020-2021 constitue sa dernière saison puisqu'il est entièrement renouvelé dans le cadre de notre déploiement d'un nouveau site avec des fonctionnalités de place de marché afin d'offrir une expérience plus agréable à nos internautes.

Entre le 1er septembre 2020 et le 30 avril 2021, notre site internet a totalisé 698.276 visites.



### Evolution des visites sur les 4 dernières années :

2020-2021	2019-2020	2018-2019	2017-2018
698.276	1.457.966	1.334.063	1.460.579

Nous enregistrons 52% de connexions en moins par rapport à 2019-2020.

Le site d'information a été un vrai support dans la communication de la gestion de la crise sanitaire pour la station. Nous avons déployé tout un kit de communication avec des bannières, des pop-ups et une FAQ pour éclairer nos clients quant à nos actions commerciales et nos mesures sanitaires.

### Les chiffres importants :

- Taux de rebond : 71,1%, en augmentation de 9.8 points par rapport à 2019/2020. Ce taux est le reflet d'un site d'information actuellement vieillissant. Il devrait être nettement inférieur la saison prochaine avec le lancement du nouveau site/place de marché
- Pages vues : 1.172.757
- Nouveaux utilisateurs : 98.5%

### Les webcams : un contenu essentiel pour nos visiteurs

Nous disposons de 4 webcams panoramiques haute définition « 360° ». Cette année, la webcam du front de neige a été remplacée et bénéficie à présent d'une technologie plus avancée avec une meilleure résolution, identique à la nouvelle webcam installée en haut Chitelet l'an passé. Notre parc de webcams offre une grande qualité d'image, des possibilités de zooms et d'historique.

Les webcams constituent un support indispensable à la communication sur le domaine skiable de la station. C'est LE « point d'entrée » pour de très nombreux internautes, et un facteur déclenchant en particulier pour la consommation de proximité. Elles sont un support de lien entre les internautes et le domaine skiable. Dans une saison sujette à interrogations sur l'enneigement, elles permettent aux internautes d'évaluer visuellement la situation et ont donc un rôle majeur, comme l'atteste la poursuite de la bonne fréquentation de nos webcams durant cet hiver malgré la fermeture des remontées mécaniques : plus de 54% du trafic vers notre site passe par la page webcam hiver, une proportion stable par rapport à 2019/2020.

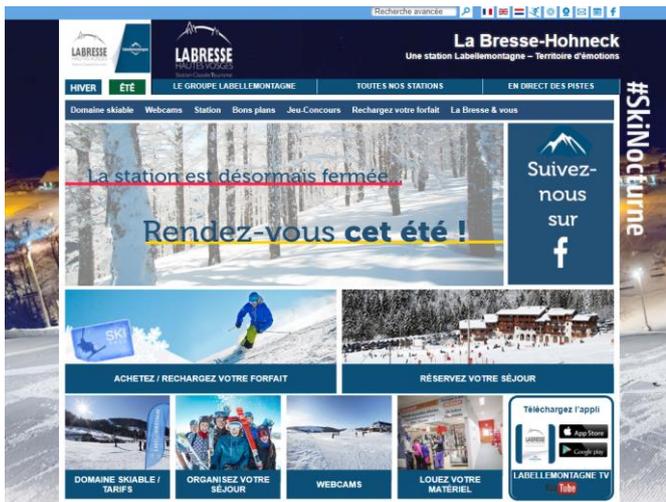
Les webcams contribuent à la réassurance de nos clients quant à la skiabilité du domaine skiable, et cette année, à la réassurance par rapport à la météo et aux activités proposées. Elles participent sans aucun doute à la décision de faire le déplacement jusqu'à la station.

### Les portes d'entrées du site :

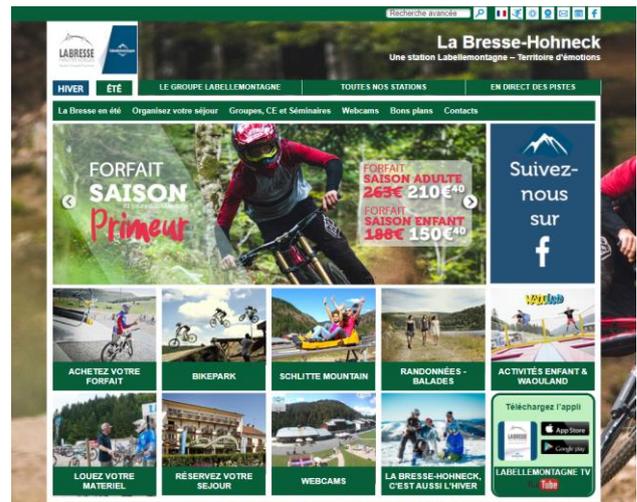
1. Webcams qui galvanisent 54.26% du trafic (636.297 vues)
2. Home page (20.30% du trafic)
3. Infos Pistes

## 4. Tarifs forfaits

>> Version hiver :



>> Version été :



### Le site bikepark-labresse.labellemontagne.com

Fruit d'un partenariat décidé à l'occasion de la coupe du monde VTT 2018 entre La Bresse Événements et La Bresse Labellemontagne, le site du Bikepark promeut la pratique du VTT sous toutes formes à La Bresse, avec un volet événementiel alimenté à chaque nouvelle organisation, un volet Bikepark, offre vélo et services associés, activités de la station. Il joue le rôle d'une vitrine attractive pour le Bikepark et cible en priorité les amateurs du VTT DH. Il constitue un complément de la version été du site d'information labresse.labellemontagne.com, qui s'adresse notamment à une cible familiale.

Cette année, le site du Bikepark disparaît, remplacé par le nouveau site-place de marché de la station. Les informations qui y étaient relayées sont intégrées au nouveau site.

⇒ **Les réseaux sociaux**

### Du côté de Labellemontagne

Cet automne, Labellemontagne a également approfondi sa communication sur Instagram pour donner de la visibilité aux stations. L'idée était de travailler les stories du compte pour pouvoir pousser du contenu permanent et permettre de :

- Mieux connaître notre communauté
- Augmenter l'engagement
- Animer le compte

Nous avons également communiqué sur Facebook pour tenir informés nos clients des évolutions sanitaires et promouvoir les hébergements en station malgré la fermeture des remontées mécaniques.

## Du côté de La Bresse Hohneck

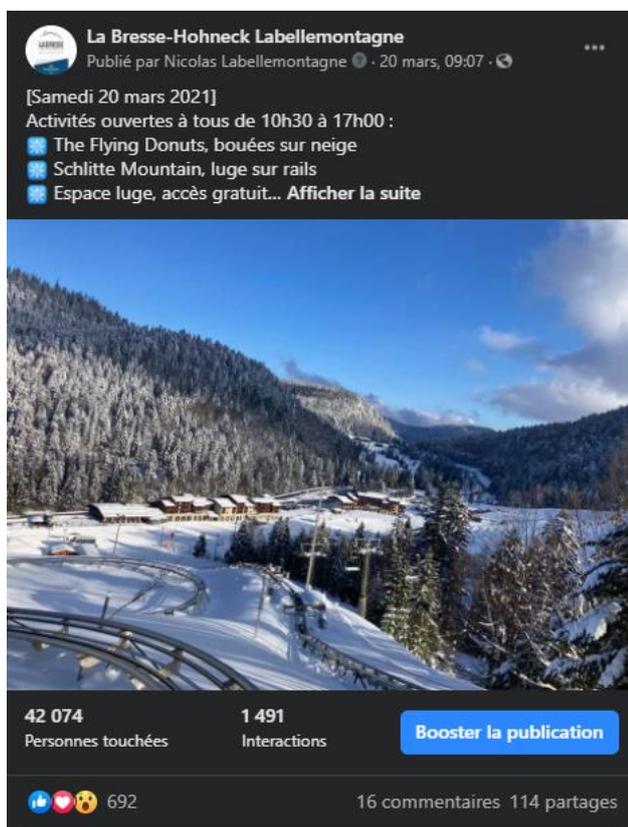
### Facebook La Bresse Labellemontagne

La page officielle Facebook continue sa progression. Elle constitue toujours plus un moyen de s'adresser directement à notre clientèle et de maintenir le lien tout au long de la saison et de l'année.

C'est un canal de communication qui nous permet :

- De nous rapprocher des clients et d'interagir avec eux : échanges, partage et relais d'informations (SAV, renseignements sur le domaine... ; au plus fort de l'activité en saison hivernale, nous pouvons enregistrer une moyenne de 15 à 20 messages par jour)
- De recruter des ambassadeurs virtuels de la station qui prêts à en faire la promotion auprès de leurs proches réels comme virtuels de manière spontanée.

Nous proposons du contenu très régulièrement, en moyenne 3 posts et 1 story par jour en saison hivernale, afin de renforcer le lien avec les fans de la page et d'optimiser la visibilité de la station. La page est alimentée par des photos, vidéos et directs qui sont particulièrement appréciées pour leur instantanéité et peuvent déclencher des concrétisations « d'envies de ski ». Elles sont aussi l'occasion de promouvoir en un temps record, en utilisant la « viralité » de Facebook, des opérations événementielles et « expérientielles ».

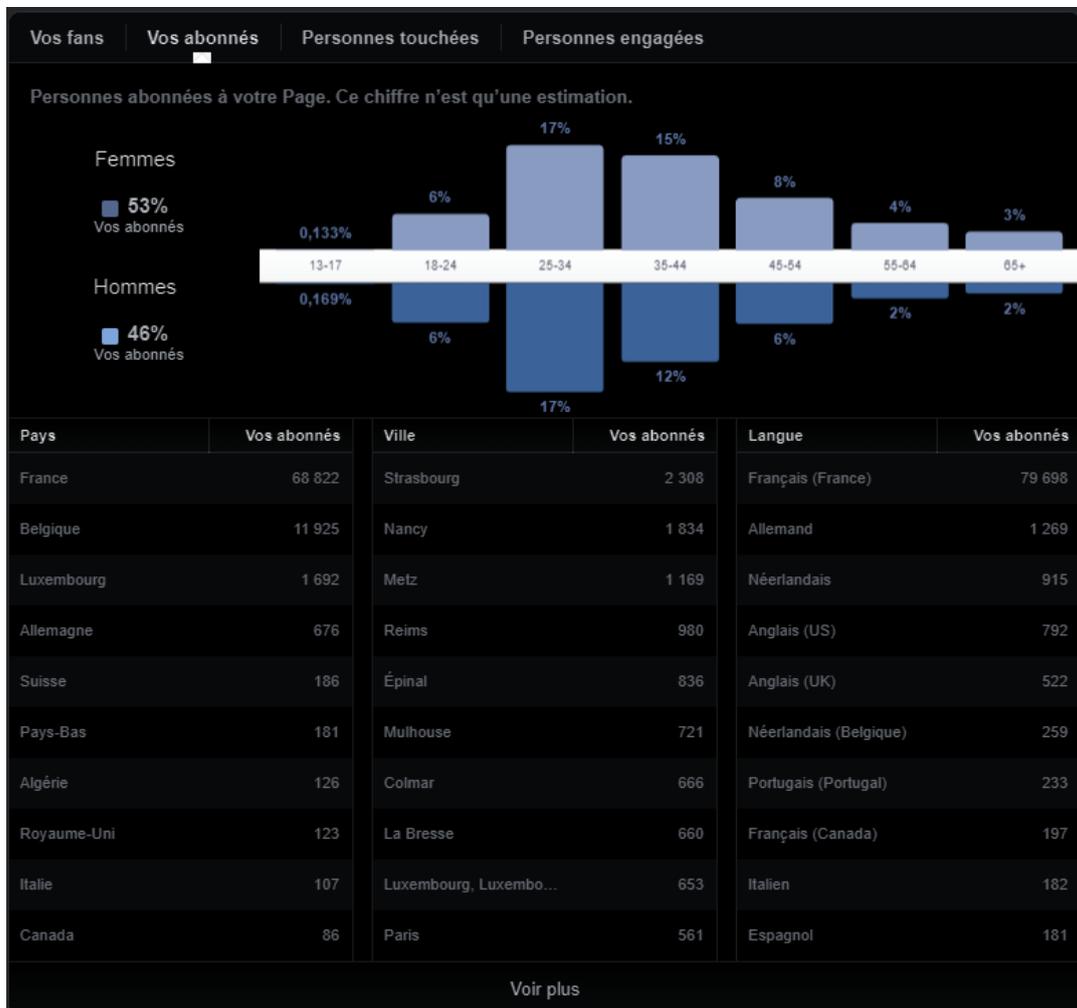


Le nombre d'abonnés est en constante augmentation depuis ces 5 dernières années, avec à nouveau +31.5% cet hiver par rapport à 2019-2020 :

Nombre d'abonnés à fin mars 2021	Nombre d'abonnés à fin mars 2020
85.550	65.048

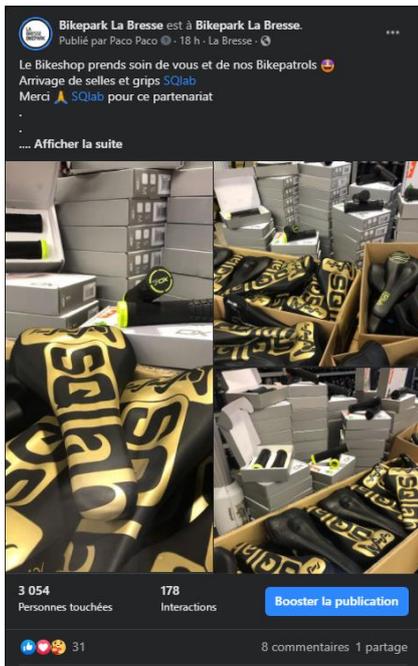
La fréquentation de notre page est en progression, comme l'intérêt et l'engagement des « fans » qui commentent plus en plus et nous font partager leur venue à La Bresse via des photos ou des impressions. La page enregistre un excellent taux d'engagement moyen de 24%, alors que ce taux est considéré comme bon lorsqu'il atteint les 7%. Notre communauté est donc très qualitative.

La répartition de nos fans sur la page Facebook :



La Bresse-Hohneck est une station à taille humaine, avec une clientèle fidèle, aussi bien de proximité que de séjour. Elle est une destination de vacances donc de ressourcement, un lieu où les skieurs de la région ont appris à skier et font découvrir le ski à leurs enfants. Une destination authentique où les acteurs économiques savent cultiver la proximité avec les clients. Tout cela fait que La Bresse bénéficie d'un regard plein de sympathie et d'attachement. Nos clients s'approprient la station, elle représente pour eux plus qu'un simple terrain de jeu ou de détente. Les réseaux sociaux sont en ce sens une vraie opportunité, nous permettant par leur réactivité, par la communication d'images et de vidéos, par la possibilité d'interagir via les messages privés, de tisser un lien, de rester à l'écoute pour déceler les attentes et anticiper des développements innovants.

## Page Facebook BikePark La Bresse



En 2021, la page Facebook officielle du Bikepark La Bresse continue de prendre de l'envergure. Il s'agit d'un moyen de nous adresser directement à notre clientèle de bikers connectés.

En moyenne, nous diffusons 1 post par jour pendant la saison et nous comptabilisons 13.362 abonnés en amont de cette quatrième saison sur la plateforme sociale.

Facebook est devenu un moyen de mettre en avant le Bikepark de manière spontanée auprès des pilotes. En même temps, cette mise en avant est l'occasion de susciter l'envie aux (potentiels) nouveaux riders.

La fréquentation de la page est en progression constante. Elle continue de susciter l'intérêt et l'engagement des « fans » qui réagissent et commentent et nous font partager leur venue à La Bresse via des photos ou des impressions.

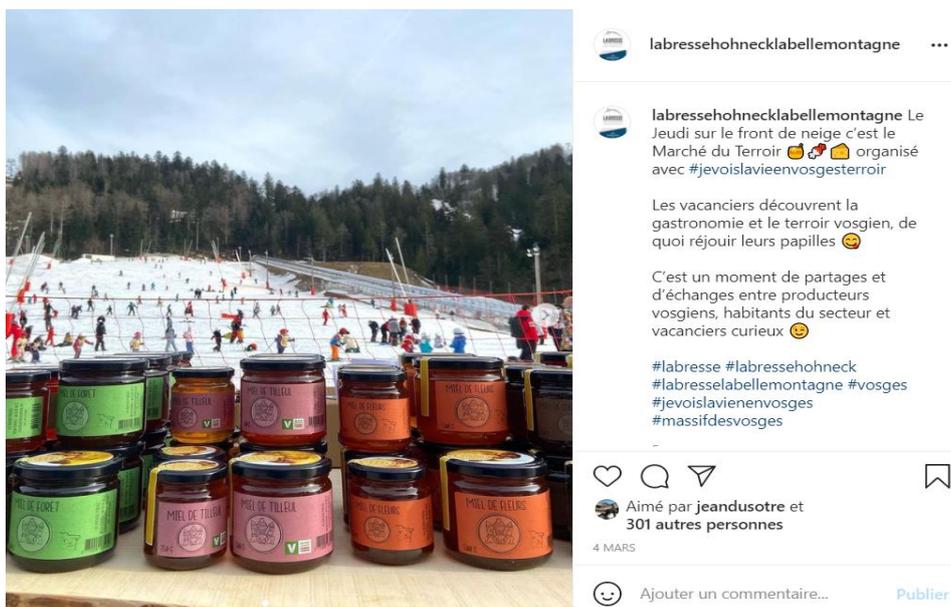
## Compte Instagram La Bresse Labellemontagne

La page Instagram La Bresse-Hohneck Labellemontagne a connu une bonne augmentation de son nombre de fans, passant de 5.454 à 8.464 abonnés soit +55%. Notre audience est donc plus large ce qui entraîne une plus grande viralité des publications et plus de visibilité.

Evolution du nombre d'abonnés :

2020-2021	2019-2020	2018-2019
8.464	5.454	1.950

Un exemple de publication :



Les réseaux sociaux servent de relais et de point d'entrée à notre site où les personnes trouveront des renseignements plus complets et pourront effectuer leurs achats. De plus en plus, ils deviennent des points d'entrée pour le client afin de prendre contact avec les marques. Aussi, nous nous attachons à développer les boutiques Facebook et Instagram qui nous permettent de mettre en avant nos produits dans les publications lorsque c'est pertinent, afin de créer un lien direct vers notre site de vente en ligne.

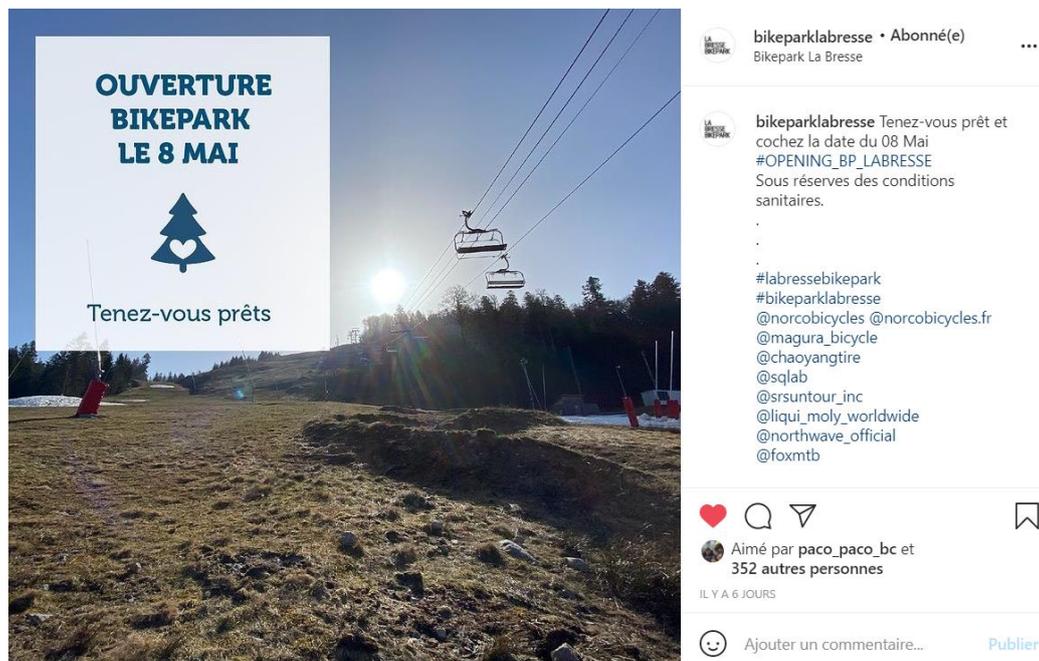
### Compte Instagram Bikeparklabresse

La page Instagram Bikeparklabresse a également connu une très forte augmentation de son nombre de fans, elle compte environ 7.978 abonnés aujourd'hui, soit 1.974 abonnés de plus qu'en 2019/2020. Ce support dédié à la photo est un réel allié mobile pour le monde du tourisme dans son ensemble, et notre activité Bikepark en particulier.

Evolution du nombre d'abonnés :

2020-2021	2019-2020	2018-2019
7.978	6.004	4.520

Un exemple de publication :



### Nouveauté : un compte Pinterest La Bresse Hohneck Labellemontagne

Cette année, nous avons créé un compte promouvant notre station sur Pinterest.

Le compte La Bresse Hohneck Labellemontagne a été officiellement lancé sur la plateforme en Octobre 2020, après la formalisation de sa ligne éditoriale.

Pinterest, encore très consulté par les internautes pour des sujets Lifestyle, s'oriente de plus en plus vers le tourisme. Depuis 2019, les voyageurs y sont de plus en plus nombreux, et commencent à fréquenter plus le réseau social que les sites des agences de voyage pour préparer leurs vacances. C'est une plateforme à potentiel pour nous en tant que destination touristique. Nous faisons figure de pionnier sur le massif en nous lançant sur Pinterest. La constitution d'une communauté sur ce réseau social étant chronophage et longue, les effets sur la vente en ligne devraient se faire réellement ressentir d'ici la saison 2022/2023.

## ⇒ Application mobile (Annexe 34)

L'application mobile La Bresse Labellemontagne est disponible sur l'Apple Store et Google Play. Elle propose les fonctionnalités suivantes :

- Accéder au plan des pistes
- Voir l'état du domaine
- Les webcams
- La météo
- Agenda/activités
- Achat et rechargement des forfaits
- Le SKI+ (tracking & challenges)

Ces applications, très pratiques, sont un moyen de communication direct avec nos clients. Elles permettent aussi de mesurer ses performances sur le domaine skiable avec SKI+, recevoir les bulletins météo et enneigement, s'informer sur les événements ou tout simplement de poster ses exploits en ski !

Au-delà des fonctionnalités listées ci-dessus, l'un des avantages principaux de cette technologie est de pouvoir envoyer des notifications PUSH à tous les utilisateurs de cette application.

### Un relooking complet de l'application

Cette saison, nous avons mis en œuvre un travail de relooking intégral de l'application. L'objectif de ces changements est de maximiser le potentiel de cet outil en développant son attractivité de l'application. L'application devient un support incontournable dans l'expérience client, elle nous permet de l'accompagner tout au long de son séjour.

Le nouveau design de l'application est le fruit d'une réflexion qui intègre une nouvelle présentation de notre offre (ski et après-ski) et le parcours client, de la préparation de sa venue à la fin de son séjour.

Les retours suite à ce relooking sont encourageants malgré une utilité limitée cet hiver, la majorité du contenu de l'application étant axée sur le ski.

### Statistiques d'utilisation de l'application :

	2020/2021	2019/2020	Évolution
<b>Nombre d'utilisations de l'application</b>	162.930	355.072	-54.1%
<b>Nombre de téléchargements</b>	1.884	4.561	-58.7%

Au regard du contexte, les statistiques d'utilisation de l'application restent bonnes. Nous avons perdu peu d'utilisateurs uniques. L'application est en moyenne consultée en vingtaine de fois par famille au cours de leur séjour.

### c) Des initiatives à long terme pour soutenir la communication

Nous avons réalisé cet été 2020 ainsi que cet automne plusieurs initiatives qui viendront soutenir notre communication et notre visibilité auprès de nos clients sur le long terme.

### ⇒ Les relations presse

Depuis plusieurs années, Labellemontagne collabore avec l'agence de presse DUODECIM, agence d'attachés de presse active dans l'univers de la montagne pour améliorer la visibilité des stations Labellemontagne et leurs offres de services.

Le travail s'effectue tout particulièrement en amont de la saison et a donc été mené en amont de la saison 2020/2021 comme les années précédentes.

Il est important pour nous de communiquer dans la presse traditionnelle et on-line car elle est un outil puissant de prescription pour le choix du type et la destination du séjour. Notre objectif est de mettre en avant les nouveautés, les offres, l'esprit Labellemontagne et le caractère de la station dans les médias.

### Les résultats

Le travail effectué cette année avec le dossier de presse (**Annexe 38**) et le choix des messages nous a permis une couverture médias de 600 000€ d'euros en équivalence publicitaire. Malgré le confinement et la fermeture des remontées mécaniques, les retombées presse de début de saison sont bonnes. En effet, les médias nationaux, qui s'imposent comme prescripteurs de séjours, publient leurs articles à l'automne.

Nous avons dû annuler plusieurs opérations : le déjeuner de presse parisien en novembre, le voyage de presse en janvier 2021 qui devait se dérouler à La Bresse, et nous n'avons pu bénéficier ni de l'actualité ski des vacances ni des reportages TV.

Nous notons une bonne visibilité dans la presse nationale en amont de la saison sur des sujets classiques « sports d'hiver » ou les services « covid free », ainsi que des prises de paroles de références dans les médias à forte notoriété pour témoigner des préparatifs de saison

### **Annexe 36** : Parutions presse



### Equivalence publicitaire par cible géographique (besf of)

Cible	TOTAL
Nationale	50%
Régionale	47%
Belge	3%

Nombre de reportages	Print	Web	Radio
TOTAL	118	122	2

### ⇒ La création de contenus

Depuis deux années, nous travaillons en collaboration avec tous les sites Labellemontagne pour générer et créer du contenu pertinent pour nos consommateurs. La communication a toujours eu pour vocation de produire des contenus mais les réseaux sociaux, les emailings ou encore les sites web attisent d'autant plus la gourmandise des internautes... Il faut donc alimenter nos supports digitaux avec des contenus renouvelés et adaptés.

C'est pourquoi nous avons décidé de nous rapprocher de l'agence de rédaction web Cybercité afin de produire une demie-douzaine d'articles que nous diffuserons sur notre place de marché. Ces articles abordent plusieurs thématiques et questions que peuvent se poser nos clients, par exemple « Comment faire son sac de randonnée ». En plus de pouvoir diffuser ce contenu sur nos réseaux sociaux ou nos emailings, ils nous permettront d'améliorer le référencement de notre site internet.

Nous avons également débuté la production de webséries, mais cette initiative a été repoussée à la saison d'hiver prochain à cause de la fermeture des remontées mécaniques. A ce jour nous avons produit deux séries de vidéos :

- Parole de locaux : Boulanger, salarié de l'office du tourisme ou encore moniteur de ski, ce sont les acteurs de la station qui en parlent le mieux
  - L'été à la montagne : interview de nos clients qui présentent les avantages de la montagne en été.
- Vous pouvez les retrouver sur la chaîne youtube de Labellemontagne.

### ⇒ Ambassadeurs/influenceurs

Nous considérons que nos clients sont également une source inépuisable de contenus et nous avons souhaité mettre leur talent en avant cette saison. Ainsi nous avons lancé en octobre une campagne pour trouver nos ambassadeurs, dont l'objectif est de donner l'opportunité à des clients aux profils variés de nous partager leurs plus beaux souvenirs afin de les réutiliser à travers nos réseaux sociaux, nos brochures etc...



#### 8.4) Labellemontagne, des expériences uniques et immersives

Labellemontagne propose chaque hiver des expériences uniques pour petits et grands afin de répondre aux envies de chacun. Malgré la fermeture des pistes, et donc l'annulation de ces opérations, nous avons souhaité rappeler l'étendue de notre offre. Habituellement, nous animons et faisons connaître ces opérations via de nombreux canaux de communication : réseaux sociaux, brochures, site web, etc...

##### a) Les opérations Labellemontagne

OPERATION	CIBLE	DESCRIPTION
Le Printemps des P'tits Skieurs	Familles avec enfant(s) -10 ans	-Forfait offert aux enfants de moins de 10 ans -Veste de ski enfant offerte pour un forfait 6 jours Offre valable en avril.
Monte dans ma dameuse	Adultes (Forfait séjour)	-Découverte du métier de dameur -Tirage au sort hebdomadaire <b>-Nouveau : inscription en ligne possible cette saison</b>
Pisteur d'un jour	Adultes (Forfait séjour)	-Découverte du métier de pisteur-secouriste -Ski avant l'ouverture des pistes
Les P'tits Pros des Cimes	Enfants + 8 ans	-Découverte des métiers de la station, à La Bresse-Hohneck, le métier de conducteur de télésiège débrayable -Accompagné des parents

L'enquête Opoual	Enfants (6-10ans)	-Jeux de piste grandeur nature -Participation tirage au sort pour gagner un forfait
Goûter Opoual	Enfants et leurs parents	-Goûter hebdomadaire animé par la mascotte Opoual
Ski Découverte	Adultes Non skieurs	-1h de cours de ski offerte en partenariat avec l'ESF, location du matériel incluse et offerte par le Skishop. Inscription à l'office du tourisme.

## b) Pour les Familles :

### ⇒ Le Pack Famille/Tribu

Pour les familles/Tribus, nous proposons des offres tarifaires dédiées : -10% en caisse (4 forfaits identiques, dont au moins un pour un mineur de moins de 17 ans). L'objectif est de proposer des offres aux familles pour réduire le budget ski, qui devient vite conséquent.

### ⇒ Les enfants

#### Opoual : le gentil yéti



Opoual, le gentil yéti, est la mascotte des enfants dans les stations Labellemontagne. Elle est devenue emblématique dans la station, entre les goûters Opoual et lors des sorties sur les pistes ou des événements de la station. Elle fait désormais partie de l'identité visuelle de la station.

L'opération soutient l'image (notamment via les médias) de la marque «Labellemontagne», en identifiant les stations Labellemontagne comme des stations familiales et conviviales. Ancrée dans la durée, elle se poursuit avec succès.

Elle incarne l'attention aux jeunes skieurs par une opération ludique et éducative de découverte de la vie de la station et de la montagne et ses bonnes pratiques.

#### Les objets promotionnels

Les objets promotionnels Labellemontagne à l'effigie d'Opoual et de la station sont proposées à la boutique du SLALOM (tour de cou, stylo, couteau, peluche, sur-casque...).

L'objectif premier de ces objets est d'augmenter la notoriété de la station par le biais de la marque Labellemontagne et sa mascotte Opoual, sa visibilité et son capital sympathie auprès de la clientèle sur la station, avec une identité forte et bien définie des stations Labellemontagne.

## Le mercredi des enfants



Tous les mercredis des vacances scolaires, RDV au Slalom pour le Goûter Opoual. Avant de goûter, l'animateur ventriloque Nicolas REEB présente un spectacle aux enfants. Une première partie de magie avec l'aide des enfants, ensuite une partie animée par Opoual Junior la marionnette ventriloque et pour finir, OPOUAL fait son entrée pour délivrer son message pédagogique sur la sécurité sur les pistes (le port du casque !!!) avec l'aide de son petit Opoual Junior.

Depuis plusieurs saisons, Opoual est donc accompagné de son fils : le mini Opoual nous fait ainsi part de ses premières expériences de glisse et de sécurité sur les pistes !

Le spectacle terminé, les enfants prennent place pour la traditionnelle séance photo avant un goûter bien mérité.



La soirée se poursuit par la descente aux flambeaux, où l'ESF associe les enfants présents en cours pendant la semaine, et se termine par le vin chaud avec L'ESF.

Au cours de cet hiver, seules les descentes aux flambeaux et le traditionnel vin chaud des monteurs ESF ont été maintenus pour ces mercredis des enfants.

## ⇒ Les Pistes ludiques

### La piste Opoual



Située au sommet d'Artimont, la nouvelle piste Opoual confirme son attrait auprès de notre clientèle. Longue de 850m, la plus longue piste Opoual au monde ! 😊 Elle est desservie par le téléski de la Casquette, et serpente entre sapins et feuillus, à l'écart du domaine skiable. Opoualand est un espace ludique dédié aux enfants. La piste, parsemée d'attractions emmène les jeunes skieurs dans l'univers d'Opoual et de ses amis les Extra-neigeux. Elle s'inscrit dans le développement de l'image d'Opoual et des zones ludiques à destination des

enfants dans les stations Labellemontagne. Cette piste est parfaitement adaptée à l'image familiale de La Bresse-Hohneck.

### Le Waouland



Constitué de modules en neige, c'est une piste indispensable pour fidéliser les skieurs à la recherche d'une glisse plus ludique ! L'espace Waouland a été imaginé pour répondre aux attentes de notre clientèle jeune ou moins jeune amatrice de sensations. La piste propose notamment 11 virages relevés qui ont été profilés au cours de l'été 2018.

## ⇒ Détente

### Labell'bleue, les sommets pour tous les niveaux



Les Labell'bleue sont des parcours de découverte du domaine skiable adaptés aux skieurs intermédiaires, ou adeptes du « slow ski ».

Ces itinéraires empruntent uniquement des pistes faciles (bleues ou vertes) et permettent de savourer à son rythme la grandeur de la montagne. Grâce à ces parcours, indiqués sur les plans des pistes, sommets et panoramas à couper le souffle sont désormais à la portée de tous !

## Labell'aire, une aire de détente cosy

Aires de détente cosy, les Labell'aires invitent les skieurs à se déconnecter. Transats, tables et braseros ornent ces terrasses d'altitude. Le grand confort sur les pistes pour une pause bien méritée !



Cet hiver 2020-2021, un programme d'animation des Labell'Aires devait être mis en place, avec des activités récurrentes au cours de la saison, comme la dégustation de produits du terroir, une pause-café offerte sur les pistes, etc. Toutes ces animations seront organisées au cours de l'hiver 2021-2022.



## 9) Assurances

Notre activité est couverte par les polices d'assurances suivantes :

Contrat Multirisques n° 59.991.339 ALLIANZ pour garantir l'ensemble des biens de la société

Contrat RC n° 61.402.706 ALLIANZ pour garantir la responsabilité civile industrielle et commerciale de l'ensemble des activités de la société.

Contrat n° 44.082.293 ALLIANZ pour la flotte des véhicules.

Contrat n° 57.410.725 ALLIANZ Automission

Contrat protection juridique des dirigeants et responsables PROTEXIA n° 00.785.166

## 10) Redevances, taxes et contributions à la Collectivité (exercice clos 2019/2020)

- La redevance communale remontées mécaniques s'est élevée à 187.089 €
- La redevance communale luge 4 saisons Schlitte Mountain s'est élevée à 8.533 €
- Les taxes Loi Montagne versées à la Commune ont représenté 110.782 €
- La cotisation à l'office de Tourisme est de 1167 €
- La participation au ski club, via les ventes d'assurances est de 2428 €



## IV / Perspectives commerciales Hiver 2021/2022 et Eté 2022

### 1) Grille tarifaire hiver 2021/2022

(Annexe 35)

Pour la saison 2021/2022, les tarifs des forfaits des remontées mécaniques seront revus à la hausse de + 2.5 % sur la période rouge et de + 2.5 % également sur la période bleue.

1 particularité concernant les tarifs pour la prochaine saison :

Les tarifs demi-journée seront revus à la hausse de +2.88% (au lieu de +2%) pour recoller à la tendance du marché de proximité, massif des Vosges et Forêt Noire.

Les catégories tarifaires clients restent identiques à la structure établie les années précédentes avec notamment :

- Un tarif "FAMILLE TRIBU" accordant une **réduction de 10%**. La notion de Famille a été étendue à la notion de Famille Tribu : la notion de filiation directe disparaît pour tenir compte notamment des familles recomposées.  
Une Tribu comprend au minimum 4 personnes de la même famille, dont au moins 1 adulte et 2 enfants de moins de 17ans.
- Un tarif ENFANTS applicable jusqu'à 12 ans révolus (moins de 13 ans).
- Un tarif REDUIT applicable de 13 à 24 ans révolus et de 65 ans à 74 ans révolus.
- **La gratuité** sera accordée pour les enfants de moins de 5 ans et à partir de 75 ans.

Initiée il y a 5 ans, l'orientation tarifaire famille sera renforcée pour la prochaine saison avec un prix d'appel représentant un effort tarifaire conséquent pour les **forfaits saison hiver 2021/2022**, proposés dès cet été 2020 en tarif primeur :

- Forfait saison adulte primeur 364€
- Forfait saison enfant primeur 155€
- Forfait saison famille primeur, 2 parents 728€
  - + 10€ supplémentaire par enfant de -17 ans, sur présentation du livret de famille.

Nous poursuivons le dispositif Carte Blanche, tel que proposé en 2020/21 par le groupe Labellemontagne : une Carte Blanche transversale, permettant aux skieurs de bénéficier d'une Carte Blanche valable sur l'ensemble des stations Labellemontagne.

Nous vous demandons de bien vouloir homologuer les tarifs selon la politique tarifaire prévisionnelle présentée ci avant, et la grille tarifaire figurant en **annexe 35**

**Fait marquant :**

Depuis 2015/2016, dans le cadre de l'institution des nouvelles grandes Régions, le Ministère de l'Education Nationale a modifié la répartition des vacances scolaires françaises entre les zones A, B et C. La répartition entrée en vigueur en 2015-2016, inchangée depuis, a eu pour effet de concentrer une part très importante de la clientèle de skieurs du massif des Vosges. (Alsace, Lorraine, Champagne – Ardennes, regroupées dans la Région Grand Est, mais aussi les Hauts de France, la Normandie, ...).

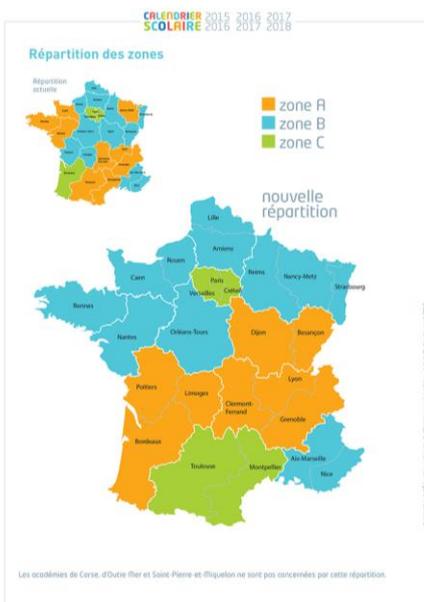
Les analyses opérées sur l'évolution de ces zones démontrent qu'elle a eu statistiquement pour conséquence d'appauvrir pour l'ensemble du ski français (et pas seulement pour le Massif Vosgien) la zone A en skieurs

	Anciennes zones (avant 2015)		Nouvelles zones	
	Nombre d'habitants	Poids dans la clientèle ski	Nombre d'habitants	Poids dans la clientèle ski
Zone A (Lyon)	25 M	36%	29M	27%
Zone B (Marseille)	24M	37%	17M	42%
Zone C (Paris)	15M	27%	18M	31%

Source : G2A

Nos instances professionnelles, ainsi que certaines instances institutionnelles interviennent pour faire valoir la proposition de repositionner la Région Hauts-de-France dans la zone A, ce qui rééquilibrerait un peu la répartition (Motion du SIVU Tourisme Hautes-Vosges de fin décembre 2019). Il est important que les instances représentatives des Vosges et de la Région fassent que la voix du Tourisme vosgien soit enfin entendue dans les ministères parisiens !

Par ailleurs, nous aurons de nouveau en 2021/2022 seulement 5 semaines d'inter-vacances en janvier.



## 2) Grille tarifaire été 2022

### (Annexe 35)

Pour la saison été 2022, les tarifs des forfaits des remontées mécaniques seront revus à la hausse de + 2.5 %.

Les catégories tarifaires clients restent identiques à la structure établie les années précédentes avec notamment :

- Un tarif "FAMILLE TRIBU" accordant une **réduction de 5%**. La notion de Famille a été étendue à la notion de Famille Tribu : la notion de filiation directe disparaît pour tenir compte notamment des familles recomposées.  
Une Tribu comprend au minimum 4 personnes de la même famille, dont au moins 1 adulte et 2 enfants de moins de 17ans.
- Un tarif ENFANTS applicable jusqu'à 12 ans révolus (moins de 13 ans).
- Un tarif Club VTT accordant une **réduction de 5%**.

Pour la saison été 2022, les tarifs des tickets luge Schlitte Mountain, Waouland attractions et Air Bag Bouée seront revus à la hausse de + 2.5 %.

La **carte VTT Plus** sera délivrée à nouveau aux clients ayant pris leur forfait saison été à La Bresse-Hohneck. Créée en 2017, la carte VTT Plus reprend le fonctionnement de la carte SKI plus.

En 2021, l'offre était de 10 jours gratuits dans les Bikeparks de Bardonecchia, Orcières Merlette, Lac Blanc, et STRIDE Indoor de Strasbourg, et de remises tarifaires au Slalom, à la boutique et la location Bikeshop de la Bresse-Hohneck.

Vous trouverez en pièce jointe (**Annexe 35**) pour homologation, les grilles tarifaires prévisionnelles 2021/2022 tels que détaillées ci-avant.

## 3) Actions commerciales et Perspectives

### 3.1) Actions commerciales La Bresse Labellemontagne

De nouvelles opportunités s'offrent aux acteurs du tourisme de la région Grand Est dans le cadre du nouveau pacte de Destinations. Les Vosges figurent parmi les 5 destinations retenues, rendant possible un co-financement des actions de communication par la région Grand Est à hauteur de 50%. La Bresse Labellemontagne a été partenaire du Pacte de destination VOSGES 2020 et de la campagne de communication 2020/2021, et nous envisageons de renouveler ce partenariat. Une campagne qui a été suspendue début janvier 2021.

Indépendamment de ce projet, La Bresse Labellemontagne s'inscrira cette année encore en complémentarité des actions commerciales engagées par les différents opérateurs touristiques des Vosges (OTL, SIVU, département, massif des Vosges...), en ciblant les marchés de proximité, de la région parisienne et du Benelux.

Concernant l'utilisation des médias, après nous être concentrés sur notre page Facebook qui est aujourd'hui mature (aujourd'hui plus de 60.000 fans), nous serons encore plus actifs sur les autres médias, Instagram, Trip Advisor, Google Business...

Nous réfléchissons également à développer un positionnement de station facilitant l'apprentissage du ski et du vélo. En amont des actions commerciales, il conviendra de fédérer les différents acteurs de la vie locale concernés par ce positionnement et de se doter des infrastructures ad hoc.

### **3.2) Actions Groupe Labellemontagne**

L'activité commerciale au sein du Groupe LABELLEMONTAGNE s'appuie sur une répartition entre les missions opérées en station, avec des actions propres aux spécificités de chaque station et de son marché, et des missions menées globalement à l'échelle du Groupe, fédérées sous le chapeau « LABELLEMONTAGNE ».

Pour accompagner la démarche LABELLEMONTAGNE, nous disposons d'une structure commerciale à l'échelle du Groupe, dont l'action porte en priorité sur les marchés professionnels, notamment les Tour-Opérateurs nationaux et européens, et les Comités d'Entreprise. Elle est intégrée dans une société dédiée, « l'Agence LABELLEMONTAGNE », qui opère le travail d'administration et d'optimisation des ventes d'hébergement et packages pour les différents créneaux commerciaux.

Cette démarche groupée nous permet, grâce aux relations durables établies avec ces opérateurs, de faciliter la programmation de nos différentes destinations.

Auprès des comptes nationaux et européens, nous opérons une démarche commerciale commune, génératrice de valeur ajoutée, compte tenu de la taille des intermédiaires touristiques, de leur attente d'une pluralité de destinations, et de l'intérêt économique d'une mutualisation des coûts de prospection et de commercialisation.

Nous participons, avec un Grand Stand Labellemontagne présentant chacune des stations et leurs offres, au grand rendez-vous des Tour-opérateurs Etrangers « GRAND SKI », et disposons d'un commercial dédié au marché des Tour-Opérateurs.

Ce travail de commercialisation de forfaits séjours est complémentaire d'un hébergement commercial. Le travail de l'Agence Labellemontagne s'applique en particulier à assurer le remplissage de la Résidence les Grandes Feignes \*\*\* et de la Résidence Les Vallées\*\*\*\*.

La Résidence de Tourisme les Grandes Feignes \*\*\* située sur le front de neige/station nous permet en effet de proposer à ces marchés un produit et des formules de commercialisation conformes à leurs attentes, et de faire progresser une clientèle de séjour, originaire notamment du Benelux et d'Allemagne.

#### **Démarchage des Comités Sociaux et Economiques**

Nous poursuivons la démarche de commercialisation auprès des Comités Sociaux et Economiques de l'Est de la France directement depuis La Bresse-Hohneck, elle consiste en la vente de forfaits Remontées Mécaniques sous forme de forfaits dépôt à la journée, ou via l'Agence Labellemontagne en complément de propositions de séjours dans le cadre de « packages tout compris ».

Nous avons lancé depuis 4 ans un nouveau service commercial à destination des organismes partenaires des accords carte et contremarques : le rechargement de forfaits de ski. L'objectif est de répondre aux attentes de certains clients/skieurs, de coller aux nouveaux modes de consommation et de d'être présent sur ces sujets par rapport aux autres stations de ski.

Nous avons donc mis en place un système de rechargement des forfaits de ski directement sur Internet, toujours à tarifs préférentiels, pour les CSE, associations, Inter-CSE, etc. En amont, nous avons fourni un certain nombre de supports à chaque organisme pour qu'ils les distribuent ensuite à leurs adhérents pour leur permettre de faire leur achat. Avantage client : bénéficier de tarifs préférentiels, pouvoir acheter ses forfaits de ski chez lui, plus besoin de passer aux caisses.

Ainsi, certains organismes qui bénéficiaient les années passées d'accords cartes ou contremarques sont passés avec le système rechargement.

L'équipe de commerciaux de l'Agence Labellemontagne opère un démarchage actif auprès des CSE, avec notamment une commerciale dédiée à la Région Grand Est.

Pour l'hiver 2020/2021, nous avons vendu environ 500 forfaits dépôt en amont de la saison qui n'ont pas été consommés et ont été remboursés.

### 3.3) Perspectives – Impacts de la crise sanitaire Covid-19

Le lancement de la saison été 2021 a été de nouveau impacté par les suites de la brutale crise sanitaire provoquée par la pandémie de Covid-19.

Si nous étions prudents dans le rapport 2020 quant à l'impossibilité d'évaluer l'impact effectif qu'elle aurait sur notre activité et notre entreprise, nous étions loin d'imaginer qu'elle nous amènerait à vivre un hiver entier privés de notre activité remontées mécaniques, et les conséquences en seront lourdes

Au-delà de cette période, et même si la progression de la vaccination nous permet de reprendre un peu d'optimisme, **il nous reste impossible à ce jour d'évaluer l'impact total effectif qu'aura cette crise sans précédent sur notre activité en consolidé, et ses éventuels rebonds sur les saisons à venir.** Ces impacts peuvent être multiformes, tant en termes de fréquentation directe (contraintes de fonctionnement liées aux consignes sanitaires et surcoûts en résultant, évolution des pratiques de loisirs et tourisme des consommateurs, ...) que pour notre écosystème touristique dont les entreprises ont été lourdement frappées (tour-opérateurs, transporteurs, organisateurs de séminaires et d'événementiel, ...).

La campagne vaccinale en cours sur le territoire, aura certainement des conséquences visibles sur le freinage de la pandémie, pour autant les mesures associées ; passeport vaccinal et possibles vérifications à mettre en place par les opérateurs touristiques ne sont connues à ce jour et pourraient à nouveau peser sur l'économie de l'entreprise.

Vous trouverez ci-après le protocole des mesures sanitaires que nous avons été amenés à déployer, tel qu'il en est à ce jour. **Annexe 40**



## V / Conclusion

La pandémie planétaire Covid 19 et les mesures sanitaires associées, notamment la fermeture administrative des remontées mécaniques dictée par le gouvernement durant l'intégralité de l'hiver 2020/2021, ont impacté lourdement notre entreprise et l'ensemble du groupe Labellemontagne

Aujourd'hui, l'activité touristique reprend progressivement suite à la levée progressive des mesures sanitaires renforcées. Cet été saison où nous accueillerons nos clients avec des protocoles sanitaires rodés et mis à jour régulièrement.

Nous avons reçu fin mai les montants alloués dans le cadre du dispositif de compensation visant à indemniser une partie du préjudice subi cet hiver (70% des charges fixes, elles même estimées nationalement à 70% du Chiffre d'Affaires, soit 49% du CA de la moyenne des 3 exercices précédant la survenue de la crise Covid). Ce dispositif complète celui de l'activité partielle qui a été activé dès le début de l'hiver.

Dans sa globalité, le groupe Labellemontagne projette un résultat négatif sur l'exercice en cours, le premier depuis 20 ans. L'entreprise La Bresse Labellemontagne devrait pouvoir rester à l'équilibre pour l'exercice, grâce notamment à la part d'activité que notre mobilisation autour des nouveaux équipements du cœur de station (non frappés par l'interdiction de fonctionnement comme les RM), démontrant une nouvelle fois que nous sommes résilients face aux coups durs, un résultat obtenu par notre capacité d'investissement régulière et par notre équipe de salariés rompue aux exercices difficiles.

Résolument tourné vers l'avenir, le groupe Labellemontagne et notre entreprise seront vigilants à retrouver un fonctionnement équilibré aussi rapidement que possible, dans un écosystème de la montagne où tous les acteurs ont été impactés, sans que nous ne puissions aujourd'hui en évaluer l'ensemble des conséquences, voire les prolongations éventuelles.

Notre attention sera également être tournée vers le recrutement et à la formation des nouveaux salariés en amont de la prochaine saison hivernale, certains de nos salariés ayant choisi de réorienter leur carrière professionnelle, conséquence des 2 hivers difficiles que nous venons de traverser.

Nous restons tournés vers notre but commun visant à asseoir le plus efficacement possible la notoriété et l'attractivité de la station de La Bresse-Hohneck, qui plus est dans ce contexte difficile, et la prochaine procédure relative à une nouvelle concession de service public nous apparaît comme une opportunité majeure d'écrire une nouvelle page de la station dans laquelle nous souhaitons pouvoir nous investir à nouveau.



# RAPPORT ANNUEL A LA COMMUNE DE LA BRESSE

## Délégation de Service Public pour l'exploitation des remontées mécaniques de LA BRESSE-HOHNECK

### ANNEXES

#### (Fonctionnement de la D.S.P. sur l'exercice clos au 31 août 2020)

- Annexe 1 : Compte d'exploitation exercice 2019/2020
- Annexe 2 : Bilan et compte de résultat exercice 2019/2020
- Annexe 3 : Coûts des matériels loués et propriétés de Remy Loisirs mis à disposition du subdélégué
- Annexe 4 : Détails des recettes exercice 2019/2020
- Annexe 5 : Détails des frais financiers exercice 2019/2020
- Annexe 6 : Etat des investissements 2019/2020
- Annexe 7 : Coût de production de la neige de culture saison 2019/2020
- Annexe 8 : Acquisition des biens affectés à la DSP exercice 2019/2020
- Annexe 9 : Tableau de Suivi des investissements DSP

# RAPPORT ANNUEL A LA COMMUNE DE LA BRESSE

## Délégation de Service Public pour l'exploitation des remontées mécaniques de LA BRESSE-HOHNECK

### ANNEXES

#### Saison Hiver 2020/2021 : Données Générales- Fonctionnement de la D.S.P

- Annexe 10 : Statistiques fréquentation 2020/2021
- Annexe 11 : Nombre de journées-skieur par jour 2020/2021
- Annexe 12 : Graphique nombre de journées-skieur par jour 2020/2021
- Annexe 13 : Statistiques production neige de culture
- Annexe 14 : Statistiques Poste de secours saison 2020/2021
- Annexe 15 : Inventaire Poste de secours saison 2020/2021
- Annexe 16 : Répartition des accidents domaine / hors domaine skiable
- Annexe 17 : Nombre de passages par appareils
- Annexe 18 : Rapports généraux d'inspection périodiques RM
- Annexe 19 : Rapports contrôle en exploitation STRMTG Hiver 2020/2021
- Annexe 20 : Tarifs 2020/2021
- Annexe 21 : Organigramme de la Station en fonctionnement hivernal
- Annexe 22 : Comparatif saisonniers qualifiés et non qualifiés
- Annexe 23 : Répartition du personnel
- Annexe 24 : Bulletin d'informations aux salariés
- Annexe 25 : Rapport CSE santé/sécurité 2020

# RAPPORT ANNUEL A LA COMMUNE DE LA BRESSE

## Délégation de Service Public pour l'exploitation des remontées mécaniques de LA BRESSE-HOHNECK

### ANNEXES

#### Saison Hiver 2020/2021 : Données Générales- Fonctionnement de la D.S.P

- Annexe 26 : Plan de formation 2019/2020
- Annexe 27 : Plan de formation prévisionnel 2020/2021
- Annexe 28 : Certificat AIO validité 2019-2022
- Annexe 30 : Stratégie Labellemontagne 2019-2024
- Annexe 32 : Plan média La Bresse 2020/2021
- Annexe 33 : Comparatif des ventes par titres
- Annexe 34 : Synthèse d'activité application I-Phone
- Annexe 35 : Grilles tarifs prévisionnels 2021/2022
- Annexe 36 : Parutions presse
- Annexe 37 : Historique des échanges avec la Commune concernant les biens de la délégation
- Annexe 38 : Dossier de presse 2020/2021
- Annexe 39 : Registre des fiches écoute clients 2020/2021
- Annexe 40 : Protocole des mesures sanitaires
- Annexe 41 : Convention de prompt secours
- Annexe 42 : Rapport de contrôle Schlitte Mountain
- Annexe 43 : Détail des balades piétons été

## LA BRESSE LABELLEMONTAGNE

	réalisé 12/13	Réalisé 13/14	Realise 14/15	Realise 15/16	Realise 16/17	Realise 17/18	Realise 18/19	Realise 19/20
	31/08/2013	31/08/2014	31/08/2015	31/08/2016	31/08/2017	31/08/2018	31/08/2019	31/08/2020
<b>CA RM ET ANNEXES</b>	<b>7 588 121</b>	<b>5 445 456</b>	<b>6 814 409</b>	<b>5 827 490</b>	<b>6 473 328</b>	<b>7 896 854</b>	<b>7 301 094</b>	<b>3 992 484</b>
CA Net taxes REM MECA hiver	7 427 404	5 278 785	6 558 391	5 529 715	6 164 964	7 504 112	6 937 957	3 686 704
CA Net taxes REM MECA été	75 867	97 520	169 500	203 767	203 718	257 508	239 863	239 440
Commissions et courtages	84 850	69 151	86 518	94 007	104 645	135 234	123 274	66 340
<b>CA HEBERGEMENT/RESTAURATION</b>								
Honoraires / CA Agence								
Autre								
CA Hôtel								
CA Restauration / Brasserie								
<b>AUTRES CA</b>	<b>582 220</b>	<b>514 660</b>	<b>568 043</b>	<b>634 510</b>	<b>664 539</b>	<b>698 817</b>	<b>824 852</b>	<b>636 105</b>
CA Schlitte Mountain	348 698	341 132	355 928	391 919	440 475	401 941	468 434	449 982
CA Photos Schlitte Mountain	20 748	20 101	16 957	18 763	20 277	16 515	18 317	21 447
CA Keycard	142 826	101 752	141 266	131 896	149 294	208 448	175 772	91 514
CA Attractions été	9 639	7 130	13 750	23 838	13 283	8 849	10 783	17
CA divers	60 309	44 545	40 142	68 094	41 211	63 064	151 546	73 146
<b>CHIFFRES D'AFFAIRES NET TOTAL</b>	<b>8 170 341</b>	<b>5 960 116</b>	<b>7 382 452</b>	<b>6 461 999</b>	<b>7 137 867</b>	<b>8 595 671</b>	<b>8 125 946</b>	<b>4 628 590</b>
<b>ACHAT RESTAU/MAGASIN/BOUTIQUE</b>	<b>-67 300</b>	<b>-46 073</b>	<b>-52 062</b>	<b>-42 636</b>	<b>-52 788</b>	<b>-85 515</b>	<b>-68 344</b>	<b>-46 716</b>
Achat Billeterie	-67 300	-46 073	-52 062	-42 636	-52 788	-85 515	-68 344	-46 716
<b>TOTAL CHARGES EXPLOITATION SITE</b>	<b>-1 392 659</b>	<b>-1 368 992</b>	<b>-4 145 786</b>	<b>-3 324 909</b>	<b>-3 653 416</b>	<b>-4 779 250</b>	<b>-4 366 063</b>	<b>-2 232 815</b>
Salaires & charges - Personnel intérimaire	-2 249 786	-1 773 467	-2 293 213	-1 925 979	-2 109 389	-2 770 897	-2 439 993	-1 603 932
Energie	-722 035	-576 693	-645 058	-478 056	-499 578	-561 034	-555 994	-402 274
Entretien, Fourniture RM	-1 066 278	-688 504	-886 387	-535 626	-679 440	-1 029 439	-966 801	-620 007
Location/Matériel/Equipement	-29 865	-31 864	-26 997	-48 203	-40 641	-34 084	-40 085	-33 227
Frais de pub/promo/déplacement/réception	-97 027	-107 284	-72 779	-140 237	-98 871	-144 958	-100 727	-56 653
Frais Bancaires	-25 789	-18 133	-23 142	-24 122	-27 969	-34 952	-38 162	-25 801
Frais Généraux divers	-201 879	-173 047	-198 210	-172 686	-197 528	-203 887	-224 301	509 078
<b>EBE "SITE"</b>	<b>3 710 382</b>	<b>2 545 051</b>	<b>3 184 604</b>	<b>3 094 454</b>	<b>3 431 663</b>	<b>3 730 906</b>	<b>3 691 539</b>	<b>2 349 059</b>
<b>TOTAL CHARGES ADMINISTRATIVES HORS EXPLOITATION</b>	<b>-424 102</b>	<b>-386 834</b>	<b>-402 059</b>	<b>-401 114</b>	<b>-402 854</b>	<b>-466 174</b>	<b>-491 595</b>	<b>-473 704</b>
Assurance	-90 715	-98 595	-103 464	-102 204	-96 984	-105 964	-108 666	-108 600
Honoraires	-31 330	-23 644	-37 168	-31 291	-35 040	-28 397	-51 764	-51 127
Frais de siège	-208 224	-192 221	-183 549	-198 690	-218 819	-247 392	-258 547	-253 459
Impôt et Taxes	-93 833	-72 374	-77 888	-68 929	-52 011	-84 421	-72 618	-60 519
<b>EBE CORRIGE APRES CH ADMIN</b>	<b>3 286 280</b>	<b>2 158 217</b>	<b>2 782 535</b>	<b>2 693 340</b>	<b>3 028 809</b>	<b>3 264 732</b>	<b>3 199 944</b>	<b>1 875 354</b>
	40.2%	36.2%	37.7%	41.7%	42.4%	38.0%	39.4%	40.5%
<b>COUT DE L'OUTIL DE TRAVAIL</b>	<b>-2 521 264</b>	<b>-2 265 926</b>	<b>-2 292 757</b>	<b>-2 097 726</b>	<b>-2 087 603</b>	<b>-1 882 816</b>	<b>-1 704 669</b>	<b>-1 847 267</b>
Redevances / Concession	-2 236 914	-1 850 378	-1 838 737	-1 629 134	-1 650 064	-1 634 254	-1 495 377	-1 520 293
Location Longue durée matériel	-297 963	-317 490	-274 793	-246 514	-219 184	-218 246	-213 787	-163 067
Dotation aux Amortissements	-164 271	-136 788	-145 879	-146 764	-154 702	-156 932	-171 958	-173 850
Dotation - Reprise Provisions	178 179	38 667	-33 321	-75 302	-58 647	127 727	177 519	12 048
Frais Financiers	-295	63	-27	-12	-5 007	-1 111	-1 066	-2 105
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>39 128</b>	<b>102 274</b>	<b>162 395</b>	<b>124 418</b>	<b>228 713</b>	<b>110 944</b>	<b>133 405</b>	<b>176 263</b>
Charges Exceptionnelles	-6 848	-1 257	-1 588	-1 338	-1 100	-19 121	-3 246	57 115
Produits Exceptionnels	95 976	103 531	163 983	125 756	229 813	130 065	136 651	119 148
<b>Résultat Financier</b>	<b>-769</b>	<b>702</b>	<b>-5 145</b>	<b>-2 921</b>	<b>-2 921</b>	<b>-5 032</b>	<b>-708</b>	<b>-825</b>
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>853 375</b>	<b>-4 733</b>	<b>647 028</b>	<b>717 111</b>	<b>1 166 997</b>	<b>1 487 778</b>	<b>1 627 882</b>	<b>203 526</b>
Participation	-113 825	-1 433	-76 371	-91 620	-156 474	-185 552	-203 318	
Impôt Société	-211 514	54 755	-106 080	-146 502	-294 738	-375 759	-447 388	1 569
<b>RESULTAT NET</b>	<b>528 036</b>	<b>48 589</b>	<b>464 577</b>	<b>478 989</b>	<b>715 785</b>	<b>926 467</b>	<b>977 176</b>	<b>205 095</b>



# Etats Comptables et Fiscaux

31/08/2020



Téléphone :

# Bilan



# Bilan Actif

SAS LA BRESSE LABELLEMONTAGNE

Période du 01/09/19 au 31/08/20  
Edition du 15/12/20  
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/08/2020	Net (N-1) 31/08/2019
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	34 656	26 605	8 051	12 791
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
<b>TOTAL immobilisations incorporelles :</b>	<b>34 656</b>	<b>26 605</b>	<b>8 051</b>	<b>12 791</b>
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions	82 007	77 963	4 045	6 635
Installations techniques, matériel et outillage industriel	1 415 003	1 188 807	226 196	232 147
Autres immobilisations corporelles	779 210	581 340	197 869	248 989
Immobilisations en cours	18 295		18 295	55 939
Avances et acomptes				
<b>TOTAL immobilisations corporelles :</b>	<b>2 294 515</b>	<b>1 848 110</b>	<b>446 405</b>	<b>543 710</b>
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	282		282	282
<b>TOTAL immobilisations financières :</b>	<b>282</b>		<b>282</b>	<b>282</b>
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>	<b>2 329 453</b>	<b>1 874 715</b>	<b>454 738</b>	<b>556 783</b>
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
<b>TOTAL stocks et en-cours :</b>				
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes				879
Créances clients et comptes rattachés	77 806		77 806	160 620
Autres créances	272 793		272 793	2 883 397
Capital souscrit et appelé, non versé				
<b>TOTAL créances :</b>	<b>350 599</b>		<b>350 599</b>	<b>3 044 896</b>
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	2 738 651		2 738 651	182 104
Charges constatées d'avance	352 860		352 860	280 143
<b>TOTAL disponibilités et divers :</b>	<b>3 091 511</b>		<b>3 091 511</b>	<b>462 247</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>3 442 110</b>		<b>3 442 110</b>	<b>3 507 143</b>
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>5 771 563</b>	<b>1 874 715</b>	<b>3 896 848</b>	<b>4 063 926</b>

# Bilan Passif

SAS LA BRESSE LABELLEMONTAGNE

Période du 01/09/19 au 31/08/20  
Edition du 15/12/20  
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Net (N) 31/08/2020	Net (N-1) 31/08/2019
<b>SITUATION NETTE</b>		
Capital social ou individuel dont versé 428 500	428 500	428 500
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale	42 850	42 850
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	34 084	34 084
Report à nouveau	310 560	318 934
<b>Résultat de l'exercice</b>	205 095	977 176
<b>TOTAL situation nette :</b>	<b>1 021 090</b>	<b>1 801 545</b>
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	1 031	1 796
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	31 710	37 385
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>1 053 831</b>	<b>1 840 726</b>
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	44 074	48 055
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>44 074</b>	<b>48 055</b>
<b>DETTES FINANCIÈRES</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 664 856	145 085
Emprunts et dettes financières divers	93 041	461 273
<b>TOTAL dettes financières :</b>	<b>1 757 897</b>	<b>606 357</b>
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		
<b>DETTES DIVERSES</b>		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	631 136	893 834
Dettes fiscales et sociales	405 709	668 658
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		2 491
Autres dettes	4 202	3 804
<b>TOTAL dettes diverses :</b>	<b>1 041 047</b>	<b>1 568 788</b>
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		
<b>DETTES</b>	<b>2 798 944</b>	<b>2 175 145</b>
Ecarts de conversion passif		
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>3 896 848</b>	<b>4 063 926</b>

# Compte de Résultat



# Compte de Résultat (Première Partie)

SAS LA BRESSE LABELLEMONTAGNE

Période du 01/09/19 au 31/08/20  
Edition du 15/12/20  
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/08/2020	Net (N-1) 31/08/2019
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	4 628 590		4 628 590	8 125 945
<b>Chiffres d'affaires nets</b>	<b>4 628 590</b>		<b>4 628 590</b>	<b>8 125 945</b>
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			3 500	31
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			736 785	288 842
Autres produits			2 142	21 510
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			<b>5 371 017</b>	<b>8 436 329</b>
<b>CHARGES EXTERNES</b>				
Achats de marchandises [et droits de douane]			(10 908)	(19 608)
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]				
Autres achats et charges externes			2 210 178	3 203 933
<b>TOTAL charges externes :</b>			<b>2 199 270</b>	<b>3 184 325</b>
<b>IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS</b>			104 569	147 205
<b>CHARGES DE PERSONNEL</b>				
Salaires et traitements			1 023 150	1 442 830
Charges sociales			264 285	481 573
<b>TOTAL charges de personnel :</b>			<b>1 287 435</b>	<b>1 924 403</b>
<b>DOTATIONS D'EXPLOITATION</b>				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			171 458	162 157
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
<b>TOTAL dotations d'exploitation :</b>			<b>171 458</b>	<b>162 157</b>
<b>AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION</b>			1 523 915	1 497 224
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			<b>5 286 647</b>	<b>6 915 314</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>			<b>84 370</b>	<b>1 521 015</b>

# Compte de Résultat (Seconde Partie)

SAS LA BRESSE LABELLEMONTAGNE

Période du 01/09/19 au 31/08/20  
Edition du 15/12/20  
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Net (N) 31/08/2020	Net (N-1) 31/08/2019
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>84 370</b>	<b>1 521 015</b>
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	2 930	1 864
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	<b>2 930</b>	<b>1 864</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>	<b>(2 930)</b>	<b>(1 864)</b>
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>	<b>81 440</b>	<b>1 519 151</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		4 780
Produits exceptionnels sur opérations en capital	116 411	111 370
Reprises sur provisions et transferts de charges	8 066	10 084
	<b>124 478</b>	<b>126 234</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		989
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		2 164
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	2 392	9 801
	<b>2 392</b>	<b>12 955</b>
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>122 086</b>	<b>113 280</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		203 318
Impôts sur les bénéfices	(1 569)	451 936
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>5 495 495</b>	<b>8 562 563</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>5 290 399</b>	<b>7 585 386</b>
<b>BÉNÉFICE OU PERTE</b>	<b>205 095</b>	<b>977 176</b>

# Détail des comptes



# Détail des Comptes

SAS LA BRESSE LABELLEMONTAGNE

Période du 01/09/19 au 31/08/20

Edition du 15/12/20

Devise d'édition EURO

© Sage - Sage 100 Etats comptables et fiscaux i7 13.10

## Bilan Actif (2050)

	Brut	Amortissements	Net 31/08/2020	Net N-1 31/08/2019	Variation En valeur	Variation En %
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>						
<b>Immobilisations incorporelles</b>						
Autres immobilisations incorporelles	34 656,00	26 604,57	8 051,43	12 791,07	-4 739,64	-37,05
20800000 Autres Immobilisations incorpo	34 656,00		34 656,00	34 656,00		
28080000 Amortissement Autres Immob I		26 604,57	-26 604,57	-21 864,93	-4 739,64	-21,68
<b>Immobilisations corporelles</b>						
Constructions	82 007,37	77 962,61	4 044,76	6 635,15	-2 590,39	-39,04
21350000 A.A.I. des Constructions	4 869,32		4 869,32	2 891,98	1 977,34	68,37
21400000 Construction sur sol d'autrui	75 038,05		75 038,05	75 038,05		
21405000 A.A.I. des Canons à Neige	2 100,00		2 100,00	2 100,00		
28135000 Amort. AAI des Constructions		3 388,15	-3 388,15	-2 891,98	-496,17	-17,16
28140000 Amort. Construction /sol d'autrui		74 003,38	-74 003,38	-70 141,82	-3 861,56	-5,51
28140500 Amort. A.A.I des Canons à nei		571,08	-571,08	-361,08	-210,00	-58,16
Inst. tech., matériel et out. industriels	1 415 002,86	1 188 807,31	226 195,55	232 147,48	-5 951,93	-2,56
21514000 Installation Complexes/Sol Aut	43 700,00		43 700,00	43 700,00		
21547100 Matériel divers Télékis Vologne	1 196 854,75		1 196 854,75	1 133 349,35	63 505,40	5,60
21549000 Matériel des pistes	174 448,11		174 448,11	177 601,14	-3 153,03	-1,78
28151400 Amort. Installation complexe/au		43 700,00	-43 700,00	-43 700,00		
28154710 Amort. Matériel divers Téléskis		1 028 422,74	-1 028 422,74	-968 982,09	-59 440,65	-6,13
28154900 Amort. Matériel de Pistes		116 684,57	-116 684,57	-109 820,92	-6 863,65	-6,25
Autres immobilisations corporelles	779 209,52	581 340,27	197 869,25	248 988,82	-51 119,57	-20,53
21810000 A.A.I sur sol d'Autrui	369 913,89		369 913,89	364 344,14	5 569,75	1,53
21820000 Matériel de Transport	25 719,65		25 719,65	38 586,31	-12 866,66	-33,35
21830000 Matériel de Bureau	299 212,74		299 212,74	285 064,04	14 148,70	4,96
21840000 Mobilier	84 363,24		84 363,24	82 682,86	1 680,38	2,03
28181000 Amortissement AAI/terrain autr		291 867,96	-291 867,96	-267 066,08	-24 801,88	-9,29
28182000 Amortissement Matériel de Tra		12 486,41	-12 486,41	-19 558,19	7 071,78	36,16
28183000 Amortissement Matériel Bureau		224 698,10	-224 698,10	-187 319,38	-37 378,72	-19,95
28184000 Amortissement Mobilier de Bur		52 287,80	-52 287,80	-47 744,88	-4 542,92	-9,51
Immobilisations en cours	18 295,00		18 295,00	55 938,56	-37 643,56	-67,29
23100000 Immobilisations en cours				37 643,56	-37 643,56	-100,00
23100261 Travaux en cours - Tyrolienne	18 295,00		18 295,00	18 295,00		
<b>Immobilisations financières</b>						
Autres immobilisations financières	282,30		282,30	282,30	0,00	
27510000 Dépôts et cautionnements	282,30		282,30	282,30		
<b>TOTAL (II)</b>	<b>2 329 453,05</b>	<b>1 874 714,76</b>	<b>454 738,29</b>	<b>556 783,38</b>	<b>-102 045,09</b>	<b>-18,33</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>						
<b>Stocks</b>						
Avances et acptes versés sur odes				878,76	-878,76	-100,00
40910000 Fournisseurs Acomptes Sur C				878,76	-878,76	-100,00
<b>Créances</b>						
Clients et comptes rattachés	77 806,14		77 806,14	160 619,55	-82 813,41	-51,56
41100000 Collectif Clients				9 527,21	-9 527,21	-100,00
41190000 Clients Intragroupe	56 883,70		56 883,70	146 903,23	-90 019,53	-61,28
41810000 Client - Factures à établir	20 922,44		20 922,44	4 189,11	16 733,33	399,45
Autres créances	272 792,60		272 792,60	2 883 397,49	-2 610 604,89	-90,54
40971000 Avoirs à recevoir	18 169,95		18 169,95	7 179,91	10 990,04	153,07
43870000 Produits à recevoir org.sociaux	103 112,44		103 112,44	3 549,46	99 562,98	2805,02
44562290 TAR/immob à 20 % /débits	0,11		0,11		0,11	
44566190 TAR/ Achats à 20 %/Encaisst	51 298,24		51 298,24	57 069,76	-5 771,52	-10,11
44567000 Crédit de T.V.A à reporter	22 109,00		22 109,00	26 481,00	-4 372,00	-16,51
44571000 T.C.A collectées	1 009,20		1 009,20		1 009,20	
44583000 TVA remboursemnt de crédit d				49 000,00	-49 000,00	-100,00
44586000 TVA sur factures non parvenue	20 504,16		20 504,16	24 891,00	-4 386,84	-17,62
44870000 Produits fiscaux à recevoir	9 745,00		9 745,00		9 745,00	
45151000 C/C Remy Loisirs s.a				2 683 930,36	-2 683 930,36	-100,00

# Détail des Comptes

SAS LA BRESSE LABELLEMONTAGNE

Période du 01/09/19 au 31/08/20

Edition du 15/12/20

Devise d'édition EURO

© Sage - Sage 100 Etats comptables et fiscaux i7 13.10

## Bilan Actif (2050)

	Brut	Amortissements	Net 31/08/2020	Net N-1 31/08/2019	Variation En valeur	Variation En %
45152200 Labellemontagne IS Intégrat fi	1 569,00		1 569,00		1 569,00	
46702000 Déb et Crét. - RM vendues par	25 145,50		25 145,50	19 021,00	6 124,50	32,20
46706000 Déb et Crét - charges de copr	1 824,00		1 824,00	1 059,00	765,00	72,24
46708000 Déb et Crét - Cautions vendue	2 056,00		2 056,00	1 716,00	340,00	19,81
46709000 ANCV	16 250,00		16 250,00	9 500,00	6 750,00	71,05
<b>Divers</b>						
Disponibilités	2 738 651,30		2 738 651,30	182 103,86	2 556 547,44	1403,90
51200200 Bq Populaire des Alpes	457 024,79		457 024,79	1 168,14	455 856,65	39024,15
51200400 Banque kolb	7 908,80		7 908,80	498,19	7 410,61	1487,51
51200500 BNP	663 600,56		663 600,56	137,12	663 463,44	483856,07
51200600 Banque Crédit Agricole	773 315,17		773 315,17	55 448,24	717 866,93	1294,66
51200700 Crédit lyonnais	58 192,14		58 192,14	18 582,10	39 610,04	213,16
51200850 LYONNAISE DE BANQUE	767 159,07		767 159,07	76 457,70	690 701,37	903,38
51200855 Banque Palatine	3 943,06		3 943,06	6 194,52	-2 251,46	-36,35
53100000 Caisse	7 507,71		7 507,71	23 617,85	-16 110,14	-68,21
<b>COMPTES DE RÉGULARISATION</b>						
Charges constatées d'avances	352 860,00		352 860,00	280 143,00	72 717,00	25,96
48600000 Charges constatées d'avance	352 860,00		352 860,00	280 143,00	72 717,00	25,96
<b>TOTAL (III)</b>	<b>3 442 110,04</b>		<b>3 442 110,04</b>	<b>3 507 142,66</b>	<b>-65 032,62</b>	<b>-1,85</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)</b>	<b>5 771 563,09</b>	<b>1 874 714,76</b>	<b>3 896 848,33</b>	<b>4 063 926,04</b>	<b>-167 077,71</b>	<b>-4,11</b>

# Détail des Comptes

SAS LA BRESSE LABELLEMONTAGNE

Période du 01/09/19 au 31/08/20

Edition du 15/12/20

Devise d'édition EURO

© Sage - Sage 100 Etats comptables et fiscaux i7 13.10

Bilan Passif (2051)				
	Net	Net N-1	Variation	
	31/08/2020	31/08/2019	En valeur	En %
<b>CAPITAUX PROPRES</b>				
Capital social ou individuel	428 500,00	428 500,00	0,00	
10100000 Capital	428 500,00	428 500,00		
Réserve légale	42 850,00	42 850,00	0,00	
10611000 Réserves légales	42 850,00	42 850,00		
Autres réserves	34 084,44	34 084,44	0,00	
10680000 Autres réserves	34 084,44	34 084,44		
Report à nouveau	310 560,28	318 933,99	-8 373,71	-2,63
11000000 Report à nouveau	310 560,28	318 933,99	-8 373,71	-2,63
<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	<b>205 095,25</b>	<b>977 176,29</b>	<b>-772 081,04</b>	<b>-79,01</b>
Subventions d'investissement	1 030,83	1 795,83	-765,00	-42,60
13100000 Subvention d'Equipement	3 825,20	3 825,20		
13900000 Subv. inscrite au résultat	-2 794,37	-2 029,37	-765,00	-37,70
Provisions réglementées	31 710,43	37 385,05	-5 674,62	-15,18
14500000 Amortissement dérogatoire	31 710,43	37 385,05	-5 674,62	-15,18
<b>TOTAL (I)</b>	<b>1 053 831,23</b>	<b>1 840 725,60</b>	<b>-786 894,37</b>	<b>-42,75</b>
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>				
<b>PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES</b>				
Provisions pour charges	44 073,60	48 055,20	-3 981,60	-8,29
15720000 Provisions pour grosses réparations	44 073,60	48 055,20	-3 981,60	-8,29
<b>TOTAL (III)</b>	<b>44 073,60</b>	<b>48 055,20</b>	<b>-3 981,60</b>	<b>-8,29</b>
<b>DETTES</b>				
Emprunts et dettes auprès étab. de crédits	1 664 855,68	145 084,58	1 519 771,10	1047,51
16421000 Emprunt Palatine 175 000 E	101 077,62	113 509,06	-12 431,44	-10,95
16422000 EMPRUNT CA 23000€	15 866,71	18 725,91	-2 859,20	-15,27
16423000 Emprunt Lyonnaise de Banque 165 000	143 882,47	11 961,11	131 921,36	1102,92
16424000 Emprunt CIC LB 700 K€	700 000,00		700 000,00	
16425000 Emprunt BNP 700 K€	700 000,00		700 000,00	
51860000 Intérêts courus à payer	4 028,88	888,50	3 140,38	353,45
Emprunts et dettes financières divers	93 040,97	461 272,84	-368 231,87	-79,83
16610000 Participation des salariés	93 040,97	77 381,84	15 659,13	20,24
45152200 Labellemontagne IS Intégrat fiscale		383 891,00	-383 891,00	-100,00
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	631 136,38	893 834,47	-262 698,09	-29,39
40100000 Collectif Fournisseur	40 833,44	357 521,22	-316 687,78	-88,58
40190000 fournisseurs intragroupe	509 092,66	389 135,25	119 957,41	30,83
40810000 Frs Achat - Factures non parvenues	81 210,28	147 178,00	-65 967,72	-44,82
Dettes fiscales et sociales	405 708,62	668 658,00	-262 949,38	-39,32
42100000 Rémunérations dues au Personnel	60 562,03	64 116,37	-3 554,34	-5,54
42700000 Oppositions sur salaires	71,29		71,29	
42820000 Dettes prov. Congés à payer	40 074,00	57 789,00	-17 715,00	-30,65
42840000 Dettes Prov/Particip des Salariés		202 142,00	-202 142,00	-100,00
42860000 Autres Charges à payer	43 584,00	167 406,00	-123 822,00	-73,97
43100000 Sécurité Sociale à payer	146 080,17	35 455,00	110 625,17	312,02
43721000 GSMC Mutuelle	3 292,13	2 269,32	1 022,81	45,07
43731000 AGRR à Payer	8 093,16	8 000,00	93,16	1,16
43733000 Klésia Prévoyance à payer	2 020,88	2 048,42	-27,54	-1,34
43820000 Dettes prov. Charges Sociales/CP	15 120,31	22 262,00	-7 141,69	-32,08
43860000 Autres Charges sociales à payer	20 128,00	27 756,00	-7 628,00	-27,48
44210000 Prélèvement à la source (Impôts sur	1 927,32	2 279,15	-351,83	-15,44
44566290 TAR/Achats à 20 % /débits		6,00	-6,00	-100,00
44571000 T.C.A collectées		1 446,67	-1 446,67	-100,00
44571050 TVA collectée/Ventes à 10 %	10 465,18	5 711,24	4 753,94	83,24
44571190 TVA collectée/Ventes à 20 %	12 654,36	19 552,50	-6 898,14	-35,28
44584000 T.C.A à régulariser - Passif	787,00	652,01	134,99	20,70
44587000 TVA sur factures à établir	3 487,07	531,54	2 955,53	556,03
44700000 Autres impôts, taxes et verst assim	5 756,63	5 756,63		
44820000 Dettes prov. Charges Fiscales / CP	1 513,00	839,00	674,00	80,33
44860000 Autres Charges fiscales à payer	30 092,09	42 639,15	-12 547,06	-29,43

# Détail des Comptes

SAS LA BRESSE LABELLEMONTAGNE

Période du 01/09/19 au 31/08/20

Edition du 15/12/20

Devise d'édition EURO

© Sage - Sage 100 Etats comptables et fiscaux i7 13.10

Bilan Passif (2051)				
	Net	Net N-1	Variation	
	31/08/2020	31/08/2019	En valeur	En %
<b>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés</b>		2 491,00	-2 491,00	-100,00
40840000 Frs Immob. - Factures non parvenues		2 491,00	-2 491,00	-100,00
<b>Autres dettes</b>	4 201,85	3 804,35	397,50	10,45
41100000 Collectif Clients	397,50		397,50	
46701000 Déb. et Créd. - Participations non	3 804,35	3 804,35		
<b>COMPTES DE RÉGULARISATION</b>				
<b>TOTAL (IV)</b>	<b>2 798 943,50</b>	<b>2 175 145,24</b>	<b>623 798,26</b>	<b>28,68</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>	<b>3 896 848,33</b>	<b>4 063 926,04</b>	<b>-167 077,71</b>	<b>-4,11</b>

# Détail des Comptes

SAS LA BRESSE LABELLEMONTAGNE

Période du 01/09/19 au 31/08/20

Edition du 15/12/20

Devise d'édition EURO

© Sage - Sage 100 Etats comptables et fiscaux i7 13.10

## Compte de Résultat (2052)

	Net	Net N-1	Variation	
	31/08/2020	31/08/2019	En valeur	En %
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>				
Production vendue de services	4 628 589,82	8 125 945,40	-3 497 355,58	-43,04
70610050 Ventes Téléskis	3 797 486,43	7 150 138,92	-3 352 652,49	-46,89
70610051 Loi Montagne Téléskis	-110 782,30	-212 182,28	101 399,98	47,79
70610053 Ventes Schlitte moutain	158 395,36	165 255,36	-6 860,00	-4,15
70610054 Ventes Schlitte Mountain Été	291 586,77	303 178,50	-11 591,73	-3,82
70610056 Loi Montagne Télésiège été	-7 224,37	-17 596,60	10 372,23	58,94
70610060 Ventes Freepass	91 514,00	175 772,00	-84 258,00	-47,94
70610061 Vtes RM été	246 664,38	257 459,42	-10 795,04	-4,19
70610062 Ventes Photos Schlitte	21 446,68	18 317,33	3 129,35	17,08
70610064 Ventes Attractions été	16,75	10 782,67	-10 765,92	-99,84
70610067 Commissions et Courtages	66 340,34	123 273,62	-56 933,28	-46,18
70610071 Vtes Rétroc. Divers TR		-17,80	17,80	100,00
70610072 Vtes Rétroc. Divers 20 %	32 523,91	128 904,86	-96 380,95	-74,77
70610076 Ventes Diverses 0.00 %	553,50	1 444,27	-890,77	-61,68
70610078 Ventes Diverses 20 %	5 146,67	9 117,67	-3 971,00	-43,55
70830000 Locations Diverses	2 500,00	2 500,00		
70840010 Prestations Services	32 421,70	9 597,46	22 824,24	237,82
<b>Chiffres d'affaires nets</b>	<b>4 628 589,82</b>	<b>8 125 945,40</b>	<b>-3 497 355,58</b>	<b>-43,04</b>
Subvention d'exploitation	3 500,00	31,11	3 468,89	11150,40
74000000 Subvention d'exploitation	3 500,00	31,11	3 468,89	11150,40
Reprises sur amort. et prov., transf. de ch	736 784,87	288 842,14	447 942,73	155,08
78150000 Reprise/Provision Risque et Charge	3 981,60	167 434,40	-163 452,80	-97,62
79119000 T.C.E. - Sinistre	625 947,97	3 451,83	622 496,14	18033,80
79123000 T.C.E. - Impôts et Taxes		19 034,00	-19 034,00	-100,00
79124310 T.C.E. - Stage soumis à TVA	17 883,20	18 120,02	-236,82	-1,31
79124600 TCE - Chge Personnel non soumis TVA		5 500,69	-5 500,69	-100,00
79124610 TCE - Chge Personnel secours à 10 %	31 856,73	73 348,25	-41 491,52	-56,57
79124620 TCE -Chge Personnel soumis à 20 %		1 952,95	-1 952,95	-100,00
79124900 T.C.E. - Autres soumis à TVA 20 %	57 115,37		57 115,37	
Autres produits	2 142,23	21 509,89	-19 367,66	-90,04
75800000 Produits de Gestion Courante	2 142,23	21 509,89	-19 367,66	-90,04
<b>Total des produits d'exploitation (I)</b>	<b>5 371 016,92</b>	<b>8 436 328,54</b>	<b>-3 065 311,62</b>	<b>-36,33</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>				
Achats de marchandises (y compris droits douane)	-10 907,87	-19 608,11	8 700,24	44,37
60970000 R.R.R.O. / Marchandises	-10 907,87	-19 608,11	8 700,24	44,37
Autres achats et charges externes	2 210 177,61	3 203 932,83	-993 755,22	-31,02
60611000 Eau	1 800,06	6 235,35	-4 435,29	-71,13
60612000 Electricité	338 259,37	379 299,45	-41 040,08	-10,82
60620000 Achat Gaz	8 747,92	21 925,41	-13 177,49	-60,10
60630001 Fournitures Entretien (Casse)	-673,43	11 889,74	-12 563,17	-105,66
60630002 Fournitures Entretien (Consommables)	208 283,26	163 368,84	44 914,42	27,49
60630003 Fournitures Entretien (Planifiable)	110 134,64	301 879,71	-191 745,07	-63,52
60630430 Vêtement du personnel	-0,33		-0,33	
60630601 Fournitures entretien Véhicules/Eng	4 272,01	6 827,29	-2 555,28	-37,43
60630602 Fournitures entretien Véhicules/Eng	9 855,32	80 281,98	-70 426,66	-87,72
60630603 Fournitures entretien Véhicules/Eng		2 900,00	-2 900,00	-100,00
60640000 Fournitures Administratives	7 278,03	10 362,03	-3 084,00	-29,76
60640100 Achat de billetterie	46 715,86	68 344,17	-21 628,31	-31,65
60650000 Achat de Fuel	29 928,51	115 524,39	-85 595,88	-74,09
60660000 Achat Carburants et Lubrifiants	23 537,90	33 009,19	-9 471,29	-28,69
60670000 Produits d'Entretien		227,00	-227,00	-100,00
61100000 Sous Traitance générale	11 411,04	28 957,93	-17 546,89	-60,59
61110000 Redevances d'assistance	253 459,12	258 547,24	-5 088,12	-1,97
61250000 Crédit-Bail Mobilier	104 462,17	151 472,09	-47 009,92	-31,04
61320000 Location Immobilière	57 143,83	56 755,90	387,93	0,68
61350000 Location Mobilière + 6 mois	1 461,13	5 559,22	-4 098,09	-73,72
61350100 Location Mobilière - 6 mois	33 226,76	40 084,64	-6 857,88	-17,11
61400000 Charges Locatives	32 059,42	69 763,40	-37 703,98	-54,05
61500001 Entretien et réparations (Casse)	4 923,46	353,00	4 570,46	1294,75
61500002 Entretien et réparations (Consommab)	2 670,00	234,70	2 435,30	1037,62
61500003 Entretien et réparations (Planifiab)	57 206,26	32 129,10	25 077,16	78,05
61520001 Entretien Bâtiments & Pistes (Casse)	3 545,62	11 086,00	-7 540,38	-68,02
61520002 Entretien Bâtiments & Pistes (Conso)		1 043,52	-1 043,52	-100,00
61520003 Entretien Bâtiments & Pistes (Plani)	89 529,33	177 615,14	-88 085,81	-49,59
61522002 Entretien RM (Cossommables)		1 605,00	-1 605,00	-100,00

# Détail des Comptes

SAS LA BRESSE LABELLEMONTAGNE

Période du 01/09/19 au 31/08/20

Edition du 15/12/20

Devise d'édition EURO

© Sage - Sage 100 Etats comptables et fiscaux i7 13.10

## Compte de Résultat (2052)

	Net	Net N-1	Variation	
	31/08/2020	31/08/2019	En valeur	En %
61522003 Entretien RM (Planifiable)	-17,55	22 293,00	-22 310,55	-100,08
61551301 Entretien Véhicules & Engins (Casse)		14 469,63	-14 469,63	-100,00
61551302 Entretien Véhicules & Engins (Conso)	6 555,78	27 998,78	-21 443,00	-76,59
61551303 Entretien Véhicules & Engins (Plani)	25,00	602,90	-577,90	-95,85
61560000 Maintenance	105 090,99	95 424,04	9 666,95	10,13
61600000 Assurance	108 599,85	108 666,59	-66,74	-0,06
61810000 Documentation Générale	1 919,12	4 240,15	-2 321,03	-54,74
62100000 Personnel extérieur à l'entreprise	322 186,09	554 410,35	-232 224,26	-41,89
62220000 Commissions sur ventes	4 123,15	14 997,27	-10 874,12	-72,51
62260000 Honoraires	41 961,94	32 144,65	9 817,29	30,54
62270000 Frais d'Actes et de Contentieux	5 041,65	4 621,89	419,76	9,08
62300000 Publicité	28 751,58	62 670,81	-33 919,23	-54,12
62360000 Catalogues et Imprimés	4 443,11	9 390,80	-4 947,69	-52,69
62410000 Transports sur Achats	18 102,85	5 222,01	12 880,84	246,66
62480000 Transports Divers Clients	35 130,00	82 158,00	-47 028,00	-57,24
62510000 Déplacements, missions, réceptions	19 215,51	20 755,05	-1 539,54	-7,42
62610000 Frais postaux	2 668,92	3 676,70	-1 007,78	-27,41
62620000 Frais de télécommunications	20 656,52	28 301,62	-7 645,10	-27,01
62750000 Frais bancaires, Agios	6 470,71	10 518,38	-4 047,67	-38,48
62780000 Autres frais bancaires	19 330,01	27 643,64	-8 313,63	-30,07
62800000 Cotisations	16 442,31	28 535,19	-12 092,88	-42,38
62810000 Dons	4 242,81	7 909,95	-3 667,14	-46,36
<b>Impôts, taxes et versements assimilés</b>	<b>104 569,26</b>	<b>147 205,14</b>	<b>-42 635,88</b>	<b>-28,96</b>
63330000 Formation Profess.- Organisme	4 129,86	48 139,84	-44 009,98	-91,42
63331000 Frais de Stage - F.P.C.	32 422,76	68,00	32 354,76	47580,53
63340000 Part. à l'effort de Construction	782,35	5 703,23	-4 920,88	-86,28
63350000 Vers.Libérat.à la Taxe Apprentissag	6 715,62	1 641,78	5 073,84	309,05
63511500 CET CVAE	58 118,67	87 973,00	-29 854,33	-33,94
63514000 Taxes sur véhicules de Tourisme	1 925,00	480,00	1 445,00	301,04
63580000 Autres Droits	348,00	249,00	99,00	39,76
63780000 Taxes Diverses	127,00	2 950,29	-2 823,29	-95,70
<b>Salaires et traitements</b>	<b>1 023 150,09</b>	<b>1 442 830,07</b>	<b>-419 679,98</b>	<b>-29,09</b>
64110000 Brut soumis SS	892 326,17	1 153 942,53	-261 616,36	-22,67
64119000 BRUT NON SOUMIS	-35 365,76		-35 365,76	
64120000 Congés Payés	58 445,26	69 774,34	-11 329,08	-16,24
64130000 Primes & indemnités + Primes de dép	4 985,40	63 374,79	-58 389,39	-92,13
64131000 Intéressement & indemnités + Primes	32 000,00		32 000,00	
64140000 Primes & indemnités non soumises	70 758,99	62 498,41	8 260,58	13,22
64180000 Intéressement Collectif	0,03	93 240,00	-93 239,97	-100,00
<b>Charges sociales</b>	<b>264 285,00</b>	<b>481 573,39</b>	<b>-217 288,39</b>	<b>-45,12</b>
64510000 Sécurité Sociale URSSAF	228 482,28	331 546,57	-103 064,29	-31,09
64519000 Allègement Charges Sociales	-99 461,24		-99 461,24	
64520000 Cotisations aux mutuelles	16 766,45	16 135,03	631,42	3,91
64531000 Retraite du Personnel		71 273,34	-71 273,34	-100,00
64531100 Retraite du Personnel	59 423,74		59 423,74	
64532000 Retraite cadres	2 313,32	4 722,05	-2 408,73	-51,01
64533000 Prévoyance	4 098,91	9 334,97	-5 236,06	-56,09
64540000 Assurance Chômage - ASSEDIC	40 472,62	53 895,43	-13 422,81	-24,91
64580000 Autres Charges Sociales	-2 000,00	-15 402,00	13 402,00	87,01
64740000 Oeuvres Sociales	9 118,92	9 370,00	-251,08	-2,68
64750000 Médecine du Travail, Pharmacie	5 070,00	5 246,00	-176,00	-3,35
64999999 CICE		-4 548,00	4 548,00	100,00
<b>Dotation d'exploitation</b>				
<b>Sur immobilisations - dot. aux amort.</b>	<b>171 457,78</b>	<b>162 157,04</b>	<b>9 300,74</b>	<b>5,74</b>
68111000 Amort. des Immob. Incorporelles	4 739,64	5 550,46	-810,82	-14,61
68112000 Amort. des Immob. Corporelles	166 718,14	156 606,58	10 111,56	6,46
<b>Autres charges</b>	<b>1 523 914,88</b>	<b>1 497 223,57</b>	<b>26 691,31</b>	<b>1,78</b>
65110002 Redevance Frais Généraux (SACEM...)	716,06	715,57	0,49	0,07
65120000 Redevance des Concessions	1 520 292,91	1 495 376,91	24 916,00	1,67
65400000 Perte sur Créances Irrécouvrables		92,40	-92,40	-100,00
65800000 Charge diverse de Gestion Courante	2 905,91	1 038,69	1 867,22	179,77
<b>Total des charges d'exploitation (II)</b>	<b>5 286 646,75</b>	<b>6 915 313,93</b>	<b>-1 628 667,18</b>	<b>-23,55</b>
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>	<b>84 370,17</b>	<b>1 521 014,61</b>	<b>-1 436 644,44</b>	<b>-94,45</b>
<b>Opérations en commun</b>				
<b>Produits financiers</b>				

# Détail des Comptes

SAS LA BRESSE LABELLEMONTAGNE

Période du 01/09/19 au 31/08/20

Edition du 15/12/20

Devise d'édition EURO

© Sage - Sage 100 Etats comptables et fiscaux i7 13.10

Compte de Résultat (2052)				
	Net	Net N-1	Variation	
	31/08/2020	31/08/2019	En valeur	En %
<b>Charges financières</b>				
<b>Intérêts et charges assimilées</b>	<b>2 929,87</b>	<b>1 863,77</b>	<b>1 066,10</b>	<b>57,20</b>
66110000 Intérêts des Emprunts	2 105,21	1 066,21	1 039,00	97,45
66800000 Autres Charges Financières	824,66	797,56	27,10	3,40
<b>Total des charges financières (VI)</b>	<b>2 929,87</b>	<b>1 863,77</b>	<b>1 066,10</b>	<b>57,20</b>
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>	<b>-2 929,87</b>	<b>-1 863,77</b>	<b>-1 066,10</b>	<b>-57,20</b>
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS (1-2+3-4+5-6)</b>	<b>81 440,30</b>	<b>1 519 150,84</b>	<b>-1 437 710,54</b>	<b>-94,64</b>

Compte de Résultat (2053)				
	Net	Net N-1	Variation	
	31/08/2020	31/08/2019	En valeur	En %
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>				
Produits except. sur opérations de gestion		4 780,00	-4 780,00	-100,00
77200000 Produits Except./ Ex. Antérieurs		4 780,00	-4 780,00	-100,00
Produits except. sur opérations en capital	116 411,33	111 369,86	5 041,47	4,53
77520000 Produits/Cession d'Immob.corporelle	11 333,33	20 797,49	-9 464,16	-45,51
77700000 Quote-Part des Subventions d'Invest	765,00	2 029,37	-1 264,37	-62,30
77880000 Produits exceptionnels divers	104 313,00	88 543,00	15 770,00	17,81
Reprises sur provisions et transfert de charges	8 066,43	10 084,23	-2 017,80	-20,01
78725000 Reprise/Amortissement Dérogatoire	8 066,43	10 084,23	-2 017,80	-20,01
<b>Total des produits exceptionnels (VII)</b>	<b>124 477,76</b>	<b>126 234,09</b>	<b>-1 756,33</b>	<b>-1,39</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>				
Charges except. sur opérations de gestion		989,46	-989,46	-100,00
67180000 Charges Exceptionnelles de Gestion		989,46	-989,46	-100,00
Charges except. sur opérations en capital		2 163,69	-2 163,69	-100,00
67520000 Val.Actif cédé Immob.Corporelles		2 163,69	-2 163,69	-100,00
Dotations except. aux amort. et prov.	2 391,81	9 801,40	-7 409,59	-75,60
68725000 Dotation Exceptionnel.Amortissement	2 391,81	9 801,40	-7 409,59	-75,60
<b>Total des charges exceptionnelles (VIII)</b>	<b>2 391,81</b>	<b>12 954,55</b>	<b>-10 562,74</b>	<b>-81,54</b>
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>	<b>122 085,95</b>	<b>113 279,54</b>	<b>8 806,41</b>	<b>7,77</b>
Participation des salariés aux Rt de l'ent (IX)		203 318,09	-203 318,09	-100,00
69100000 Participation des Salariés		203 318,09	-203 318,09	-100,00
Impôts sur les bénéfices * (X)	-1 569,00	451 936,00	-453 505,00	-100,35
69510000 Impôts sur les bénéfices	971,00	451 936,00	-450 965,00	-99,79
69910000 Impôts des Sociétés	-2 540,00		-2 540,00	
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>	<b>5 495 494,68</b>	<b>8 562 562,63</b>	<b>-3 067 067,95</b>	<b>-35,82</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>	<b>5 290 399,43</b>	<b>7 585 386,34</b>	<b>-2 294 986,91</b>	<b>-30,26</b>
<b>5 - BÉNÉFICE OU PERTE</b>	<b>205 095,25</b>	<b>977 176,29</b>	<b>-772 081,04</b>	<b>-79,01</b>

		<b>REDEVANCE SAS RM</b>
		<b>2019/2020</b>
		<b>amort fiscal</b>
<b>N° fiche</b>	<b>Désignation du matériel</b>	
CB002	Piste de Luge	527.59
AV016	Acces Forestier piste de luge	4 850.02
AV013	Ext Res Neige/Genie Civil Cpl	752.89
AV014	Ext Res Neige/Res Ext Ini	9 755.64
AV015	Ext Res Neige/Res Elec SS Terrain In	1 041.60
AV017	Ext Res Neige/Res Ext Cpl	305.88
AV018	Ext Res Neige/Res Elec SS Terrain Cp	12.69
AV003	Lsm travaux pistes tsd6 vologne exp	7 055.32
AV005	Lsm travaux pistes secteur vologne	32 597.00
AV007	Lsm reseau canalisation regard tsd6	182.22
AV006	Deco natures/aménag.parc loisir été	3 249.93
AV008	Lsm travaux pistes/tsd6 vologne	107.33
AV009	Lsm solde tx piste luge 4 saisons	246.67
AV010	Lsm travaux pistes modif pistes gde	5 618.28
AV011	plantations abords pistes ski bress	182.00
AV012	lsm travaux pistes modif gdes gueul	78.26
DA034	Achats Scierie - 00/01	594.55
DE017	Theret/gros oeuvre bat gde feignes	30 469.61
DE018	Theret/charpente facade gdes feigne	5 344.33
DJ001	Locaux tech/gros oeuvre 04/05	29 679.63
DJ002	Locaux tech/toiture+charpente+etanc	9 748.12
DJ003	Locaux tech/snd oeuvre+platerrie+ca	21 288.32
DJ004	Locaux tech/parements 04/05	3 041.79
DJ019	Locaux tech/solde	397.07
DJ005	Chalet sommet chitelet/gros oeuvre	247.74
DJ006	Chalet sommet chitelet/toiture char	323.60
DJ008	Chalet sommet pt artimont/gros oeuv	288.03
DJ009	Chalet sommet pt artimont/toiture	323.67
DJ011	Chalet bas pt artimont/gros oeuvre	296.51
DJ012	Chalet bas pt artimont/toiture char	1 120.01
DJ014	Chalet bas chitelet/toitures	323.67
DJ015	Chalet bas chitelet/gros oeuvre	48.44
DJ021	Gros oeuvre/B.H. la bresse lbm	7 872.16
DJ023	Toiture+charpente/B.H. la bresse lm	1 152.26
DJ025	Snd oeuvre /B.H. la bresse lbm	8 944.26
DJ027	Paremts/B.H. la bresse lbm	885.28
DJ028	Snd oeuvre/B.H. la bresse solde	152.63
DJ031	Snd oeuvre/B.H. la bresse solde	44.09
DJ033	Toiture+charpente/B.H. la bresse	63.87
DJ039	Solde batiment d'accueil	163.68
DJ036	LSM/gros oeuvre ext poste secours	1 457.24
DJ037	LSM/sd oeuvre ext.poste secours	2 813.53
DJ038	LSM/toiture terrasse ext post secou	1 185.52
DJ040	Lsm/solde extension poste de secour	31.14
DL001	Lsm/gros oeuvre luge schlitt mounta	6 293.63
DL002	Lsm/sd oeuvre batiment luge schlitt	1 598.92
DL003	Lsm/toiture batiment luge schlitt m	3 681.86

		<b>REDEVANCE SAS RM</b>
		<b>2019/2020</b>
		<b>amort fiscal</b>
<b>N° fiche</b>	<b>Désignation du matériel</b>	
DJ041	Lsm éclairage pistes/reseau electri	3 738.18
DI060	LSM/passe à poisson front neige	10 633.24
DI061	LSM/tsd gd artimont genie civil	10 823.29
DI064	Theret/chauffage bat gdes feignes	14 436.63
DI065	Theret/agencements bat gdes feignes	49 556.48
DI066	Lsm tsd6 vologne/genie civil	17 489.77
DI067	Lsm tk gdes feignes / genie civil	2 071.67
DI068	Lsm tk ecole 3/genie civil	886.06
DI069	Lsm tsd6 vologne/locaux commande	4 857.40
DI072	Lsm tsd6vologne/complément	19.55
DI071	Lsm passe à poisson amont	756.76
DI073	lsm/toiture local commande tds 6	665.83
DI080	Ext Res Neige/Gros Oeuvre Ini	1 166.67
DI082	Ext Res Neige/Gros Oeuvre Cpl	474.15
EA012	LSM/bat salle mach local pil.neige	4 810.31
EA013	Lsm tx neige/bat salle machines	2 001.00
EB032	LSM/tx amenagmt terrasst front neig	33 645.18
EF009	LSM/reseaux enterrés canon neige	9 925.79
EF010	LSM/reseaux enterr.canon front neig	9 814.30
EF011	LSM/reseau alim Hta front neige	4 135.78
EF013	Lsm programme neige10-11/reseau ent	4 277.61
EF014	Lsm/neige reseaux enterres	14 216.04
EF015	Lsm canon neige reseaux enterrés	969.71
EF016	Tuyautage Enneigeurs Mobile	657.48
FA027	LSM/mat salle machines prog neige	2 823.08
FA028	LSM/canons amenagemt front neige	1 448.86
EZ001	Lsm/matériel luge schliitt mountain	44 057.50
FA029	Lsm/programme neige 10-11	3 419.19
EZ002	Lsm/piste luge schliitt mountain	1 204.48
FA030	Lsm/neige mat salles machines 11-12	12 184.42
FA031	Lsm/neige distribution electriq	142.33
FA032	Lsm canon neige/mat salle machines	2 998.22
FA033	lsm/neige culture 13-14	6 926.09
FA034	lsm/canon a neige	3 731.68
FA035	Couverture Schllitte	668.69
FA036	Ext Res Neige/Canons, Vannes sondes	86 337.50
FA037	Ext Res Neige/Pompes, armoires elec	43 420.45
FA038	Ext Res Neige/Canons, Vannes sondes	162.62
FA039	Ext Res Neige/Pompe Armoire elec	35.89
FP003	LSM/escalier mecanique res gdes fei	9 571.97
FP004	Lsm/escalier mecanique solde	136.82
FH057	LSM/tapis roulant esf	1 123.28
FH058	LSM/tk ecole 1 genie+materiel	6 405.44
FH059	LSM/tk ecole 2 genie+materiel	6 456.57
FH060	LSM/tk mini genie+materiel	4 123.30
FH061	LSM/tsd gd artimont matériel	6 799.59
FH062	Lsm tsd6 vologne/gares	17 931.84

		<b>REDEVANCE SAS RM</b>
		<b>2019/2020</b>
		<b>amort fiscal</b>
<b>N° fiche</b>	<b>Désignation du matériel</b>	
FH063	Lsm tsd6 vologne/pylones potences p	17 985.77
FH064	Lsm/tsd6 vologne/balanciers	15 128.41
FH065	Lsm tsd6 vologne/moteur cinématique	57 651.42
FH066	Lsm tsd6 vologne/vehicules	24 805.77
FH067	Lsm tsd6 vologne/armoires electriqu	30 448.46
FH068	Lsm tsd6 vologne/cable porteur	7 236.42
FH069	Lsm tk gdes feignes/gares	993.98
FH070	Lsm tk gdes feignes/pylones potence	977.76
FH071	Lsm tk gdes feignes/armoires electr	507.07
FH072	Lsm tk gdes feignes/cables	117.52
FH073	Lsm tk ecole3/gares	426.87
FH074	Lsm tk ecole3/pylones potences	334.41
FH075	Lsm tk ecole3/cable porteur	94.66
FH076	Lsm tk gdes feignes/perches	56.95
FH077	Lsm tsd6 vologne/gares	541.56
FH078	Lsm tsd6 vologne/pylones potences p	765.80
FH079	Lsm tsd6 vologne / balanciers	494.93
FH080	Lsm tsd6 vologne / moteur cinematiq	1 826.03
FH081	Lsm tsd6 vologne/vehicules	871.08
FH082	Lsm tsd6 vologne / armoire electriq	816.08
FH083	Lsm tsd6 vologne/cables	374.08
FH085	supports vtt single rack tsd vologn	231.57
FH084	lsm/solde tsd6 vologne express vehi	2 018.22
FH086	10 Support VTT	500.36
FH087	Siege TSF La Lande	17 607.86
EF012	LSM/ligne elec transformateur hta	381.76
FI173	LSM/transformateur Hta	2 887.29
FI174	Lsm/transformateur tk chitelet	602.20
FI175	Lsm eclaireage pistes/poteaux bois	779.34
FI176	Lsm eclaireage pistes/mat div/poteau	1 039.12
FI177	Lsm eclaireage pistes/armoires elect	1 039.12
FI178	Lsm/portique composite tsd4 gd	1 164.00
FI180	Armoire puissance	2 605.88
FI181	Detection Abaissement Garde Corp	1 884.00
FI183	Armoire Electrique Tk Goulet 1	1 728.82
GA061	Chaufferie+chauffage/B.H. la bresse	2 986.85
GA064	Lsm/terrassmt reseau luge schlitt m	1 520.07
GA070	Lsm travaux chalet sommet ts lande	1 840.15
GA077	Ext Res Neige/Res int usine neige	5 566.78
GA078	Ext Res Neige/Res int usine neige	319.28
FA040	Enneigreur TR8	4 516.20
DI083	Complement Parking Vallees	159.72
FA041	Modif Abris Neige de Culture	4 501.49
GA079	Modif Abris Neige de Culture	1 686.07
GA080	Retention et Modif SDM	3 037.85
GA082	Terrasse Bois Haut Artimont	2 171.38
GA083	Ext Res Neige/Res Int	1 458.93



**DETAIL DES RECETTES 2019-2020**

<b>NUMERO</b>	<b>MONTANT</b>	<b>LIBELLE</b>
70610050	3 797 486	Ventes Téléskis
70610051	-110 782	Loi Montagne Téléskis
70610053	158 395	Ventes luges hiver
70610054	291 587	Ventes luges 4 saisons
70610061	246 664	Ventes Télésièges été
70610056	-7 224	Loi Montagne Télésiège été
70610060	91 514	Vente Caution RM
70610062	21 447	Ventes photos
70610064	17	Ventes Attractions été
70610067	66 340	Commissions et Courtages
70610072	32 524	Ventes rétroc. Divers
70610076	554	Ventes diverses à 0 %
70610078	5 147	Ventes Diverses 20 %
70830000	2 500	Locations diverses
70840010	32 422	Prestations services
<b>TOTAL</b>	<b>4 628 590</b>	

Détail des frais financiers 2019/2020

N° compte	Libellé	Commentaire	31/08/2020
66110900	Intérêts Conseil Général - RL	1,5 MF avance remboursable	
66110901	Intérêts Région Lorraine - RL	1,5 MF avance remboursable	
66112004	Intérêts BPL 2001 - RL	1,5 MF besoins de trésorerie	
66114006	Intérêts CMDP 02	800 K € TSF belle hutte	
66115002	Intérêts KOLB 98 - RL	2 MF restructuration financière	
66115003	Intérêts KOLB 00 - RL	1,5 MF billetterie	
66116001	Intérêts BNP 97 - RL	2 MF restructuration financière	
66116006	Intérêts BNP 99 - RL	3,5 MF snow parc et blanchemer	
66116010	Intérêts BNP 2002	800 K € TSF belle hutte	
66116011	Intérêts BNP 2004	515 K€ locaux techniques	
66118005	Intérêts CRCA 01 - RL	3 MF billetterie	
66118018	Int.Emprunt CRCA 02	800 K € TSF belle hutte	
66119002	Int.Emprunt BPA 05	257500 € locaux techniques	
66112007	Int.Emprunt BPL 06	257500 € locaux techniques	
	bnp 2005 billet	320 000 € usine à neige	
66115006	kolb 600 k€	bat belle hutte 486 /1000	1 566.22
66118019	crca vosges 600 k€	bat belle hutte 486 /1001	968.04
66117004	LCL 2009	front de neige	
66113001	cic est 2010	ac batiments feignes*,805 p tenir cpte salle hors sac	16 343.98
66118020	cavo 2010	ac batiments feignes*,805 p tenir cpte salle hors sac	6 734.02
66116013	bnp 2010	ac batiments feignes*,805 p tenir cpte salle hors sac	6 821.27
66118021	CRCA 2010 1 200 k€	luge tte saison	10 729.90
66113002	cicEST 2011 RACHAT BPA	VOLOGNE EXPRESS	
66113501	lyb 2011	VOLOGNE EXPRESS	47 805.27
66118022	crca 2011	VOLOGNE EXPRESS	25 474.67
		INT COURUS VOLOGNE EXPRESS	185.87
66119004	BPA 2016	rachat emprunt cic est 66113002	13 767.30
66118025	CAVO 2017	emprunt neige culture	13 468.71

**TOTAL****143 865**

Interets sur salle hors sacs pris à tort n-1

66113001	cic est 2010	ac batiments feignes	
66118020	cavo 2010	ac batiments feignes	
66116013	bnp 2010	ac batiments feignes	
	int renégo dette 2016	19 - cavo Belle Hutte	
	int renégo dette 2016	20 - cavo Bat Gdes Feignes	
	int renégo dette 2016	21 - cavo luge 4 saisons	
	int renégo dette 2016	22 - cavo tsd6 Vologne	
	int renégo dette 2016	3002 - cic est vologne express	
	int renégo dette 2016	frais réaménagement emprunts BNP	

**143 865**

## ETAT DES INVESTISSEMENTS 2019/2020

Lieux	Désignation	Date d'acquisition	Valeur Acquisition
Matériel de secours	Traineaux	12/12/2019	3 358 €
<b>Total matériel de secours</b>			<b>3 358 €</b>
Engins d'exploitation	Dameuse Prinoth Leitwolf	06/01/2020	1 900 €
Engins d'exploitation	Chario Telescopique Maniyou/cb bpce	30/01/2020	610 €
Engins d'exploitation	Armoire de gestion Ctrl Vitesse	01/07/2020	29 174 €
<b>Total engins d'exploitation</b>			<b>31 684 €</b>
Divers	Amenagement Local Informatique	01/09/2019	5 570 €
Divers	Monteneige Yamaha cb/bpce	15/11/2019	139 €
Divers	Webcam Skaping	18/11/2019	8 080 €
Divers	Peugeot Boxer/Cb CIC	19/11/2019	133 €
Divers	3 Appentis pour Traineau Piste	30/11/2019	4 365 €
Divers	POMPE A ESSENCE	31/12/2019	32 219 €
<b>Total divers</b>			<b>50 506 €</b>
Informatique	POSTE BUREAUTIQUE ADJOINTE DIREC	11/12/2019	1 327 €
Informatique	CHANGEMENT INFRASTRUCTURE TELEI	19/12/2019	12 821 €
Informatique	Poste Bureautique Adjointe Dir Expl	27/02/2020	1 680 €
Informatique	Borne de Rechargement SFL	31/08/2020	2 312 €
<b>Total informatique</b>			<b>18 141 €</b>
Neige de culture	Chariot/Prolian	31/10/2019	566 €
<b>Total neige de culture</b>			<b>566 €</b>
TS La Lande	Kiosque Couver la Lande	30/11/2019	1 977 €
<b>Total TS la lande</b>			<b>1 977 €</b>
TS Chitelet	Fibre Optique piste Chitelet	01/09/2019	824 €
<b>Total TS Chitelet</b>			<b>824 €</b>
<b>TOTAL</b>			<b>107 056 €</b>

## LABELLEMONTAGNE

### TABLE DE CALCUL DU COÛT DE PRODUCTION DE LA NEIGE DE CULTURE

Station : La Bresse Labellemontagne

Saison : 2019/2020

Frais de personnel								
Nivoculteur N°1 (coût annuel)								44 471.00 €
Nivoculteur N°2 (coût annuel)								37 501.00 €
Nivoculteur N°3 (coût annuel)								- €
Heures complémentaires ou renforts INTERIMAIRE	sept	octobre	novembre	mai	juin	juillet	Total	
	0	0	0	0	0	0	4 203.17 €	
Coût horaire moyen								- €
<b>86 175.17 €</b>								

Électricité								
Salle des machines	avril à octobre	nov-19	déc-19	janv-20	févr-20	mars-20	Total	
Nombre d'heures de fonctionnement							0	
Consommations en kWh	122 526	141 395	453 801	460 937	524 897	173 402	1 876 958	
Piste, enneigeurs et locaux divers								
Consommations en kWh							-	
Prix unitaire moyen en €/kWh	0.126 €						1 876 958	
<b>235 802.00 €</b>								

Eau			
	Volume en m <sup>3</sup>	Prix unitaire au m <sup>3</sup>	Total
Volume d'eau traité annuellement	197 633	- €	- €
Consommations diverses (réfrigérations CP)		- €	- €
			- €

Enneigeurs en crédit-bail			
	Quantités	Prix unitaire en €	Total
Echéances de crédit-bail			8 707.46 €
			<b>8 707.46 €</b>

Fournitures et pièces de rechange			
	Quantités	Prix unitaire en €	Total
Pièces de rechange et fournitures diverses	1	29 132.19 €	29 132.19 €
Consommables divers : huile, bactéricides tours, etc.	1	1 098.69 €	1 098.69 €
			<b>30 230.88 €</b>

Prestations de service			
	Quantités	Prix unitaire en €	Total
Contrat d'assistance technique constructeur	1	7 536.91 €	7 536.91 €
Révision matériel	1	970.33 €	970.33 €
Prestation exceptionnelle (décennales CP)			- €
Assurances			- €
Taxes diverses (eau)	1	833.00 €	833.00 €
Divers			- €
			<b>9 340.24 €</b>

Damage			
	Nombre d'heures	Prix unitaire en €	Total
Régalages de début de saison		92.00 €	- €
Régalages en cours de saison	47	92.00 €	4 324.00 €
Déplacements d'enneigeurs		92.00 €	- €
Divers		- €	- €
			<b>4 324.00 €</b>

Utilisation matériel roulant pour déplacements			
	Quantités	Prix unitaire en €	Total
Véhicule type tout terrain (nbre de km)	5 000	1.00 €	5 000.00 €
Motoneiges (nbre de km)	3 227	1.05 €	3 388.35 €
Engins TP (nbre d'heures)		120.00 €	- €
Divers		- €	- €
			<b>8 388.35 €</b>

Totaux et ratios de coûts de production, hors amortissement			
Quantité de neige produite (2 m <sup>3</sup> de neige pour 1 m <sup>3</sup> d'eau)	<b>395 266</b>		
Coût total de la production	<b>382 968.10 €</b>		
Coût au m <sup>3</sup> de neige produite	personnel	0.22 €	23%
	électricité	0.60 €	63%
	eau	- €	0%
	pièces	0.08 €	8%
	prestations	0.02 €	2%
	damage	0.01 €	1%
	matériel roulant	0.02 €	2%
<b>Coût global au m<sup>3</sup> de neige produite</b>		<b>0.95 € / m<sup>3</sup></b>	

**ACQUISITIONS DES BIENS AFFECTES LA DSP EXERCICE 2019/2020**

<b>Affectation</b>	<b>Désignation</b>	<b>Date</b>	<b>Total</b>
RM Bresse - RT - Neige de Culture	Créat° Ouverture Mur Usine à Neige	30/09/2019	1 740
RM Bresse - RT - Piste Blanchemer	Créati° Enrochemnt Piste Blanchemer	15/12/2019	15 695
RM Bresse - RE - Neige de culture	Ext Reseau Neige/Pompe	21/01/2020	13 990
RM Bresse - RT - Neige de Culture	Ext Res Neige/Electricité	21/01/2020	14 368
RM Bresse - RT - Neige de Culture	Ext Res Neige/Res Int	21/01/2020	35 810
RM Bresse - RE - Divers	Terrasse Bois Haut Artimont	14/02/2020	39 680

TABLEAU DE SUIVI DES INVESTISSEMENTS DSP LA BRESSE-HOHNECK

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Programme DSP 2003																	
RM	105	780	0	400	0	6586	0	0	180	0	0	0	0	0	0	0	0
Neige de culture	446	0	170	0	0	0	205	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Luge d'été	0	0	0	0	0	0	0	700	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Bâtiments	627	0	1026	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL	1178	780	1196	400	0	6586	205	700	180	0	3461	0	0	0	0	0	0
Réalisé / prévisionnel																	
RM	130	310	0	0	0	112	2580	0	5890	311	370	59	90	165	1039	159	55
Neige de culture	307	0	109	0	0	0	580	192	684	84	119	56	90	6	1039	159	66
Luge d'été	0	0	0	0	0	0	0	1434	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Bâtiments	0	1478	0	236	0	0	3463	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL	437	1788	109	236	0	112	6623	1626	6574	395	489	115	90	6	1204	159	121

## Statistiques de Fréquentation Station de La Bresse

Saison	Jours de Fonctionnement	Journées Skieurs	Moyenne journées skieurs/Jours	NB Passages/jrs skieurs
1998/1999	148	368 394	2 489	-
1999/2000	132	319 506	2 421	-
2000/2001	88	179 560	2 040	-
2001/2002	96	254 717	2 653	-
2002/2003	90	304 846	3 387	14
2003/2004	105	328 479	3 128	15
2004/2005	106	374 225	3 530	15
2005/2006	122	440 766	3 613	15
2006/2007	87	170 611	1 961	14
2007/2008	114	297 479	2 610	15
2008/2009	108	371 853	3 443	15
2009/2010	109	331 409	3 040	14
2010/2011	117	341 643	2 920	13
2011/2012	111	363 843	3 278	13
2012/2013	115	416 735	3 624	13
2013/2014	109	300 189	2 754	11
2014/2015	100	357 497	3 575	12
2015/2016	82	310 392	3 785	11
2016/2017	100	331 979	3 320	11
2017/2018	115	404 599	3 518	11
2018/2019	100	383 891	3 839	11
2019/2020	80	224 184	2 802	7
2020/2021	84	61 066	727	7

## JOURNEES SKIEURS - SAISON 2020/2021

### SAS LA BRESSE LABELLEMONTAGNE

Date ouverture : 19/12/2020

Date fermeture : 12/03/2021

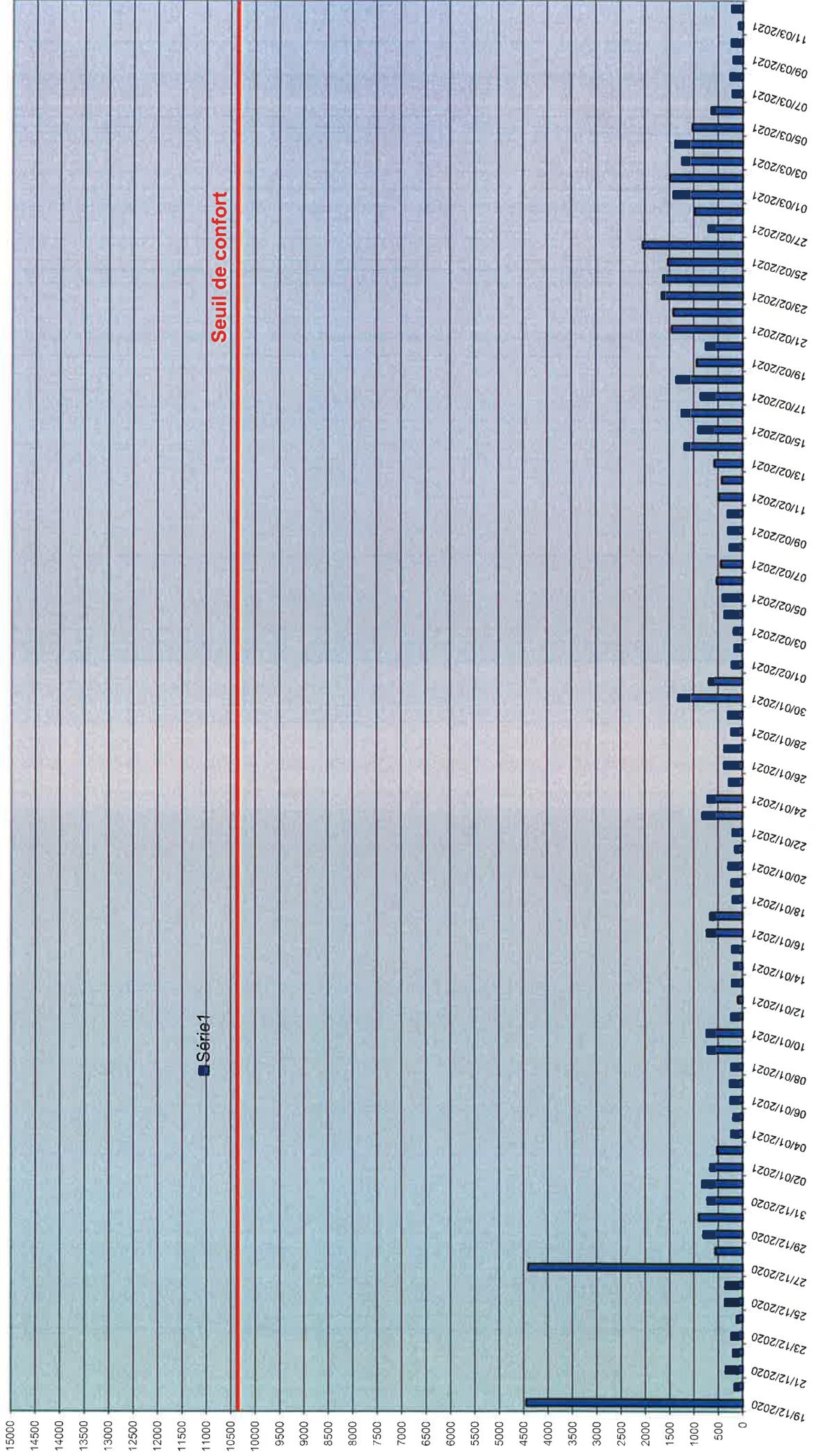
Unité de réf : Journée

#### Journées skieurs

Station fermée	du 9/09 au 18/12/2020	2900
<b>Samedi</b>	19-déc-20	4447
<b>Dimanche</b>	20-déc-20	175
Lundi	21-déc-20	355
Mardi	22-déc-20	205
Mercredi	23-déc-20	236
Jeudi	24-déc-20	127
Vendredi	25-déc-20	367
<b>Samedi</b>	26-déc-20	363
<b>Dimanche</b>	27-déc-20	4404
Lundi	28-déc-20	563
Mardi	29-déc-20	799
Mercredi	30-déc-20	897
Jeudi	31-déc-20	718
Vendredi	01-janv-21	822
<b>Samedi</b>	02-janv-21	664
<b>Dimanche</b>	03-janv-21	518
Lundi	04-janv-21	236
Mardi	05-janv-21	196
Mercredi	06-janv-21	255
Jeudi	07-janv-21	266
Vendredi	08-janv-21	239
<b>Samedi</b>	09-janv-21	714
<b>Dimanche</b>	10-janv-21	730
Lundi	11-janv-21	228
Mardi	12-janv-21	94
Mercredi	13-janv-21	210
Jeudi	14-janv-21	173
Vendredi	15-janv-21	207
<b>Samedi</b>	16-janv-21	730
<b>Dimanche</b>	17-janv-21	663
Lundi	18-janv-21	207
Mardi	19-janv-21	233
Mercredi	20-janv-21	295
Jeudi	21-janv-21	154
Vendredi	22-janv-21	207
<b>Samedi</b>	23-janv-21	815
<b>Dimanche</b>	24-janv-21	715

Lundi	25-janv-21	285
Mardi	26-janv-21	381
Mercredi	27-janv-21	377
Jeudi	28-janv-21	232
Vendredi	29-janv-21	303
<b>Samedi</b>	30-janv-21	1300
<b>Dimanche</b>	31-janv-21	685
Lundi	01-févr-21	226
Mardi	02-févr-21	173
Mercredi	03-févr-21	182
Jeudi	04-févr-21	374
Vendredi	05-févr-21	409
<b>Samedi</b>	06-févr-21	524
<b>Dimanche</b>	07-févr-21	441
Lundi	08-févr-21	264
Mardi	09-févr-21	299
Mercredi	10-févr-21	306
Jeudi	11-févr-21	493
Vendredi	12-févr-21	423
<b>Samedi</b>	13-févr-21	577
<b>Dimanche</b>	14-févr-21	1174
Lundi	15-févr-21	896
Mardi	16-févr-21	1235
Mercredi	17-févr-21	851
Jeudi	18-févr-21	1340
Vendredi	19-févr-21	936
<b>Samedi</b>	20-févr-21	747
<b>Dimanche</b>	21-févr-21	1449
Lundi	22-févr-21	1414
Mardi	23-févr-21	1644
Mercredi	24-févr-21	1620
Jeudi	25-févr-21	1528
Vendredi	26-févr-21	2039
<b>Samedi</b>	27-févr-21	695
<b>Dimanche</b>	28-févr-21	980
Lundi	01-mars-21	1403
Mardi	02-mars-21	1491
Mercredi	03-mars-21	1229
Jeudi	04-mars-21	1369
Vendredi	05-mars-21	1024
<b>Samedi</b>	06-mars-21	643
<b>Dimanche</b>	07-mars-21	221
Lundi	08-mars-21	263
Mardi	09-mars-21	202
Mercredi	10-mars-21	237
Jeudi	11-mars-21	100
Vendredi	12-mars-21	234
Station fermée		-279
	<b>Total</b>	<b>61 066</b>

Nombre de journées skieurs constatées sur le site de la Bresse Hohneck  
du 19/12/2020 au 12/03/2021



### STATISTIQUES NEIGE DE PRODUCTION

TITRES	SAISON 2012/2013	SAISON 2013/2014	SAISON 2014/2015	SAISON 2015/2016	SAISON 2016/2017	SAISON 2017/2018	SAISON 2018/2019	SAISON 2019/2020	SAISON 2020/2021
Heures de froid de production	933	759	826	695	874	767	710	598	877
Heures de marche Usine neige	916	759	826	693	870	761	705	597	413
m3 de neige fabriquée	522426	293828	394272	334638	503716	568842	526440	395266	398490
Moyenne débit d'eau	285	194	239	241	289	373	373	331	401
Hauteur de neige cumulée 1000	443 cm	198 cm	324	383	249	408	347	320	437
Jours ouverture	115	109	100	82	102	115	100	78	84

**Statistique des accidentés (Hors piste / Sur piste) par commune et par piste**

Secours réalisés du : 19/12/2020 Au : 15/03/2021

---

	<b>Nombre total :</b>	<b>51</b>	<b>100,00 %</b>
--	-----------------------	-----------	-----------------

---

<b>Sur piste du domaine</b>	<b>Nombre :</b>	<b>51</b>	<b>100,00 %</b>
-----------------------------	-----------------	-----------	-----------------

---

Commune : <b>LA BRESSE</b>	<b>Nombre :</b>	<b>51</b>	<b>100,00 %</b>
Piste : <b>PISTE ECOLE 1</b>	<b>Nombre :</b>	<b>6</b>	<b>11,76 %</b>
Piste : <b>POSTE DE SECOURS</b>	<b>Nombre :</b>	<b>38</b>	<b>74,51 %</b>
Piste : <b>PROXIMITE DU POSTE DE SECOURS</b>	<b>Nombre :</b>	<b>3</b>	<b>5,88 %</b>
Piste : <b>SCHLITTE MOUNTAIN</b>	<b>Nombre :</b>	<b>2</b>	<b>3,92 %</b>
Piste : <b>TAPIS HANSEL (ARRIVEE)</b>	<b>Nombre :</b>	<b>2</b>	<b>3,92 %</b>

---

**LA BRESSE LABELLEMONTAGNE**

jeudi 15 avril 2021

11:01:24

**Statistique des accidentés par commune et par zone tarifaire**

Secours réalisés du : 19/12/2020 Au : 15/03/2021

---

Commune : <b>LA BRESSE</b>	Nombre total :	<b>51</b>	<b>100,00 %</b>
Zone tarifaire : <b>PETIT SECOURS</b>	Nombre :	7	13,73 %
Zone tarifaire : <b>PETIT SECOURS ACTE GRATUIT</b>	Nombre :	40	78,43 %
Zone tarifaire : <b>SCOOTER</b>	Nombre :	1	1,96 %
Zone tarifaire : <b>ZONE RAPPROCHEE PAR TRINEAU</b>	Nombre :	3	5,88 %

**Statistique des accidentés par localisation et par type de blessure**

Secours réalisés du : 19/12/2020 Au : 15/03/2021

		Nombre total :	<b>51</b>	<b>100,00 %</b>
Secteur : ARTIMONT		Nombre total :	<b>10</b>	<b>1,96 %</b>
Localisation :	<b>CONVULSIONS+ENTORSE GENOU DROIT</b>	Nombre total :	<b>1</b>	<b>1,96 %</b>
Blessure :	<b>MALAISE</b>	Nombre :	<b>1</b>	
Localisation :	<b>EPAULE D</b>	Nombre total :	<b>1</b>	<b>1,96 %</b>
Blessure :	<b>LUXATION</b>	Nombre :	<b>1</b>	
Localisation :	<b>EPAULE G</b>	Nombre total :	<b>1</b>	<b>1,96 %</b>
Blessure :	<b>LUXATION</b>	Nombre :	<b>1</b>	
Localisation :	<b>GENOU D</b>	Nombre total :	<b>1</b>	<b>1,96 %</b>
Blessure :	<b>ENTORSE</b>	Nombre :	<b>1</b>	
Localisation :	<b>PIED</b>	Nombre total :	<b>2</b>	<b>3,92 %</b>
Blessure :	<b>DOULEURS</b>	Nombre :	<b>1</b>	
Blessure :	<b>SUSPICION FRACTURE</b>	Nombre :	<b>1</b>	
Localisation :	<b>TETE</b>	Nombre total :	<b>1</b>	<b>1,96 %</b>
Blessure :	<b>DOULEURS</b>	Nombre :	<b>1</b>	
Localisation :	<b>TIBIA G</b>	Nombre total :	<b>1</b>	<b>1,96 %</b>
Blessure :	<b>FRACTURE</b>	Nombre :	<b>1</b>	
Localisation :	<b>TRAUMA DORSAL</b>	Nombre total :	<b>1</b>	<b>1,96 %</b>
Blessure :	<b>DOULEURS</b>	Nombre :	<b>1</b>	
Localisation :	<b>TRAUMA LOMBAIRE</b>	Nombre total :	<b>1</b>	<b>1,96 %</b>
Blessure :	<b>FRACTURE</b>	Nombre :	<b>1</b>	
Secteur : POSTE DE SECOURS		Nombre total :	<b>38</b>	<b>3,92 %</b>
Localisation :	<b>ARCADE SOURCILIERE</b>	Nombre total :	<b>2</b>	<b>3,92 %</b>
Blessure :	<b>COUPURE</b>	Nombre :	<b>2</b>	
Localisation :	<b>AVANT BRAS D</b>	Nombre total :	<b>1</b>	<b>1,96 %</b>
Blessure :	<b>FRACTURE</b>	Nombre :	<b>1</b>	
Localisation :	<b>CHEVILLE D</b>	Nombre total :	<b>2</b>	<b>3,92 %</b>
Blessure :	<b>FRACTURE</b>	Nombre :	<b>2</b>	
Localisation :	<b>CHEVILLE G</b>	Nombre total :	<b>2</b>	<b>3,92 %</b>
Blessure :	<b>ENTORSE</b>	Nombre :	<b>2</b>	

**Statistique des accidentés par localisation et par type de blessure**

Secours réalisés du : 19/12/2020 Au : 15/03/2021

Secteur : <b>POSTE DE SECOURS</b>		Nombre total :	<b>38</b>	<b>1,96 %</b>
Localisation :	<b>COUDE G</b>	Nombre total :	<b>1</b>	<b>1,96 %</b>
Blessure : <b>ENTORSE</b>		Nombre :	<b>1</b>	
Localisation :	<b>EPAULE D</b>	Nombre total :	<b>1</b>	<b>1,96 %</b>
Blessure : <b>DOULEURS</b>		Nombre :	<b>1</b>	
Localisation :	<b>EPAULE G</b>	Nombre total :	<b>2</b>	<b>3,92 %</b>
Blessure : <b>DOULEURS</b>		Nombre :	<b>1</b>	
Blessure : <b>LUXATION</b>		Nombre :	<b>1</b>	
Localisation :	<b>FESSE</b>	Nombre total :	<b>1</b>	<b>1,96 %</b>
Blessure : <b>HEMATOME</b>		Nombre :	<b>1</b>	
Localisation :	<b>FRONT</b>	Nombre total :	<b>1</b>	<b>1,96 %</b>
Blessure : <b>COUPURE</b>		Nombre :	<b>1</b>	
Localisation :	<b>GENOU D</b>	Nombre total :	<b>4</b>	<b>7,84 %</b>
Blessure : <b>ENTORSE</b>		Nombre :	<b>4</b>	
Localisation :	<b>GENOU G</b>	Nombre total :	<b>5</b>	<b>9,80 %</b>
Blessure : <b>ENTORSE</b>		Nombre :	<b>5</b>	
Localisation :	<b>HUMERUS GAUCHE</b>	Nombre total :	<b>1</b>	<b>1,96 %</b>
Blessure : <b>FRACTURE</b>		Nombre :	<b>1</b>	
Localisation :	<b>MAIN G</b>	Nombre total :	<b>1</b>	<b>1,96 %</b>
Blessure : <b>HEMATOME</b>		Nombre :	<b>1</b>	
Localisation :	<b>MALAISE</b>	Nombre total :	<b>1</b>	<b>1,96 %</b>
Blessure : <b>MALAISE</b>		Nombre :	<b>1</b>	
Localisation :	<b>MALAISE HYPOGLYCEMIQUE</b>	Nombre total :	<b>1</b>	<b>1,96 %</b>
Blessure : <b>HYPOGLYCEMIE</b>		Nombre :	<b>1</b>	
Localisation :	<b>NEZ</b>	Nombre total :	<b>1</b>	<b>1,96 %</b>
Blessure : <b>COUPURE</b>		Nombre :	<b>1</b>	
Localisation :	<b>POIGNET D</b>	Nombre total :	<b>3</b>	<b>5,88 %</b>
Blessure : <b>ENTORSE</b>		Nombre :	<b>2</b>	
Blessure : <b>FRACTURE</b>		Nombre :	<b>1</b>	

**LA BRESSE LABELLEMONTAGNE**

jeudi 15 avril 2021

10:44:35

**Statistique des accidentés par commune et par discipline**

Secours réalisés du : 19/12/2020 Au : 15/03/2021

Commune : <b>LA BRESSE</b>	Nombre total :	<b>51</b>	<b>100,00 %</b>
Discipline : <b>AUTRE</b>	Nombre :	<b>4</b>	<b>7,84 %</b>
Discipline : <b>BOUEE</b>	Nombre :	<b>1</b>	<b>1,96 %</b>
Discipline : <b>LUGE</b>	Nombre :	<b>5</b>	<b>9,80 %</b>
Discipline : <b>PIETON</b>	Nombre :	<b>5</b>	<b>9,80 %</b>
Discipline : <b>SCHLITTE MOUNTAIN</b>	Nombre :	<b>2</b>	<b>3,92 %</b>
Discipline : <b>SKI</b>	Nombre :	<b>22</b>	<b>43,14 %</b>
Discipline : <b>SURF</b>	Nombre :	<b>12</b>	<b>23,53 %</b>

**Statistique des accidentés par localisation et par type de blessure**

Secours réalisés du : 19/12/2020 Au : 15/03/2021

Secteur : <b>POSTE DE SECOURS</b>		Nombre total :	<b>38</b>	<b>7,84 %</b>
Localisation :	<b>POIGNET G</b>	Nombre total :	<b>4</b>	<b>7,84 %</b>
Blessure : <b>FRACTURE</b>		Nombre :	<b>2</b>	
Blessure : <b>HEMATOME</b>		Nombre :	<b>1</b>	
Blessure : <b>SUSPICION FRACTURE</b>		Nombre :	<b>1</b>	
Localisation :	<b>TETE</b>	Nombre total :	<b>2</b>	<b>3,92 %</b>
Blessure : <b>DOULEURS</b>		Nombre :	<b>2</b>	
Localisation :	<b>VISAGE</b>	Nombre total :	<b>2</b>	<b>3,92 %</b>
Blessure : <b>EGRATIGNURE</b>		Nombre :	<b>1</b>	
Blessure : <b>HEMATOME</b>		Nombre :	<b>1</b>	
Secteur : <b>VOLOGNE</b>		Nombre total :	<b>3</b>	<b>1,96 %</b>
Localisation :	<b>COUDE D</b>	Nombre total :	<b>1</b>	<b>1,96 %</b>
Blessure : <b>DOULEURS</b>		Nombre :	<b>1</b>	
Localisation :	<b>GENOU D</b>	Nombre total :	<b>1</b>	<b>1,96 %</b>
Blessure : <b>DOULEURS</b>		Nombre :	<b>1</b>	
Localisation :	<b>TRAUMA DORSAL</b>	Nombre total :	<b>1</b>	<b>1,96 %</b>
Blessure : <b>DOULEURS</b>		Nombre :	<b>1</b>	

**Statistique des accidentés par lieu de transport**

Secours réalisés du : 19/12/2020 Au : 15/03/2021

		Nombre :	<b>51</b>	<b>100,00 %</b>
Lieu de transport :	<b>CH GERARDMER</b>	Nombre :	<b>7</b>	<b>13,73 %</b>
Lieu de transport :	<b>CH REMIREMONT</b>	Nombre :	<b>2</b>	<b>3,92 %</b>
Lieu de transport :	<b>DOMICILE</b>	Nombre :	<b>42</b>	<b>82,35 %</b>

**Statistique des accidentés par jour**

Entre le : 19/12/2020 Et le : 15/03/2021

	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre
1	V	L	Ma	V	L	L 1	J	S	Ma	J	D	Me
2	S	Ma	Me	S 1	Ma	Ma 1	V	D	Me	V	L	J
3	D	Me	J	D 3	Me	Me	S	L	J	S	Ma	V
4	L	J	V	L	J 1	J	D	Ma	V	D	Me	S
5	Ma	V	S	Ma	V	V 1	L	Me	S	L	J	D
6	Me	S	D	Me	S 1	S	Ma	J	D	Ma	V	L
7	J	D	L	J	D	D	Me	V	L	Me	S	Ma
8	V	L	Ma	V	L 2	L	J	S	Ma	J	D	Me
9	S	Ma	Me	S	Ma	Ma	V	D	Me	V	L	J
10	D	Me	J	D 1	Me	Me 1	S	L	J	S	Ma	V
11	L	J	V	L	J 1	J	D	Ma	V	D	Me	S
12	Ma	V	S	Ma	V	V	L	Me	S	L	J	D
13	Me	S	D	Me	S	S	Ma	J	D	Ma	V	L
14	J	D	L	J	D 1	D	Me	V	L	Me	S	Ma
15	V	L	Ma	V 1	L 3	L	J	S	Ma	J	D	Me
16	S	Ma	Me	S	Ma 1	Ma	V	D	Me	V	L	J
17	D	Me	J	D 2	Me 1	Me	S	L	J	S	Ma	V
18	L	J	V	L	J 3	J	D	Ma	V	D	Me	S
19	Ma	V	S	Ma	V 2	V	L	Me	S	L	J	D
20	Me	S	D	Me	S	S	Ma	J	D	Ma	V	L
21	J	D	L	J	D 2	D	Me	V	L	Me	S	Ma
22	V	L	Ma	V	L 3	L	J	S	Ma	J	D	Me
23	S	Ma	Me	S	Ma 2	Ma	V	D	Me	V	L	J
24	D	Me	J	D 3	Me	Me	S	L	J	S	Ma	V
25	L	J	V	L	J 2	J	D	Ma	V	D	Me	S
26	Ma	V	S	Ma	V	V	L	Me	S	L	J	D
27	Me	S	D 1	Me	S 1	S	Ma	J	D	Ma	V	L
28	J	D	L 1	J	D 2	D	Me	V	L	Me	S	Ma
29	V	L	Ma	V 1		L	J	S	Ma	J	D	Me
30	S	Ma	Me 2	S 1		Ma	V	D	Me	V	L	J
31	D		J	D 2		Me		L		S	Ma	
<b>Totaux</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>4</b>	<b>15</b>	<b>28</b>	<b>4</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

**Répartition par jour de la semaine**

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche	Total
10	4	4	7	5	4	17	51

jeudi 15 avril 2021  
10:49:30

## INTERVENTION DU SERVICE DE SECURITE ET DES PISTES SUR LE DOMAINE SKIABLE DE LA STATION DE LA BRESSE HOHNECK

Secours réalisés entre le : 19/12/2020 Et le : 15/03/2021

Accidents Domaine ski alpin (Hors avalanche)			Interventions	Blessés	Décédés Trauma.	Décédés Non Trauma.	Indemnes
<b>Pistes</b>	Collision entre usages	Ski					
		Surf					
		Autre Glisse					
	Collision contre obstacles	Ski					
		Surf					
		Autre Glisse					
Hors collision	Ski	22	22				
	Surf	12	12				
	Autre Glisse	12	12				
<b>Hors pistes</b>		Ski					
		Surf					
		Autre Glisse					
<b>SOUS-TOTAL 1</b>			46	46			
<b>Accidents Domaine Ski de Fond (hors avalanches)</b>							
<b>SOUS-TOTAL 2</b>							
<b>Accidents par avalanches (alpin et fond)</b>		Sur pistes					
		Hors pistes					
<b>SOUS-TOTAL 3</b>							
			5	5			
Pratique de la luge *							
Recherche de personnes égarées							
Autre type d'accident **							
<b>SOUS-TOTAL 4</b>			5				
<b>TOTAL GENERAL 1+2+3+4</b>			51				
			Médicalisées	Non médic.			
<b>Nb missions de secours par hélicoptères</b>							
<b>Total passages remontées mécaniques</b>			482018				
<b>Total journées ski de fond</b>							

\* Accident de luge : exclusivement sur le domaine skiable et pendant les heures d'ouverture

\*\* Autre type d'accident : accidents impliquant d'autres usages que des skieurs, surfeurs ou assimilés

Visa de l'exploitant	Signature responsable des secours

EVACUATIONS SANITAIRES  
19/12/2020 au 12/03/2021

SAISON 2020 2021	
Balland	0
Transmosel	6
Seniura	3
Samu Lorraine	0
Dragon 67	0
Helico gendarmerie	0
VSAV La Bresse	0
VSAV Cornimont	0
VSAV Gerardmer	0
Service Funéraire	0
<b>TOTAL</b>	<b>9</b>

## Tableau Comparatif des Blessés

	Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril	Total Saison	Actes gratuits	Evacuations	Evacuations Ambulances	ZR	ZE	S	jour skieurs ratio /100JS	
<b>2008/2009</b>	240	305	329	133	0	1007	462	545	323	131	226	99	343204	0.29
<b>2009/2010</b>	102	308	330	165	2	907	480	427	235	126	161	82	296369	0.31
<b>2010/2011</b>	190	227	306	174	2	899	448	451	250	125	164	96	336145	0.27
<b>2011/2012</b>	143	266	396	168	1	974	447	527	296	138	199	111	359415	0.27
<b>2012/2013</b>	114	242	400	257	10	1023	448	575	363	126	241	111	413803	0.25
<b>2013/2014</b>	88	85	263	177	0	613	288	325	191	84	115	81	293507	0.21
<b>2014/2015</b>	23	193	348	146	9	719	268	451	262	105	157	113	352828	0.20
<b>2015/2016</b>	4	172	300	122	0	598	246	352	220	88	139	69	279929	0.21
<b>2016/2017</b>	35	213	338	75	0	661	245	416	269	112	152	77	331848	0.20
<b>2017/2018</b>	130	173	317	178	13	811	346	465	326	92	241	132	404599	0.20
<b>2018/2019</b>	55	213	284	70	0	622	181	441	238	131	180	128	383891	0.16
<b>2019/2020</b>	69	48	184	31	0	332	118	214	137	74	61	50	224184	0.15
<b>2020/2021</b>	4	15	28	4	0	51	47	4	9	3	0	1	61066	0.08

## Inventaire Matériel de Secours 2020/2021

Matelas Coquille		Partiel de Jambe		Aluform Jambe	Partiel de Bras		Aluform Bras	Aluform Poignet
		A Dépression			A Dépression			
1	MBS	1 A	Secomate (Orange)		1		1 ( Denis )	1
2	MBS	2 A	MBS				2	2A
		1	Orange				3	3A?
		3	MBS				4	4
5	MBS	4	MBS				5	5
6	MBS hélico	5	MBS				6	6
7	MBS	21	MBS				7	7?
8	MBS	7	MBS				8	8
9?	MBS	8	MBS		SACS BISSETEURS		9	9?
10	enfant CNFP	9	Orange				10	10
11	MBS	22	MBS		J Yves A n° 2		11	11
12	MBS	11	MBS		J C M n° 3		12	12?
13?	MBS	12	MBS		Laurent G n° 4			13?
14	MBS	13?	Orange		Benoit L n° 5		Poignet	14
15	MBS	14	Orange		n° 6		2 ( Denis )	15?
16	MBS	15	MBS		n° 7			16
17	enfant ALT	16	MBS	16	n° 8			17?
		17	MBS	17	Kevin P n°10			18?
		18?	MBS	20	n° 11			19?
		19	MBS		n° 12			20?
		20	MBS		Julien M n°13			21?
		45?	MBS		n°14			22
		46?	MBS		n° 15			23
								24?
		23	MBS					25?
		24	MBS					26?
								27?
								28?
								29?
								30?

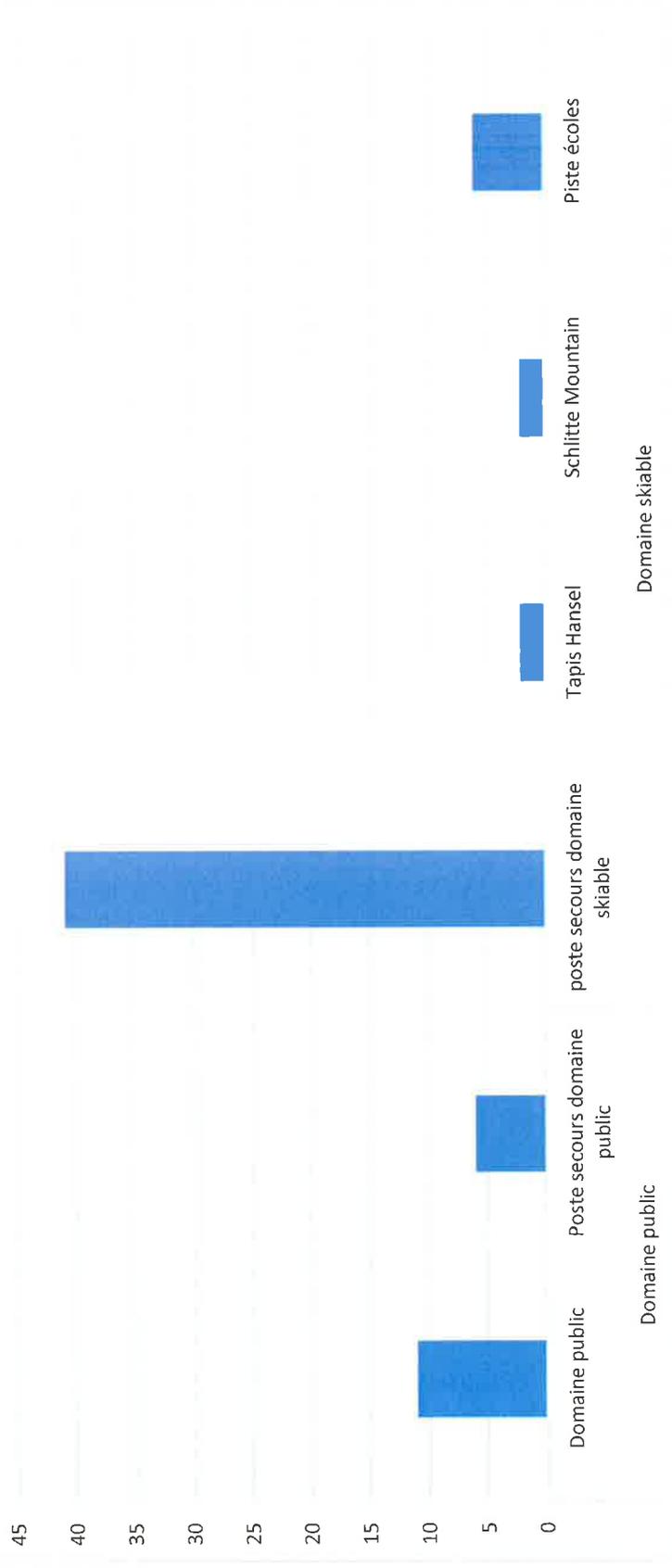
abs	Mise à jour	05/03/2021	ANTOINE JY
bon ok	Mise à jour	05/03/2021	ANTOINE JY

## Inventaire Matériel de Secours 2020/2021

Colliers			Coudocor	Pompes seringue	Sacs de portage		Couvertures	Traineaux
					Rouge	Bleu		
A1	A12	D1	A	1	3	1	1	1 MBS
A2	A13	D2	B	2 Denis	5	2	2	2 MBS
A3	A14	D3	C?	3	13	3	3	3 MBS
A4	A15	D4	D	4		4	4	4 MBS
A5	A16	D5	E	5		5	5	5 MBS
A6	A17	D6	F?	6		6	6	6 SEC
A7	A18	D7	I?	7		7	7	
A8	A19	D8	2	8		8	8	8 MBS
		D9	3?	9		9	9	9 SEC
A9	A20	D10	4?			10	10	10 MBS
A10	A21	D11	7?	11		11	11	13 MBS
A11	H	D12	52?			14	12	BARQUETTE 1
B1	A22	D13		13		15	13	BARQUETTE 2
J	C9	D14		14		16	14	PLAN DUR
22	C10	D15		17			15	1
9	C11			18			16	2
B3	C12			19			17	3
C1	C13						18	
C2	C14						19	
C3	C15						20	
C4	C16						21	
C5	C17						22	
C6	C18						23	
C7	C19						26	
C8	C20			20				
	C21							
	bleu blanche							
<b>Pédiatriques</b>				<b>Grosse Pompes</b>				
								KED
E1	1 SOBER							
E2				12				1
E3	6 SOBER			13				
E4	E20			14				
E5				15				
E6				16				
E7				17				
E8				18				
E9				19				
E10				20				
E11				21				
E12				22				
E13				23				
E14				24				
E15				25				
E30				26				

abs Mise à jour 05/03/2021 ANTOINE JY  
bon ok Mise à jour 05/03/2021 ANTOINE JY

## Répartition des accidents par lieux



**NOMBRE DE PASSAGES AUX APPAREILS  
SAISON HIVERNALE**

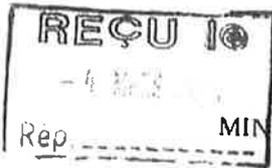
APPAREIL	2014/2015	2015/2016	2016/2017	2017/2018	2018/2019	2019/2020	2020/2021
Tapis Hansel							142 282
Tapis Gretel							303 716
TK des Feignes	162 947	0	41 916	85 203	63 679	0	0
TK Ecole gauche	249 319	157 024	216 031	195 351	235 324	117 434	
TK Ecole droit	194 461	187 943	193 170	319 470	280 044	137 942	
TK Ecole 3	167 188	105 798	194 190	170 431	171 423	97 919	
TSD Vologne E	841 188	607 320	759 990	787 359	823 462	418 245	0
TK Chitelet	67 161	34 439	47 800	79 532	56 045	1 840	0
TS Chitelet	477 640	416 771	403 015	498 563	398 901	166 560	0
TK Goulet Gauche	86 472	71 618	59 984	91 861	70 585	6 038	0
TK Goulet Droit	160 027	149 759	92 542	177 213	141 727	37 744	0
TS La Lande	343 065	313 734	304 276	376 573	325 941	123 390	0
TS Petit Artimont	475 623	417 069	391 796	526 763	429 270	200 447	0
TK La Chaume	33 332	520	0	0	0	0	0
TK Kastelberg	161 621	150 997	126 785	186 260	162 300	12 457	0
TK Kastelberg Droit	157 867	124 898	121 070	157 518	146 296	12 144	0
TSD Artimont	561 546	508 221	535 112	600 939	586 095	249 791	0
TK Casquette	44 550	65 432	67 895	78 529	66 080	64 624	0
TS Belle Hutte	175 252	96 018	134 624	136 798	135 120	11 598	0
<b>TOTAL</b>	<b>4 359 259</b>	<b>3 407 561</b>	<b>3 690 196</b>	<b>4 468 363</b>	<b>4 092 292</b>	<b>1 658 173</b>	<b>445 998</b>

**NOMBRES DE PASSAGES AUX REMONTEES MECANIQUES  
SAISON ESTIVALE de avril à novembre**

APPAREIL	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
TSD Vologne E	57 459	89 599	91 718	102 622	105 049	105 826	92 839

**NOMBRES DE PASSAGES SCHLITTE MOUNTAIN  
Saison hivernale et saison estivale suivante**

APPAREIL	2014/2015	2015/2016	2016/2017	2017/2018	2018/2019	2019/2020	2020/2021
Schlitte Mountain	76 391	84 805	92 705	83 803	92 708	82 886	non clôturé



MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

MINISTÈRE CHARGÉ DES TRANSPORTS



Service Technique des Remontées  
Mécaniques et des Transports Guidés

Bureau Nord-Est

Nos références : 2021/022  
Affaire suivie par : Jean-Baptiste LOLL  
Courriel : jean-baptiste.oll@developpement-durable.gouv.fr  
Téléphone : 03 81 65 61 66  
Répondre à : bne.strmtg@developpement-durable.gouv.fr

BESANCON, le 22/02/2021

Le responsable du Bureau

à

M. Eric TUAILLON

La Bresse Labellemontagne (SAS)  
92, route de Vologne  
88250 LA BRESSE

Objet : Contrôle des installations en exploitation  
PJ : Compte-rendu des prescriptions et observations

Monsieur,

Le 17/02/2021, Jean-Baptiste LOLL et Laurent BOTEVOL, chargés d'affaires du STRMTG/Bureau Nord-Est ont réalisé le contrôle en exploitation des appareils cités dans le compte-rendu ci-joint en présence de Monsieur Eric TUAILLON responsable d'exploitation.

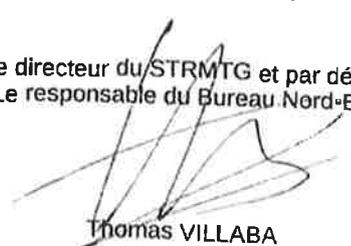
Je vous adresse le compte-rendu listant les prescriptions et observations relevées lors de cette visite.

Vous voudrez bien le compléter et nous le renvoyer sous 15 jours :

- soit par courriel à [bne.strmtg@developpement-durable.gouv.fr](mailto:bne.strmtg@developpement-durable.gouv.fr),
- soit par courrier postal,
- soit en répondant via l'application CAIRN : <https://cairn.din.developpement-durable.gouv.fr>

Restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, je vous prie de croire, Monsieur, à l'assurance de mes salutations distinguées.

Pour le directeur du STRMTG et par délégation  
Le responsable du Bureau Nord-Est



Thomas VILLABA

Copie :

Liste des prescriptions et des observations non levées :

Hansel - TRSM (n° CAIRN 881118)

Observation	Description	Réponse de l'exploitant
	L'ouverture de la 1ère porte d'issue de secours à gauche dans le sens de la montée ne s'effectue pas en une seule manoeuvre	Porte réglée et testée le 22/02 ok

Gretel - TRSM (n° CAIRN 881119)

Rien à signaler

Établi par le chargé d'affaires,  
Le 22/02/2021



Jean-Baptiste LOLL

Les suites données aux prescriptions seront portées à la connaissance du STRMTG/Bureau Nord-Est sous 15 jours à réception de ce compte-rendu.  
Il est rappelé à l'exploitant qu'il doit s'assurer du respect des règles prévues pour l'exploitation, le non respect de ces règles pouvant conduire à la suspension de l'exploitation des installations selon l'article L 342-17 du code du tourisme.

Réponse de l'exploitant

Je soussigné, Prénom/Nom/Fonction :

Touillen Eric Directeur exploitation

atteste de la levée des prescriptions selon les actions mises en oeuvre décrites ci-dessus.

Le 18-03-2021

Visa



LA BRESSE LABELLEMONTAGNE  
SAS au capital de 428 500 €  
92 route de Vologne - 88250 LA BRESSE  
SIRET 438 975 286 00032 - APE 4939 C  
Tél. 03 29 25 68 68



## TARIFS 2020-2021 ACCÈS HANSEL & GRETEL



**1/2 journée / 1 half day / 1 halber Tag.....15 €**

*De 9h à 13h / From 9 a.m. to 1 p.m. / von 9 bis 13 Uhr*

*De 13h à 17h / From 1 p.m. to 5 p.m. / von 13 bis 17 Uhr*

**Aurore / Morning session / Aurora .....15 €**

*De 7h à 11h / From 7 a.m. to 11 a.m. / von 7 bis 11 Uhr*

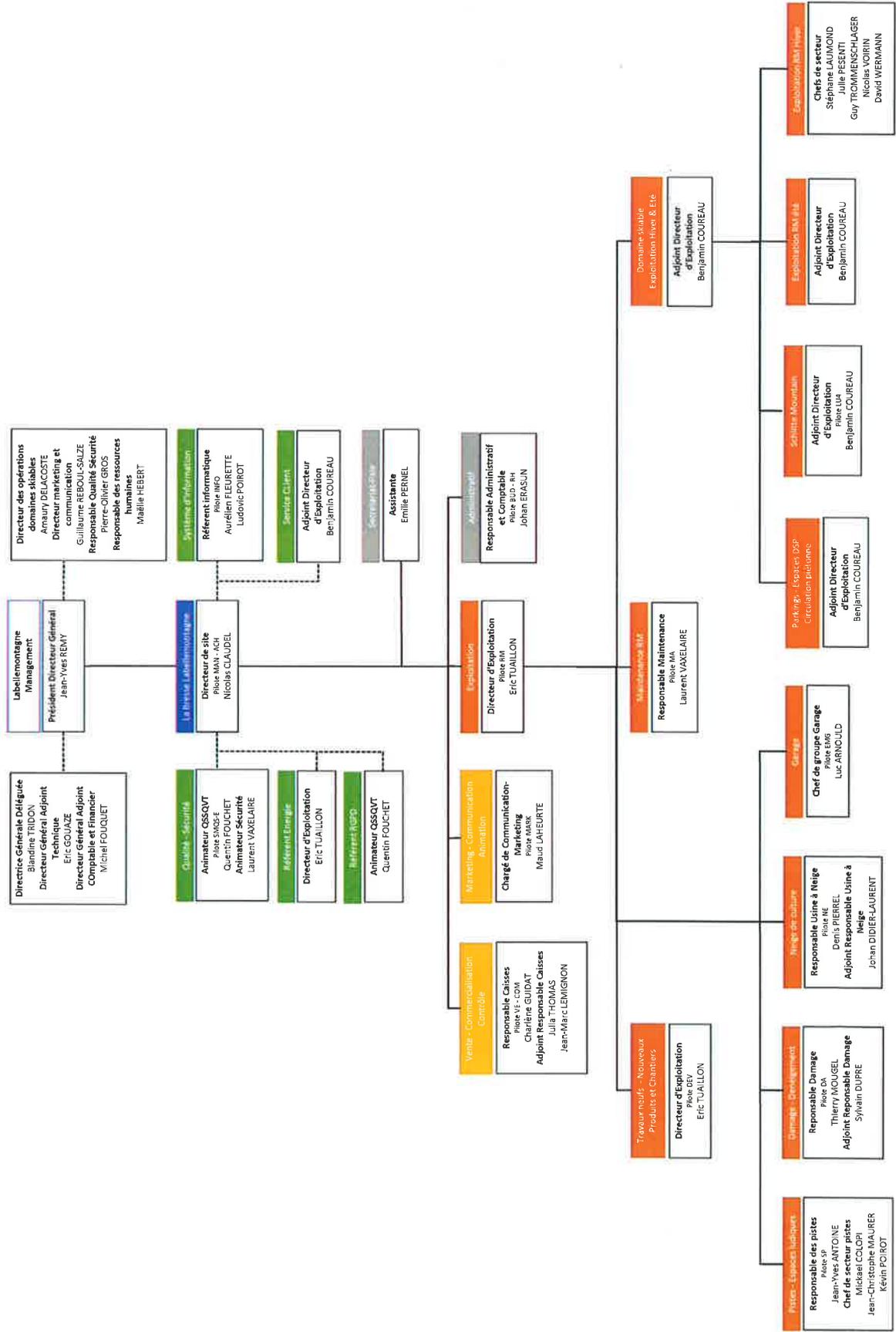
**Freepass .....2 €**

*Rechargeable en ligne ou remboursable*

*Rechargeable online or refundable*



# ORGANIGRAMME FONCTIONNEL LA BRESSE LABELLEMONTAGNE

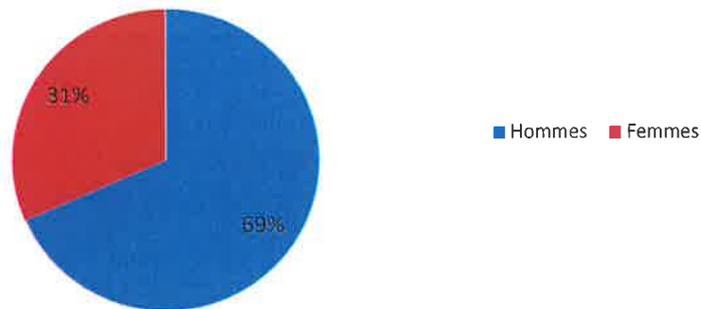


## COMPARATIF SAISONNIERS QUALIFIES ET NON QUALIFIES

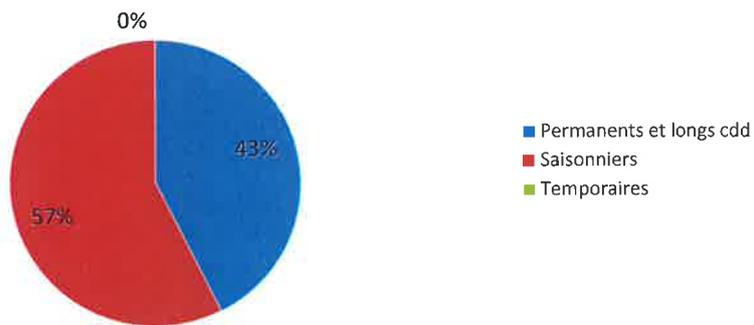
SAISONS	Saisonniers qualifiés Avec Certificat d'aptitude DSF	Saisonniers agent d'Exploitation
2005/2006	69%	31%
2006/2007	67%	33%
2007/2008	49%	51%
2008/2009	72%	28%
2009/2010	70%	30%
2010/2011	66%	34%
2011/2012	72%	28%
2012/2013	79%	21%
2013/2014	79%	21%
2014/2015	79%	21%
2015/2016	85%	15%
2016/2017	76%	24%
2017/2018	62%	38%
2018/2019	82%	18%
2019/2020	92%	8%
2020/2021	89%	11%

## REPARTITION DU PERSONNEL 2020/2021

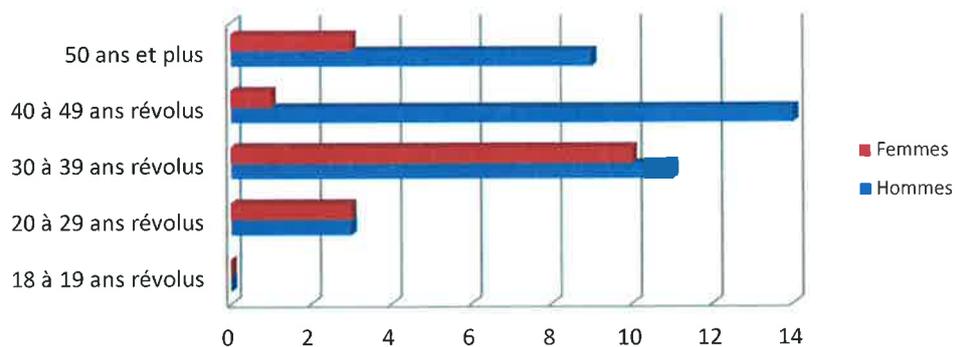
### Répartition du personnel Parité



### Répartition du personnel Type de contrat



### Pyramide des âges





# Quoi de neuf ?

## >le mot du Président

**Chers collaborateurs,**

Alors que la neige s'était mise à tomber sur la plupart de nos massifs, le gouvernement a jugé que la situation sanitaire ne permettait pas une ouverture des remontées mécaniques pendant les vacances de Noël.

Après l'arrêt de nos opérations en mars dernier, c'est un nouveau coup dur pour notre entreprise, notre profession et tout l'écosystème de la montagne. Toute la montagne s'est mobilisée tant au niveau local que national pour essayer de sensibiliser et convaincre les autorités. L'investissement via notre chambre professionnelle (Domaines Skiabiles de France) nous a permis d'obtenir pour cette période de vacances la promesse d'une indemnisation raisonnable.

Pour autant, la situation sanitaire évoluant très rapidement, nous nous devons de rester extrêmement prudents, y compris quant à la « réouverture progressive » annoncée pour le 7 janvier 2021.

Dans ce contexte, l'activité partielle demeure la règle. J'ai conscience que les décisions prises en ce sens sont lourdes; croyez bien que si nous les prenons, c'est par souci de sauvegarder l'entreprise et les emplois.

Je vous remercie à nouveau de votre engagement à nos côtés et vous souhaite, ainsi qu'à vos proches, un bon Noël et un bon début d'année 2021 dans ce contexte si particulier.

*Jean-Yves REMY*

> à la une

# une mobilité naturelle



Cet automne, c'est en tant que Responsable d'Exploitation Domaine Skiable qu'**Elodie Donazzolo** a rejoint les équipes d'**Orcières Labellemontagne** en CDI. En provenance de Saint François Longchamp, où elle officiait en tant que Chef de Secteur RM saisonnière, Elodie a saisi une occasion au sein du Groupe.

Ce mouvement au sein de l'entreprise est un heureux rappel du dynamisme de nos équipes, et de la volonté de ses forces vives (féminines :-)) d'évoluer et de prendre de l'envergure.

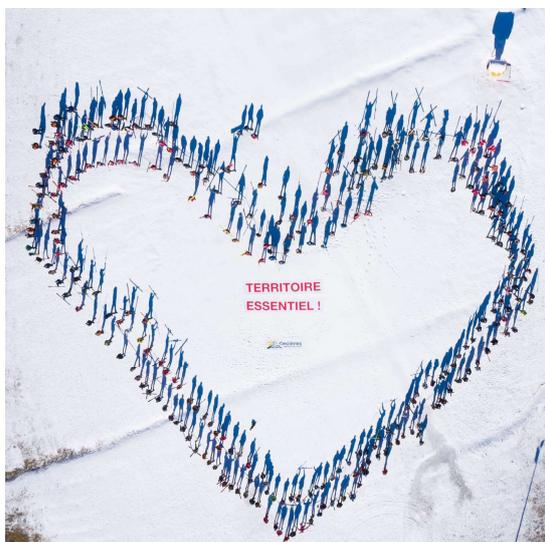
**Nous souhaitons une belle réussite à Elodie !**

> côté Groupe

## Un début de saison... mouvementé !



C'est le moins que l'on puisse dire quand on regarde, à mi-décembre, les événements particuliers qui sont déjà derrière nous! Confinement, déconfinement, interdiction gouvernementale d'ouvrir les remontées mécaniques pour les vacances de Noël, couvre-feu... La situation sanitaire exceptionnelle nous touche de plein fouet dans tous nos métiers, et pour certains avec des contraintes et restrictions depuis quasiment 9 mois dans le cas de la restauration.



**Mo-bi-li-sés !** Les remontées mécaniques, accompagnées des maires et de tout l'écosystème de la montagne se sont retrouvées unies devant les décisions gouvernementales.



Après d'intenses tractations, la profession s'est vue indiquer la date *provisoire* du **7 janvier 2021** pour ouvrir les RM...**sous réserve que la situation sanitaire le permette. A suivre !**

> les infos des stations

## La Bresse-Hohneck

Un automne productif !



Tournée vers l'avenir, La Bresse Hohneck s'est à nouveau fortement investie pour déployer son espace d'initiation et de glisse ludique : 2 tapis roulants couverts, un équipement d'appoint de neige de culture et une piste de snowtubing.

Les objectifs :

- Le bien-être de nos clients en améliorant l'espace d'apprentissage du ski
- La qualité de vie de nos salariés en sécurisant des emplois au long de l'hiver autour du ski et de la glisse avec le snowtubing, en complément de l'offre hivernale déjà existante sur la station
- Le déploiement à venir d'infrastructures de tourisme toutes saisons sur le territoire

Certains appartements des Grandes Feignes se sont refait une beauté (jugez plutôt ci-dessous :-)) !



## La Schlucht

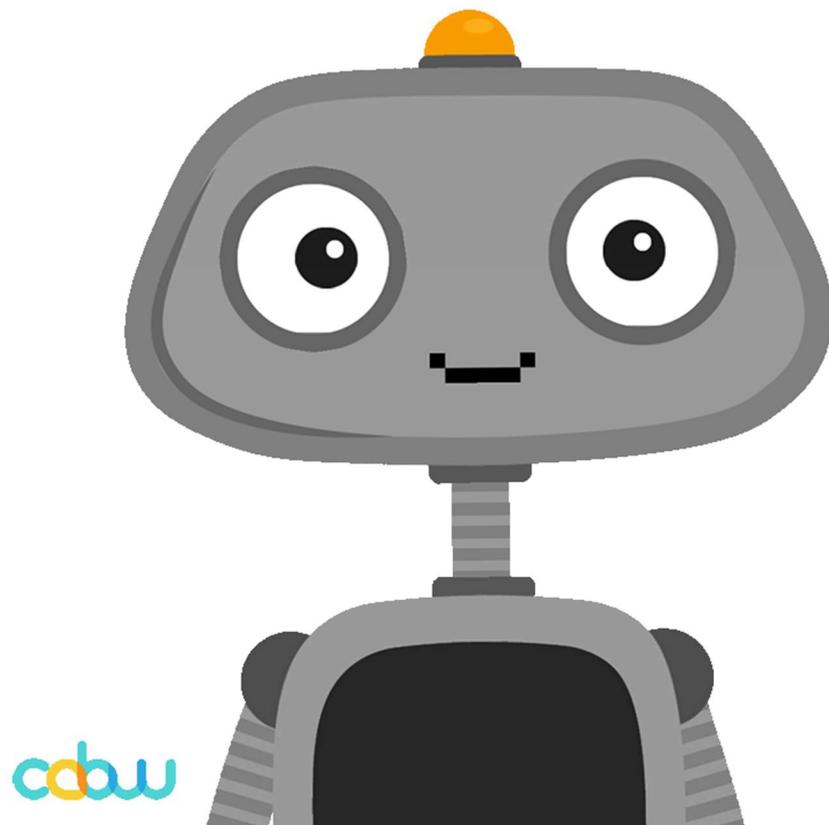
Le col fait peau neuve !



Un an après l'ouverture de la boutique du Tétrás 1139 au col de la Schlucht (labellisée Je vois la vie en Vosges Terroir), le Tétrás 1139 Bistro est désormais opérationnel. Il proposera dès les vacances de Noël de la vente à emporter en attendant de pouvoir ouvrir complètement dès que la situation sanitaire le permettra !

## Agence

## L'intelligence artificielle débarque



Afin d'**améliorer le service client**, l'Agence s'est dotée cet automne d'un chatbot. Cet automate a vocation à répondre aux questions les plus fréquentes des internautes se connectant au click-to-chat du site Carte Blanche. Ce **chatbot** s'améliorera au fur et à mesure de la saison avec la prise en compte des retours clients, avant d'être étendu aux sites de vente de forfaits de ski s'il se révèle efficace !

*Crédit photo: GIPHY*

## Snowhall - Amnéville

Du froid, du froid !



Le remplacement tant attendu des groupes froids se termine! Ces travaux, financés en grande partie par la Ville d'Amnéville, vont nous permettre de **sécuriser l'exploitation**.  
Toute l'équipe du Snowhall attend maintenant l'autorisation d'ouvrir !

>pendant ce temps, aux WAM

## Les WAM toujours plus forts !



L'automne est venu clore pour les WAM une saison exceptionnelle. Dans un contexte opérationnel contraint par la situation sanitaire, les équipes ont répondu présentes. Les chiffres parlent d'eux-mêmes : une **croissance de plus de 30% cette année**, et même plus de 60% si on intègre l'ouverture de Piolenc.

Un grand bravo aux équipes pour cette belle réussite !

Pendant ce temps à Montauban-Bressols, les travaux du futur WAM Park avancent bien. A ce jour, le télésiège est en place et les équipes s'activent à l'aménagement et la rénovation du bâtiment d'accueil.

Prévu pour **une ouverture en Avril**, ce nouveau site sera doté selon le concept WAM Park d'un grand et d'un petit télésièges, ainsi que de water games. Il est également question d'un water jump pour 2022. Affaire à suivre !

>et aussi

## Namur : dernière ligne...droite !



Après l'installation des pylônes en septembre et octobre, c'est au tour de la gare aval (bord de Sambre) d'être posée. Ensuite, rendez-vous en février pour le déroulage du câble...et **l'ouverture en avril 2021** !

**L'équipe d'exploitation** est en cours de recrutement : si vous voulez rejoindre l'aventure, envoyez-nous votre CV à [recrutement@labellemontagne.com](mailto:recrutement@labellemontagne.com) ou retrouvez les annonces via le lien de la section "On recrute" ci-dessous.

>ils viennent d'arriver!



**Valentine Vernier**  
Alternante communication



**Gilles Jaulent**  
Agent de maintenance



**Ghislain de Saint Léger**  
Carte Blanche

>on recrute...



[Un\(e\) Chargé\(e\) de communication/marketing \(H/F\) – Saint François Longchamp \(73\)](#)



[Cuisinier \(H/F\) – la Schlucht \(68\)](#)



[Technicien.ne de Paie \(H/F\) – Porte de Savoie \(73\)](#)

[Voir toutes les offres >](#)

## GARDEZ LE CONTACT



Alpespace - 114 Voie Einstein  
73800 Porte de Savoie

© [labellemontagne.com](http://labellemontagne.com) - 2019. Tous droits réservés.

Je ne souhaite pas recevoir la newsletter de Labellemontagne :  
[me désinscrire](#)

## SUIVI STATISTIQUES DES ACCIDENTS DU TRAVAIL

### Généralités :

Ce tableau est complété annuellement à l'aide du tableau de suivi des accidents du travail ;  
Il est annexé au compte-rendu CHSCT correspondant

SITE : La Bresse Labellemontagne	2016/2017 1.06.16 au 31.05.2017			2017/2018 1.06.17 au 31.05.2018			2018/2019 1.06.18 au 31.05.2019			2019/2020 1.06.19 au 31/05/2020		
	Nbre	% Sur Nbre acci	% sur Popu. Totale	Nbre	% Sur Nbre acci	% sur Popu. Totale	Nbre	% Sur Nbre acci	% sur Popu. Totale	Nbre	% Sur Nbre acci	% sur Popu. Totale
Nombre d'heures travaillées	77326			83687			77914			57555		
TOTAL Nombre jours d'arrêt	162			107			31			32		
TOTAL Nombre d'accident	8			15			15			17		
Dont Nombre d'accident sans Arrêt	4			11			13			0		

ANALYSE DES ACCIDENTES PAR UNITE DE TRAVAIL												
Nombre accident Encadrement	0	0%	0%	3	20%	21%	6	40%	43%	2	12%	14%
Nombre accident Conducteur TS	1	13%	6%	1	7%	8%	1	7%	5%	2	12%	15%
Nombre accident Vigie	1	13%	20%	0	0%	0%	0	0%	0%	0	0%	0%
Nombre accident Conducteur TK	0	0%	0%	0	0%	0%	0	0%	0%	1	6%	25%
Nombre accident Agent de parking	0	0%	0%	0	0%	0%	0	0%	0%	0	0%	0%
Nombre accident Agent d'exploit RM	1	13%	17%	4	27%	22%	1	7%	5%	0	0%	0%
Nombre accident Mécanique RM	1	13%	11%	3	20%	33%	1	7%	14%	0	0%	0%
Nombre accident Garage / Atelier	0	0%	0%	0	0%	0%	0	0%	0%	0	0%	0%
Nombre accident Pisteur	1	13%	13%	2	13%	25%	0	0%	0%	3	18%	43%
Nombre accients Nivoculteur	0	0%	0%	0	0%	0%	0	0%	0%	0	0%	0%
Nombre accident service Damage	0	0%	0%	1	7%	14%	1	7%	17%	1	6%	20%
Nombre accident service Accueil/Vent	2	25%	14%	0	0%	0%	2	13%	20%	1	6%	14%
Nombre accident Admin	0	0%	0%	0	0%	0%	0	0%	0%	3	18%	75%
Nombre accident Travaux été	0	0%	0%	0	0%	0%	0	0%	0%	1	6%	50%
Nombre accident Cond Schlitte	0	0%	0%	0	0%	0%	0	0%	0%	0	0%	0%
Nombre accident Cond Engins	0	0%	0%	0	0%	0%	0	0%	0%	1	6%	100%
Nombre accident Bikepatrol	1	13%	50%	1	7%	25%	2	13%	50%	0	0%	0%
Nombre accidents Agent acc attr estiv	0	0%	0%	0	0%	0%	1	7%	50%	1	6%	50%

ANALYSE DES ACCIDENTES PAR SEXE												
Nombre accidents Hommes	6	75%	8%	11	73%	15%	5	33%	6%	9	53%	15%
Nombre accidents Femmes	2	25%	8%	4	27%	17%	10	67%	34%	8	47%	33%

ANALYSE DES ACCIDENTES PAR TRANCHE D'AGE												
18 à moins 20 ans	0	0%	0%	2	13%	20%	1	7%	8%	0	0%	0%
20 ans à moins 30 ans	1	13%	3%	6	40%	19%	7	47%	20%	4	24%	22%
30 à moins 40 ans	3	38%	15%	2	13%	10%	1	7%	4%	7	41%	29%
40 à moins 50 ans	4	50%	22%	1	7%	6%	1	7%	5%	3	18%	14%
50 ans et plus	0	0%	0%	4	27%	20%	5	33%	21%	3	18%	17%

ANALYSE DES ACCIDENTES PAR STATUT												
Nombre Permanents accidentés	3	38%	14%	5	33%	24%	4	27%	15%	5	29%	20%
Nombre Saisonnier accidenté	5	63%	9%	9	60%	17%	9	60%	14%	12	71%	21%
Nombre Extras accidenté	0	0%	0%	1	7%	4%	2	13%	8%	0	0%	0%

ANALYSE DES ACCIDENTES PAR TRANCHE HORAIRE												
Nombre accident DEBUT HORAIRE (3 premières Heures)	2	25%		5	33%		6	40%		4	24%	
Nombre accident MILIEU HORAIRE (Intermédiaires)	3	38%		7	47%		8	53%		6	35%	
Nombre accident FIN HORAIRE (3 dernières Heures)	3	38%		3	20%		1	7%		7	41%	

TAUX DE FREQUENCE				
Acc. Avec Arrêt x 1 000 000				
Nombres d'Heures Travaillées	51.73	47.80	25.67	0.00

TAUX DE GRAVITE				
Nombre de jours d'arrêt x 1 000				
Nombres d'Heures travaillées	2.10	1.28	0.40	0.00

## PLAN DE FORMATION ANNEE : 2020

INTITULE FORMATION	NOM DES STAGIAIRES	ORGANISME	LIEU	DATES Prévues	Durée en Heure	COUTS PREVISION. FORMATION	COUTS REEL FORMATION	Prise en charge OPCA (AGEFOS ou FAFIH)		REALISATION FORMATION
								Oui	Non	
<b>Actions de Formation de Catégorie 1 = Adaptation au poste de travail, Evolution des emplois ou Maintien dans l'emploi :</b>										
Tutorés TK	Chopard Loic Sgobaro Thomas Fleck Florian	Interne	Site	jan-mars 2019	15					
Tutorés TS	Curien Maximilien Lentengre Yannick	Interne	Site	jan-mars 2019	15					
CQP AE	7 personnes (moyenne des dernières années)	Interne	Site	jan-mars 2020	15					
CQP TK	Gehin Paul Huguel Maxime	Interne	Site	jan-mars 2021	15					
CQP TSF	Thomas Olivier Fornezzo Xavier Thibaut Bena	Interne	Site	jan-mars 2019	15					
CQP TSD	Curien Maximilien Lentengre Yannick Pierré Yasmine	Interne	Site	jan-mars 2019	15					
CQP Engin damage	Sebastien Larcheveque Grandgirard Roch Marchesani Clement	Interne	Site	jan-mars 2019	15					
<b>Actions de Formation de Catégorie 2 = Développement des compétences :</b>										
						0	0			
						DIFFERENTIEL	0			
						<b>Visa CE* :</b> *Le cas échéant				

Date de mise à jour :

Validation Directeur :

# PLAN DE FORMATION

## ANNEE : 2020

INTITULE FORMATION	NOM DES STAGIAIRES	ORGANISME	LIEU	DATES Prévués	Durée en Heure	COUTS PREVISION. FORMATION	COUTS REEL FORMATION	Prise en charge OPCA (AGEFOS ou FAFIH)		REALISATION FORMATION
								Oui	Non	
<b>Actions de Formation de Catégorie 1 = Adaptation au poste de travail, Evolution des emplois ou Maintien dans l'emploi :</b>										
Gestes et postures	20 personnes	Interne	Site	jan-mars 2019	8					
Formation sécurité au poste de travail	Tout le personnel (135 personnes)	Interne	Journée d'accueil	24/11/18	8					
Formation sécurité au poste de travail	15 Personnes non présentes à la journée d'accueil	Interne	site	Jour d'embauche	4					
Formation Evacuation téléportés	Employés RM (30 personnes)	Interne	Site	jan-mars 2019	4					
RM réglementation et responsabilités	Adjoint au directeur d'exploitation	intra groupe								
<b>Actions de Formation de Catégorie 2 = Développement des compétences :</b>										
Formation formateur Evacuation téléportés	Julie Pesenti	Externe	Externe	jan-mars 2019	16					
						<b>TOTAUX</b>	0	0		
										<b>0</b>

Date de mise à jour :

Validation Directeur :

Visa CE\* :  
\*Le cas échéant

## PLAN DE FORMATION ANNEE : 2020

INTITULE FORMATION	NOM DES STAGIAIRES	ORGANISME	LIEU	DATES Prévues	Durée en Heure	COUTS PREVISION. FORMATION	COUTS REEL FORMATION		Prise en charge OPCA (AGEFOS ou FAFIH)		REALISATION FORMATION	
							Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non
<b>Actions de Formation de Catégorie 1 = Adaptation au poste de travail, Evolution des emplois ou Maintien dans l'emploi :</b>												
Habilitation électrique	Presenti Julie Voirin Nicolas Poirier Jean Pierre	Externe	Externe	selon convention	24							
recyclage habilitation électrique	Pierrel Arnaud Pierrel Denis Tuailon Eric Fleurette Aurélien Didier-Laurent Johan	Externe	Externe	selon convention	24							
<b>Actions de Formation de Catégorie 2 = Développement des compétences :</b>												
Epissure câble	Olivier Didier	Externe	Site	selon convention	24							
Formation initiale pince LP	Aurélien Fleurette Olivier Didier Ludovic Poirot	Externe	Site	selon convention	24							
Formation référent informatique	Ludovic Poirot	Externe	Site	selon convention	40							
Formation contrôles visuels structures métalliques	Laurent Vaxelaire	Externe	Externe	selon convention	8							
<b>TOTAUX</b>						<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

Date de mise à jour :

Validation Directeur :

Visa CE\* :  
\*Le cas échéant



## PLAN DE FORMATION ANNEE : 2020

INTITULE FORMATION	NOM DES STAGIAIRES	ORGANISME	LIEU	DATES Prévués	Durée en Heure	COUTS PREVISION. FORMATION	COUTS REEL FORMATION	Prise en charge OPCA (AGEFOS ou FAFIH)		REALISATION FORMATION	
								Oui	Non	Suivi / Commentaires	Oui
<b>Actions de Formation de Catégorie 1 = Adaptation au poste de travail, Evolution des emplois ou Maintien dans l'emploi :</b>											
MASTER	Jean Yves Antoine Jean Christophe Maurer Mickaël Colopi Adjoint au directeur d'exploitation Chef de secteur pistes Julia Thomas	Master	Site	selon convention	30						
Master recyclage	David Wermann	Master	Site	selon convention	7						
<b>Actions de Formation de Catégorie 2 = Développement des compétences :</b>											
Conduite entretien professionnel	Jean Yves Antoine Adjointe directeur exploitation Stéphane Laumon Julie Pesenti Guy Trommenschlager Nicolas Voirin David Wermann	DSF	Francin	1er trimestre 2020	7						
Management intermédiaire	Jean Yves Antoine Adjoint au directeur d'exploitation	DSF	Francin	selon convention	40						
Inventaire de billetterie	Jean Marc Lemignon	Skidata	A définir	selon convention	16						
<b>TOTAUX</b>						<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>DIFFERENTIEL</b>						<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

Date de mise à jour :

Validation Directeur :

Visa CE\* :  
\*Le cas échéant



# PLAN DE DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES

## ANNEE : 2021

INTITULE FORMATION	NOM DES STAGIAIRES	ORGANISME	LIEU	DATES Prévues	Durée en Heure	COUTS PREVISION. FORMATION	COUTS REEL FORMATION	Prise en charge OPCA (AGEFOS ou FAFIH)		REALISATION FORMATION
								Oui	Non	
<b>Actions de Formation de Catégorie 1 = Adaptation au poste de travail, Evolution des emplois ou Maintien dans l'emploi :</b>										
Tutorés TK	Loïc Chopard Florian Fleck	Interne	Site							
Tutorés TS	Sébastien Larcheveque Guy Gircourt Paul Gehin Elise Valdenaire	Interne	Site							
certificat competences agent de surveillance des appareils téléportés	Maxime Huguel Remi Philippe Damien Rouillon	Interne	Site							
CQP AE	Remi Philippe	Interne	Site							
CQP TK	Remi Philippe	Interne	Site							
CQP TSF	Paul Gehin Maxime Huguel	Interne	Site							
CQP TSD	Sébastien Larcheveque Maximilien Curten	Interne	Site							
CQP Engin damage	Clément Marchesani	Interne	Site							
<b>Actions de Formation de Catégorie 2 = Développement des compétences :</b>										
							0			0
								DIFFERENTIEL		0

Date de mise à jour :

Validation Directeur :

Visa CE\* :

\*Le cas échéant

# PLAN DE DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES

## ANNEE : 2021

INTITULE FORMATION	NOM DES STAGIAIRES	ORGANISME	LIEU	DATES Prévués	Durée en Heure	COUTS PREVISION. FORMATION	COUTS REEL FORMATION	Prise en charge OPCA (AGEFOS ou FAFIH)		REALISATION FORMATION
								Oui	Non	
<b>Actions de Formation de Catégorie 1 = Adaptation au poste de travail, Evolution des emplois ou Maintien dans l'emploi :</b>										
Gestes et postures	20 personnes	Interne	Site	jan-mars 2021	8					
Formation sécurité au poste de travail	Tout le personnel (135 personnes)	Interne	Journée d'accueil	01/11/21	8					
Formation sécurité au poste de travail	15 Personnes non présentes à la journée d'accueil	Interne	site	Jour d'embauche	4					
Formation Evacuation téléportés	Employés RM (30 personnes)	Interne	Site	jan-mars 2021	4					
RM réglementation et responsabilités	Benjamin Coureau	intra groupe								
<b>Actions de Formation de Catégorie 2 = Développement des compétences :</b>										
Formation formateur	Stéphane Laumond Julie Pesenti Arnaud Pierrel Ludovic Poirot Guy Trommschlager	Externe	Externe	2 au 5 nov 2020						
SST	Christophe Fellemann Sylvain Dupré technicien de maintenance									
<b>TOTAUX</b>						0	0			
<b>Validation Directeur :</b>										
<b>Date de mise à jour :</b>										
<b>Visa CE* :</b>										
<small>*Le cas échéant</small>										

INTITULE FORMATION	NOM DES STAGIAIRES	ORGANISME	LIEU	DATES Prévués	Durée en Heure	COUTS PREVISION. FORMATION	COUTS REEL FORMATION		Prise en charge OPCA (AGEFOS ou FAFIH)		REALISATION FORMATION	
							Oui	Non	Oui	Non	Suivi / Commentaires	Oui
<b>Actions de Formation de Catégorie 1 = Adaptation au poste de travail, Evolution des emplois ou Maintien dans l'emploi :</b>												
Habilitation électrique	Benjamin Coureau Gilles Jaulent Nivoculteur saisonnier	Externe	Externe	selon convention	24							
recyclage habilitation électrique	Eric Tuailon	Externe	Externe	selon convention	24							
Eco conduite damage	Thery Mougel Sylvain Dupré											
Motoneige	Luca Gohard Gilles Jaulent Maximilien Curien Benjamin Coureau 3 nouveaux pisteurs											
<b>Actions de Formation de Catégorie 2 = Développement des compétences :</b>												
Formation référent informatique	Ludovic Poirot	Externe	Site	selon convention	40							
Contrat apprentissage Technicien de maintenance	Maximilien Curien	CFA SEPR		09/11/20 au 10/11/21	1657							
CACES 9	Nicolas Voirin Gilles Jaulent Maximilien Curien											
Reglage gare TSD	Olivier Didier Ludovic Poirot											
Epissure cable	Olivier Didier Ludovic Poirot											
Pince LP	Aurélien Fleurette Olivier Didier Ludovic Poirot											
Contrôleur EPI	Julie Pesenti Nicolas Voirin											
						<b>TOTAUX</b>	0	0	0	0	0	0

Date de mise à jour :

Validation Directeur :

Visa CE\* :

\*Le cas échéant



# PLAN DE DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES

ANNEE : 2021

INTITULE FORMATION	NOM DES STAGIAIRES	ORGANISME	LIEU	DATES Prévues	Durée en Heure	COUTS PREVISION. FORMATION.	COUTS REEL FORMATION	Prise en charge OPCA (AGEFOS ou FAFIH)		REALISATION FORMATION	
								Oui	Non	Oui	Non
<b>Actions de Formation de Catégorie 1 = Adaptation au poste de travail, Evolution des emplois ou Maintien dans l'emploi :</b>											
MASTER	Chef de secteur pistes Julia Thomas	Master	Site	selon convention	30						
<b>Actions de Formation de Catégorie 2 = Développement des compétences :</b>											
Management intermédiaire	Jean Yves Antoine	DSF	Francin	selon convention	40						
<b>TOTAUX</b>						<b>0</b>	<b>0</b>				
<b>DIFFERENTIEL</b>						<b>0</b>	<b>0</b>				

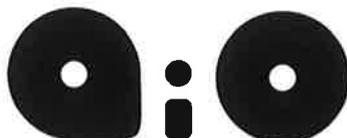
Date de mise à jour :

Validation Directeur :

Visa CE\* :

\*Le cas échéant





CERTIFICATION

*AIO certifie que le Système de Management de la Sécurité du :*

## **Groupe Labellemontagne**

114 Voie Einstein  
73800 FRANCIN

*a été audité et jugé conforme aux exigences de la norme :*

### **ISO 45001 : 2018**

*Le Système de Management concerne le champ d'application suivant :*

**Gestion et exploitation de :**  
**Domaines skiabiles, luges d'été et 4 saisons, piscines,**  
**patinoires, bikepark VTT, bowlings, halte-garderie, ski-shop,**  
**hébergements, restaurants et activités annexes.**  
**Commercialisation et réservation de services.**  
**Exploitation et maintenance de remontées mécaniques.**

Sous réserve du fonctionnement continu et satisfaisant du Système de Management de l'organisme,  
ce certificat est valable jusqu'au : **31 mars 2022**

Date originale de certification (par un autre organisme) : 25 avril 2016

Certificat n° FR20190015\_1

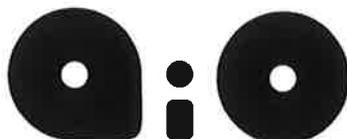
Date d'émission : 6 mai 2019

---

Didier ANSEL – Directeur Général

Des informations complémentaires concernant le périmètre de certificat peuvent être obtenues auprès de l'organisme certifié. La  
vérification de la validité de ce certificat est possible en adressant votre demande à l'adresse email :  
[contact@aiocertification.com](mailto:contact@aiocertification.com)

Adresse de l'organisme certificateur : 65, allée des Combes, 01150 Blyes



CERTIFICATION

## ANNEXE

### Groupe Labellemontagne

114 Voie Einstein  
73800 FRANCIN

*Norme*

### ISO 45001 : 2018

*Le système de management concerne le périmètre de certification suivant :*

Société	Adresse	Périmètre
MANAGEMENT – SIEGE LABELLEMONTAGNE	Alpespace - 114 Voie Einstein, Francin 73800 PORTE-DE-SAVOIE	Direction du Groupe
AGENCE - LABELLEMONTAGNE	Alpespace - 114 Voie Einstein, Francin 73800 PORTE-DE-SAVOIE	Prestations de commercialisation et de réservation de services
LA BRESSE LABELLEMONTAGNE	92, Route de Vologne 88250 LA BRESSE	Prestations de loisirs : domaine skiable, bikepark (VTT) et luge 4 saisons, exploitation et maintenance de remontées mécaniques
SLALOM LABELLEMONTAGNE	88, Route de Vologne 88250 LA BRESSE	Prestations de service d'hôtellerie, de restauration et location de matériels de sport
LES VALLEES LABELLEMONTAGNE	31, rue Paul Claudel 88250 LA BRESSE	Prestations de service d'hôtellerie et de restauration
LA SCHLUCHT LABELLEMONTAGNE	Col de la Schlucht 88400 LE VALTIN	Prestations de loisirs : domaine skiable et luge d'été, exploitation et maintenance de remontées mécaniques
ORCIERES LABELLEMONTAGNE	Espace Ecrins 05170 ORCIERES 1850	Prestations de loisirs : domaine skiable, bowling, piscine et patinoire, exploitation et maintenance de remontées mécaniques, prestations de service de restauration et de garderie pour enfants

Certificat n° FR20180015\_1

Date d'émission : 6 mai 2019

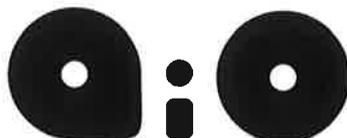
\_\_\_\_\_  
Didier ANSEL – Directeur Général

Il s'agit d'un certificat multi-sites dont le détail est précisé dans l'annexe de ce certificat

Des informations complémentaires concernant le périmètre de certificat peuvent être obtenues auprès de l'organisme certifié. La vérification de la validité de ce certificat est possible en adressant votre demande à l'adresse email :

[contact@aiocertification.com](mailto:contact@aiocertification.com)

Adresse de l'organisme certificateur : 65, allée des Combes, 01150 Blyes



CERTIFICATION

## ANNEXE

### Groupe Labellemontagne

114 Voie Einstein  
73800 FRANCIN

*Norme*

### ISO 45001 : 2018

*Le système de management concerne le périmètre de certification suivant :*

Site	Adresse	Périmètre
MANIGOD LABELLEMONTAGNE	Merdassier 74230 MANIGOD	Prestations de loisirs : domaine skiable, exploitation et maintenance de remontées mécaniques
SAINT FRANCOIS LABELLEMONTAGNE	Maison du Tourisme 73130 SAINT FRANCOIS LONGCHAMP	Prestations de loisirs : domaine skiable et luge 4 saisons, exploitation et maintenance de remontées mécaniques
CREST VOLAND - COHENNOZ LABELLEMONTAGNE	Télesiège de la Logère 73590 CREST VOLAND	Prestations de loisirs : domaine skiable, exploitation et maintenance de remontées mécaniques
RISOUL LABELLEMONTAGNE	Chalet d'accueil Risoul 1850 05600 RISOUL	Prestations de loisirs : domaine skiable et luge 4 saisons, exploitation et maintenance de remontées mécaniques
VAL D'ARLY LABELLEMONTAGNE	Le Reguet 73590 NOTRE DAME DE BELLECOMBE	Prestations de loisirs : domaine skiable, exploitation et maintenance de remontées mécaniques

Certificat n° FR20180015\_1

Date d'émission : 6 mai 2019

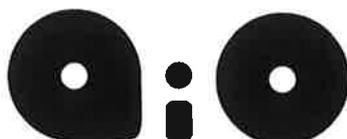
\_\_\_\_\_  
Didier ANSEL – Directeur Général

Il s'agit d'un certificat multi-sites dont le détail est précisé dans l'annexe de ce certificat

Des informations complémentaires concernant le périmètre de certificat peuvent être obtenues auprès de l'organisme certifié. La vérification de la validité de ce certificat est possible en adressant votre demande à l'adresse email :

[contact@aiocertification.com](mailto:contact@aiocertification.com)

Adresse de l'organisme certificateur : 65, allée des Combes, 01150 Blyes



CERTIFICATION

*AIO certifie que le Système de Management de la Qualité du :*

## **Groupe Labellemontagne**

114 Voie Einstein  
73800 FRANCIN

*a été audité et jugé conforme aux exigences de la norme :*

### **ISO 9001 : 2015**

*Le Système de Management concerne le champ d'application suivant :*

**Gestion et exploitation de :**  
**Domaines skiabiles, luges d'été et 4 saisons, piscines,**  
**patinoires, bikepark VTT, bowlings, halte-garderie, ski-shop,**  
**hébergements, restaurants et activités annexes.**  
**Commercialisation et réservation de services.**  
**Exploitation et maintenance de remontées mécaniques.**

Sous réserve du fonctionnement continu et satisfaisant du Système de Management de l'organisme,  
ce certificat est valable jusqu'au : **31 mars 2022**

Date originale de certification (par un autre organisme) : 25 avril 2016

Certificat n° FR20190014\_1

Date d'émission : 6 mai 2019

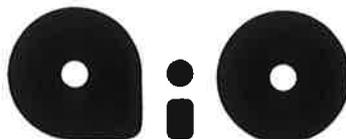
---

*Didier ANSEL – Directeur Général*

Des informations complémentaires concernant le périmètre de certificat peuvent être obtenues auprès de l'organisme certifié. La vérification de la validité de ce certificat est possible en adressant votre demande à l'adresse email :

[contact@aiocertification.com](mailto:contact@aiocertification.com)

Adresse de l'organisme certificateur : 65, allée des Combes, 01150 Blyes



CERTIFICATION

## ANNEXE

### Groupe Labellemontagne

114 Voie Einstein  
73800 FRANCIN

*Norme*

**ISO 9001 : 2015**

*Le système de management concerne le périmètre de certification suivant :*

Société	Adresse	Périmètre
MANAGEMENT – SIEGE LABELLEMONTAGNE	Alpespace - 114 Voie Einstein, Francin 73800 PORTE-DE-SAVOIE	Direction du Groupe
AGENCE - LABELLEMONTAGNE	Alpespace - 114 Voie Einstein, Francin 73800 PORTE-DE-SAVOIE	Prestations de commercialisation et de réservation de services
LA BRESSE LABELLEMONTAGNE	92, Route de Vologne 88250 LA BRESSE	Prestations de loisirs : domaine skiable, bikepark (VTT) et luge 4 saisons, exploitation et maintenance de remontées mécaniques
SLALOM LABELLEMONTAGNE	88, Route de Vologne 88250 LA BRESSE	Prestations de service d'hôtellerie, de restauration et location de matériels de sport
LES VALLEES LABELLEMONTAGNE	31, rue Paul Claudel 88250 LA BRESSE	Prestations de service d'hôtellerie et de restauration
LA SCHLUCHT LABELLEMONTAGNE	Col de la Schlucht 88400 LE VALTIN	Prestations de loisirs : domaine skiable et luge d'été, exploitation et maintenance de remontées mécaniques
ORCIERES LABELLEMONTAGNE	Espace Ecrins 05170 ORCIERES 1850	Prestations de loisirs : domaine skiable, bowling, piscine et patinoire, exploitation et maintenance de remontées mécaniques, prestations de service de restauration et de garderie pour enfants

Certificat n° FR20180014\_1

Date d'émission : 6 mai 2019

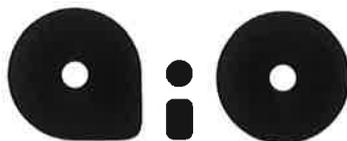
\_\_\_\_\_  
Didier ANSEL – Directeur Général

Il s'agit d'un certificat multi-sites dont le détail est précisé dans l'annexe de ce certificat

Des informations complémentaires concernant le périmètre de certificat peuvent être obtenues auprès de l'organisme certifié. La vérification de la validité de ce certificat est possible en adressant votre demande à l'adresse email :

[contact@aiocertification.com](mailto:contact@aiocertification.com)

Adresse de l'organisme certificateur : 65, allée des Combes, 01150 Blyes



CERTIFICATION

## ANNEXE

### Groupe Labellemontagne

114 Voie Einstein  
73800 FRANCIN

*Norme*

**ISO 9001 : 2015**

*Le système de management concerne le périmètre de certification suivant :*

Site	Adresse	Périmètre
MANIGOD LABELLEMONTAGNE	Merdassier 74230 MANIGOD	Prestations de loisirs : domaine skiable, exploitation et maintenance de remontées mécaniques
SAINT FRANCOIS LABELLEMONTAGNE	Maison du Tourisme 73130 SAINT FRANCOIS LONGCHAMP	Prestations de loisirs : domaine skiable et luge 4 saisons, exploitation et maintenance de remontées mécaniques
CREST VOLAND - COHENNOZ LABELLEMONTAGNE	Télesiège de la Logère 73590 CREST VOLAND	Prestations de loisirs : domaine skiable, exploitation et maintenance de remontées mécaniques
RISOUL LABELLEMONTAGNE	Chalet d'accueil Risoul 1850 05600 RISOUL	Prestations de loisirs : domaine skiable et luge 4 saisons, exploitation et maintenance de remontées mécaniques
VAL D'ARLY LABELLEMONTAGNE	Le Reguet 73590 NOTRE DAME DE BELLECOMBE	Prestations de loisirs : domaine skiable, exploitation et maintenance de remontées mécaniques

Certificat n° FR20180014\_1

Date d'émission : 6 mai 2019

\_\_\_\_\_  
Didier ANSEL – Directeur Général

Il s'agit d'un certificat multi-sites dont le détail est précisé dans l'annexe de ce certificat

Des informations complémentaires concernant le périmètre de certificat peuvent être obtenues auprès de l'organisme certifié. La vérification de la validité de ce certificat est possible en adressant votre demande à l'adresse email :

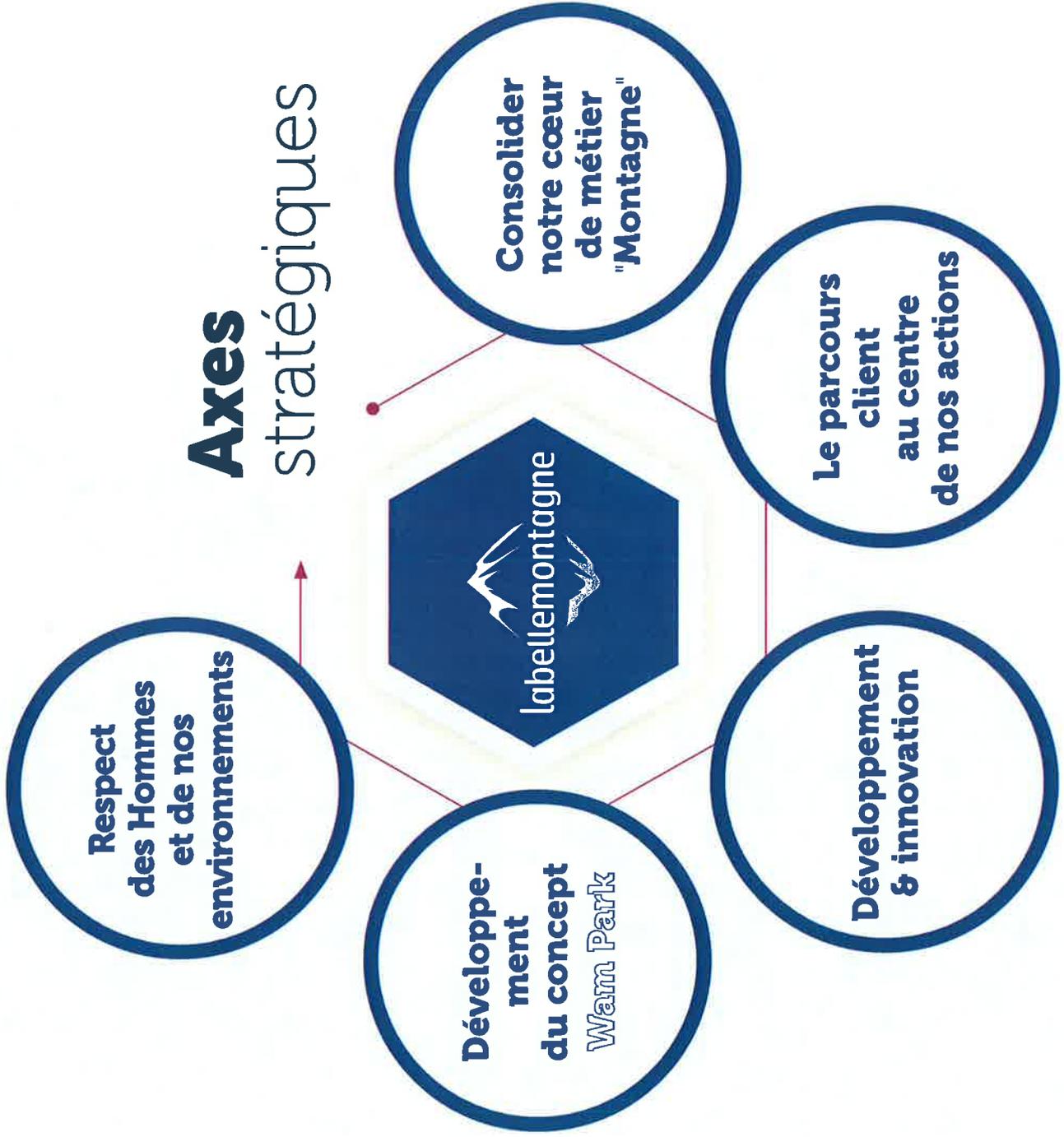
[contact@aiocertification.com](mailto:contact@aiocertification.com)

Adresse de l'organisme certificateur : 65, allée des Combes, 01150 Blyes

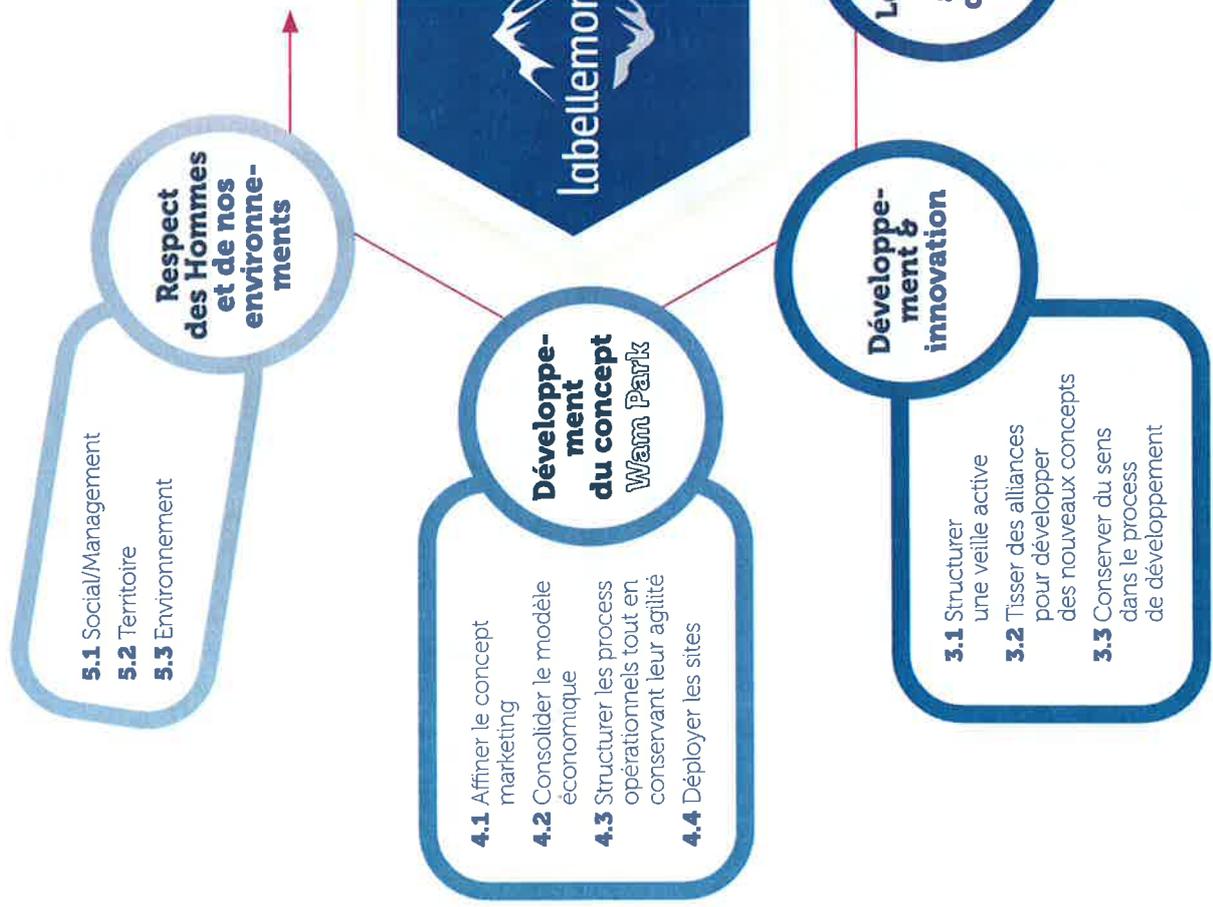
# STRATÉGIE LABELLEMONTAGNE

2 0 1 9 - 2 0 2 4





# Objectifs stratégiques



- 5.1 Social/Management
- 5.2 Territoire
- 5.3 Environnement

## Respect des Hommes et de nos environnements

- 4.1 Affiner le concept marketing
- 4.2 Consolider le modèle économique
- 4.3 Structurer les process opérationnels tout en conservant leur agilité
- 4.4 Déployer les sites

## Développement du concept Wam Park



## Consolider notre cœur de métier "Montagne"

- 1.1 Atteindre l'excellence en termes d'exploitation et de management
- 1.2 Assurer la pérennité économique du groupe
- 1.3 Développer des concepts forts et identifiables
- 1.4 Développer des activités complémentaires
- 1.5 Développer le portefeuille de nos sites sur le territoire national et international

## Développement & innovation

- 3.1 Structurer une veille active
- 3.2 Tisser des alliances pour développer des nouveaux concepts
- 3.3 Conserver du sens dans le process de développement

## Le parcours client au centre de nos actions

- 2.1 Déployer des expériences source d'émotions : thématisation et scénarisation, expériences immersives
- 2.2 Marque forte porteuse de sens
- 2.3 Excellence de la qualité de service définie par une charte
- 2.4 Faire émerger un acteur majeur de la commercialisation
- 2.5 Assurer la transversalité au sein du groupe (produits communs, partage base clients)

# 1. Consolider notre cœur de métier "Montagne"



## 1.5 Développer le portefeuille de nos sites sur le territoire national et international

- Labellemontagne souhaite acquérir la gestion d'un site supplémentaire.

## 1.4 Développer des activités complémentaires

- Le CA apporté par les activités complémentaires (hors cadre DSP) doit atteindre 3M d'euros.

## 1.3 Développer des concepts forts et identifiables

- Définition d'une stratégie Marketing claire.
- Le taux de satisfaction client sur les concepts forts et identifiables doit atteindre les 8,5/10

## 1.1 Atteindre l'excellence en termes d'exploitation et de management

- Aucune non-conformité majeure ne remet en cause notre organisation.
- Nos installations stratégiques sont disponibles à tout moment.
- Nos installations disposent d'un plan de maintenance préventif.
- Notre personnel détient toutes les compétences minimales requises à son poste.
- Deux revues de projets transverses structurants sont menées annuellement.
- Les exigences organisationnelles du groupe sont définies, documentées et contrôlées régulièrement.

## 1.2 Assurer la pérennité économique du groupe

- La marge du groupe est améliorée durablement.
- Notre process budgétaire et comptable est maîtrisé.
- Le résultat net et l'excédent brut d'exploitation sont positifs et en constante augmentation.
- Nos engagements économiques vis-à-vis de nos actionnaires sont respectés.
- Nos engagements contractuels vis-à-vis des autorités déléguées sont analysés et respectés annuellement.
- Notre chiffre d'affaires doit atteindre 100M d'euros.

## 2. Le parcours clients au centre de nos actions

### 2.5 Assurer la transversalité au sein du groupe (produits communs, partage base clients)

- Développer une CRM
- Augmenter le chiffre d'affaires de notre produit Carte Blanche.

### 2.4 Faire émerger un acteur majeur de la commercialisation

- Développer une place de marché



### 2.1 Déployer des expériences source d'émotions : thématisation et scénarisation, expériences immersives

- Thématisation et scénarisation des domaines skiabiles et activités.
- Développement des expériences immersives.
- Tout projet d'investissement supérieur à 1 million d'euros fait l'objet d'une scénarisation.
- Monter un incubateur, avec au moins un projet incubé d'ici à fin 2024.

### 2.2 Marque forte porteuse de sens

- Améliorer significativement le taux de notoriété de notre marque.
- L'"Esprit Labellemontagne" figure dans le top 3 des motifs de retour de nos clients.
- Animer des réunions intersites élargies aux Maitres et aux Offices de Tourisme.

### 2.3 Excellence de la qualité de service définie par une charte

- Définir et déployer une charte Qualité client forte et engageante
- Obtenir un très haut niveau de satisfaction client.

# 3. Développement & innovation



## 3.3 Conserver du sens dans le processus de développement

- Organiser une journée de créativité/innovation par an et par thématique.

## 3.1 Structurer une veille active

- Mesurer et analyser nos réponses aux appels d'offres externes.

## 3.2 Tisser des alliances pour développer des nouveaux concepts

- Développer deux nouvelles branches avec des objectifs ambitieux de chiffre d'affaires.

# 4. Développement du concept Wam Park



## 4.4 Déployer les sites

- Ouvrir deux nouveaux sites par an.

## 4.1 Affiner le concept marketing

- Écrire les critères de décision nécessaires avant de s'engager dans une réponse à Appel d'offres
- Identifier et faire un bilan des activités complémentaires possibles.

## 4.3 Structurer les process opérationnels tout en conservant leur agilité

- Modéliser l'activité restauration
- Définir et structurer les différents postes
- Bâtir une charte Qualité engagement Client.

## 4.2 Consolider le modèle économique

- Garantir le respect des planifications budgétaires
- Définir et respecter un objectif d'excédent brut d'exploitation par site.

# 5. Respect des Hommes et de nos environnements



## 5.3 Environnement

- Désigner un « référent » énergie au sein de chaque société qui sera chargé de manager nos consommations énergétiques.
- Réduire le talon de consommation de nos remontées mécaniques.
- Réduire de 20% la consommation de gasoil consommé par nos engins de damage et nos véhicules.
- Réduire la consommation de gasoil par heure de nos engins de damage
- Chaque société expérimente et utilise au moins une source d'énergie alternative à l'horizon 2024.
- Toutes les sociétés du groupe sont engagées dans une démarche vertueuse de réduction et de valorisation des déchets.

## 5.1 Social/Management

- Tous les engagements vis-à-vis de nos collaborateurs ont été réalisés et tracés dans un dossier complet.
- Élaborer un statut pluriactif salarié Labellemontagne.
- Atteindre un très haut niveau de satisfaction de nos collaborateurs.
- 100% des obligations légales et conventionnelles liées aux instances représentatives du personnel sont respectées.
- 100% des salariés permanents (80% des saisonniers) font l'objet d'un entretien d'écoute annuel sous l'angle exclusif de la SST.
- Chaque société du groupe dispose d'un document unique d'évaluation des risques professionnels actualisé annuellement.
- 80% des actions prévues au Plan Annuel de Prévention des risques sont réalisées.
- Bâtir une académie interne Labellemontagne pour préparer des potentiels à des postes de management.

## 5.2 Territoire

- Réaliser des campagnes d'écoute de nos délégants à fréquence trisannuelle et bâtir un plan d'actions associé
- S'engager dans la mise en place d'objectifs RSE forts et engageants.
- 70% de la taxe d'apprentissage est dédiée à des écoles locales ou spécialisées monde de la montagne/restauration.
- Nouer des partenariats forts avec des écoles locales (Bac à Bac +2).





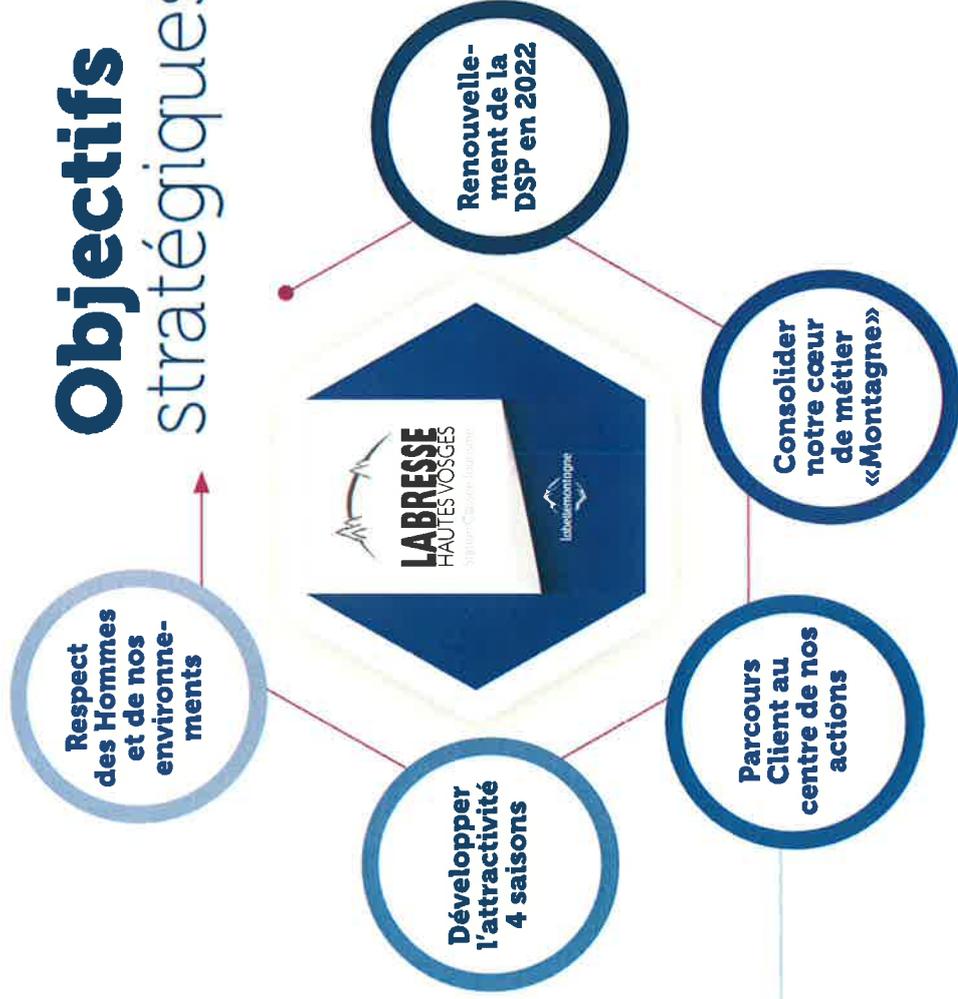
# LE BELLE AMBITION LA BRESSE OBJECTIFS STRATEGIQUES 2024







# Objectifs stratégiques

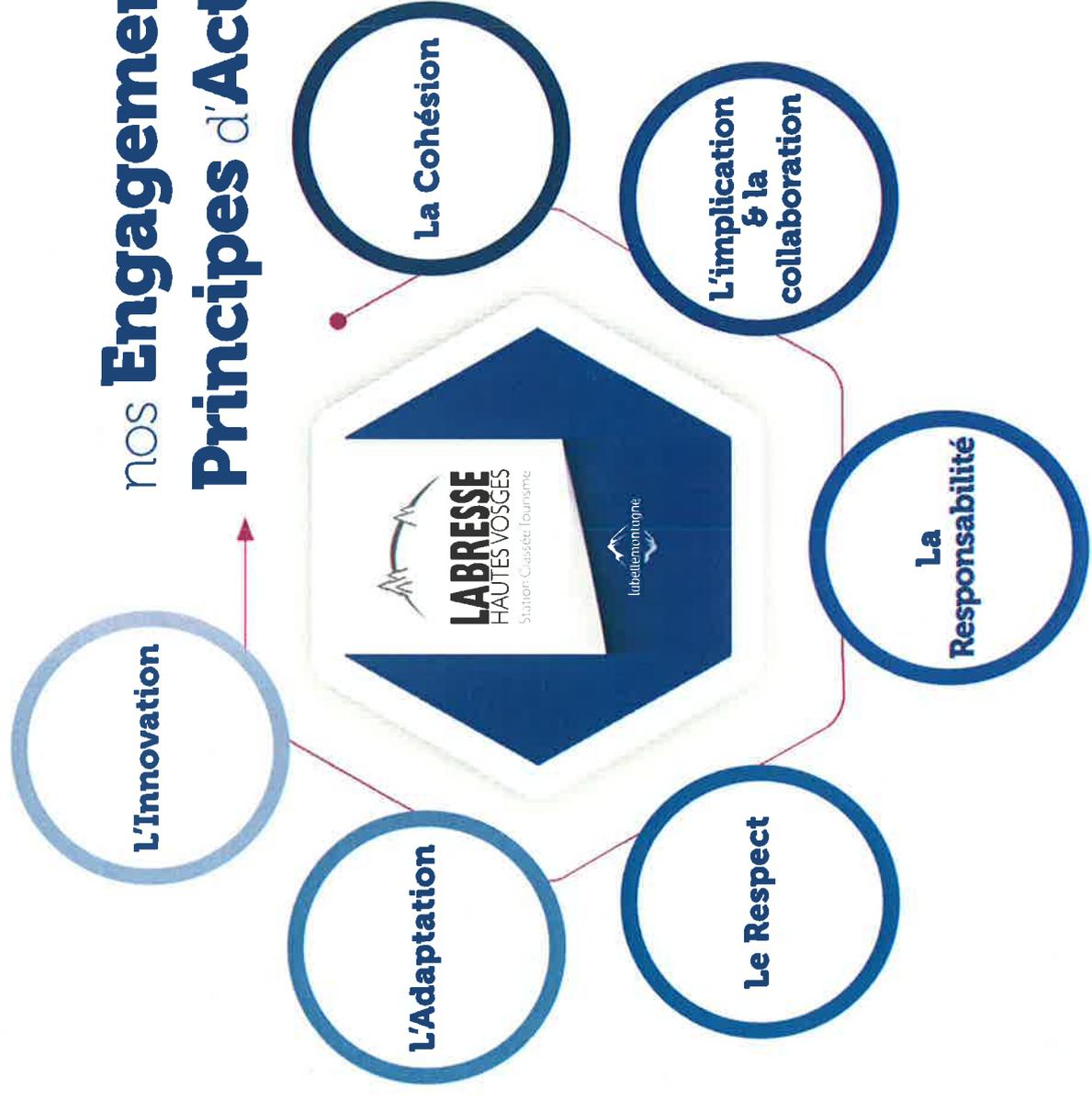




# NOS VALEURS ET PRINCIPES D'ACTION



# nos Engagements et Principes d'Actions



# 1.1 La Cohésion

**1.5 Favoriser la collaboration entre les services**

**1.4 Fédérer l'équipe autour du projet entreprise**

**1.1 Partager la vision du groupe pour 2024**

- Finaliser les objectifs stratégiques

**1.2 Communiquer la stratégie de l'entreprise**

- Communiquer et s'assurer de la compréhension (rencontre avec Jean-Yves REMY)

**1.3 Développer l'esprit d'équipe, le collectif et l'entraide**

- Favoriser la collaboration
- Développer l'entraide dans les situations difficiles
- ! Accueil client



## 2. L'implémentation & la Collaboration



### 2.5 Communiquer et informer sur la réalisation de nos projets

- Journée d'accueil
- Newsletter
- Réunion Jean-Yves REMY

### 2.4 Faire des retours aux collaborateurs sur le devenir de leurs propositions

- Master
- TMC
- Retours réunion d'exploitation

### 2.1 Impliquer les collaborateurs et les responsabiliser, les animer, les rendre acteurs, les écouter

- Management quotidien
- Projets, répondre aux questions, aux difficultés des managers, crever l'abcès

### 2.2 Reconnaître nos collaborateurs en valorisant leurs réussites

- Remise des diplômes
- Reconnaître et dire le travail bien fait

### 2.3 Valoriser les initiatives : force de propositions

- Définir les champs possibles pour les initiatives

## 3.1a Responsabilité

### 3.5 Assurer la rentabilité de l'entreprise

- Budget d'objectifs
- Centre de profits ≠ centre de coûts

### 3.4 Détecter les souhaits et les besoins des collaborateurs et les accompagner dans leur développement professionnel

- Former les managers à la conduite des entretiens professionnels

### 3.1 Rendre autonomes les collaborateurs

- Tutorat
- Donner de l'assurance, de la confiance (Former, Ecouter, Accompagner et déléguer sur de nouvelles tâches, Encourager)

### 3.3 S'organiser, planifier et traiter les problèmes

- Se doter des outils de suivi
- Ne pas laisser pourrir la situation

### 3.2 Former, accompagner et évaluer les collaborateurs



## 4.1 Le Respect

**4.5 Entretien des relations saines** et de qualité entre nos collaborateurs

**4.4 Tenir les engagements de la DSP** (Délégation de Service Public)

**4.1 Autoriser le droit à l'erreur** pour favoriser l'initiative et avancer

**4.3 Atteindre l'excellence opérationnelle** grâce à nos fondamentaux Métier

**4.2 Assurer la qualité de service** (Excellence de la qualité)



## 5.1'Adaptation

**5.3 Analyser et anticiper les besoins et être relatifs aux changements**



**5.1 S'adapter au quotidien et aux aléas de notre métier**

**5.2 Se coordonner avec les autres partenaires Labellemontagne au sein de la station**

## 6.1'Innovation



**6.1 Innover pour enrichir l'offre  
et pour garder un temps  
d'avance**

**6.2 Prendre des risques  
calculés, expérimenter  
pour optimiser**

Nature	Sujet	Action	Famille Média	Cible géographique	Date commande du livrable	Date réception livrable	Date lancement campagne / mise en place
<b>Création graphique</b>							
	Plan des pistes	Mise à jour	Créations		01/07/2020	Aout 2020	
	The Flying Donuts + Schlitte Mountain (+ de Glisse)	Création d'une affiche	Créations		13/11/2020	07/12/2020	
	The Flying Donuts + Schlitte Mountain (+ de Glisse)	Création d'un Flyer 2 plis roulés "+ de Glisse"	Créations		13/11/2020	07/12/2020	
	Bienvenue Station	Création d'un visuel pour les Drapeaux	Créations		13/11/2020	01/12/2020	
	Sécurité Ski	Création d'un visuel - bâche pour les pylônes de TS	Créations		13/11/2020	01/12/2020	
	Booster la Vente en ligne	Création d'un visuel - bâche pour les pylônes de TS	Créations		13/11/2020	01/12/2020	
	Aurores et Nocturnes	Création d'une affiche	Créations		13/11/2020	07/12/2020	
	Aurores et Nocturnes	Création d'un flyer 2 plis roulés	Créations		13/11/2020	07/12/2020	
	Skier à LBH	création d'une affiche	Créations		13/11/2020	07/12/2020	
	Ski famille à LBH	Création d'un Flyer 2 plis roulés	Créations		13/11/2020	07/12/2020	
	Guide été + guide VTT été	Nouveaux Flyers - création graphique	Créations		01/05/2021	01/06/2021	
<b>Communication Station / PLV</b>							
	Jeu Concours Gagne ton VTT électrique	Vélo Moustache Bikes		Station	Aout. 2020	Oct. 2020	
	Jeu Concours Gagne ton VTT électrique	Aménagement de la Vitrine du jeu concours (Bâche)	PLV station	Station	01/12/2020	07/12/2020	Avant le 18/12/2020
	Drapeaux Hiver	10 mâts 6m avec potence	PLV station	Station	13/11/2020	07/12/2020	avant le 18/12/2020
	Drapeaux Hiver	25 Drapeaux 300x100cm	PLV station	Station	01/12/2020	07/12/2020	avant le 18/12/2020
	Drapeaux été	Drapeaux Bord de Route 300x100 cm	PLV station	Station	01/04/2020	15/04/2020	avant le 1/05/2020
	Chiliennes	30 chiliennes floquées LBM / + 1 transat géant à selfie	PLV station	Station	24/11/2020	15/12/2020	avant le 18/12/2020
	Schlitte Mountain	Bâches Schlitte Mountain	PLV station	Station		15/12/2020	avant le 18/12/2020
	Bâches Pylone TS	Bâches Pylônes	PLV station	Station		15/12/2020	avant le 18/12/2020
	Impression PLV hiver		PLV station	Station		15/12/2020	avant le 18/12/2020
	Impression PLV été		PLV station	Station		15/12/2020	avant le 18/12/2020
	Oriflammes	Oriflammes logo LBH	PLV station	Station	24/11/2020	10/12/2020	19/12/2020
<b>Impressions</b>							
	Plan des pistes	Impression du plan des pistes	Brochure	Station		01/10/2020	
	Skier à LBH	Flyer Station Ski x 20000	Brochure	30km	07/12/2020	14/12/2020	Diffusion avant le 19/12/2020
	Skier à LBH	Affiches Station ski x 100	Affiche	30km	07/12/2020	14/12/2020	Diffusion avant le 19/12/2020
	+ de Glisse	Flyer + de Glisse x 15000	Brochure	30km	07/12/2020	14/12/2020	Diffusion avant le 19/12/2020
	+ de Glisse	Affiches + de Glisse x 100	Affiche	30km	07/12/2020	14/12/2020	Diffusion avant le 19/12/2020

Aurores & Nocturnes	Flyer Aurores-Nocturnes x 15000	Brochure	30km	07/12/2020	14/12/2020	Diffusion avant le 19/12/2020
Aurores & Nocturnes	Affiches Aurores Nocturnes x 100	Affiche	30km	07/12/2020	14/12/2020	Diffusion avant le 19/12/2020
Aurores au Kastelberg	Affiches Aurores au Kastelberg x 100	Affiche	30km	07/12/2020	14/12/2020	Diffusion avant le 19/12/2020
Le Mois des étudiants	Affiches le Mois des Etudiants x 100	Affiche	30km	14/12/2020	21/12/2020	Diffusion BDE avant le 02/01/2020
VTT - Bikepark	Flyer Eté Bikepark x 10000	Brochure	30km	01/04/2020	15/04/2020	Diffusion avant le 01/05/2020
Eté en famille à LBH	Flyer Eté Familles - Parc de Loisirs x 15000	Brochure	30km	01/04/2020	15/04/2020	Diffusion avant le 01/05/2020
Eté en famille à LBH	Affiches x100	Affiche	30km	01/06/2020	15/06/2020	Diffusion avant le 01/07/2020

## Reportages photo

Shooting photo hiver		Créations		01/01/2021	01/03/2020	Mi février 2020
Shooting photo été		Créations		01/06/2021	01/08/2020	01/07/2020

## Campagnes de communication Hiver

Jeu Concours Gagne ton VTT électrique	Campagne de retargeting en ligne	Digital	Retargeting	15/12/2020		01/01/2020
Jeu Concours Gagne ton VTT électrique	Campagne de découverte et deretargeting en ligne	Digital	Retargeting	01/03/2020		15/03/2020
Réassurance	Retargeting sur les réseaux sociaux	Digital	Retargeting	13/11/2020		20/11/2020 -jusqu'à mi Décembre
Black Friday	Sponsorisation Facebook + Instagram	Digital	2h	27/11/2020		27/11/2020
Forfait Saison + Saison tribu	Campagne de Sacs à pain	Commerces	30 km	13/11/2020		07/12/2020
Forfait Saison Tribu + Offre famille	Visuels sur les écrans caisses Super U La Bresse	Commerces	30km	01/12/2020		15/12/2020 au 15/12/2021
Ouverture de la station	Ecrans bords de route Epinal - par Magnum La radio	Street	2h	15/12/2020		04/01/2021 ou 11/01/2021
Campagne Département Mass Média x TF1	Sponsorisation de la Météo des Neiges	TV		02/11/2020	24/11/2020	04/01/2021 ou 11/01/2021
Campagne de notoriété	Campagne publicité en ligne en appui de la campagne Mass Média	Digital	Grandes agglomérations de la zone de chalandise + 2h station	15/12/2020		Mi janvier ou Fin Décembre (en lien avec campagne affichage ville)
Campagne de notoriété	Publi Reportage 2 pages - Montagne des Vosges Magazine	Magazine	National			
Campagne de notoriété	Sponsorisation Météo des Neiges - Magnum la radio	Radio	2h	24/11/2020		Mi Décembre à Mi Mars (toute la saison)
Campagne de notoriété	Ecrans Monoprix : Nancy Metz Strasbourg Colmar Mulhouse	Commerces	2h			Mi janvier
Campagne de notoriété + forfait Saison	Participation à La Hotte du Père Noël - Magnum - dons de produits	Radio	2h	18/11/2020		24/11/2020 au 24/12/2020
+ de Glisse	Campagne digitale	Digital	2h	01/02/2020		20/02/2021
+ de Glisse	Q de Bus de la Navette de Brâmont	Street	La Bresse	01/12/2020	19/12/2020	19/12/2020
+ de Glisse	Campagne digitale	Digital	60km	01/02/20221		20/02/2021

Aurores & Nocturnes	Campagne SMS - SMS FACTOR - géolocalisation 30 km de la station	SMS	30km	01/02/2021		20/02/2021
Aurores & Nocturnes	Campagne SMS - SMS FACTOR / Nancy + Strasbourg	SMS	2h	01/02/2021		20/02/2021
Aurores & Nocturnes	Campagne digitale	Digital	2h	01/02/2021		20/02/2021
Aurores au Kastelberg	Campagne digitale	Digital	2h	10/02/2021		27/02/2021 au 13/02/2021
Aurores au Kastelberg	Encart dans la rubrique Sortir Vosges Matin (en ligne)	Digital	Vosges	26/02/2021		27/02/2021 au 13/02/2021
Soirées Luge	Campagne digitale	Digital	2h	01/02/2021		13/02/2021 au 24/02/2021
Soirées Luge	Encart dans la rubrique Sortir Vosges Matin (en ligne)	Digital	Vosges	15/12/2020		15/12/2020 - 1 semaine pour chque session
Le Mois des étudiants	Campagne digitale	Digital	2h	10/01/2021		25/01/2021
World Snow Days	Encart dans la rubrique Sortir Vosges Matin (en ligne)	Digital	Vosges	10/02/2021		10/02/2021 au 17/02/2021
Waouland Cup	Campagne digitale sur les réseaux sociaux	Digital	30km	20/02/2021		07/03/2021
Multi sujets	Vosges Info (remiremont info + Gérardmer info + plaine des vosges info + St dié info) - 30 jours de pop up + 2 publi rédactionnel	Digital	Vosges	15/01/2020		01/01/2021 - sur les jours avec le plus de trafic - Jusqu'au 14/03/2020
Multi sujets	Spots Radio cocktail FM	Radio	La Bresse	01/12/2020		19/12/2020 - régulièrement toute la saison

### Campagnes de communication Eté

Schlitte Mountain	Campagne digitale	Digital	30km	01/07/2021		14/07/2021
A/R Tribu piéton	Campagne Réseaux sociux	Digital	30km	01/07/2020		14/07/2021
WE de la Pentecôte	Campagne digitale	Digital	2h	30/04/2021		14/05/2021
WE Ascension	Campagne digitale	Digital	2h	23/04/2021		06/05/2021
Fête Dieu	Campagne digitale	Digital	2h vosges - Alsace - Allemagne	13/05/2021		28/05/2021
Honneur aux dames	Campagne digitale	Digital	2h	15/06/2021		02/07/2021
Notoriété	Encart 1 page - Montagne des Vosges Magazine	Magazine				

### Office du Tourisme

Guide special hiver	Encart	Magazine	La Bresse			décembre
Guide spéciale été	Encart	Magazine	La Bresse			juin
Plan	Encart	Magazine	La Bresse			décembre
Guide famille - annule	Encart	Magazine	La Bresse			juin

### Evénementiel

	Animation du domaine skiable	Evénementiel	Station			Toute la saison hiver
	Inauguration des Tapis	Evénementiel	Station			Janvier

Partenariats						
	Campagne comm Pacte Vosges ART GE		Multi	Vosges		
	SNCF/promo produits ski pass ter		Multi	National		
	DSF/1divers campagne d'informations		Multi	National		
	girompaire/ montée impossible	impression des affiches	Affiche	Vosges		Août
Salons						
	Agence / Grand ski		Salon	National		

## REPARTITION DES VENTES

TITRES	SAISON 2013/2014	SAISON 2014/2015	SAISON 2015/2016	SAISON 2016/2017	SAISON 2017/2018	SAISON 2018/2019	SAISON 2019/2020	SAISON 2020/2021
Nombre titres journée	98 985	120 427	105 586	107 864	127 487	115 204	53 183	0
Nombre titres 1/2journée	100 597	93 368	85 371	93 460	105 533	95 854	82 364	0
Nombre titres nocturne	9 700	19 876	13 605	17 665	20 813	21 940	4 394	0
Nombre titres aurore	4 888	9 987	7 095	9 303	8 995	11 514	0	0
Nombre titres 2 jours	11 582	15 060	12 280	12 914	15 386	13 262	5 257	0
Nombre titres 3 jours	3 290	4 519	3 830	4 004	5 494	4 434	1 743	0
Nombre titres 4 jours	1 077	1 782	1 467	1 407	1 833	1 403	732	0
Nombre titres 5 jours	1 265	1 824	1 368	1 127	1 297	1 222	447	0
Nombre titres 6 jours	5 402	6 189	5 635	6 174	7 349	6 788	2 906	0
Nombre titres 7 jours	467	455	452	430	473	381	125	0
Nombre titres 8 jours	39	71	66	66	77	49	4	0
Nombre titres 9 jours	21	13	14	12	13	13	0	0
Nombre titres saison	312	294	294	467	740	770	811	137
Nombre titres carte blanche	709	716	470	360	632	605	679	0
Nombre titres secteur Vologne	20 510	20 065						
Nombre titres initiation ski tranquille			11 822	12 844	16 212	16 034	10 088	
Nombre titres Accès Hansel et Gretel								49280
Nombre titres DTA Internet	10 004	11 877	11 298	14 691	15 950	20 249	17 684	4435
Nombre titres Dépôt	4 029	5 795	4 076	4 323	9 788	4 141	1 331	0
Nombre titres complément	850	2 047						
Nombre titres extension	38	105	29					
Nombre titres adultes	143 497	181 408	150 338	164 251	198 426	178 081	81 503	25559
Nombre titres enfants	48 848	42 832	35 286	42 663	47 464	47 046	43 651	19255
Nombre titres étudiants	26 943	29 182	24 451	28 544	34 451	34 579	19 802	0
Nombre titres 3e age	1 363	2 114	2 189	2 188	2 796	2 969	711	0
Nbre de titres scolaires gratuits	1 995	2 024	1 230	1 070	1 999	1 967	1 496	163

# RAPPORT D'ACTIVITE POUR LA BRESSE

Application Smartphone - Saison Hiver du 01/11/2020 au 10/04/2021



## Téléchargements



Total : 1 884 -58%

## Mises à jour



Total : 3 636 -94%

## Nombre d'utilisateurs actifs



Total : 7 697 -37%

## Note moyenne



Nombre de sessions : 162 930

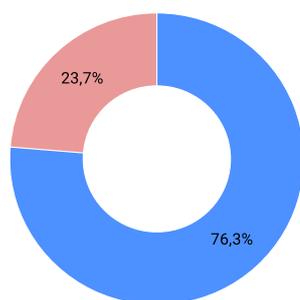
Nombre maximum d'utilisateurs sur une journée : 1479 utilisateurs le 28 décembre 2020

Nombre moyen de sessions/utilisateur : 21

Nombre moyen de pages consultées/session : 12,1

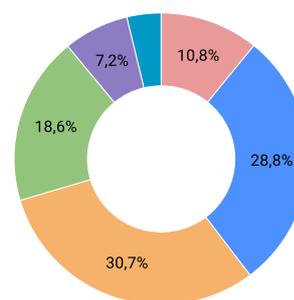
### Genre des utilisateurs

- Hommes
- Femmes



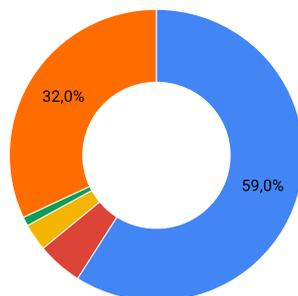
### Tranche d'âge des utilisateurs

- 18-24 ans
- 25-34 ans
- 35-44 ans
- 45-54 ans
- 55-64 ans
- + 65 ans



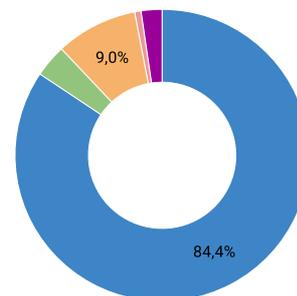
### Modules les plus consultés

- Webcams
- Météo
- Skipass
- Animations
- Autres dont dashboard



### Nationalité des utilisateurs

- France
- Luxembourg
- Belgique
- UK
- Autres



## Avis utilisateurs

### INSIGHTS

Pas de commentaire cette saison.

### SUGGESTIONS

L'application est toujours **très appréciée** comme ceci, elle répond visiblement aux besoins de votre clientèle. L'idéal est de continuer à l'actualiser chaque année en suivant la dynamique instaurée cet hiver tout en répondant aux nouveaux besoins des utilisateurs s'il y en a.

Il faut donc être vigilant et à l'écoute de leurs demandes pour s'adapter et continuer à moderniser l'application chaque année. Ceci passe par l'actualisation des visuels, l'envoi de pushes catégorisés et ciblés pour animer votre communauté, l'amélioration de certains contenus, l'ajout de fonctionnalités utiles (par exemple **Timeline**, **Transport en temps réel...**), etc.

**A noter** : malgré la situation exceptionnelle que nous avons connu cette saison, l'application a conservé la majorité de ses utilisateurs et a visiblement été très utilisée.

**TARIF BLEU 2021-2022**

calcul / T rouge 2021-2022

		<b>ADULTE</b>	<b>ENFANT</b>	<b>REDUIT</b>
Journée	<b>GAJ</b>	26.1 €	20.9 €	24.8 €
Matin	<b>GAM</b>	21.4 €	17.1 €	20.3 €
Après-midi	<b>GAA</b>	21.4 €	17.1 €	20.3 €
Journée groupe	<b>GAJ(group)</b>	24.8 €	19.8 €	23.5 €
Matin groupe	<b>GAM(group)</b>	20.3 €	16.3 €	19.3 €
Après-midi groupe	<b>GAA(group)</b>	20.3 €	16.3 €	19.3 €
Nocturne 17-21H45	<b>1AN</b>	21.4 €	17.1 €	20.3 €
Nocturne 13-21H45	<b>3AN</b>	26.9 €	21.5 €	25.5 €
Nocturne 9-21H45	<b>4AN</b>	38.0 €	30.4 €	36.1 €
Nocturne 17-21H45 groupe		20.3 €	16.3 €	19.3 €
Nocturne 13-21H45 groupe		25.5 €	20.4 €	24.2 €
Nocturne 9-21H45 groupe		36.1 €	28.9 €	34.3 €
Aurore 6-11H	<b>1AR</b>	21.4 €	17.1 €	20.3 €
Aurore 6-13	<b>2AR</b>	26.1 €	20.9 €	24.8 €
Aurore 6-17	<b>3AR</b>	33.4 €	26.7 €	31.7 €
Aurore 7H30-13H		22.9 €	18.3 €	21.8 €
Aurore 7H30-17H		29.1 €	23.3 €	27.7 €
Aurore 6-11H groupe		20.3 €	16.3 €	19.3 €
Aurore 6-13 groupe		24.8 €	19.8 €	23.5 €
Aurore 6-17 groupe		31.7 €	25.3 €	30.1 €
Aurore 7H30-13H groupe		21.8 €	17.4 €	20.7 €
Aurore 7H30-17H groupe		27.7 €	22.2 €	26.3 €
2 jours	<b>GAJ2</b>	50.6 €	40.5 €	48.1 €
3 jours	<b>GAJ3 à 9</b>	75.1 €	60.1 €	71.4 €
4 jours		99.1 €	79.3 €	94.2 €
5 jours		122.6 €	98.1 €	116.5 €
2 jours groupe	<b>GAJ2(group)</b>	48.1 €	38.5 €	45.7 €
3 jours groupe	<b>GAJ3 à 9(gr)</b>	71.4 €	57.1 €	67.8 €
4 jours groupe		94.2 €	75.3 €	89.5 €
5 jours groupe		116.5 €	93.2 €	110.7 €

TARIF ROUGE 2021-2022

calcul / T rouge 2020-2021

		ADULTE	ENFANT	REDUIT
Journée	<b>GAJ</b>	32.6 €	27.4 €	31.0 €
Matin	<b>GAM</b>	26.7 €	22.5 €	25.4 €
Après-midi	<b>GAA</b>	26.7 €	22.5 €	25.4 €
Journée groupe	<b>GAJ(group)</b>	31.0 €	26.0 €	29.4 €
Matin groupe	<b>GAM(group)</b>	25.4 €	21.3 €	24.1 €
Après-midi groupe	<b>GAA(group)</b>	25.4 €	21.3 €	24.1 €
Nocturne 17-21H45	<b>1AN</b>	26.7 €	22.5 €	25.4 €
Nocturne 13-21H45	<b>3AN</b>	33.6 €	28.2 €	31.9 €
Nocturne 9-21H45	<b>4AN</b>	47.5 €	39.9 €	45.1 €
Nocturne 17-21H45 groupe		25.4 €	21.3 €	24.1 €
Nocturne 13-21H45 groupe		31.9 €	26.8 €	30.3 €
Nocturne 9-21H45 groupe		45.1 €	37.9 €	42.9 €
Aurore 6-11H	<b>1AR</b>	26.7 €	22.5 €	25.4 €
Aurore 6-13	<b>2AR</b>	32.6 €	27.4 €	31.0 €
Aurore 6-17	<b>3AR</b>	41.7 €	35.0 €	39.6 €
Aurore 7H30-13H		28.7 €	24.1 €	27.2 €
Aurore 7H30-17H		36.4 €	30.6 €	34.6 €
Aurore 6-11H groupe		25.4 €	21.3 €	24.1 €
Aurore 6-13 groupe		31.0 €	26.0 €	29.4 €
Aurore 6-17 groupe		39.6 €	33.3 €	37.6 €
Aurore 7H30-13H groupe		27.2 €	22.9 €	25.9 €
Aurore 7H30-17H groupe		34.6 €	29.1 €	32.9 €
Journée accès Hansel et Gretel		12.5 €	10.6 €	
½ journée accès Hansel et Gretel		10.0 €	8.5 €	
Nocturne 17-21H45 accès Hansel et Gretel		10.0 €	8.5 €	
Journée Initiation accès Hansel et Gretel groupe		11.9 €	10.1 €	
½ journée accès Hansel et Gretel groupe		9.5 €	8.1 €	
Nocturne 17-21H45 accès Hansel et Gretel groupe		9.5 €	8.1 €	
2 jours	<b>GAJ2</b>	63.3 €	53.1 €	60.1 €
3 jours	<b>GAJ3 à 9</b>	93.9 €	78.9 €	89.2 €
4 jours		123.9 €	104.1 €	117.7 €
5 jours		153.3 €	128.7 €	145.6 €
6 jours - plage horaire étendue 6-22H		182.0 €	152.9 €	172.9 €
7 jours - plage horaire étendue 6-22H		212.3 €	178.3 €	201.7 €
8 jours - plage horaire étendue 6-22H		242.6 €	203.8 €	230.5 €
9 jours - plage horaire étendue 6-22H		273.0 €	229.3 €	259.3 €
2 jours groupe	<b>GAJ2(group)</b>	60.1 €	50.5 €	57.1 €
3 jours groupe	<b>GAJ3 à 9(gr)</b>	89.2 €	74.9 €	84.8 €
4 jours groupe		117.7 €	98.9 €	111.8 €
5 jours groupe		145.6 €	122.3 €	138.3 €
6 jours groupe - plage horaire étendue 6-22H		172.9 €	145.2 €	164.2 €
7 jours groupe - plage horaire étendue 6-22H		201.7 €	169.4 €	191.6 €
8 jours groupe - plage horaire étendue 6-22H		230.5 €	193.6 €	219.0 €
9 jours groupe - plage horaire étendue 6-22H		259.3 €	217.8 €	246.3 €
Saison jusqu'au 31 octobre (repoussé 30 nov)	<b>GAC</b>	364 €	155 €	364 €
Saison à partir du 1er décembre	<b>GAS</b>	455 €	193 €	455 €
Saison famille adultes + enfants (- de 17 ans)		728 €	10 €	10 € suppléme
Piétons 1 A/R TSD6 Vologne Express		10.0 €		
Assurance	<b>ATD</b>	3.0 €		
Carte Freepass	<b>9TD</b>	2.0 €		
Carte Blanche		15.0 €	43.0 €	Après le 1/12
Soirée luge		13.6 €		
Soirée luge Famille tribu et Groupe		12.4 €		

6 jours - prix par jour pour calcul Multijours bleu 6 jours et plus

30.3 €	25.5 €	28.8 €
--------	--------	--------

Hiver	Eté
12.0 €	10.0 €
15.0 €	12.0 €
5.0 €	4.0 €

The flying Donuts 1/2 heure  
 The flying Donuts 1 heure  
 The flying Donuts 1 descente

## SCHLITTE MOUNTAIN

### Saison 2021-2022 (jusqu'à fin octobre 2022)

Tarif valables à partir du 01/11/2021

Ticket - Solo ou Duo	7.2
5 tickets Pack Schlitte - Solo ou Duo	34.2
10 tickets Pack Mega Schlitte - Solo ou Duo	64.7
20 tickets Pack Maxi Schlitte - Solo ou Duo	122.3
Tarif groupe (à partir de 40 tickets - Solo ou Duo)	6.0
Location a l'heure (sur reservation, période d'ouverture)	259
Location a l'heure privatisation (sur reservation, hors période ouverture)	315
Pack photo (clé USB) uniquement pour location à l'heure privatisée	50
Tarif contremarque CE -15% - Solo ou Duo	6.1
Tarif photo	5.0
Contremarque -10% - Solo ou Duo	6.5

ÉTÉ 2022

Nouvelle tarification forfaits adulte

Augmentation tarifaire Attractions

1.02

Augmentation tarifaire TSD6 Aller simple et forfaits enfant

1.02

(Sauf tarif A/R piétons : 0% d'augmentation, tarif hiver reconduit)

TSD6		Club VTT et Tribu -5%	-10%	-30% Navette des crêtes
1 Aller simple Adulte	7.5	7.1		5.3
1 Aller simple Enfant	6.0	5.7		4.2
1 A/R Piéton	10.0	9.5		7.0
1 A/R Famille tribu (3 à 5 personnes) Piéton	30.0			21.0
1 Aller simple Famille tribu (3 à 5 personnes) Piéton	22.5			15.8
Forfait 1/2 Journée adulte	22.0	20.9		
Forfait 1/2 Journée enfant	17.6	16.7		
Forfait Journée adulte	25.1	23.8	22.6	
Forfait Journée enfant	20.1	19.1	18.1	
Forfait 2 Jours adulte	48.7	46.2	43.8	
Forfait 2 Jours enfant	38.9	37.0	35.0	
Forfait 3 Jours adulte	72.3	68.7	65.0	
Forfait 3 Jours enfant	57.8	54.9	52.0	
Forfait 4 Jours adulte	95.3	90.6	85.8	
Forfait 4 Jours enfant	76.3	72.5	68.7	
Forfait 5 Jours adulte	117.9	112.0	106.1	
Forfait 5 Jours enfant	94.3	89.6	84.9	
Forfait 6 Jours adulte	140.0	133.0	126.0	
Forfait 6 Jours enfant	112.0	106.4	100.8	Primeur
Forfait saison adulte (à partir du 1 mai)	269.0	259	242	215.2
Forfait saison enfant (à partir du 1 mai)	192.0	182	173	153.6
<b>ATTRACTIONS</b>				
Mini pelleteuse (jeton)	1.8	X		
Mini pelleteuse (5 jetons)	8.5	X		
Mini pelleteuse (10 jetons)	15.7	X		
Bracelet 1/2 jour WAOULAND	7.3	X		
<b>Air bag bouée</b>				
1 ticket	3.0	X		
5 tickets	11.3	X		
10 tickets	18.1	X		

# Labellemontagne

Relations Presse

2020 / 2021

*Bilan à fin mars*



‘**Duo***decim*’  
COMMUNICATION - RELATIONS PRESSE

Rappel du  
contexte

De l'état de confiance au confinement automnal

Suspense quant à l'ouverture des stations jusqu'en janvier 2021

Annnonce de la fermeture des domaines skiabiles le 20 janvier pour toute la saison



Notre travail de relations presse a été engagé jusqu'au 20 janvier

85 % de notre mission RP a été réalisée entre la mi-juin et la mi-janvier

Les résultats sont amputés des retombées de la PQN Tourisme, des reportages TV et des accueils presse

# Rappel des actions

- Rédaction du **dossier de presse**
- Rédaction de **communiqués** (Wam Parks, News Hiver...)
- **Diffusion de l'information été/hiver** (emails, relances téléphoniques...)
- **Représentation** sur les workshops presse (Savoie Mont-Blanc, France Montagne...)
- Organisation, réalisation des invitations et relances pour 2 opérations annulées à cause du covid
  - **Déjeuner parisien** à La Tour d'Argent avec JYR
  - **Voyage de presse** à La Bresse-Hohneck
- Gestion d'**interviews** pour témoigner de la situation
- Réalisation du Press-Book

# Best Of des retombées

# Presse loisirs

*Bonne couverture régionale pour l'ensemble des Wam Parks et parutions nationales en lien avec les nouveautés de l'été 2020*

- **Orange Piolenc** : L'Equipe Mag, Sport Eco, Eco Savoie Mont-Blanc, Bref Rhône-Alpes, ledauphine.com, France Bleu, First Eco, Vaucluse Matin, L'Echo du mardi, Chérie FM Avignon, ledauphine.com...
- **Toulouse Sesquières** : ELLE, ladepeche.fr, la dépêche du midi, toulouseblog.fr, actu.fr...
- **Lyon Condrieu** : Le Progrès, leprogres.fr, Le Dauphiné, leduaphine.com, Tonic Radio, L'Essor de L'Isère...
- **Cap Avenir Vosges** : Vosges Matin, L'Est Republicain, ousortiren.com, actucity...

# Presse tourisme

*De bons résultats à  
l'automne pour les  
sports d'hiver, avant  
l'annonce du report  
d'ouverture*

- L'OBS
- L'Equipe Mag
- Biba
- Ciné TV Revue (BE)
- Femmes d'Aujourd'hui (BE)
- Lefigaro.fr
- Prima
- Challenges
- ELLE
- Recreamomes.fr

# Presse économique

*Une parole de  
reference pour  
temoigner dans  
les grands médias  
des préparatifs de  
saison “covid-  
free”*

- Le Figaro
- Lefigaro.fr
- Libération
- Les Echos
- Lesechos.fr
- Le Monde
- Lemonde.fr
- La Libre Belgique (BE)

# Exemples de retombées



# L'Equipe Magazine

Nouveau Wam Park

Orange Piolenc



Ponton flottant privatif, téléski nautique avec modules, waterjump, S.U.P et jeux gonflables regroupés sur un même plan d'eau, c'est le concept développé par **WAMPARK** et *Labellemontagne* à proximité de cinq villes françaises, avec désormais un site à dix minutes d'Orange. Conçus comme de véritables bases de loisirs outdoor, ces complexes permettent aux citadins de profiter des activités de la plage à plusieurs centaines de kilomètres de la mer.

À partir de 59 €/jour sur [wampark.fr](http://wampark.fr)



# TOUTES À L'EAU



## DU YOGA PADDLE À GÉNOS

Cet été, Stéphanie nous donne rendez-vous à 8 h 30 sur le lac de Génos-Laudrenvielle pour un cours de yoga sur l'eau de 1 h 30. On part en paddle au milieu du lac, où l'on s'amare tous ensemble en étoile. Dans un silence total, et dans le reflet des montagnes sur le lac, on enchaîne les différentes postures en alternant avec des exercices doux. 25 € (6 personnes maximum).  
Lac de Génos-Laudrenvielle, Génos (65).  
Tél. : 06 08 16 42 30.

## UNE PLONGÉE NOCTURNE AU CANYON DE BARROSA

Envie d'un bain ludique inédit ? Direction le canyon de Barrosa pour une séance de canyoning sous les étoiles. Éclairé par la lune et équipé d'une lampe frontale étanche, habillé d'une combinaison néoprène, d'un baudrier et d'un casque, on se jette à l'eau, on plonge dans des vasques translucides, on dévale des toboggans, on s'offre des sauts jusqu'à 8 m, on emprunte une tyrolienne de plus de 20 m... une nuit magique ! Tous les jeudis, 75 € par personne.  
canyoning-saint-lary.com



## GUINGUETTE, PLAGES, SPORTS... QUOI DE NEUF SUR LES RIVES ET RIVAGES DE LA RÉGION ?

PAR STEPHANIE DE BALORRE

### DU SKI NAUTIQUE À MERCUS-GARRABET

Dès les premiers beaux jours, le plan d'eau de Mercus et sa plage ombragée attirent les amateurs de pédalo, paddle, wakaboard ou kneeboard, avec un must : le câble « full size », qui tracte jusqu'à 8 riders sur 800 m. Cette année, un nouveau tremplin, le « baby-kick », permet aux débutants d'apprendre à décoller avant de passer à de plus gros sauts. Sensations fortes et fous rires garantis ! À partir de 12 € l'heure.  
Base nautique Télési. Route d'Amplains, Mercus-Garrabet (09).

### UNE TERRASSE OMBRAGÉE À MONTVALENT

Les travaux sont enfin terminés ! La salle de restaurant et le bar ont fait peau neuve, le jardin a été engazonné et le potager agrandi. C'est là que Jean-Michel Dassiou, le propriétaire, ramasse chaque jour les légumes qu'il met à la carte pour accompagner les recettes traditionnelles revisitées, servies à l'ombre des arbres, à 20 m de la rivière. Menus à 26 et 33 €. La Guinguette du Vieux Chêne. Mas du Vieux Chêne, Montvalent (46). Tél. : 05 65 37 40 15.

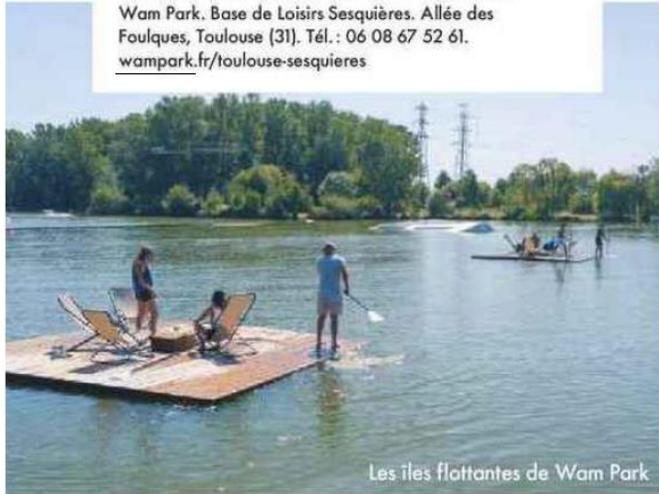
### UNE PARTIE DE PÊCHE À SÉNAILLAC-LATRONQUIÈRE

Dans les contreforts du Massif central, on pêche sur le lac du Tolermé, le plus grand du département, équipé de récifs pour préserver la diversité piscicole. Pour un séjour réussi, on loue le gîte rénové Les pieds dans l'eau, avec tout le matériel de pêche (adultes et enfants). À partir de 250 € le week-end. ○ ○ ○ Les pieds dans l'eau. Sénaillac-Latronquière (46). Tél. : 05 65 11 61 97.

## UNE ÎLE FLOTTANTE À TOULOUSE

La base nautique Wam Park, à Sesquières, vient de terminer une nouvelle tranche de travaux. Un superbe bâtiment abrite l'accueil, les vestiaires, une boutique (T-shirt, poncho, lunettes, casquettes...) ainsi que le matériel de location et une terrasse avec snack. À noter, l'ensemble des modules de wake a été modifié. Formule fraîcheur à 8,50 €, burger à 11 €. Matériel freestyle à partir de 6 € l'heure.

Wam Park. Base de Loisirs Sesquières. Allée des Foulques, Toulouse (31). Tél. : 06 08 67 52 61.  
[wampark.fr/toulouse-sesquieres](http://wampark.fr/toulouse-sesquieres)



Les îles flottantes de Wam Park

Elle

Toutes à l'eau !

Une île flottante

Toulouse Sesquières

## LA MONTAGNE NE DORT JAMAIS

*Il est loin, le temps où l'on se couchait comme les poules ! Dorénavant, on fait durer le plaisir et on profite de la neige en soirée, sur des skis, en luge, et même à VTT*



↑ EN LUGE, DE NUIT, À VAL-THORENS, SUR LA PLUS LONGUE PISTE DE FRANCE.

### LA TÊTE DANS LES ÉTOILES ET DANS LES VOSGES

À Saulxures-sur-Moselotte, Valéry Poirot propose des sorties Rand'Astro. Comprenez : une balade sur les sentiers enneigés durant laquelle il vous montrera le ciel étoilé, notamment la constellation d'Orion, star de l'hiver.

18 €/adulte, 12 €/enfant. Rens. : [massif-des-vosges.com](http://massif-des-vosges.com) et [tourisme-lorraine.fr](http://tourisme-lorraine.fr)

### APÉRIGLOO À MEGÈVE

Au coucher du soleil, on chausse les raquettes pour une belle balade jusqu'à un igloo, où l'on prend l'apéro à la lueur

### Les bons plans

♥ **Au Grand-Bornand**, l'ESF offre leur premier cours (45 min, avec forfait et prêt du matériel) aux skieurs débutants lors de la nocturne hebdomadaire (mardi soir, hors vacances scolaires, à partir de 16 ans).

Rens. : [esf.grand-bo.com](http://esf.grand-bo.com)

♥ **A Valloire**, chaque lundi pendant les vacances scolaires, on peut s'initier gratuitement au ski de rando en nocturne avec des professionnels. De la Sétaz, on monte jusqu'au restaurant Thymel, et on redescend à la frontale (3,2 km, 505 m de dénivelé).

Rens. : 04 79 59 03 96, [valloire.net](http://valloire.net)

des bougies, avant de redescendre dans la nuit.

38 €/pers. Rens. : [megeve.com](http://megeve.com)

### SKI NOCTURNE

À la fermeture des pistes, de nombreux domaines skiables jouent les prolongations, parfois de manière festive.

♥ **A Manigod**, en Haute-Savoie, 8 pistes éclairées sont ouvertes jusqu'à 21 heures.

Rens. : [manigod.labellemontagne.com](http://manigod.labellemontagne.com)

♥ **A Chamrousse**, pendant les nocturnes, on skie au-dessus des lumières de Grenoble, tandis qu'au pied

des pistes l'office du tourisme assure l'ambiance avec DJ sets et chocolat chaud offert.

Ski nocturne : 20 € (inclus dans le forfait jour). Rens. : [chamrousse.com](http://chamrousse.com)

### LUGE À VAL-THORENS

Comptez quarante-cinq minutes pour descendre la Cosmojet, la plus longue piste de luge de France (6 km), et la nuit, c'est encore plus impressionnant !

24,50 €/pers. (gratuit pour les enfants de 5 à 9 ans sur la luge d'un adulte).

Rens. : [valthorens.com](http://valthorens.com)

### ♥ A La Pierre-Saint-Martin

dans les Pyrénées, pendant les vacances scolaires, le domaine propose des animations après 17 heures : ski nocturne, trottinette sur neige, luge, VTT, freestyle...

Gratuit avec le forfait de la journée.

### CAPTURER LA LUMIÈRE

À Gérardmer (Vosges) ou à Bellevaux (Alpes du Léman), on apprend l'art du *light painting*, qui consiste à faire des clichés en pose longue tout en dessinant avec des sources lumineuses (lampe frontale, lampe torche...).

Randonnée lumineuse « Light Painting » : 25 €/pers. Rens. : [massif-des-vosges.com](http://massif-des-vosges.com) et [alpesduleman.com](http://alpesduleman.com)

### VTT DANS LES BAUGES

Avec Bauges Bike Académie, on peut dévaler à VTT les pentes des Aillons en nocturne les mercredis et samedis des vacances d'hiver.

A partir de 30 €.

Rens. : [baugesbikeacademie.fr](http://baugesbikeacademie.fr)

### FATBIKE À MORILLON

Tous les jours, à partir de 17 heures, le fatbike électrique se pratique en nocturne dans le cirque du Fer-à-Cheval.

A partir de 39 € les 2 heures.

Rens. : 04 56 12 78 39 (Mountain Spirit) et [morillon.fr](http://morillon.fr)

# L'Obs

La montagne ne dort jamais

Ski nocturne

Manigod



### ZEN ET NATURE

Vous aimez la tranquillité et les grands espaces. Votre priorité: prendre un grand bol d'air pur, loin de la foule.

#### OÙ PARTIR ?

**Sainte-Foy**, dans la vallée de la Haute Tarentaise, est faite pour vous (saintefoy-tarentaise.com). Son mantra? «Natural ski».

→ **On aime** Faire une balade (hors-piste) accompagnée vers le hameau du Monal, suivie d'une dégustation de produits locaux (70 €/pers/matinée) ou être la première à dévaler les pistes fraîchement damées dès 7h30 en compagnie d'un moniteur (àpd 30 €/pers).

#### ITINÉRAIRE BIS

**Les Orres** dans les Alpes du Sud, perchée à plus de 2700 m d'altitude (lesorres.com). Engagée dans la préservation de l'environnement, la station «sans voiture» a été construite en harmonie avec la montagne.

→ **À tenter** L'hypno-rando raquettes d'Elodie, accompagnatrice en montagne, au cours de laquelle elle vous proposera un atelier d'autohypnose pour se plonger dans un état de conscience modifié. À la clé: sérénité et apaisement. (Chaque jeudi, àpd 20 €/pers., +336 01 74 54 15)

→ **Info covid** Annulation sans frais des forfaits achetés en ligne jusqu'à un jour avant l'arrivée.



# Dis-moi qui tu es je te dirai où skier



### MADEMOISELLE BRANCHÉE

Votre style? Jeune, chic, fashion. Vous êtes toujours à l'affût des nouvelles tendances, même en vacances. Pas de doute, la Haute-Savoie est THE place to be.

#### LA STATIC

**Megève** l'ensie baronne Noéi sa vue sur le l attire le mont

→ **Petit plaisir** retrouve au F - 18h30) ou c à l'heure de l' must? Rentre com/fr/mege

→ **Info covid** l de votre rései de restriction

#### THE PLAC

À **Manigod** (r prend pour ui toute sa banc classe!

→ **Pour les fêt après une foll nouvelle, les v venu, 8 d'entr thème sont o**

## THE PLACE TO BE, NUMBER 2

À **Manigod** ([manigod.labellemontagne.com](http://manigod.labellemontagne.com)), on se prend pour une VIP en privatisant une piste pour toute sa bande de potes (àpd 295 €). La grande classe!

→ **Pour les fêtards qui veulent skier (sans se ruiner) après une folle nuit et une grasse matinée...** Bonne nouvelle, les pistes sont ouvertes jusqu'à 21h. Le soir venu, 8 d'entre elles sont éclairées et des soirées à thème sont organisées. (Àpd 18,20 € le forfait)

# Femme d'Aujourd'hui (BE)

MADEMOISELLE BRANCHEE

The place to be

Manigod

Ski nocturne



## enfants



**C'est le moment!**

## Réserver sa semaine de ski en famille

**Nos bons plans pour glisser sans douiller.**

**Opter pour une formule gratuite pour les kids.** Par enfant (moins de 18 ans) avec formule all inclusive: c'est ce que propose l'hôtel 3\* Ibiza de Madame Vacances, situé dans la station des Deux Alpes. Un hôtel chaleureux: chambres spacieuses, duplex pour les familles, piscine intérieure, salle de jeux, buffet très quali chaque soir renouvelé, goûters... Une découverte! À partir de 2244 € la semaine en all inclusive ou en duplex pour 2 adultes et 2 enfants. Réductions sur la location de matériel et les forfaits si réservés avec l'hébergement. Possibilité de paiement en 3 fois sans frais. Madamevacances.com et 0479650841.

**Dormir en camping.** Chez Huttopia, on loge en chalet individuel, avec grande terrasse couverte et paysages à tomber aux alentours. Le plus: la location de ski à prix réduit en partenariat avec Skiset (jusqu'à -20 %) et la dégressivité tarifaire (jusqu'à -30 % à la semaine). Dans les Alpes, les Pyrénées ou le Jura, huttopia.com

**Skier en décalé.** Avec un séjour « Cartable à la neige » on peut partir hors vacances scolaires avec des enfants scolarisés du CP au CM2... sans se faire taper sur les doigts par les profs puisqu'ils alternent soutien pédagogique et ski. Par exemple à Orcières Merlette 1850, station Labellemontagne, à partir de 338,30 €/pers (2 adultes et 2 enfants de 6 à 11 ans) les 7 nuits en 2 pièces 4 personnes à la résidence Rochebrune Les Cimes\*\*\*\* avec 2 forfaits adultes ski loisirs et 2 formules cartable à la neige\* pour les enfants. En janvier et mars, hors période de vacances scolaires. Labellemontagne.com

**Miser sur un club** Chez Vacances Bleues, réductions enfants jusqu'à -50 % (en fonction de l'âge), clubs enfants gratuits et nombreuses animations incluses! Par exemple à Serre Chevalier, au Club Les Alpes d'Azur avec piscine intérieure chauffée. Infos sur vacancesbleues.fr

**Skier en décalé.** Avec un séjour « Cartable à la neige » on peut partir hors vacances scolaires avec des enfants scolarisés du CP au CM2... sans se faire taper sur les doigts par les profs puisqu'ils alternent soutien pédagogique et ski. Par exemple à Orcières Merlette 1850, station Labellemontagne, à partir de 338,30 €/pers (2 adultes et 2 enfants de 6 à 11 ans) les 7 nuits en 2 pièces 4 personnes à la résidence Rochebrune Les Cimes\*\*\*\* avec 2 forfaits adultes ski loisirs et 2 formules cartable à la neige\* pour les enfants. En janvier et mars, hors période de vacances scolaires. Labellemontagne.com

# BIBA

Skier en décalé

Cartable à la neige

Orcières



tourisme ÉVASION

# Aravis UN HIVER AU SOMMET

Entre les cimes dentelées de ce massif préalpin, les stations de charme proposent sports de glisse pour tous et art de vivre savoyard.

Par Valérie Ferrer

**L**entre Savoie et Haute-Savoie, les sommets font le gros dos et forment une chaîne montagneuse dont le nom résonne à lui seul comme la promesse d'une parenthèse douce et ressourçante. Offrant pentes enneigées et chalets anciens, le massif des Aravis se prête à toutes les envies de détente et de glisse, grâce à ses nombreuses pistes et ses vastes plateaux traversés d'itinéraires de ski de fond, randonnées et raquettes.

prima / 130

## Nos bons tuyaux

■ Pour faire du yoga en haut des pistes. A Manigod, les skieurs, encadrés par une pro, se retrouvent en altitude pour 15 minutes de « snowga ». Gratuit. Manigod.labellemontagne.com.

■ Pour 39,90 €/pers, on (s)'offre un coffret comprenant un forfait ski de nuit et un dîner fondue savoyarde à Manigod. Labellebox.com.

■ Pour les lève-tard, Manigod propose un forfait de 13 h à 21 h à 23,10 €. Manigod.labellemontagne.com.

■ Pour découvrir les secrets de fabrication du fromage rond au goût de noisette, direction la ferme Paccard ou celle de l'Etale, à Manigod. Reblochon-paccard.fr. L'Etale: 04 50 02 64 63.

Prima

Aravis

Un hiver au sommet

Yoga au sommet

Labellebox

Forfait Lève Tard



## Les stations s'engagent pour l'environnement

*L'adoption récente de 16 éco-engagements devrait se traduire par de nouveaux équipements moins énergivores et moins polluants, avec l'objectif d'atteindre la neutralité carbone en 2037, et par une meilleure protection de la faune et des paysages.*

Réunis à Grenoble début octobre pour leur congrès annuel, les 412 adhérents de la chambre professionnelle Domaines skiables de France avaient de multiples raisons de s'inquiéter. À court terme, il leur faut sécuriser la saison qui sera perturbée par le Covid-19. À plus long terme, ils doivent répondre au défi du changement climatique. Cela passe par de nécessaires adaptations : une

gestion plus fine des ressources naturelles et une évolution du modèle économique à travers le développement de nouvelles activités hors ski, en hiver mais aussi en été. Par une communication intelligente aussi, car demain les stations gagnantes seront celles qui séduiront des vacanciers devenus sensibles aux enjeux écologiques. Après un appel à la mobilisation générale en 2019, ce congrès a per-

mis des avancées importantes. Les professionnels ont validé une feuille de route de 16 éco-engagements que chacun s'engage à appliquer, avec l'ambition d'atteindre la neutralité carbone des domaines skiables en 2037. Partout déjà, les certifications fleurissent : Flocon vert décerné par l'association Mountain Riders (sept stations labellisées, des Rousses à Megève) ou Green Globe (label touristique international) qui couronne les efforts du Grand Massif (Flaine, Samoëns, les Carroz), Tignes ou Val-d'Isère. Et depuis quelques années les initiatives se multiplient. Cela commence dès l'acheminement des vacanciers, le premier poste d'émissions de gaz à effet de serre d'une station (57 %). Avoriaz a mis en place un partenariat avec la plateforme BlaBlaCar, promettant des avantages finan-

ciers sur le domaine pour les adeptes du covoiturage. Même initiative à la Plagne ou dans les dix stations réunies sous la marque Labellemontagne (Praz-sur-Arly, Orcières-Merlette...). De son côté, pour inciter à préférer un voyage décarboné, Les Gets proposent aux passagers d'un véhicule 100 % électrique une réduction sur le prix du forfait, quand la Rosière accorde 15 % de remise aux voyageurs qui préfèrent le train.

# Challenges

Les stations s'engagent pour l'environnement

BlaBlacar



## Sports d'hiver: on y va?

La montagne, on s'y rend avant tout pour se connecter à la nature, se relaxer et prendre une bonne bouffée d'air! Et on en aura bien besoin après ce deuxième confinement. Les stations françaises se tiennent prêtes à vous accueillir en toute sécurité.

### Ca se passera comment...

**... sur les pistes et en balade**  
La montagne offre de grands espaces et se vit facilement loin de la foule. Que ce soit sur les pistes ou en sortie en raquettes, les skieurs et randonneurs pourront s'adonner à leurs activités librement. Cependant, ils devront se présenter obligatoirement masqués aux files d'attente des remontées mécaniques. Enfin, la tenue de cosmonaute que nous impose

l'équipement de ski (casque, gants et masque de ski) favorise aussi les gestes barrières tout naturellement.  
**... pour la location du matériel**  
Le drive se met en place! Chez Skiset, le matériel préparé est retiré sur place, sans essayage, au service « drive » du magasin. Pour ce

faire, il suffit de remplir le formulaire en ligne. Paré! chez Netski avec son appli Fast & Easy. Via leur smartphone, les skieurs cliquent sur les offres et les services de leur choix et retirent sur place le matériel déjà tout prêt. Infos: [www.skiset.com](http://www.skiset.com).  
**... à l'école de ski**  
Pour les enfants à partir de 11 ans (et le moniteur), le port du masque est obligatoire aux remontées mécaniques mais aussi lors des rassemblements au début et à la fin des cours. Idem dans les bâtiments. Tout matériel prêt est désinfecté.

**... pour se restaurer**  
Si les restaurants doivent rester ouverts, le service se fera uniquement essu, avec toutes les autres conditions sanitaires d'usage (espace entre les tables, parois de sépa-



## Des packages tout confort livrés!

- Les stations Labellemontagne proposent le forfait Liberté livré. Il comprend le check-in en ligne de votre appartement; le matériel de ski livré directement dans les casiers à skis de la résidence (service inclus dans le pack confort); la livraison de petits déjeuners, pique-niques, diners et kit



d'entretien dans l'appartement (4 formules au choix, sur réservation); un forfait remboursable sur simple demande jusqu'à 10 h du matin le premier jour de validité, sans motif ni justificatif. Infos: [labellemontagne.ski](http://labellemontagne.ski) ou [reservations.la-bellemontagne.com](http://reservations.la-bellemontagne.com).

## Des séjours 100% remboursables

Certaines offres sont totalement remboursables jusqu'à 1 jour avant votre arrivée. C'est le cas notamment pour le séjour « La féerie de Noël » aux Orres; pour « Le séjour de Noël » à Val Cenis; « Les vacances "so easy" » aux Saisies; « Le printemps des p'tits skieurs » à Orcières Merlette; « Les petits pros des cimes », en février, à Notre-Dame-de-Bellecombe; « Le ski tout compris » à Saint-François-Longchamp, ou encore le court séjour « Gastronomie et bien-être » à La Bresse, dans les Vosges. Infos et réservations: [www.labellemontagne.com](http://www.labellemontagne.com).

# Ciné Télé Revue (BE)

Sports d'hiver : on y va?

Des skis livrés

Des séjours 100% remboursables



## VOYAGE

JEAN-YVES RÉMY : « LA CRISE SANITAIRE  
VA NOUS FORCER À TROUVER DES IDÉES »

Le PDG de Labellemontagne détaille les mesures mises en œuvre pour agrémente le séjour des vacanciers. En plus de La Bresse-Honheck, son fief d'origine, ce groupe vosgien a étendu son territoire à sept domaines skiables et dix stations des Alpes du Nord et du Sud\*, fréquentées pour l'essentiel par des Français.

**LE FIGARO** - Quels sont vos arguments, sanitaires et financiers, pour rassurer ceux qui hésitent à réserver leurs vacances d'hiver à la montagne ?  
Jean-Yves RÉMY. - Toutes les précautions sanitaires seront évidemment prises dans nos stations. Afin de limiter au maximum les contacts, nous avons simplifié les formalités d'arrivée avec le règlement anticipé de la caution et de certaines prestations, telles l'achat des forfaits de ski ou la location des draps. Et les vacanciers n'auront pas besoin d'aller les chercher, tout sera déposé dans les appartements. Nous avons d'ailleurs retravaillé le « parcours client » de A à Z, autrement dit dès la réservation. Les conditions générales de vente ont été révisées et, en cas d'annulation liée au Covid-19, nos clients seront, sur justificatif, remboursés intégralement jusqu'à J-1.

Avec toutes ces précautions sanitaires, la montagne ne risque-t-elle pas de perdre en convivialité ?  
C'est malheureusement inévitable. Prenez par exemple le traditionnel pot d'accueil. Faut-il le maintenir ou non ? Nous nous sommes interrogés pour finalement décider qu'il n'y en aurait pas cet hiver. Mais comme nos clients apprécient particulièrement ce moment

qui leur permet de prendre possession de leur lieu de séjour, de poser des questions sur la station, le domaine skiable... Nous réfléchissons à une autre façon de l'organiser, peut-être sous forme de visioconférence, certes moins conviviale. D'une manière générale, cette crise va nous obliger à trouver des idées pour continuer d'offrir au public une image positive et saine de la montagne.

En l'absence des skieurs étrangers, il y aura moins de monde sur les pistes. Alors est-ce l'hiver où jamais pour dévaler les pentes en toute tranquillité ? Dans les grandes stations internationales, on peut en effet imaginer ce scénario. Mais dans les stations de taille plus modeste, comme les nôtres, ce n'est pas sûr, car la clientèle nationale est largement majoritaire. Or, comme il est de plus en plus difficile de voyager hors frontières, les Français resteront en France, comme cet été, et une bonne partie choisira la montagne. Ainsi, les résidents secondaires, qui se partagent habituellement entre la neige et d'autres destinations, viendront à mon avis plus nombreux. En période de crise, on l'a constaté en 2003 pendant la canicule puis en 2008 pendant la crise financière, la montagne est une valeur refuge.

PROPOS RECUEILLIS PAR A. B.  
\* Marignod, Prax-sur-Arly, Flumet, Crest-Voland/Cohnoz, Notre-Dame-de-Bellecombe, Saint-François-Longchamp, Orcières-Merlette 1850, Risoul 1850 et Bardonecchia en Italie.



Jean-Yves Rémy : « En cas d'annulation liée au Covid-19, nos clients seront, sur justificatif, remboursés intégralement jusqu'à J-1. »

Le PDG de Labellemontagne détaille les mesures mises en œuvre pour agrémente le séjour des vacanciers. En plus de La Bresse-Honheck, son fief d'origine, ce groupe vosgien a étendu son territoire à sept domaines skiables et dix stations des Alpes du Nord et du Sud\*, fréquentées pour l'essentiel par des Français.

Le Figaro  
Lefigaro.fr

Jean-Yves Remy : la crise sanitaire va nous forcer à trouver des idées.

Préparatifs de saison

## MONTAGNES

# Covid : une avalanche de précautions

Comment s'organisent les stations de ski face la crise sanitaire ?  
Éléments de réponse recueillis  
auprès des professionnels du secteur.

Par  
DIDIER ARNAUD

**A**près le Covid de Pâques et le Covid d'été, voici le Covid de Noël ! Un challenge pour les stations de sports d'hiver alors que les départements montagnards ne sont pas épargnés par la pandémie et que l'on attend toujours les directives gouvernementales pour décembre. En attendant, on croise les doigts et l'on se prépare. Pour Julien Gauthier, directeur développement du groupe Skiset à Albertville (Savoie), une seule priorité : « Respecter le protocole prévu par les organisations syndicales. La distanciation dans les files d'attente, le gel à l'entrée des magasins, les sens de circulation... Après viennent les adaptations propres à chaque magasin. » Dans son secteur, cela se traduit par des chaussures et des casques traités avec des produits antibactériens et de nouveaux services « pour rassurer les clients et leur faciliter la phase d'équipement, en mode "drive" ». On demandera ainsi à chacun de remplir une fiche avec sa peinture, sa taille, son poids... Le retrait se fera en magasin dans

un espace dédié mais le matériel sera essayé chez soi. « Ski, bâton, planche... On peut aller vers une préparation à 100%. On a une technologie avec un scanner du pied qui permet de proposer au client les chaussures adaptées au premier coup », explique Julien Gauthier.

**« En mode agile »**

Les petites structures font comme les autres et s'adaptent à la crise sanitaire. Ainsi Pierre-Emmanuel Jacquemet, directeur de la station de Vaujany, près de Grenoble (Isère), est passé en « vigilance maximale » : « On a été réactifs et on n'a pas eu de cas de Covid déclaré. » Son travail consiste à mettre en place la prévention et à suivre les préconisations de l'Agence régionale de santé : port systématique du masque, vérifier les jauges, les créniaux de réservation pour la piscine... Et le check-in se fait désormais en ligne. Pierre-Emmanuel Jacquemet observe actuellement un retard de 20 % dans les réservations. Mais espère une vague de rattrapage « dans les derniers jours ». Si les professionnels de la montagne ont été touchés la saison passée (les vacances de printemps ont été annulées en extremis à cause du confi-

PDG du groupe Labelle Montagne, sept domaines skiables sur onze communes, Jean-Yves Remy insiste pour sa part sur les « points à risques » pour ses 250 collaborateurs réguliers et les 1200 à 1400 saisonniers (remontées mécaniques, hôtesses d'accueil, pisteurs, dameurs...). « Il faudra bien gérer les débuts de journée et les repas. Nous allons décompresser les lieux comme les vestiaires. Les déjeuners pourront se prendre sur des plages horaires plus longues. » Même sérieux dans les Pyrénées, où sera mis en place « le protocole initié par France Montagne, soit le port du masque obligatoire sur les remontées et l'accès aux stations, dans les offices du tourisme et chez les hébergeurs », énumère Corinne Rixens, responsable presse chez Hautes-Pyrénées tourisme et environnement.

# Libération

## Une avalanche de précautions



## PME&REGIONS

### Les stations se préparent à une saison de ski très compliquée

- Les professionnels de la montagne vont ouvrir leurs stations de ski dans le respect d'un protocole sanitaire strict.
- Les aléas de la pandémie pourraient entraîner une perte d'activité de 25 à 30 %.

#### LOISIRS

Gabrielle Serraz  
—Correspondante à Grenoble

Là-haut sur la montagne, la première neige est tombée fin septembre, comme une petite éclaircie pour les professionnels qui s'apprêtent à ouvrir leurs pistes les plus hautes dès les vacances de Toussaint. Pour le reste, la perspective de la saison des 250 stations de ski est bien plus sombre. Les professionnels réunis virtuellement lors de leur colloque début octobre confiaient s'attendre à 25 ou 30 % de fréquentation en moins à cause de la crise sanitaire et économique.

Pour rassurer leurs visiteurs, ils multiplient les initiatives. France Montagne, l'association qui regroupe tous les acteurs du ski, a édité le 11 septembre son protocole sanitaire qui concerne tous les intervenants, des moniteurs de ski aux hôteliers, « engagés pour que la montagne reste un plaisir ». Sous le slogan, des mesures strictes : dès l'âge de 11 ans, le port du masque sera obligatoire dans les files d'attente et sur les remontées mécaniques ainsi que dans tous les espaces publics. Une fois sur les pistes, le skieur pourra s'en dispenser.

#### Moins de festif

Tout est fait pour éviter les contacts avec notamment des solutions en

ligne pour les loueurs et les ventes de forfait à l'image de Netski, une offre de l'enseigne Skiset pour ses 150 magasins en station. Testée l'an dernier, cette première application de location de skis « en drive » sera bientôt disponible sur smartphone. Autre exemple d'innovation sanitaire, le cache-cou 2 en 1, spécial Covid créé par deux monitrices de ski, Aude Jacquemard et Muriel Potin. « Nul besoin de mettre et d'ôter votre masque à longueur de journée. Ce cache-cou intègre un masque homologué qui supporte 50 lavages vous protégera lors des transports », explique Muriel Potin, cogérante de la société JAO qui en a produit 5.000 pièces.

Pour beaucoup, la saison d'été a servi de répétition générale. « Comme elle s'est bien déroulée, celle-ci nous donne une certaine expérience pour le tourisme hivernal », explique Jean-Yves Remy, président du groupe Labellemontagne, qui gère 11 stations dans les Alpes et les Vosges. Le groupe a réorganisé ses ressources humaines, et travaillé avec les tour-opérateurs pour modifier la demande des clients « vers moins de festif et davantage de nature », précise le dirigeant. En ce moment, il sent « une appétence pour le ski même si les réservations

sont un peu en retard ». Labellemontagne a modifié ses conditions générales de vente et s'engage à rembourser les séjours et les forfaits en cas de reconfinement par exemple pour donner confiance au client. L'an dernier, le groupe a perdu 8 % de son chiffre d'affaires, qui s'établissait à 75 millions (au lieu de 85 millions).

Pour amorcer les réservations, les hébergeurs ont de leur côté mis en place des conditions de remboursement des séjours en cas de fermeture de la station, comme le relève Anne-Sophie Champagne, responsable marketing des résidences Alpart.

#### Limiter la casse

Les établissements qui accueillent une majorité de clients étrangers sont particulièrement inquiets, comme la maison Bouvier et son restaurant l'Ursus à Tignes, une étoile au Michelin. Il a embauché tout son personnel et se dit certain d'être archicomplet lors des vacances scolaires françaises ainsi que tous les week-ends avec des clients de Lyon, Chambéry ou Grenoble. « Les autres mois, notamment janvier, on va limiter la casse », dit Clé-

Pour beaucoup, la saison d'été a servi de répétition générale. « Comme elle s'est bien déroulée, celle-ci nous donne une certaine expérience pour le tourisme hivernal », explique Jean-Yves Remy, président du groupe Labellemontagne, qui gère 11 stations dans les Alpes et les Vosges. Le groupe a réorganisé ses ressources humaines, et travaillé avec les tour-opérateurs pour modifier la demande des clients « vers moins de festif et davantage de nature », précise le dirigeant. En ce moment, il sent « une appétence pour le ski même si les réservations

sont un peu en retard ». Labellemontagne a modifié ses conditions générales de vente et s'engage à rembourser les séjours et les forfaits en cas de reconfinement par exemple pour donner confiance au client. L'an dernier, le groupe a perdu 8 % de son chiffre d'affaires, qui s'établissait à 75 millions (au lieu de 85 millions).

# Les Echos

Les stations se préparent à une saison compliquée



TOURISME DÉCOUVERTE

# La montagne GRANDEUR NATURE

Ski nordique, randonnées, raquettes, balades en traîneau...  
Avec ou sans ski alpin, les pentes enneigées ont beaucoup à offrir  
jusqu'à la fin de l'hiver. PAR BÉRENGÈRE LAUPRÈTE



## ORCIÈRES (05) Diriger un attelage de chiens

Aux portes du parc national des Ecrins, perchée à 1850 m, Orcières et ses vingt-deux hameaux au charme typique, comme Prapic, offre une pléiade d'ambiances près des sommets mythiques de la Meije ou de la Barre des Ecrins. A la tête d'un attelage, on glisse en traîneau sur les pentes douces des hauts plateaux d'altitude. 90€ par famille ([alpi-traîneau.com](http://alpi-traîneau.com)).  
Séjours : 7 nuits à partir de 465€ en appartement de 2 pièces pour 4 pers. (hors vacances scolaires) dans la nouvelle résidence Rochebrune Les Cimes, au pied des pistes. Infos sur [labellemontagne.com](http://labellemontagne.com) et [orcierres.com](http://orcierres.com).

# Femme Actuelle

La montagne grandeur nature

Mushing

Pack Rochebrune Les Cimes

# Chiffres clés

# Labellemontagne à la une !

Print, Web, TV & Radio

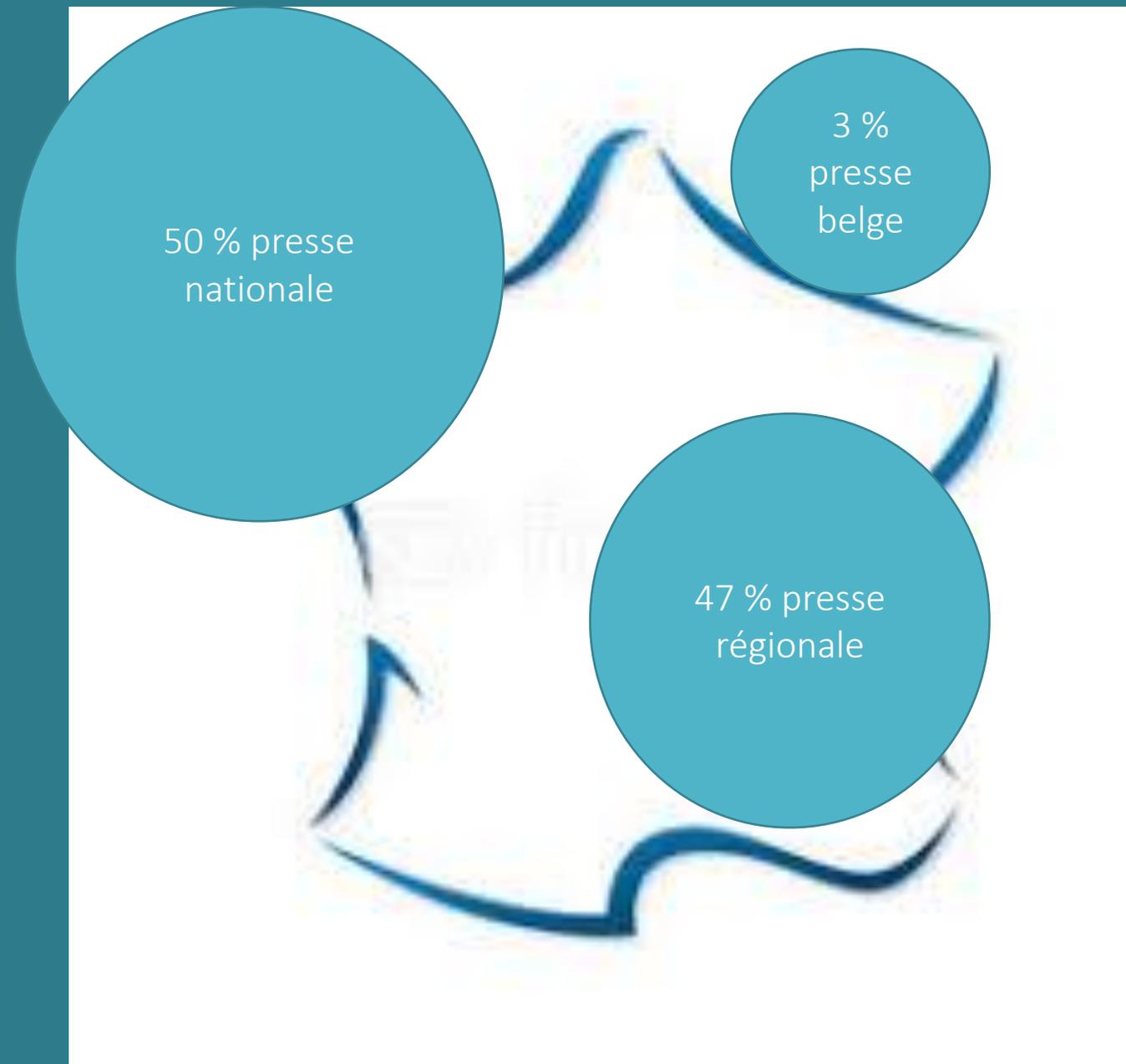


Equivalence  
publicitaire  
600 K€

Reportages  
242



# Equivalence publicitaire par cible géographique



118

Reportages  
Print

(68 % équivalence  
publicitaire)



122

Reportages  
Web

(25 % équivalence  
publicitaire)



2

Reportages  
Radio

(7 % équivalence  
publicitaire)



0

Reportage  
TV

(0 % équivalence  
publicitaire)





8 %  
SnowHall



32 %  
WAM  
PARK



60 %  
LABELLEMONTAGNE



8 %  
SnowHall

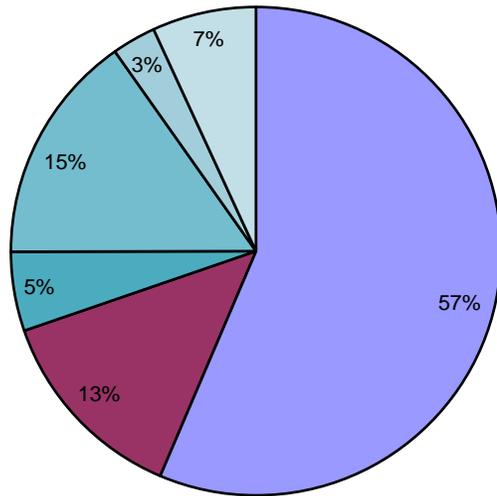


32 %  
WAM  
PARK



60 %  
LABELLEMONTAGNE

Equivalences publicitaires par thème



# Equivalence publicitaire par thème

- Tourisme : 57%
- Covid : 15%
- Tourisme Covid : 13%
- Divers : 7%
- Economie : 5%
- Hors ski et village : 2%

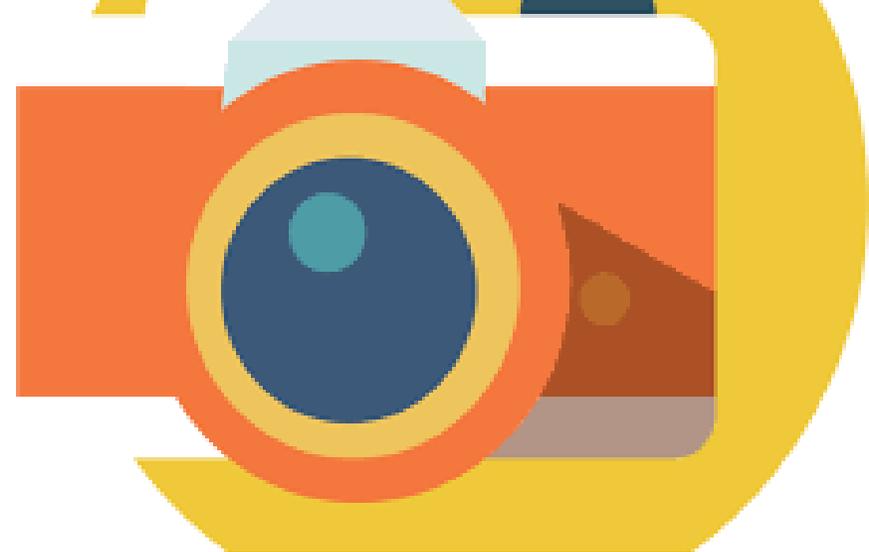


## Evolution des retombées

Malgré le confinement et la fermeture des remontées mécaniques, les retombées presse de début de saison sont bonnes. En effet, les médias nationaux, qui s'imposent comme prescripteurs de séjours, publient leurs articles à l'automne. Le suspense ayant été maintenu jusqu'au 20 Janvier, le travail a pu être engagé. Il manque néanmoins les articles liés au déjeuner parisien, au voyage de presse, à l'actualité ski des vacances et les reportages TV.

Produits  
touristiques  
cités dans la  
presse

- **Ski en décalé ou loin des foules** (Ma piste à moi, ski nocturne, luge nocturne...)
- **Expériences insolites** (Monte dans ma dameuse, Petits Pros des Cimes...)
- **Séjours packagés et bons plans** (Cartable à la neige, Pack Trop Facile, court séjour gourmand...)
- **Ski éco-friendly** (Blablaski...)
- **Services covid-free** (séjours remboursables, forfait liberté, skis livrés...)
- **Activités Nature & Outdoor** (Wam Park)
- **Les stations Famille** (Orcières, La Bresse)
- **Les stations Village** (Val d'Arly, Manigod)



Ce qu'en dit la  
presse

## Sujets Wam Park

Une excellente couverture régionale, voire nationale, qui témoigne du succès des activités nature et outdoor de proximité et met en lumière la diversification du groupe.

**L'EQUIPE MAG** : “Conçus comme de véritables bases de loisirs outdoor, ces complexes permettent aux citadins de profiter des activités de la plage à plusieurs centaines de kilomètres de la mer”

**ELLE** : “Une île flottante à Toulouse ! Toutes à l'eau !”

**ECO SAVOIE MONT-BLANC** : “Wam Park investit 1,5 M€ pour la saison d'été. Il constitue une source de diversification et de lissage de l'activité pour l'exploitant de domaines skiables Labellemontagne.”

**SPORT ECO** : “On se positionne moins en centre de wakeboard qu'en centre de loisirs”

**LE PROGRES** : “8 lieux pour retrouver les joies de l'eau”

**TONIC RADIO** : “Un cinéma aquatique !”

**FRANCEBLEU** : “Du téléski sur le plan d'eau!”

**LA PROVENCE** : “Orange Plage, c'est à Piolenc”

# Sujets sports d'hiver

**Du ski en décalé, des stations idéales pour les familles, des services flexibles et accessibles**

**L'OBS** : « Les domaines skiables jouent les prolongations parfois de manière festive »

**L'EQUIPE** : « Les forfaits de ski deviennent des sésames en après-ski : monter dans une dameuse ou découvrir le métier de pisteur, c'est offert dans les stations Labellemontagne... »

**FEMMES D'AUJOURD'HUI** : « The place to be! On se prend pour un VIP en privatisant une piste (pour les fêtards qui veulent skier sans se ruiner)

**LEFIGARO.FR** : « Le Top 10 des stations où réserver en famille » (Orcières et La Bresse-Hohneck)

**CINE TELE REVUE** : « des séjours 100% remboursables »

# Sujets économiques

Des prises de parole de référence dans les grands médias pour la préparation de cette saison compliquée. Une visibilité qui contribue à la notoriété de la marque.

**LE FIGARO** : « JYR : la crise sanitaire va nous forcer à trouver des idées. Toutes les précautions sanitaires sont prises dans nos stations. »

**LIBERATION** : « Une avalanche de précautions. Il faudra bien gérer les débuts de journée et les repas pour le personnel ».

**LES ECHOS** : « JYR : vers moins de festif et davantage de nature ».

**LE MONDE** : « JYR : dans les Vosges ou dans le Champsaur qui attirent beaucoup l'été, les annulations sont moins nombreuses que dans nos stations très flechées ski »

# Les autres sujets

## Le reste des articles concernent

Les investissements RM dans la presse spécialisée

L'actualité municipale

La fermeture des centres de loisirs et

La sidération des acteurs de la montagne

Les animations et les activités hors-ski des stations

# Image véhiculée dans les médias

(basée sur la presse tourisme de  
début de saison)



Familiale

Outdoor

Accessible

Flexible

Privilège

Dynamique

Insolite

Ludique

Accueils presse  
annulés

## Déjeuner parisien

- Adresse prestigieuse : La Tour d'Argent
- Thématiques tendances : préparation covid-free, protection du personnel, transformations durables du parcours client...
- Journalistes inscrits : Libération, Editions Nivéales, Eco Savoie Mont-Blanc, Sport Guide, Sport Eco, OÙ Magazine (CH)...

## Voyage de presse

- La Bresse-Hohneck
- Journalistes inscrits : Biba, Libération, Magic Maman, Marie-Claire (BE), Femmes d'Aujourd'hui (BE), La Dernière Heure Les Sports (BE), Le Télégramme...

Conclusion

---

Bonne visibilité dans la presse nationale en amont de la saison sur des sujets classiques « sports d'hiver » ou les services « covid free »

---

Prises de paroles de références dans les médias à forte notoriété pour témoigner des préparatifs de saison

# Les tendances Post Covid

Retour à la nature

Activités Nature & Outdoor

Micro-aventures de proximité

Resserrer les liens en tribu

Tourisme durable, voir écologique

Consommation locale, produits du terroir

Flexibilité de l'offre

Facilitation du parcours client via les outils digitaux



**Duo** *decim*

COMMUNICATION - RELATIONS PRESSE

Amelie Penz & Alyse Zajackowski  
06 87 57 73 55

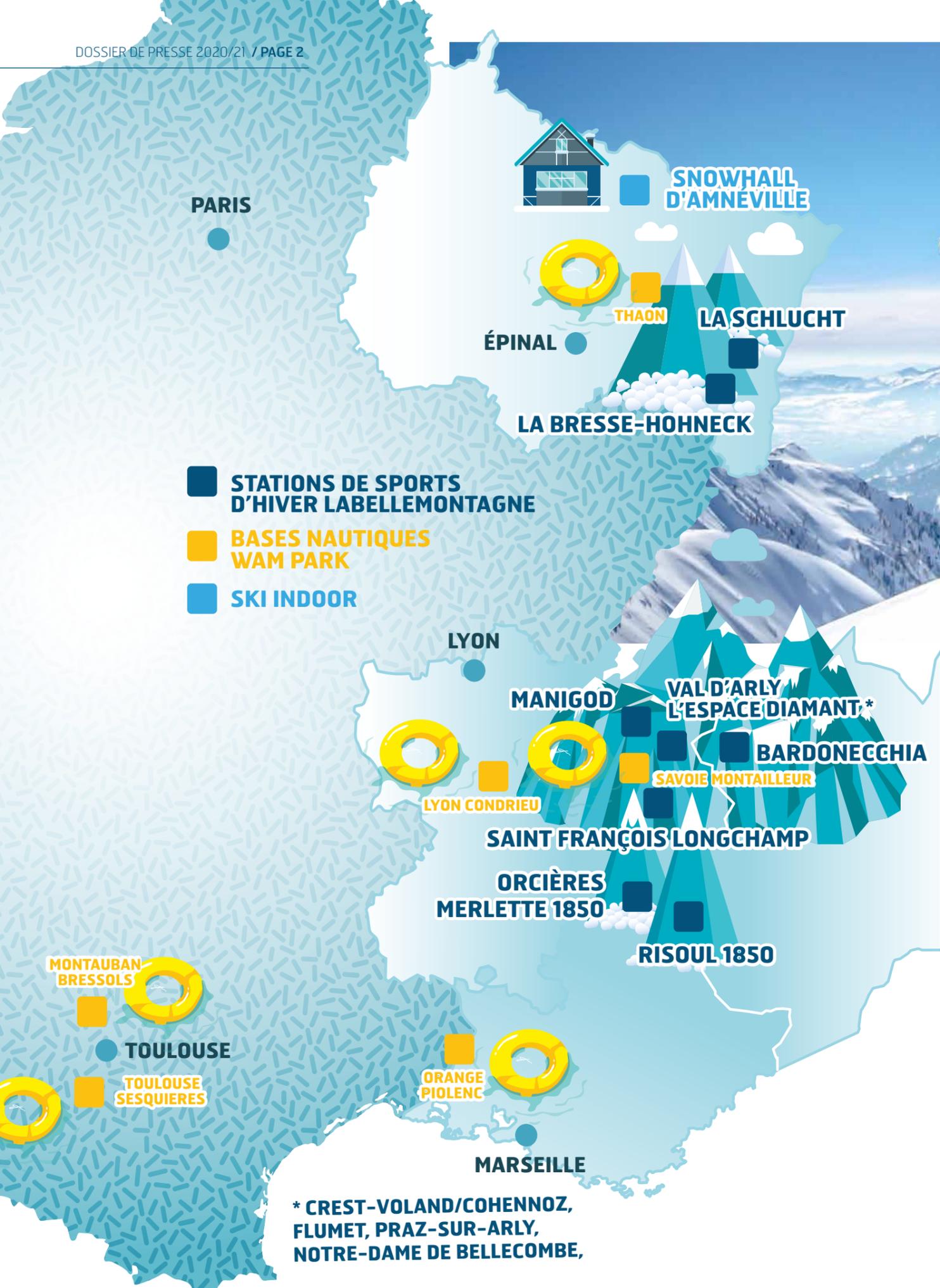
05/06/2007	Réunion en mairie	Compte rendu de réunion en mairie. Le maire demande à Remy Loisirs de concrétiser les débuts des travaux et de mettre en œuvre les investissements de l'UTN relative au domaine skiable et de respecter le planning.
Chaque année	Rapport de DSP	Rapport annuel DSP faisant état des projets d'investissements, des permis accordés, des investissements réalisés et de leur impact pour la mise à jour de la convention de DSP. + remise des inventaires des biens annexés au rapport annuel de DSP.
25/08/2010	Courrier Remy Loisirs	courrier au maire l'informant, suite à sa demande de 2007 de la mise en œuvre des investissements (reconstruction du bâtiment slalom, réaménagement du domaine skiable + nouvelle luge toutes saisons) + demande d'un avenant de prolongation.
25/01/2012	Mail du Maire	confirme la nécessité de mettre à jour l'inventaire des biens et de voir pour un avenant de prolongation
29/06/2012	Courrier de la commune	Demande d'un tableau d'analyse des biens
09/07/2012	Courrier	Remise d'un rapport complémentaire sur les biens, suite au courrier du maire (du 25/06/2012) demandant un tableau d'analyse des biens.
17/07/2012	Courrier de la commune	Demande d'une analyse complémentaire des biens de la convention.
29/08/2012	Mail de Nicolas Claudel	Remise de 4 documents (par courrier et mail) détaillant les biens affectés à la DSP.
20/04/2013	Courrier de la commune	Rappel faisant suite à la réunion DSP du 20/03/2013, demande d'un tableau d'amortissement glissant concernant la DSP
17/05/2013	Mail de N.Claudel à la commune	2ème envoi par mail des 4 documents transmis le 29/08/2012, rappelant n'avoir reçu aucun retour de la part de la Commune
22/03/2014	Courrier de la commune	Suite à rencontre avec avocat le 26/02/14: demande d'un ensemble d'informations concernant les biens
14/04/2015	Compte rendu de réunion	Point sur l'exécution du contrat de DSP, des investissements réalisés et à réaliser et sur l'avenir du contrat.
12/02/2016	Mail de JY Remy au maire	transmission de l'inventaire des biens au 31/08/2015. + état de rapprochement entre le programme d'investissement du contrat DSP et le programme d'investissement réalisé, en vue de la rencontre du 16/02/2016
17/02/2016	Courrier de la commune	Suite à la réunion du 16/02, courrier concernant les biens et l'avenir du contrat. Proposition d'un avenant int épréatif
08/03/2016	Courrier de Remy Loisirs	Réponse au courrier du 17/02/2016 et demande concernant le programme neige de culture
16/03/2016	Courrier de la commune	Apportant son appui total au projet neige de culture selon les modalités à définir
28/07/2016		
24/02/2017	Courriers de la commune	courrier rappelant la proposition d'un avenant interprétatif + courrier de rappel
24/05/2017	Courrier de Remy Loisirs	réponse au courriers de la commune et rappel de l'historique concernant les biens et la convention.
27/03/2018	Réunion en mairie	La mairie confirme avoir sollicité la DGFiP concernant le contrat de DSP et sollicite Remy Loisirs pour suggérer un programme d'investissements pour la future DSP.
10/07/2018	Réunion en mairie	Projet d'avenant N°2 à la convention de DSP des remontées mécaniques
30/10/2018	Réunion en mairie	Projet de calendrier concernant l'appel d'offres du futur contrat de DSP.
Été 2018	Différents échanges e-mails avec MEEF	Vérification et Fourniture des éléments d'information concernant la DSP à la MEEF-DGFiP dans le cadre de l'étude en cours
27/02/2019	Reunion en préfecture	Restitution du rapport d'étude de la DGFiP. Projet de calendrier concernant l'appel d'offres du nouveau contrat de DSP.
06/04/2020	Echange Téléphonique	Monsieur Jean-Yves Remy et Madame le Maire Maryvone Crouvezier.
12/05/2020	Réunion en mairie	Prise de contact avec la nouvelle équipe municipale et DGS. Echanges sur le Projet d'avenant à la convention de DSP actuelle et sur le calendrier de renouvellement de la DSP.
02/10/2020	Courrier Mail de N.Claudel à Tim Ingenierie	Inclus dans les travaux préparatoires de la commune de La Bresse en vue de la procédure relative à un nouvel appel d'offres de concession, un inventaire a été élaboré de manière contradictoire avec le cabinet Tim Ingenierie – Mr Pierre Favre – dans le cadre de la mission confiée par la commune au cabinet Espéllia – Mr Jean-Baptiste Prugneau.
30/11/2020	Courrier Mail de N.Claudel à la commune	Envoi du fichier des biens immobilisés complété des biens acquis en 2019 et 2020
31/05/2021	Rapport de DSP	Envoi du fichier des biens immobilisés complété des biens acquis en 2019 et 2020, corrigé des doublons (Immobilisations n° F1019, F1020, F1021, F1024, GB024, GB026 et GB027).

# labellemontagne

DOSSIER DE PRESSE  
HIVER 2020/2021



**labellemontagne**  
TERRITOIRES D'ÉMOTIONS



# LE GROUPE LABELLEMONTAGNE C'EST

## DE LA GLISSE

- › Des domaines skiables à fort potentiel
- › Des expériences insolites

## DES STATIONS À TAILLE HUMAINE

- › Un accueil chaleureux
- › Une identité valorisée

## DES VACANCES FACILES EN FAMILLE

- › Des hébergements confortables, à deux pas des pistes
- › Des complexes sportifs et de loisirs
- › Des séjours « top » rapport qualité/prix

## DES BONS PLANS

- › Des services exclusifs
- › Une agence de réservation commune

## DES BASES NAUTIQUES

- › Des téléskis et des activités nautiques
- › Des zones de détente et des animations

## DU SKI INDOOR

- › L'une des pistes de ski indoor la plus longue d'Europe
- › Un parc de la glisse

# SOMMAIRE

TOUTE UNE HISTOIRE	4
LE MOT DU PRÉSIDENT	5
LA SIGNATURE LABELLEMONTAGNE	6
LES STATIONS	13
LABELLE'FAMILLE	20
LABELLE'STRATÉGIE	22
CONTACTS	24



# TOUTE UNE HISTOIRE

## LE LABORATOIRE DU GROUPE : LA BRESSE-HOHNECK (VOSGES)

**1965-66** Jean-Marie Remy crée la station de La Bresse-Hohneck.  
**De 1970 à 1993** il développe la station et innove (complexe au pied des pistes, neige de culture, ski aurore et nocturne...).

## LE DEVELOPPEMENT : À LA CONQUÊTE DES ALPES

**1996** Jean-Yves Remy, fils de Jean-Marie, prend la direction de l'entreprise familiale.  
**Reprise de la 1<sup>ère</sup> station alpine : Saint François Longchamp**, station qui forme le « Grand Domaine » avec Valmorel (Savoie).

**De 2001 à 2006** reprises successives des stations d'Orcières Merlette 1850 (Hautes-Alpes), de Crest Voland/Cohennoz, Notre-Dame de Bellecombe, Flumet et Praz-sur-Arly (Val d'Arly/L'Espace Diamant - Pays de Savoie).

**2012** reprise du domaine skiable de Manigod, partie intégrante du grand domaine La Clusaz-Manigod.

**2014** reprise de la station de Risoul 1850 (Hautes-Alpes), qui forme avec Vars le grand domaine de La Forêt Blanche.

## LA MARQUE FÉDÉRATRICE : LABELLEMONTAGNE

**2003** création de la marque LABELLEMONTAGNE.  
**2004** certification Qualité ISO 9001 de Groupe.

## LE RAYONNEMENT LABELLEMONTAGNE : GAGE DE CONFIANCE

**2009/2011** reconstruction à neuf de la station de La Bresse-Hohneck : une 1<sup>ère</sup> en France !

## LABELLEMONTAGNE en chiffres

### 11 stations

ouvrant sur 7 domaines skiables et 1.000 km de pistes dont 4 grands domaines : L'Espace Diamant, Le Grand Domaine, La Clusaz-Manigod et La Forêt Blanche

### 4 massifs

Vosges / Pays de Savoie / Hautes-Alpes / Piémont italien

3 millions de journées skieurs

4.000 lits gérés (résidences de tourisme et hôtels)

1.400 salariés en haute saison, 240 permanents

180 remontées mécaniques

1.330 enneigeurs

84 millions d'euros HT de CA

2.5 millions de visiteurs internautes

**2012** certification Sécurité (OHSAS 18001) de Groupe.  
**2012** ouverture à l'Italie avec le rachat du domaine skiable de Bardonecchia.  
**2015** ouverture à Manigod du plus grand domaine skiable nocturne des Pays de Savoie.  
**2016** extension du domaine skiable nocturne de Manigod.  
**2018** reprise du SnowHall d'Amnéville qui ouvre les portes de l'unique piste de ski indoor de France, l'une des plus longues d'Europe.  
**2018/2019** création de WAM PARK Développement. Ouvertures successives des Wam Parks à Épinal Capaverin Vosges, Toulouse Sesquières et Lyon Condrieu.  
**2020** ouverture du WAM PARK Orange Piolenc.

# HORIZON LABELLEMONTAGNE

FIDÈLE À SON PARCOURS INNOVANT ET À L'ÉCOUTE DE SA CLIENTÈLE, LABELLEMONTAGNE POURSUIT SON AVENTURE POUR PROPOSER LA MONTAGNE DE DEMAIN.



JEAN-YVES REMY,  
PDG DU GROUPE  
LABELLEMONTAGNE

Diplômé de l'École des dirigeants d'entreprises de Paris

## Comment définissez-vous la signature LABELLEMONTAGNE ?

Nous souhaitons rendre les sports d'hiver plus accessibles et faciliter l'organisation des vacances à la montagne. Nous proposons des séjours clés en main avec des services innovants dans l'ensemble de nos stations. Des stations à taille humaine à l'identité propre, qui véhiculent des valeurs d'authenticité, de convivialité et de partage.

## Quelles sont les nouvelles attentes des français en matière de tourisme ?

La crise que nous venons de traverser bouscule les mentalités. Les français partent moins loin, moins longtemps, mais ont d'autant plus soif d'aventures. Des aventures simples et dépaysantes, à vivre à quelques enjambées de la maison. Les sports d'hiver répondent à cette quête. C'est une parenthèse enchantée, un grand bol d'air, qui permet de resserrer les liens en tribu.

## Le business model des stations est-il encore adapté ?

Nos stations de sports d'hiver à taille humaine disposent de plusieurs atouts : grands espaces, air pur, nature, qualité de vie. La réflexion se poursuit aussi avec l'ensemble des acteurs autour de la facilité d'accès, de la mobilité en station et de l'impact environnemental. Un train déjà en marche, qui va s'accélérer pour séduire la clientèle de demain.

## Les skieurs iront-ils aux sports d'hiver en 2020/2021 ?

S'il est difficile de se prononcer à ce jour sur l'issue de cette crise soudaine, des tendances commencent à se dessiner. L'été 2020 nous a montré une appétence des vacanciers pour la montagne et ses grands espaces. Hausse de la demande en résidence de tourisme, des réservations de dernière minute, des courts séjours, de la clientèle de proximité. Nous travaillons pour rassurer les skieurs, faciliter l'organisation de leur séjour et leur offrir le plus de flexibilité possible afin qu'ils puissent penser à leurs prochaines vacances en toute liberté.

# LA SIGNATURE LABELLEMONTAGNE

## DU SKI PLAISIR

### LABELL'AIRE PAUSE REMARQUABLE

Aires de détente cosy version grands panoramas, les Labell'Aires invitent les skieurs à déconnecter. Transats, tables, fauteuils, lecture du panorama et jeux pour enfants ornent ces terrasses d'altitude grand confort. Une pause s'impose !

À La Bresse-Hohneck, Crest Voland/Espace Diamant, Manigod, Orcières Merlette 1850, Risoul 1850, Saint François Longchamp Notre-Dame de Bellecombe et Praz sur Arly.  
Infos : [labellemontagne.ski](http://labellemontagne.ski)

### LABELL'BLEUE LES SOMMETS J'Y AI DROIT

LABELLEMONTAGNE propose des parcours de découverte du domaine skiable adaptés aux skieurs intermédiaires en version panoramique. Ces itinéraires traversants empruntent uniquement des pistes faciles (bleues ou vertes) et permettent de savourer à son rythme la grandeur de la montagne. Sommets et panoramas à couper le souffle sont désormais à portée de toutes les mouffles.

À La Bresse-Hohneck, Val d'Arly/Espace Diamant, Saint François Longchamp, Orcières Merlette 1850, Risoul 1850.  
Infos : [labellemontagne.ski](http://labellemontagne.ski)

### SKI DÉCOUVERTE

Une heure d'initiation offerte avant l'ouverture du domaine skiable pour tous les adultes qui ne savent pas (ou plus) skier ! Incluant le moniteur, le forfait et le matériel de ski. Mettez toutes les chances de votre côté !

Inscription en station. Dans les stations LABELLEMONTAGNE françaises (sauf Saint François Longchamp).  
Infos : [labellemontagne.ski](http://labellemontagne.ski)



## DU SKI SUR MESURE

### A LA CARTE

Grâce à un forum de discussion, les conseillères LABELLEMONTAGNE façonnent des séjours sur mesure et répondent instantanément aux questions des internautes en ligne.

Infos : [labellemontagne.ski](http://labellemontagne.ski) ou [reservations.labellemontagne.com](http://reservations.labellemontagne.com)

### CARTE BLANCHE

Fini le passage en caisse, les skieurs ont Carte Blanche pour glisser selon leurs envies dans les stations LABELLEMONTAGNE de leur choix. Le prélèvement des journées de ski consommées se fait après coup, au fil d'une kyrielle de bons plans : les 6 premières journées de ski à -20 %, la 7<sup>ème</sup> offerte et 30% de remise à partir de la 8<sup>ème</sup>. En bonus : une montagne d'avantages.

Tarif : 23 € jusqu'au 1<sup>er</sup> décembre (43 € après cette date).  
Infos : [carteblanche.ski](http://carteblanche.ski)

## DU SKI À PARTAGER

### SOURIEZ, PARTAGEZ !

3 spots photo XXL sur les télésièges de Saint François Longchamp, Risoul 1850 et Orcières 1850. Un souvenir à récupérer gratuitement sur son smartphone ou par email.

Infos : [labellemontagne.ski](http://labellemontagne.ski)

### SKI CONNECTÉ

A chaque station son appli LABELLEMONTAGNE. Réserver son forfait, se géolocaliser, mesurer ses performances, consulter les bulletins météo et enneigement, visualiser les webcams, s'informer sur les activités... Tout l'univers LABELLEMONTAGNE tient dans la poche !

Infos : [labellemontagne.ski](http://labellemontagne.ski)

## DU SKI SANS CONTRAINTE

### FORFAIT LIBERTÉ LIVRÉ

Un forfait remboursable\* sur simple demande jusqu'à 10 heures du matin le premier jour de validité, sans motif ni justificatif à produire.

**LE MUST** : forfait livré dans l'appartement le jour de l'arrivée.

Dans toutes les stations françaises LABELLEMONTAGNE. Achat et/ou recharge sur : [www.labellemontagne.ski](http://www.labellemontagne.ski)  
\*Forfait 3 jours et plus, hors frais de dossier (3 €). Exclusivité Internet.

Infos : [labellemontagne.ski](http://labellemontagne.ski) ou [reservations.labellemontagne.com](http://reservations.labellemontagne.com)

### SKIS LIVRÉS

Skis ou snowboard et chaussures livrés directement dans les casiers à ski de la résidence. Service inclus dans le Pack Confort.

À La Bresse-Hohneck, Saint François Longchamp, Orcières Merlette 1850, Notre-Dame de Bellecombe  
Infos : [labellemontagne.ski](http://labellemontagne.ski) ou [reservations.labellemontagne.com](http://reservations.labellemontagne.com)

### + COURSES À DOMICILE

Livraison de petits déjeuners, pique-niques, dîners et kit d'entretien dans l'appartement (4 formules au choix, sur réservation).

À partir de 71 € par adulte et 54 € par enfant/semaine.  
À Saint François Longchamp, Notre-Dame de Bellecombe, Orcières Merlette 1850, La Bresse-Hohneck  
Infos : [labellemontagne.ski](http://labellemontagne.ski) ou [reservations.labellemontagne.com](http://reservations.labellemontagne.com)

### + RESTAURATION

Une partie des repas servis au restaurant (déjeuners ou dîners et/ou petits déjeuners).

À La Bresse-Hohneck, Orcières Merlette 1850 et Bardonecchia  
Infos : [labellemontagne.ski](http://labellemontagne.ski) ou [reservations.labellemontagne.com](http://reservations.labellemontagne.com)

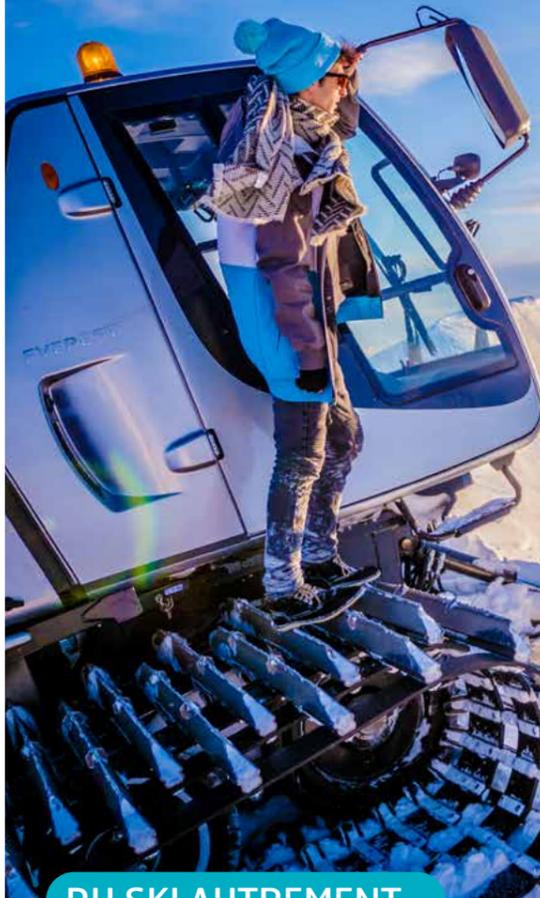
### CHECK-IN SÉCURISÉ EN 2 CLICS

Les formalités de séjour (Informations personnelles, caution, kit bébé, place de parking, taxes de séjour) peuvent désormais être opérées et payées (le cas échéant) en ligne. Le numéro de logement est alors envoyé par sms le jour de l'arrivée.

Infos : [labellemontagne.ski](http://labellemontagne.ski) ou [reservations.labellemontagne.com](http://reservations.labellemontagne.com)



## LA SIGNATURE LABELLEMONTAGNE



### DU SKI AUTREMENT...

#### MONTE DANS MA DAMEUSE

Le ballet des dameuses entre en scène à la nuit tombée pour redessiner les pistes et préparer la journée du lendemain. Si grimper à bord d'un engin de 7 tonnes est déjà une aventure, quand la chenille se met en branle, c'est le cœur qui se met à battre. L'excitation grimpe à l'assaut de la première pente. Au-delà des sensations grisantes, la redécouverte du domaine skiable à la lueur des phares s'impose comme une parenthèse hors du temps. Les plus chanceux pourront observer, ici et là, un lièvre ou un chevreuil et surtout partager avec ces femmes et ces hommes qui œuvrent dans l'ombre toute la nuit pour le plus grand bonheur des skieurs.

#### PISTEUR D'UN JOUR

Rendez-vous au petit matin pour l'ouverture des pistes. Tour du domaine avec les pisteurs et sécurisation des pistes avant de lancer le coup d'envoi de la journée de ski. Une occasion unique de profiter du domaine en avant-première sur les pistes et de découvrir tous les secrets du métier.

#### SKI EN DÉCALÉ

Ski aurore ou ski nocturne, des sensations uniques ! Au menu pour les lève-tôt : première trace au lever du soleil sur les pistes fraîchement damées (une exclusivité en France) et, pour les noctambules, ambiance animée à la nuit tombée, sous les spotlights. Spécialité de La Bresse-Hohneck depuis une quarantaine d'années, le concept fait des petits dans les Alpes, notamment à Manigod avec le plus grand domaine skiable nocturne des Pays de Savoie, qui propose régulièrement des nocturnes thématiques.



### DU SKI O'POUAL

#### AVEC OPOUAL LES P'TITS SKIEURS SONT DE BON POIL

Complice des familles, le gentil Yéti « pas du tout abominable » fait fureur auprès des enfants et de leurs parents ! Pistes à thème, « outdoor game » skis aux pieds, goûters, animations et jeux concours... OPOUAL guide les p'tits skieurs en distillant conseils et astuces pour mieux appréhender les mystères de la montagne.

#### L'ENQUÊTE OPOUAL

Pour les accros des escape games et des jeux de pistes, LABELLEMONTAGNE propose un ski ludique, animé et scénarisé. Munis d'un roadbook, les enfants et leurs parents se lancent, skis aux pieds, dans une course d'orientation sur le domaine skiable. Un itinéraire au goût d'aventure, grandeur nature, sur les traces d'OPOUAL et ses amis. Questions, énigmes, rébus, rencontres pour glaner des indices qui font boule de neige ! L'occasion de découvrir l'envers du décor, les règles de conduite sur les pistes et le domaine skiable. A gagner : un séjour à la montagne !

*Dans toutes les stations françaises LABELLEMONTAGNE.  
Accès illimité pour tous les détenteurs d'un forfait.  
Plus d'infos : [www.labellemontagne.ski](http://www.labellemontagne.ski)*



#### WAOULAND

Interdit aux adultes non accompagnés d'un ado :) ! Parcours de neige naturels accessibles à tous, les WAOULAND sont des spots ludiques aménagés en un enchaînement de trempins, virages relevés, bosses, whoops... pour s'élaner au coude à coude et se dépasser en toute sécurité.

*À Orcières Merlette 1850, Risoul 1850, Crest Voland/Cohennoz, Manigod, Saint François Longchamp  
Plus d'info : [www.labellemontagne.ski](http://www.labellemontagne.ski)*

#### LES PETITS PROS DES CIMES

Ouverture des coulisses des pistes adaptées aux jeunes dès 8 ans pour des rencontres privilégiées. Une occasion unique de monter à bord d'une dameuse, de découvrir le métier de pisteur et de percer les secrets de la neige de culture en pénétrant dans une usine à neige.

*Dans toutes les stations LABELLEMONTAGNE françaises.  
Inscription gratuite à l'arrivée en station  
Plus d'info : [www.labellemontagne.ski](http://www.labellemontagne.ski)*

#### LE PRINTEMPS DES P'TITS SKIEURS

Dès le 27 mars 2021, les stations LABELLEMONTAGNE\* offrent le forfait de ski aux enfants de moins de 10 ans à la demi-journée, à la journée ou au séjour. La location de matériel et les cours de ski c'est cadeau aussi\*\*.

- › Une location adulte 6 jours (skis + chaussures) = une location de ski enfant offerte 6 jours (skis + chaussures)
- › Un cours de ski collectif adulte 6 jours acheté = un cours collectif enfant 6 jours offert

*\* Valable dans toutes les stations LABELLEMONTAGNE françaises jusqu'à la fin de leur saison*

*\*\*En partenariat avec les magasins et écoles de ski des stations LABELLEMONTAGNE*

*Plus d'info : [www.labellemontagne.com/printemps-petits-skieurs/](http://www.labellemontagne.com/printemps-petits-skieurs/)*

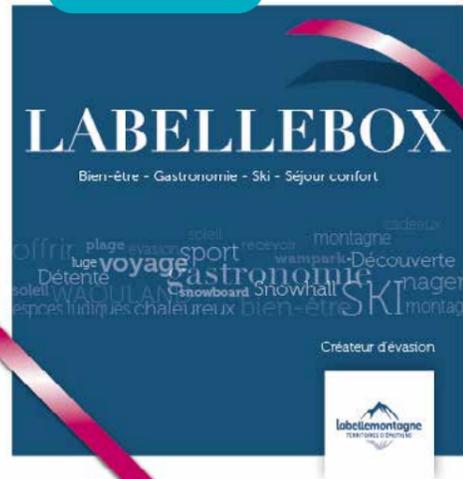
#### OPOUALAND

Interdit aux adultes non accompagnés d'un enfant ! Plébiscités par les enfants, les espaces de glisse OPOUALAND les transportent dans l'univers d'OPOUAL et de ses amis les « Extra-Neigeux », une bande d'extraterrestres hyper curieux venus à sa rencontre avec les animaux de la montagne. Le gentil Yéti propose aux jeunes skieurs une joyeuse course poursuite sur une piste parsemée de jeux d'adresse. Une glisse ludo-pédagogique pour skier en s'amusant, avec des sensations inédites.

*Dans toutes les stations françaises LABELLEMONTAGNE.  
Plus d'info : [www.labellemontagne.ski](http://www.labellemontagne.ski)*

## LA SIGNATURE LABELLEMONTAGNE

DU SKI (ET BIEN PLUS !) À OFFRIR...



### LE TEMPS D'UN WEEK-END

#### Weekend douceur à La Bresse

2 nuits en chambre double à l'hôtel Les Vallées avec petits déjeuners et accès à l'espace détente + 1 modelage quiétude 30 min

Tarif : à partir de 166,50 €/pers.

#### Escapade détente à Manigod

1 nuit en chambre double avec balcon à l'hôtel les Sapins + 2 petits déjeuners + accès à l'espace Wellness.

Tarif : à partir de 185 € pour 2 pers., en chambre double avec balcon.

### LABELLEBOX

LABELLEMONTAGNE revalorise les sports d'hiver en proposant des coffrets cadeau clés en main, à offrir ou à s'offrir. Le principe ? Constituer le combo idéal avec Labellebox pour goûter à la magie de la montagne en famille, en amoureux ou entre amis.

Plus d'infos : [www.labellebox.com](http://www.labellebox.com)

### A LA JOURNÉE

#### Ski & caviar à Crest-Voland Cohennoz

2 forfaits de ski journée Crest-Voland Cohennoz + dégustation caviar + champagne au restaurant La Belle Métairie, au sommet des pistes.

Tarif indicatif\* : à partir de 99,90 € pour 2 pers.

#### Journée à l'italienne à Bardonecchia

2 forfaits journée + 2 apéritifs avec dégustation de produits du terroir (tagliere) au restaurant Pian del sole sur les pistes + 1 passage aller-retour par le tunnel du Fréjus.

Tarif indicatif\* : à partir de 99 € pour 2 pers.

#### Ski After-Work à Manigod

1 forfait de ski nocturne à Manigod (16h/21h30) + 1 dîner avec fondue savoyarde.

Tarif indicatif\* : à partir de 39,90 €/pers.

#### Bulle de douceur à Saint François Longchamp

1 accès au parcours aquatique de 2h15, 1 boisson chaude ou soft sur la terrasse et 1 gaufre au bowling.

Tarif indicatif\* : à partir de 289,90 €/pers.

## DU SKI ACCESSIBLE

### NOËL FÉRIQUE À ORCIÈRES MERLETTE 1850

Hébergement 7 nuits à Rochebrune Les Cimes\*\*\*\* (résidence neuve au pied des pistes avec piscine, sauna, hammam, salle de fitness/cardio) + forfaits de ski loisirs 6 jours (avec accès illimité à la piscine et à la patinoire du complexe sportif). Le must : faire livrer les cadeaux à la résidence par le Père Noël en prenant contact avec les lutins pour l'organisation !

Tarif : à partir de 441,50 €/pers sur la base de 4 pers. (2 adultes + 2 enfants entre 6 et 10 ans) en 2 pièces/4 pers. En option, déjeuner en restaurant d'altitude (Drouvet ou Rocherousse) : 6 déjeuners adulte : 111 €, 6 déjeuners enfant : 78 €.

### SKI GOURMAND & BIEN ÊTRE À LA BRESSE

Hébergement 2 nuits en chambre à l'hôtel Les Vallées\*\*\*\* + forfaits de ski La Bresse 2 jours (incluant ski en aurore et nocturne) + demi-pension 2 jours (petits déjeuners + dîners au restaurant de l'hôtel Le Diamant (labellisé Maître Restaurateur) + accès à l'espace détente de l'hôtel (avec piscine, sauna, hammam et jacuzzi).

En option : massages à l'hôtel sur réservation, en supplément.  
Tarif : à partir de 277 €/pers. sur la base de 2 pers. en chambre double.

### SKI TOUT COMPRIS À SAINT FRANÇOIS LONGCHAMP 1650

Hébergement 7 nuits au centre de la station en appartement LABELLEMONTAGNE gamme confort (avec linge de lit, linge de toilette et ménage de fin de séjour) + forfait de ski 6 jours Grand Domaine + 1 tour de luge La Comète + Matériel de ski 6 jours + courses livrées (7 pdj + 7 pique-niques + 6 dîners) + 3 accès par personne au centre de balnéothérapie.

Tarif : à partir de 449 €/pers. sur la base de 2 adultes en studio 2 pers.  
Bon plan : 20 % de remise sur l'hébergement en réservant avant le 31 octobre 2020.

### FÉVRIER EN FAMILLE À NOTRE-DAME DE BELLECOMBE

Hébergement 7 nuits à deux pas des pistes, à la Résidence Les Belles Roches gamme confort\*\*\*\*(avec linge de lit, linge de toilette et ménage de fin de séjour) + forfait 6 jours Espace Diamant + p'tits pros des cimes (découverte des métiers de la montagne dès 8 ans : monter dans une dameuse, rencontrer les pisteurs ou découvrir l'usine à neige). Une expérience inoubliable !

Tarif : à partir de 515 €/pers sur la base de 2 adultes + 2 enfants entre 8 et 11 ans en 2 pièces 4 pers.

### SKI COURT MAIS INTENSE À LA BRESSE-HOHNECK

Hébergement 3 nuits au pied des pistes à la résidence Les Grandes Feignes\*\*\* + forfait de ski 2 jours (incluant ski aurore et ski nocturne) + matériel de ski 2 jours + location de vêtements de ski 2 jours.

Tarif : à partir de 229 €/pers. sur la base de 2 adultes + 2 enfants entre 6 et 11 ans en 2 pièces 4 pers côté pistes.

### LE PRINTEMPS DES P'TITS SKIEURS À ORCIÈRES MERLETTE 1850

Hébergement 7 nuits au pied des pistes, à la résidence Les Terrasses de la Bergerie\*\*\* (avec piscine) + forfait de ski loisirs 6 jours (avec accès illimité à la piscine et à la patinoire du complexe sportif) + matériel de ski 6 jours.

Tarif : à partir de 228 €/pers du 10/04/2021 au 17/04/2021 sur la base de 2 adultes + 2 enfants entre 5 et 9 ans en 2 pièces 4 pers.



# LA SIGNATURE LABELLEMONTAGNE



DU SKI ÉCO-FRIENDLY

## BLABLASKI

Pour des vacances plus économiques et propices aux rencontres ! Le covoiturage sur [www.labellemontagne.ski](http://www.labellemontagne.ski), dans le respect des gestes barrières, une solution maligne pour faire fondre les émissions de CO2 et les frais de transport. Le plus : -5 % sur les forfaits journée et -10 % sur les forfaits séjour, à partir de 6 jours, sur présentation de la confirmation de covoiturage !

Dans toutes les stations LABELLEMONTAGNE, en partenariat avec Blablacar.

## LA NEIGE DE CULTURE : DE L'EAU, DE L'AIR ET C'EST TOUT !

Pour produire la neige de culture légère et douce qui fait le plaisir des skieurs, il y a une « alchimie » dont Maxime, nivoculteur à Saint François Longchamp, a le secret. Il maîtrise l'art de mélanger l'eau et l'air comprimé lorsque les conditions de température et d'hygrométrie sont réunies, et s'impose comme le chef d'orchestre des compresseurs, canalisateurs et autres capteurs du domaine.

En relation avec les dameurs, il contrôle la qualité de la neige et le fonctionnement des installations : 12 km de réseau qui alimentent 165 enneigeurs. En cas de panne, c'est lui qui intervient, même la nuit ! Maxime gère aussi les réserves d'eau des retenues collinaires : 150 000 m<sup>3</sup> d'eau restitués à leur milieu naturel à la fonte des neiges. Originaire du Val d'Oise, ce passionné diplômé d'un Bac Pro électrotechnique s'est formé au Lycée des métiers de la montagne à Saint-Michel de Maurienne.

## EN MODE PÉDALE DOUCE

Le domaine skiable de Risoul veille à limiter son empreinte environnementale. Parmi les actions :

- › Installation de tri sélectif et de réceptacles à mégot sur les pistes
- › Préservation de la biodiversité, notamment des tétras-lyres, en partenariat avec l'Office Français de la Biodiversité
- › Installation de panneaux solaires sur la gare de télésiège du Pré du Bois, qui permettent de réinjecter 240 kw/h sur le domaine skiable.
- › Mise à disposition de navettes gratuites depuis la vallée, au départ de Guillestre
- › Partenariat avec le collège de Guillestre pour sensibiliser les jeunes à la sécurité, aux avalanches et au respect de l'environnement (journées de ramassage des déchets).
- › Etude par la commune d'un projet de ferme solaire, visant à produire 2 fois la consommation du domaine skiable.
- › **Nouveau - Formation des pilotes à l'éco-damage :** tout en préservant l'efficacité de leur travail, les pilotes veillent à optimiser leur consommation de carburant, principale source d'émission de CO2 des domaines skiables. Quelques astuces : lever le pied sur la pédale, damer à la descente plutôt qu'à la montée, pousser de grosses quantités de neige en deux fois plutôt qu'une, diminuer le temps d'arrêt des machines et adapter la largeur des pistes à la fréquentation. Une éco-conduite où les femmes de l'équipe obtiennent les meilleurs scores.



A 1850 mètres d'altitude, au cœur d'une forêt de mélèzes, Risoul ouvre les portes de La Forêt Blanche, 2<sup>ème</sup> plus vaste domaine skiable des Hautes-Alpes. Avec 83 % des pistes à plus de 2.000 mètres et un vaste réseau de neige de culture, autant dire que la neige est garantie. Que les débutants soient rassurés, la station est également faite pour eux et leur offre un panorama à couper le souffle entre le massif des Ecrins, le Queyras et le lac de Serre Ponçon.

## L'EXPÉRIENCE DE L'HIVER

### NOUVEAU EN PRESSE | BABY-SNOWBOARD

Grâce à du matériel adapté (des mini-planches dotées d'un leash enrouleur), les enfants de 3 à 6 ans font leurs premières glissades en snowboard de façon ludique, encouragés par leurs moniteurs.

Le Club Goomie, c'est aussi des chalets chauffés, des boissons chaudes, un téléski, des tapis magiques, des figurines, des petites bosses... d'où les bambins reviennent avec la banane !

Tarif : 2h à partir de 28 €, 6 cours de 2h à partir de 138 €. 8 enfants maximum.

Plus d'info : [www.esf-risoul.com](http://www.esf-risoul.com)

### FREESTYLE CAMP AVEC LES PLUS GRANDS

Stéphane Azzola, ancien entraîneur des équipes de France de snowboard, et Mathias Wecxsteen, 1<sup>er</sup> champion du monde de ski freestyle, partagent leur passion lors de cours de freestyle, ski ou snowboard, pour apprendre à poser son 1<sup>er</sup> backflip et son 1<sup>er</sup> 360 en toute sécurité.

À partir de 8 ans. Niveau requis : étoile de bronze ou classe 3. Tarif : 2h30 à partir de 34 €, 6 cours de 2h30 à partir de 176 €. 8 participants maximum.

Plus d'info : <https://www.esf-risoul.com/petits/snowboard-petits>

### NOUVEAU EN PRESSE | SKI SEIGNEURS

Enfin un cours réservé aux plus de 60 ans. Place au ski plaisir, sur un itinéraire adapté, ponctué par des conseils techniques personnalisés. Niveau requis : classe 2 (ski parallèle).

Tarif : 3h à partir de 37 €, 6 cours de 3h à partir de 199 €. 8 participants maximum.

Plus d'info : [www.esf-risoul.com](http://www.esf-risoul.com)

## NOUVEAU | SKIEZ +

Grâce à l'appli Risoul, les skieurs peuvent connaître le temps d'attente pour embarquer sur les télésièges de la Plate, de la Nonne et de Peyrefolle et adapter leur itinéraire en fonction de la fréquentation. Une technologie développée en partenariat avec la société Affluence.

Plus d'info : [risoul.labellemontagne.com](http://risoul.labellemontagne.com)

## RENCONTRE | PIERRE, RESPONSABLE DU SNOWPARK ET DAMEUR

Le snowpark de Risoul, signé Waouland, c'est : 1 boardercross, 3 zones (débutant, avancé, expert), 35 à 40 modules, 3 shapers et 2 dameurs dont Pierre. Passionné de ski, Pierre teste les modules la journée et manœuvre une dameuse de 7 tonnes avec dextérité la nuit. Freestyler amateur et auparavant agent paysagiste et pilote d'engins de chantier, il réunit toutes les qualités pour exercer ce métier. En fonction de la surface disponible, de la quantité de neige et des comportements des pratiquants, il imagine, aménage et entretient le snowpark avec son équipe pour le bonheur des skieurs et snowboarders.

## BONS PLANS | SKI & SPA

Accès illimité au nouveau centre aqualudique Skiseo pour tout forfait de ski de 5 jours et plus.

Option 5, 6 ou 7 jours : 15,60 €

Plus d'info : [risoul.labellemontagne.com](http://risoul.labellemontagne.com)

# SAINT FRANÇOIS LONGCHAMP



**165 KM DE PISTES SUR LE GRAND DOMAINE**

**ACCÈS FACILE EN TGV (PARIS/ SAINT AVRE LA CHAMBRE) : 4H**

**ACCÈS FACILE, À 2H DE LYON EN VOITURE**

**103** Nombre de pistes

**50** Nombre de remontées

Déjeuner sur les pistes : **LA TERRASSE**

**Dormir aux pieds des pistes : RÉSIDENCE LE HAMEAU DE SAINT FRANÇOIS**

**DATES D'OUVERTURE**

**DÉC 19** **AVRIL 17**

Première station de Maurienne en termes d'accessibilité, à une heure de Chambéry, deux heures de Lyon et quelques spatules du Col de la Madeleine, Saint François Longchamp offre 165 km de pistes et 1300 mètres de dénivelé sur Le Grand Domaine relié à Valmorel. Son exposition lui donne l'assurance d'avoir les pieds dans la neige, la tête au soleil.

## NOUVEAU | LABEL'AIRE DU MARQUIS

Suite au succès des balançoires de Labell'aire du Soleil Rouge, une nouvelle aire de détente, plus spacieuse, est installée au départ du télésiège du Schuss. À chacun sa pause : pique-nique sur table avec BBQ, snack avec vue grâce au nouveau point de restauration, farniente sur des poufs colorés, jeux ou contemplation. Le must : le hamac géant surplombant la vallée pour une sieste au soleil en tribu !

Plus d'infos sur La Terrasse : [stfrancois.labellemontagne.com](http://stfrancois.labellemontagne.com)

## BONS PLANS

### SKI & SPA

Pack 6 jours incluant : hébergement + forfait de ski + 1 entrée au Centre de Balnéothérapie par jour

Tarif : à partir de 292€/pers. sur la base de 4 pers. en 2 pièces 4 pers. au Hameau de Saint-François.  
Plus d'info : [www.labellemontagne.com](http://www.labellemontagne.com)

### MY CARD

Accès au Centre de Balnéothérapie, à la Luge La Comète, au bowling et au cinéma à prix réduit !

Tarifs en avant-séjour : adultes : 25 € enfants : 20 €.  
Plus d'info : [www.saintfrancoislongchamp.com](http://www.saintfrancoislongchamp.com)



## RENCONTRE | UN PISTEUR QUI A DU CHIEN

La truffe de ce border-collie de 4 ans traque chaque odeur sous la neige. Diplômé en 2017, en duo avec son maître Antoine Richard, pisteur-secouriste à Saint François Longchamp, il est considéré comme le 16ème pisteur de l'équipe. Docile, vif, intelligent et joueur, Maverick et son maître sont sauveteurs en montagne au service de la sécurité civile. La disponibilité du binôme est totale pour se rendre sur les lieux en cas d'avalanche. En marge des entraînements officiels, ils partagent leur passion avec le public lors de démonstrations de sauvetage. Le reste de l'année, le chien continue d'être stimulé. Maverick fait du ski mais aussi de la course, du vélo et du paddle. A suivre : date d'entraînement officiel des maîtres-chiens d'avalanche !

## L'EXPÉRIENCE DE L'HIVER

### PILOTER UN FAT BIKE SUR LA NEIGE

À l'aube, au coucher du soleil ou sous les étoiles (muni d'une torche électrique), la descente se fait sur 400 mètres de dénivelé, sur les pistes Labellemontagne. La neige crisse sous les pneus dont la largeur offre une excellente adhérence.

Tarif unique : de 35 à 45 € en mode traditionnel ou électrique, incluant l'encadrement et le matériel.  
Contact : 06 60 54 05 85.

### PACK ADRÉNALINE

Enfin une formule dédiée aux skieurs experts mariant adrénaline, convivialité et sécurité. Au menu : 1 journée freeride, 1 journée de ski de randonnée, 1 journée à l'assaut des piquets et 1 descente en snakegliss. Le plus : l'apprentissage du matériel et des règles de sécurité à respecter.

Tarif : 279 € incluant l'encadrement, le matériel de sécurité (DVA, sonde, pelle), le forfait « Grand Domaine » 3 jours et une dégustation de produits régionaux sur les pistes.  
Plus d'info : [www.esf-saintfrancois.com](http://www.esf-saintfrancois.com)



# VAL D'ARLY ESPACE DIAMANT

La vallée alpine du Val d'Arly court sur une vingtaine de kilomètres de Megève à Albertville, le long du torrent de l'Arly, entre Haute-Savoie et Savoie. En son cœur, le domaine skiable de l'Espace Diamant, qui relie 6 stations à l'âme préservée. Un terrain de jeu d'une rare beauté, offrant du ski nature et varié, d'alpages en forêts de sapins et villages de caractère. Accrochés à la montagne, chalets en bois, clochers à bulbe et ferme-auberges constituent le trait d'union des massifs du Mont-Blanc, du Val d'Arly et du Beaufortain.

## L'EXPÉRIENCE DE L'HIVER

### SKI-BOB

Sur les pistes damées Labellemontagne, le ski-bob (ou vélo-ski) est une glisse accessible qui se pratique sur un engin du même nom, constitué d'une selle pour s'asseoir et d'une patinette pilotée à l'aide d'un guidon, un peu à la manière d'un vélo.

Tarif : 28 € la séance de 1h.  
Plus d'info : [www.berod-sports.com](http://www.berod-sports.com)



## RENCONTRE | RAYMONDE VINET

Nombreux sont les hommes et les femmes qui exercent la pluriactivité pour faire vivre leur territoire et perpétuer les traditions de famille. Depuis plusieurs années, Raymonde Vinet, restauratrice et monitrice de ski, alliée à la perfection ses passions pour la gastronomie et la glisse ! La journée, elle joue les chefs d'orchestre sur les pistes, en tant que directrice de l'ESF de Notre-Dame de Bellecombe. En parallèle, elle tient les rênes de la Ferme de Victorine, une ferme auberge gastronomique, où l'on déguste ses plats avec vue sur l'étable ! Un concept récompensé d'un bib Gourmand par le Guide Michelin. Aux fourneaux, son mari, Denis, qui dispense une cuisine créative autour des meilleurs produits de Savoie.

## BONS PLANS

### SKI SUR LE DIAMANT DES ALPES

Séjour incluant : hébergement en résidence de tourisme avec piscine + 1 forfait de ski 6 jours Espace Diamant

Tarif : à partir de 245 € / pers. sur la base de 4 adultes à la résidence Les Belles Roches\*\*\*\*  
Plus d'info : [www.labellemontagne.com](http://www.labellemontagne.com)

### CHÉRI, ON SKIE !

En s'embrassant à la caisse le jour de la Saint-Valentin, les amoureux profitent d'un forfait journée Val d'Arly à moitié prix pour l'achat de 2 forfaits journée, soit 50 % de remise sur le forfait de la fille ou du garçon de son choix.

Valable uniquement sur le site web du val d'arly.  
Plus d'info : [skipass-valdarly.labellemontagne.com](http://skipass-valdarly.labellemontagne.com)



**LE DOMAINE DE L'ESPACE DIAMANT**

**ACCÈS FACILE EN VOITURE À 2H DE LYON OU TGV DIRECT PARIS/LE FAYET (À 30 MINUTES)**

**159** Nombre de pistes

**81** Nombre de remontées

Déjeuner sur les pistes : **LE SERASSON**

**Dormir au pied des pistes : LES BELLES ROCHES\*\*\*\***

**DATES D'OUVERTURE**

**DÉC 19** **AVRIL 11**

# ORCIÈRES MERLETTE 1850

**DOMAINE SKIABLE D'ALTITUDE CULMINANT À 2725 MÈTRES**

**LA GRANDE OURSE**  
(complexe sportif avec piscine, patinoire...)

**LE WINTERPARC**

**LABEL FAMILLE PLUS MONTAGNE**

**51** Nombre de pistes

**29** Nombre de remontées

Déjeuner sur les pistes : **ROCHEROUSSE**

**DATES D'OUVERTURE**

**Dormir au pied des pistes : LE VALLON\*\*\*\* ET LES CIMES\*\*\*\***

**DÉC 12** **AVRIL 18**

Orcières Merlette 1850 est une station d'altitude aux accents provençaux qui offre une douceur de vivre et un ensoleillement privilégié au cœur de la vallée préservée du Champsaur, dans les Hautes-Alpes, face au Parc National des Ecrins. Son domaine skiable d'altitude, avec une exposition propice à la neige, est sécurisé par 120 enneigneurs.

## NOUVEAU | RÉSIDENCE ROCHEBRUNE LES CIMES\*\*\*\*

D'architecture montagnarde, moderne et boisée, cette résidence\*\*\*\* au pied des pistes du télémix de Rocherousse, s'intègre parfaitement dans le paysage. Du studio au 4 pièces, tous les appartements donnent accès à l'espace détente (piscine de 100 m<sup>2</sup>, pataugeoire, bain bouillonnant, sauna et hammam). En prime, une salle de fitness et un spa à la carte.

Tarif 2 pièces 4 pers. : à partir de 380 € (ménagement inclus).  
Plus d'info : [reservations.labellemontagne.com](http://reservations.labellemontagne.com)

## NOUVEAU | 2 PISTES DE MONTÉE

Deux itinéraires de ski de randonnée ont été balisés au départ de la station pour répondre à l'engouement pour cette discipline et encadrer au mieux la pratique.

- « **Méolion** » : 4,4 km, 640 D+ (1h30) : départ Front de neige des drapeaux (1850 mètres), arrivée à la Pointe de Méolion (2474 mètres).

- « **Estaris** » : 4,6 km, 800 D+ (2h) : départ garage des dameuses (1870 mètres), arrivée au sommet du télésiège des Estaris.

Accès libre pendant les horaires d'ouverture du domaine skiable.  
Plus d'info : [orcières.labellemontagne.com](http://orcières.labellemontagne.com)

## BONS PLANS

### LE CARTABLE À LA NEIGE

Un programme pensé pour les enfants du CP au CM2 qui alternent ski et soutien pédagogique. Créée ici en 1970, cette formule permet de partir en dehors des vacances sans perdre le fil de l'école.

Plus d'info : [orcières.labellemontagne.com](http://orcières.labellemontagne.com)

### SAMEDIS FRIENDLY

25 % de remise sur les 300 premiers forfaits du samedi, achetés en ligne du lundi au jeudi précédent.

Plus d'info : [skipass-orcières.labellemontagne.com](http://skipass-orcières.labellemontagne.com)

## L'EXPÉRIENCE DE L'HIVER

### SKI CONFIDENTIEL À SERRE-EYRAUD

A moins de 30 minutes d'Orcières Merlette 1850, cette station pépite offre un ski plaisir, authentique et musclé, au milieu des mélèzes, avec un enneigement de grande qualité. 9 pistes et nombreuses possibilités de ski hors-piste.

Forfait journée 15,80 €/adulte, 12,70 €/enfant.

### NOUVEAU EN PRESSE | MOTONEIGE EN MODE GRAND NORD

A la nuit tombée, en selle pour une aventure insolite sur le domaine skiable endormi d'Orcières LABELLEMONTAGNE. A bord d'une motoneige, direction le Plateau de Rocherousse, à 2300 mètres d'altitude. Là, au cœur d'un paysage féérique, un igloo s'illumine autour d'un généreux plateau de charcuteries, fromages et autres tourtons. Après avoir défié les températures négatives, le 0° de l'igloo réchauffe les cœurs.

Tous les samedis et mercredis soirs de 20h à 21h30. 10 pers. maximum.

Tarif : 160 € / motoneige (2 pers).

Contact : [www.motoneigeaventure.com](http://www.motoneigeaventure.com)

# MANIGOD

**LE PLUS GRAND DOMAINE SKIABLE NOCTURNE DE SAVOIE MONT-BLANC**

**GRAND DOMAINE LA CLUSAZ/MANIGOD**

**ACCÈS FACILE À 40 MIN. D'ANNECY (GARE TGV) ET 1H DE GENÈVE (AÉROPORT)**

**AUTHENTICITÉ DU VILLAGE**

**84** Nombre de pistes

**49** Nombre de remontées

Dormir aux pieds des pistes : **HÔTEL LES SAPINS\*\*\*\***

Table gastronomique : **LA MAISON DES BOIS**

**DATES D'OUVERTURE**

**DÉC 19** **AVRIL 11**

Dans le massif des Aravis, à 40 minutes d'Annecy et une heure de Genève, Manigod est un authentique village de montagne où les chalets s'accrochent au flanc de la montagne entre les sapins. La nature est préservée et la gastronomie florissante au pays du reblochon. Son domaine skiable relié à La Clusaz séduit les skieurs de jour comme de nuit.

## BONS PLANS

### SKI BY NIGHT

8 pistes éclairées sur 18,5 hectares, desservies par 3 télésièges et 1 télésiège sont ouvertes de 16h30 à 21h. En mode after-work, décalé ou privé, l'expérience laisse des traces ! Du lundi au samedi pendant les vacances et tous les vendredis/samedis jusqu'au 20/03.

> **Forfait nocturne** : 18,20 € / nocturne / adulte ; 135,90 € le forfait 6 jours adulte incluant les nocturnes.

> **Resto'Ski** : formule à 28 € incluant 1 forfait de ski nocturne + 1 repas

> **Ski Lonely** : privatisation du domaine nocturne et/ou de l'espace snow-tubing pour une déclaration, un anniversaire ou un team-building. En option : slaloms, mini KL, descente aux flambeaux, yooner ou snakegliss avec l'ESF. A partir de 295 € pour une piste de luge et 795 € pour un télésiège.

Plus d'info : [manigod.labellemontagne.com](http://manigod.labellemontagne.com)

### FORFAIT LÈVE-TARD

Un forfait de 13h à 21h pour éviter les périodes d'affluence ou profiter d'une grasse matinée.

Tarif : 23,10 €. Plus d'info : [manigod.labellemontagne.com](http://manigod.labellemontagne.com)

## NOUVEAU | SNOWGA

Snow + yoga = snowga ! LABELLEMONTAGNE invite les skieurs à découvrir le yoga au sommet des pistes sur Label'Aire, chaussures de ski aux pieds. Une séance en petit groupe, encadrée par une pro, dans un cadre enneigé et dépayant, avec vue ! L'harmonie avec soi et avec la nature est totale.

Accessible à tous. 4 à 5 sessions de 15 à 20 minutes dans l'hiver. Gratuit. Une boisson chaude offerte.

Plus d'info : [manigod.labellemontagne.com](http://manigod.labellemontagne.com)

## NOUVEAU | YOGA AU SOMMET

Les «deux Cathy», respectivement accompagnatrice en montagne et professeur de yoga, s'associent pour offrir une sortie associant raquettes à neige et yoga. Après une balade ponctuée d'anecdotes sur l'habitat traditionnel, la vie pastorale, les coutumes de nos vallées et les traces d'animaux, une pause s'impose. On découvre alors les bienfaits du yoga dans un décor enneigé et féérique.

Contact : [esfmanigod.com](mailto:esfmanigod.com)

## NOUVEAU EN PRESSE | PISTE DE MONTÉE

Au col de la Croix Fry, un itinéraire balisé permet de s'initier au ski de randonnée. Après un peu plus d'un kilomètre de montée en forêt pour 150 m de dénivelé, arrivée au sommet de la Crête Blanche.

Accès libre pendant les horaires d'ouverture du domaine skiable.  
Plus d'info : [manigod.labellemontagne.com](http://manigod.labellemontagne.com)

## MOUNTAIN'TROTT

La version montagnarde de sa cousine urbaine, est dotée de grosses roues capables de dévaler les pistes LABELLEMONTAGNE au coucher du soleil, avec les conseils d'un moniteur. Facile et riche en sensation ! Dès 1m40. Aucune expérience requise.

Tarif : 42 € incluant 2 descentes, un passage dans le boarder, l'encadrement, le matériel, le forfait et l'assurance.

Plus d'info : [www.alpesaventures.com](http://www.alpesaventures.com)

## L'EXPÉRIENCE DE L'HIVER

### LUGE SOUS LES ÉTOILES

Le domaine skiable nocturne est réservé aux lugeurs une fois par semaine pendant les vacances. Autant dire qu'en montant en télésiège et en dévalant les pistes à toute allure, la luge prend une autre dimension. Luges en position assise munies d'un leash et d'un frein en métal autorisées.

Rendez-vous le 14 et le 21 février de 17h30 à 21h.

De 16h30 à 21h. Tarif : 12 € (accès libre pour les détenteurs d'un forfait alpin incluant les nocturnes).

Plus d'info : [manigod.labellemontagne.com](http://manigod.labellemontagne.com)



# LA BRESSE -HOHNECK

LE PLUS GRAND  
DOMAINE SKIABLE  
DU NORD-EST DE  
LA FRANCE

SKI AUREORE  
ET SKI  
NOCTURNE

À 3h30 de Paris par le TGV, La Bresse-Hohneck est une station conçue pour faciliter la vie des skieurs. Terre originelle de LABELLEMONTAGNE et véritable « laboratoire » du groupe, la plus grande station des Vosges est le berceau de nombreuses avancées dans l'univers des sports d'hiver : complexe multi-services neuf au pied des pistes, neige de culture, ski aurore et ski nocturne... Une vision novatrice qui donne la part belle à l'esprit de service, depuis étendue aux autres stations du groupe.



## NOUVEAU | TAPIS MAGIQUES

2 tapis roulants 4 saisons desservent l'espace « Initiation Ski Tranquille » et les pistes de tubing. L'été, ils embarquent les vététistes pour l'apprentissage du VTT de descente.

## NOUVEAU | NEIGE DE CULTURE

Une nouvelle installation vient renforcer le dispositif d'enneigement au sommet de l'espace « Initiation Ski tranquille » au dessus du front de neige.

## BONS PLANS

### A FOND LA FORME

Séance de réveil musculaire sur le front de neige pour bien démarrer son séjour au ski.

Accès gratuit. 1 fois par semaine pendant les vacances.

### PACK ANTIGLAGLA

Location de veste, pantalon de ski, sous-vêtements techniques et gants. Une formule économique et éco-responsable qui permet de skier chaque hiver avec des vêtements de qualité à sa taille.

**LE MUST** : livraison gratuite dans les appartements de la Résidence Les Grandes Feignes pour toute commande préalable.

Tarifs 6 jours (veste + pantalon + gants + masque) : 116.40 € pour un adulte / 97.20 € pour les 3/12 ans.  
Plus d'info : [www.labellemontagne.com](http://www.labellemontagne.com)

## L'EXPÉRIENCE DE L'HIVER

### SKI AUREORE

Une expérience unique en France pour savourer les premières traces, sur pistes fraîchement damées, aux premières lueurs du jour. Des émotions rares grâce à 7 km de pistes éclairées dès 6h du matin. 2 éditions spéciales avec 13 pistes supplémentaires, le 7 et le 14 mars, pour assister au lever de soleil sur le Kastelberg, avec vue panoramique sur les Alpes.

Tarif : à partir de 23,70 € avec 1 boisson chaude et 1 croissant offert au Slalom.

Plus d'info : [www.labellemontagne.com](http://www.labellemontagne.com)

### SOIRÉES LUGE

Une épopée nocturne alternant montées en télésiège et descentes folles sur une piste éclairée de 1600 mètres, privatisée pour l'occasion. Dès 10 ans. Les mardis des vacances de Noël et des vacances d'hiver de 18h à 21h30.

Tarif : 17 €/pers. incluant forfait + équipement (bob + casque).

Plus d'info : [labresse.labellemontagne.com](http://labresse.labellemontagne.com)

### SKIDANCE SOUS LES ÉTOILES

La première station d'Europe à proposer du ski nocturne transforme son front de neige en dancefloor à ciel ouvert, et invite les skieurs à se déhancher entre 2 descentes. DJ et cabine à burger pour faire le plein d'énergie. Tous les samedis

Tarifs : à partir de 32,10 € par adulte de 15h à 19h.

Plus d'info : [labresse.labellemontagne.com](http://labresse.labellemontagne.com)

# BARDONECCHIA



## L'EXPÉRIENCE DE L'HIVER

Site olympique des JO de Turin, situé à la frontière française dans la vallée de Suse, Bardonecchia est une référence pour la pratique des sports d'hiver depuis plus de 100 ans. À 4h30 de Paris et 2h30 de Lyon en TGV direct, la station italienne offre du grand ski jusqu'à 2800 m et des espaces ludiques sur 3 secteurs. Le must : enchaîner les virages sur la piste Olympique ou dévaler 1500 mètres de dénivelé sur le secteur de Jaffereau. Une destination idéale pour glisser loin des foules pendant les vacances scolaires. Dépaysement assuré façon dolce vita !

## NOUVEAU

Nouveau visage pour le domaine de Melezet ! En complément du télésiège 4 places de Sellette, inauguré en décembre 2019, 2 nouvelles remontées mécaniques, 1 télésiège bi-place et 1 téléski, téléportent les skieurs du front de neige (1300 m) à Valloncros (2400 m). Ces infrastructures desservent une multitude de pistes sur 1000 m de dénivelé, à l'extrémité Ouest du domaine skiable, des vastes plateaux de Melezet jusqu'au centre Campo Smith. Une transformation du secteur qui fait le bonheur de tous les passionnés de glisse.

## BONS PLANS

Pour tout forfait 6 jours adulte acheté, le forfait 6 jours enfant (moins de 7 ans) est à 30 €

Tarif adulte 6 jours : à partir de 160 €

Plus d'info : [Bardonecchia.labellemontagne.com](http://Bardonecchia.labellemontagne.com)

## SÉJOUR DOLCE VITA À L'ITALIENNE

7 nuits en studio tout inclus (linge de lit, linge de toilette, ménage de fin de séjour) avec demi-pension au restaurant Harald's.

Tarif : à partir de 514€ par personne

Plus d'info : [Bardonecchia.labellemontagne.com](http://Bardonecchia.labellemontagne.com)

## SAFARI BY NIGHT

À la nuit tombée, les vacanciers embarquent à bord d'une chenillette pour une soirée conviviale et festive, à la découverte des spécialités gastronomiques piémontaises. Habitacles rose, zébré ou léopard et musique d'ambiance, ces « taxis des neiges » donnent le ton ! 1.000 mètres de dénivelé et 30 min plus tard, les convives dînent au choix, au Chalet Chesal ou à Pian Del Sole.

Départs en chenillette tous les soirs. À partir de 17h30.

Tarifs chenillette + dîner : 40 €. Menu enfant à 28 €.

Plus d'info : [Bardonecchia.labellemontagne.com](http://Bardonecchia.labellemontagne.com)

## ALPINE COASTER

Ce parcours de luge bi-place sur rail fonctionne été comme hiver. Sensations garanties lors de la descente dans les bois de Campo Smith au fil de virages relevés, bosses et changements de rythme sur plus de 1000 mètres de long. Accessible aux enfants accompagnés. Dès 4 ans, seul à partir de 8 ans.

Tarifs : 1 descente 6 €, 6 descentes 30 €

Plus d'info : [www.bardonecchiaski.com](http://www.bardonecchiaski.com)



# LABELLE'FAMILLE

**LABELLEMONTAGNE, C'EST AVANT TOUT UNE HISTOIRE D'HOMMES ET DE FEMMES, QUI ŒUVRENT CHACUN AU QUOTIDIEN POUR FAIRE DES SPORTS D'HIVER UNE PARENTHÈSE ENCHANTÉE.**

**FRANÇOISE & JEAN-YVES REMY,**  
PDG du groupe LABELLEMONTAGNE

Pierre et Thérèse, Jean-Marie et ses deux frères, Jean-Yves et Françoise...autant de couples Remy qui ont imaginé, conçu, bâti, rénové et fait grandir l'hôtel Les Vallées depuis 1900. Une transmission de valeurs d'abord, un héritage ensuite. L'histoire de l'hôtel est indissociable de celle de la Bresse-Hohneck. La station a été créée par Jean-Marie et ses deux frères pour divertir les clients de l'hôtel. Suite à un hiver sans neige, en 1989-90, qui aurait pu mettre fin à l'entreprise familiale et à la station, Jean-Yves, fils de Jean-Marie (entré dans l'entreprise en 1985), se lance à la conquête des Alpes. Après avoir dirigé l'hôtel, il prend les rênes du groupe avec l'esprit des pionniers chevillé au corps ; il passe à l'ère industrielle, reprend une dizaine de concessions et crée la marque LABELLEMONTAGNE. « Pour mon père, avoir installé à La Bresse des remontées mécaniques et introduit la neige de culture, il y avait sans doute un peu de folie. En ce qui me concerne, être parti dans les Alpes c'était aussi une démarche au parfum d'aventure ». A ses côtés depuis ses débuts, sa femme Françoise. Partie intégrante de l'aventure, elle le soutient et prend également sa part de responsabilités dans le groupe au poste de Directrice de l'agence de réservation LABELLEMONTAGNE et de l'Hébergement-Restaurant du Groupe.

**MICHEL ET MARINE,**  
ambassadeurs-pisteurs de père en fille

Michel Rey est pisteur secouriste à Saint François Longchamp depuis 39 saisons. Il a choisi ce métier car il aime skier et travailler à l'extérieur. Depuis 1990, il gère l'exploitation agricole familiale à Montaimont, en tant que producteur AOP de lait à Beaufort. Cette double activité suggère des journées bien chargées, deux heures de travail supplémentaires matins et soirs pour gérer l'exploitation, en plus de sa journée sur les pistes de 8h à 17h. Deux métiers complémentaires qu'il exerce avec passion. Une passion qu'il a d'ailleurs transmise à sa fille, Marine, qui a obtenu son diplôme de pisteuse la saison dernière. Tous deux endossent désormais aussi le rôle d'ambassadeur sur les pistes. Avec les autres pisteurs de Saint François Longchamp, ils jouent un rôle de prévention bien sûr, mais surtout d'accueil. Ils vont au-devant des skieurs pour les renseigner sur la météo, les conditions de neige, le meilleur itinéraire à suivre ou répondre à leurs questions sur la station. Un vrai plus pour les vacanciers !



**DAMEUR SE CONJUGUE AU FÉMININ**



**STÉPHANIE, la dame dameuse d'Orcières**

Amoureuse de ses montagnes, Stéphanie Escallier vit depuis toujours à Orcières. Elle grandit entourée de ses frères, d'un papa garagiste et d'engins de déneigement. Après ses études, elle travaille dans l'univers du tourisme. Rattrapée par sa passion des engins, elle décide de prendre les commandes d'une dameuse. Malgré la mécanique complexe de ce métier jusque-là exercé par des hommes (elles sont une dizaine de femmes en France seulement), elle a trouvé sa place dans cette équipe masculine. Sa journée commence à minuit trente, l'heure où elle se lève. Elle grimpe dans sa dameuse à 2h et la quitte au petit matin, juste avant l'ouverture du domaine. Également passionnée de moto-trial, Stéphanie mène une vie à 100 à l'heure, défiant tous les stéréotypes.

**ADELINE, la pro du damage de Risoul**

Du haut de son mètre 60, Adeline pilote des engins de 7 tonnes sans trembler. bercée par les dameuses et les tracteurs depuis son plus jeune âge (son père était dameur et agriculteur), la passion des engins lui colle à la peau depuis toujours. Titulaire d'un BEP de transport routier et d'un Bac Pro en mécanique industrielle, elle commence le damage à Serre Chevalier en 2012. A l'époque elle était seule, aujourd'hui à Risoul, elles sont deux (sur 10 en France seulement). A 27 ans, elle concilie l'élevage de 400 brebis et le damage. Au-delà de sa passion des engins, elle apprécie la solitude et la beauté des paysages sur le domaine skiable endormi. Une double activité qu'elle espère concilier un jour avec une vie de maman.

**LABELLEMONTAGNE  
AU FÉMININ**

**Bousculant les idées reçues et les stéréotypes, LABELLEMONTAGNE fait la part belle aux femmes dans l'entreprise montagnarde. Un facteur clé qui contribue au succès de la marque !**

**BLANDINE TRIDON,**  
directrice générale déléguée du groupe LABELLEMONTAGNE

Blandine fait la connaissance de Jean-Yves Remy en 1997 alors qu'elle est encore en poste chez Maeva, elle admire alors l'audace de ce Vosgien à la conquête des Alpes. C'est en 2003, en quête de nouvelles expériences, qu'elle rejoint le groupe. Après avoir exercé plusieurs directions opérationnelles, elle devient le bras droit de Jean-Yves. Présente sur tous les fronts, elle aime gérer la complexité et la négociation. Présidente de la commission juridique de Domaines Skiables de France, elle mène d'une main de maître plusieurs projets en même temps. Entière, persévérante et proactive, elle puise son énergie dans le calme de la nature ou en famille avec sa fille Juliette.

**NATACHA,**  
chef de secteur

Natacha sillonne les pistes pour garantir la sécurité des skieurs. Sous ses ordres, une quarantaine d'agents d'exploitation, des hommes pour la plupart, qu'elle forme et répartit au quotidien sur les remontées mécaniques. Chutes de neige abondantes ? C'est elle qui fixe les priorités de déneigement. Evacuation exceptionnelle d'un télésiège ? Elle encore qui gère les groupes d'intervention. Natacha, enfant du pays, a été embauchée il y a plus de 15 ans en tant qu'agent d'exploitation. Elle a ensuite damé les pistes pendant près de dix ans avant d'être promue à ce poste.

**ET AUSSI**

Catherine Remy, responsable du Slalom et du Skishop à La Bresse-Hohneck  
Céline, Responsable des ventes à Orcières Labellemontagne  
Clémence, QSE à Risoul Labellemontagne  
Mégane, Chargée de communication à Manigod Labellemontagne  
Ophélie, femme de chambre à l'Hôtel Résidence les Vallées\*\*\*\*  
Lucie, Superviseur Paie à Labellemontagne Management  
Stéphanie, Animatrice de plateau à l'Agence Labellemontagne  
Tina, Agent d'accueil à Saint-François Labellemontagne  
Mathilde, Commis de cuisine au Slalom

**EN IMAGE**

<https://www.youtube.com/watch?v=jr dtHlIINEk&list=PLQUAkElvCypNzW0idqk1UGjTgrfwH04>

# LABELL'STRATÉGIE

LABELLEMONTAGNE EXPLORE DEPUIS PLUSIEURS ANNÉES DES VOIES DE DIVERSIFICATION DE SES ACTIVITÉS DANS DES DOMAINES DE COMPÉTENCES MAÎTRISÉS PAR LE GROUPE : ACTIVITÉS DE LOISIRS, TRANSPORT PAR CÂBLE, TRAVAIL EN COOPÉRATION AVEC LES COLLECTIVITÉS LOCALES. C'EST AINSI QUE LE GROUPE A REPRIS LE SNOWHALL AMNÉVILLE ET QU'EST NÉ LE RAPPROCHEMENT AVEC ROMAIN LLOBET, CRÉATEUR DU CONCEPT WAM PARK.

## SNOWHALL @AMNÉVILLE LE SKI INDOOR EN FRANCE !

620 mètres de long, 35 mètres de large et 90 mètres de dénivellé, l'une des plus longues pistes de ski indoor d'Europe se trouve en Lorraine au carrefour de l'Europe, entre le Luxembourg, la Belgique et l'Allemagne. Du débutant au skieur confirmé qui souhaite perfectionner sa pratique ou se remettre en jambes en début de saison, tout le monde profite des joies de la glisse dans ce lieu unique en France, qui fait également office de référence pour les équipes nationales et les ski-clubs. Location de matériel, cours de ski avec l'ESF, snowpark, luge, tubing, bar et restaurant (avec vue sur la piste !), tout un programme pour se faire plaisir toute l'année de 10h à 21h. Expérience tout aussi originale dans le cadre d'un séminaire, d'une sortie ou d'un événement spécial.

### Tarifs :

- > 2h : 21 €/adulte - 18 €/9-17 ans - 12,50 €/4-8 ans
- > journée : 29 €/adulte - 23,50 €/9-17 ans - 16,50 €/4-8 ans
- > Forfait annuel illimité 498 €/adulte et 399 €/enfant.
- > Anniversaire : à partir de 100 € pour 8 enfants incluant forfait de ski 1h, espace à disposition au bar, gâteau, bonbons et chocolat chaud. En option : un moniteur de ski pour encadrer la troupe.

Plus d'info : [snowhall-amneville.com](http://snowhall-amneville.com)

### SNOWPARK

Du débutant à l'expert, pour s'envoyer en l'air à chaque occasion. En attente des détails.

### SNOW-TUBING

Une piste spécialement sculptée pour dévaler la pente sur une bouée gonflable. Remontée facile en tapis magique ! A partir de 12 ans. Casque, bottes de neige et gants obligatoires.



## RENCONTRE | PHILIPPE, MONITEUR DE SKI TOUTE L'ANNÉE !

Philippe a 62 ans. Originaire des Pyrénées Atlantiques, il est "tombé" dans le ski dès son plus jeune âge et il en a fait son métier. Après avoir obtenu son Brevet d'Etat, il enseigne à Gourette. L'été, il troque sa combinaison contre un maillot de bain pour exercer sa deuxième activité professionnelle : maître-nageur. Après 38 saisons, sa passion pour les sports d'hiver reste intacte, si bien qu'il répond à une petite annonce pour remplacer un moniteur au SnowHall d'Amnéville durant tout un été. L'expérience lui plaît, il revient en période d'affluence... jusqu'à ce qu'on lui propose un poste à l'année, une aubaine ! Depuis il enseigne le ski à l'année, en cours collectif ou en individuel. Ici en Lorraine, on pratique le ski comme on va à la piscine. Grâce à ses conseils, les skieurs progressent et arrivent fin prêts en station pour en profiter à fond. Un métier passion, qu'il exerce désormais sur 4 saisons, sans jamais prendre une goutte de neige mouillée sur la tête !



LABELLEMONTAGNE,  
C'EST AUSSI L'ÉTÉ !

WAM PARK® c'est un concept ludique et innovant qui offre à tous les membres de la tribu la possibilité de passer une journée à la plage, près de la ville ! Un concept de loisirs nautiques qui s'articule autour de 3 activités principales : un grand téléski nautique, un petit téléski nautique d'apprentissage et un parcours de jeux gonflables aqualudiques. Aménagés autour d'un espace central design, la « chill zone \* », où l'on peut se détendre et se restaurer, les WAM PARK proposent un panel d'activités nautiques à la carte. Ces bases de loisirs nouvelle génération, accessibles et familiales, révolutionnent les plans d'eau périurbains.

WAM PARK, c'est :

- > Un grand téléski nautique
- > Un petit téléski nautique (dès 5 ans)
- > Un parcours de jeux gonflables aqualudiques (les « water games »)
- > Une « chill zone \* » ou des îles flottantes, des terrasses pour se détendre et se restaurer
- > Des activités nautiques à la carte (comme du paddle ou des bouées tractées)
- > Des animations (joutes, cinéma aquatique)

\*zone détente

## ROMAIN LLOBET, directeur de WAM PARK Développement

« Nous avons développé notre concept WAM PARK sur le site de Montailleur en Savoie depuis 5 ans. Dans ce projet commun de WAM PARK, nous apportons la connaissance opérationnelle nautique, LABELLEMONTAGNE la structuration administrative, l'assise financière et les compétences en matière de recherche de projets et de développement. Nous avons également en commun la typologie de clientèle très familiale, avec des infrastructures adaptées à tous les membres de la famille. En alliant nos forces respectives, nous pouvons mener à bien des réalisations incroyables en un temps record (5 sites au total à ce jour). »

RENDEZ-VOUS  
EN AVRIL 2021 !



### **DUODECIM**

Lac d'Annecy : Amélie Penz  
Paris : Alyse Zajackowski  
+33(0) 4 50 66 93 25  
contact@duodecim.com  
www.duodecim.com

### **Contacts**

**LABELLEMONTAGNE**  
www.labellemontagne.ski



Les propositions de restaurant et d'hébergement sont des suggestions, il existe bien d'autres établissements dans les stations.

Crédits photos : ©Labellemontagne, ©Alpcat Medias, ©MJ Diffusion, ©B. Jamot, © Aravis Françoise Cavazzena, © Wam Park, ©Adobestock  
Creation graphique : www.panplume.fr



# Fiche écoute client

Date : 16/01/21

## Dites nous tout !

(partie réservée à notre clientèle)

**Votre identité :**

NOM\* : MARTINS

Prénom\* : Eugénie

**Pour vous contacter :**

Téléphone\* : 06 76 03 20 62

Adresse postale : 57 avenue de la Colonne  
82000 SIESTIENNE

Adresse email\* : eugenie.martins@labellemontagne.com

Domicile  Lieu de séjour

**Objet de votre demande**

Nous vous remercions d'être le plus précis et le plus factuel possible pour nous permettre de vous apporter une réponse rapide et adaptée.

Après une chute sur le grand tapis qui ne s'est pas arrêtée  
il y a 6 personnes avec des enfants enchaînés  
impossible de déclencher l'arrêt d'urgence -  
On a pas eu le temps de se remettre que le tapis  
est reparti. Ce tapis est aussi pour des enfants  
il est à revoir la sécurité qui doit être faite

\* : informations obligatoires pour vous apporter une réponse personnalisée à votre demande

**Votre signature :**

Fiche complétée à remettre aux espaces de vente des forfaits LABELLEMONTAGNE, ou à envoyer :

- par e-mail à l'adresse suivante : [station.labresse@labellemontagne.com](mailto:station.labresse@labellemontagne.com)
- par courrier postale à l'adresse suivante : 92 Route de Vologne – 88250 LA BRESSE

Traitement (partie réservée à LABELLEMONTAGNE)  
(duplicata du forfait indispensable pour les réclamations)

Félicitation  Suggestion  Réclamation Fiche N° :

Remise par : JT

Date de réponse :

Faite par :

Réponse apportée :

Madame Eugénia MARTINS  
57a, rue de la Cotolle  
88200 Saint Etienne les Remiremont

La Bresse, le 21 février 2021

Madame,

Nous donnons suite à votre fiche écoute client reçue le 16 janvier dernier concernant votre chute sur le grand tapis, et nous vous prions d'excuser le caractère tardif de cette réponse.

A la lecture de votre fiche écoute client, il semble que le tapis se soit arrêté à la suite de votre chute, bien que nous ne soyons pas en mesure aujourd'hui d'affirmer que cet arrêt soit en lien avec celle-ci. Il se peut que la cause de cet arrêt soit autre ayant entraîné la remise en route intempestive.

Quoiqu'il en soit, nous regrettons cette mauvaise expérience, et nous vous confirmons que notre personnel a bien été formé en début de saison à la conduite de l'appareil. Nous avons à nouveau sensibilisé celui-ci sur les vérifications à réaliser avant la remise en marche du grand tapis.

Vous remerciant de la confiance que vous nous avez accordée en choisissant notre destination, nous espérons avoir le plaisir de vous accueillir prochainement dans notre station.

Nous vous prions d'agrèer, Madame, l'expression de nos sincères salutations.

Nicolas Claudel  
Directeur de site



## Nicolas Claudel

---

**De:** Nicolas Claudel  
**Envoyé:** lundi 22 février 2021 16:11  
**À:** 'Magali DANEL-MONIER'  
**Objet:** RE: urgent

Bonsoir Madame Danel-Monnier

Nous accusons réception de votre mail et nous vous prions d'excuser le caractère tardif de cette réponse.

Nous vous confirmons que le décret qui autorise la pratique du ski alpin pour les mineurs inscrit en FFS n'en fait en aucun cas une obligation pour l'exploitant.

Plusieurs exploitants du massif ont choisi d'accueillir ces entraînements, dont Gérardmer. En connaissance, La Bresse a choisi de ne pas proposer une nouvelle destination pour la pratique du ski alpin pour les mineurs. Nous avons informés en décembre les responsables du club de cette décision.

Concernant vos forfaits saison achetés au tarif public, ils sont remboursables sans frais sur simple demande jusqu'à la veille de l'ouverture effective de la station, sous réserve qu'ils n'ont pas été consommés.

Sincères salutations  
Nicolas Claudel



**Nicolas CLAUDEL**  
DIRECTEUR DE SITE  
  
03 29 25 66 11  
06 73 86 28 95  
  
nicolas.claudel@labellemontagne.com

LA BRESSE  
**LABELLEMONTAGNE**  
92, Route de Volagne  
88250 LA BRESSE  
  
  
**LaBresseHohneckLabellemontagne**

**De :** Magali DANEL-MONIER <danel@avocats-mdm.fr>  
**Envoyé :** lundi 8 février 2021 17:44  
**À :** Nicolas Claudel <nicolas.claudel@labellemontagne.com>  
**Objet :** TR: urgent

A l'attention de Monsieur CLAUDEL

Monsieur,

Je viens auprès de vous en ma qualité de parent d'un licencié mineur FFS -ski CLUB LA BRESSAUDE.

Quelques parents sont surpris comme moi que la station de la BRESSE ne soit pas mobilisée en vue de permettre la pratique du ski alpin pour les mineurs inscrit en FFS compte tenu de la taille de cette station et du nombres de clubs de ski susceptibles de pratiquer cette activité pour leurs mineurs licenciés.

Cette mise en sommeil générale pose de grandes difficultés.

Les textes actuels pris dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire autorise le fonctionnement des remontées mécaniques pour certaines catégories et notamment les mineurs licenciés de la FFS et nous ne pouvons que nous en réjouir.

Actuellement nos jeunes skieurs du ski club de la Bressaude ne peuvent pas accéder au domaine skiable et doivent se rendre quotidiennement sur GERARDMER.

Nous ne comprenons pas cette situation..... qui est manifestement contraire aux intérêts des enfants et aux préoccupations gouvernementales actuelles relatives au bien être , à la santé physique et psychologie des mineurs particulièrement affectés par cette crise sanitaire et les nombreuses contraintes.

Nos jeunes skieurs doivent pouvoir pratiquer cette discipline dans des conditions optimales .

Les conditions météorologiques sont très favorables, la surface enneigée l'est aussi et pourtant nos jeunes skieurs ( confirmés) ne disposent que de la piste des débutants sur le domaine de LA BRESSE.

Il est certain que cette situation génère des inégalités entre les skieurs.

Il n'est pas acceptable que nos jeunes skieurs confirmés ( niveau étoile d'or et chamois) pratiquent cette activité sur une piste de débutant.....alors que leur ski club se situe sur la même commune accueillant la plus grande station du nord est de la France.

Des compétitions sont organisées notamment à GERARDMER et les pistes d'entraînement manquent cruellement...

En ce qui me concerne, je règle un forfait annuel comme nombreux parents dont la résidence n'est pas fixée sur la commune de la BRESSE.

Est-il envisageable que la station puisse ouvrir 2/3 pistes d'entraînement pour les mineurs FFS moyennant bien évidemment la contre partie financière du forfait ?

Peut-on compter sur le soutien de la station la BELLE MONTAGNE dans ce contexte des plus difficiles afin de permettre à nos jeunes skieurs vosgiens de traverser cette crise et de maintenir leur niveau face aux autres clubs notamment des stations alpines ?

Je reste à votre disposition pour évoquer au besoin cette situation de vive voix si nécessaire

Je vous laisse mes coordonnées personnelles ci-dessous.

Dans l'attente de votre réponse

Veuillez croire en l'expression de mes sentiments les plus respectueux

Mme Magali DANEL-MONNIER  
06-87-57-83-84



Madame Laëtitia PERRIER  
33, Boulevard de la République  
92430 Marnes La Coquette

La Bresse, le 19 janvier 2021

Madame,

Nous avons bien pris en compte votre fiche d'écoute client du 23 décembre dernier et nous vous prions de bien vouloir excuser le caractère tardif de cette réponse.

Afin de préparer votre séjour, vous avez consulté sur notre site internet, la grille tarifaire des forfaits de remontées mécaniques pour la saison 2020-2021.

La fermeture administrative des remontées mécaniques dicté par le gouvernement français a rendu cette grille tarifaire inopérante. Afin de pouvoir offrir des activités aux clients présents sur les vacances de Noël, nous avons mis en place et proposé plusieurs attractions, avec une nouvelle grille tarifaire, affichée en caisse.

Notre site internet a également été mis à jour avec ces nouveaux tarifs, sans pour autant que nous ayons dans un premier temps retiré la grille tarifaire remontées mécaniques, créant ainsi de la confusion.

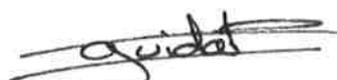
Votre fiche écoute client nous a permis de relire et mettre à jour notre site internet et nous en remercions.

Pour faire suite à notre échange téléphonique, nous procédons à titre commercial au remboursement de la différence entre le tarif remontées mécaniques (8.50€ forfait initiation enfant demi-journée) et le tarif en vigueur. Vous trouverez donc en complément de ce courrier, un chèque d'un montant de 32.50€.

Vous remerciant de la confiance que vous nous avez accordée en choisissant notre destination, nous espérons avoir le plaisir de vous accueillir prochainement dans notre station.

Nous vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos sincères salutations.

GUIDAT Charlène  
Responsable caisses





# Fiche écoute client

Date : 23/12/20

## Dites nous tout !

(partie réservée à notre clientèle)

### Votre identité :

NOM\* : PERRIER

Prénom\* : Laetitia

### Pour vous contacter :

Téléphone\* : 06 21 84 90 15

Adresse postale : 33 Blvd de la République  
92430 Narnes La  
Coquette

### Adresse email\* :

laetitia.decoster@yahoo.fr

### Objet de votre demande

Nous vous remercions d'être le plus précis et le plus factuel possible pour nous permettre de vous apporter une réponse rapide et adaptée.

J'ai demandé 5 forfaits Initiation enfants (Prix ~~affiché~~ sur votre site internet = 7,5€/personne)  
On m'informe à l'arrivée que le prix du forfait a doublé en raison de la COVID (non précisé sur le site, les 7,5€ étant applicables). Le prix affiché devant être respecté et la situation ne justifiant pas un doublement du tarif, je demande le remboursement des  $7,5 \times 5 = 42,5€$  payés en surplus

\* : informations obligatoires pour vous apporter une réponse personnalisée à votre demande

### Votre signature :

Fiche complétée à remettre aux espaces de vente des forfaits LABELLEMONTAGNE, ou à envoyer :

- par e-mail à l'adresse suivante : [station.labresse@labellemontagne.com](mailto:station.labresse@labellemontagne.com)
- par courrier postale à l'adresse suivante : 92 Route de Vologne - 88250 LA BRESSE

Traitement (partie réservée à LABELLEMONTAGNE)  
(duplicata du forfait indispensable pour les réclamations)

Félicitation  Suggestion  Réclamation Fiche N° :

Remise par : Camille

Date de réponse : 19/01/21

Faite par :

Réponse apportée : Suite à cette réclamation, j'ai demandé à Laura de mettre les prix actuels sur notre site. Julia

Remboursement de la différence

Vu avec NC

Monsieur Jérôme KLEINHANS  
24 rue d'Elbeuf  
59200 TOURCOING

La Bresse, le 18 janvier 2021

Monsieur,

Nous donnons suite à votre fiche écoute client reçue le 30 décembre dernier concernant les mesures sanitaires, le remboursement de forfaits, et nous vous prions d'excuser le caractère tardif de cette réponse.

Depuis le 19 décembre dernier, nous exploitons au quotidien les tapis roulants en respectant le guide sanitaire pour la saison d'hiver ; fruit d'un travail concerté avec élus locaux, représentants des professionnels des stations de montagne et autorités sanitaires, ce guide présente les bonnes pratiques recommandées par les autorités nationales compétentes, déclinées pour les besoins spécifiques du tourisme en montagne en prévision de la saison 2020-2021. Ce guide sanitaire précise notamment les règles générales et les recommandations pour les remontées mécaniques.

En addition, chaque jour au cours des vacances de Noël, dont le 30 décembre dernier jour de votre journée de ski, deux agents Covid étaient présents sur nos installations, dont une des missions principales est d'identifier et d'intervenir lors de tout manquement à la sécurité en lien avec les protocoles COVID19, en allant à la rencontre du personnel de l'entreprise, des clients et des prestataires présents.

Par ailleurs, nous vous confirmons que le forfait est réputé utilisé lors du premier passage aux bornes des remontées mécaniques, comme précisé dans les conditions générales de vente et d'utilisation des forfaits. Il apparaît que vous avez utilisé vos titres de transport. Nous ne répondrons donc pas favorablement à votre demande.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sincères salutations.

Nicolas Claudel  
Directeur de site



# Fiche écoute client

Bresse Labellemontagne SAS  
eu/Siret : 438 975 286 00032  
ROUTE DE VOLOGNE  
250 LA BRESSE  
AUX  
2923.58.88  
2923.77.53  
12/2020 14:12:50  
201230-27-RB-SLA-05-87-872

## Dites nous tout !

(partie réservée à notre clientèle)

Prénom\* :

Jérôme

comptable chez Accor

Adresse postale :

24 rue d'Eloup  
Foucoing

Domicile  Lieu de séjour

re	Qté	PU TTC	TVA	Montant TTC
station ADULTE	2	15,00	10,00%	30,00
res-Mat: Ski				
inquiné				
1614713355029267228				
1614713355029270200				
Total HT :				27,27 €
Total TVA :				2,73 €
Total TTC :				30,00 €

détail des règlements

requis vacances ANCV

30,00 €

numérisable

### Objet de votre demande

Nous vous remercions d'être le plus précis et le plus factuel possible pour nous permettre de vous apporter une réponse rapide et adaptée.

OUTRE

pas de distance de sécurité  
ont est a 30 cm dans les queues

1 pers / 4 SANS MASQUES

les agents laurent pour des gens dans masques

ont est en Covid faudra pas voir planche sica

\* : informations obligatoires pour vous apporter une réponse personnalisée à votre demande

Votre signature :

*(Signature)*

Je demande le remboursement de nos 2 forfaits  
ski

Fiche complétée à remettre aux espaces de vente des forfaits LABELLEMONTAGNE, ou à envoyer :

- par e-mail à l'adresse suivante : [station.labresse@labellemontagne.com](mailto:station.labresse@labellemontagne.com)
- par courrier postale à l'adresse suivante : 92 Route de Vologne - 88250 LA BRESSE

Traitement (partie réservée à LABELLEMONTAGNE)  
(duplicata du forfait indispensable pour les réclamations)

Félicitation  Suggestion  Réclamation Fiche N° :

Remise par : Julia T

Date de réponse :

Faite par :

Réponse apportée :

Pas de retour *(Signature)*

---

# Protocole d'exploitation du télésiège de Vologne et du Bike Park en période de COVID19

## 1. Objet du protocole

Ce protocole définit les mesures organisationnelles et sanitaires retenues par la Bresse Labellemontagne pour exploiter le télésiège de Vologne et le Bike Park. Ce protocole a été établi en lien avec les recommandations du guide sanitaire spécifiques au tourisme de montagne version du 16/12/2020.

Ce protocole est provisoire et pourra être revu et ajusté à tout moment, selon les prescriptions gouvernementales ou autres publications à venir.

## 2. Utilisateurs

Le contenu de ce protocole sera proposé et expliqué aux clients via un affichage explicite sous le contrôle des salariés de l'entreprise.

## 3. Les mesures relatives au travail des salariés

- Les salariés travaillant au poste d'embarquement et de débarquement du télésiège porteront un masque ou tour de cou UNS1 ou un masque chirurgical couvrant le nez et la bouche.
- Les salariés devront retirer leurs gants de manutention et se laver les mains au savon ou à défaut au gel hydroalcoolique avant de boire, de manger, de fumer, de se moucher ou de se toucher le visage.
  - **Eviter de porter des gants : ils donnent un faux sentiment de protection. Les gants deviennent eux-mêmes des vecteurs de transmission, le risque de porter les mains au visage est le même que sans gant, le risque de contamination est donc égal voire supérieur**
- Le chargement et le déchargement des VTT seront effectués par les clients ; les salariés leurs viendront en aide uniquement en cas de difficulté, en portant l'ensemble des EPI indiqués ci-dessus.
- Les éléments de contact manuel au niveau des postes de conduite du télésiège seront nettoyés et désinfectés à chaque changement d'opérateur et systématiquement en fin de journée.
- Afin que les salariés puissent se laver régulièrement les mains, un jerrican d'eau, du savon, du gel hydroalcoolique, du papier et une poubelle seront présent en bas et en haut du télésiège.
- Concernant les pauses repas, deux patrouilleurs viendront remplacer les salariés en poste en bas du télésiège et le salarié du haut sera remplacé par le salarié du bas ayant mangé au premier tour. Les patrouilleurs devront donc porter les EPI indiqués ci-dessus lors des remplacements des salariés.
- Le comptage des passages piétons sera réalisé via les ventes effectuées en caisse, additionné des ventes en ligne, le cas échéant.

- 
- Les poubelles seront vidées à chaque fin de journée et cette opération sera consignée dans le registre d'exploitation présent sur l'installation au même titre que la désinfection du poste de travail.

#### 4. Les mesures relatives à l'accueil de la clientèle - Parcours client et gestes barrières

- Les différentes files d'attentes (caisse des remontées mécaniques, embarquement VTT et embarquement piétons) seront organisées avec un barriérage et une signalisation visible de manière à permettre aux clients le respect de la distanciation d'un mètre entre chaque personne ou groupes de personnes. Une file d'attente sera mise en place pour l'embarquement des pilotes VTT et une deuxième file d'attente sera mise en place pour les piétons.
- La communication à la clientèle sera faite au travers d'affichage positionné à différents endroits et par des annonces sonores réalisées au niveau du front de neige, précisant le parcours client et les consignes sanitaires. Une « porte d'entrée » à l'installation est matérialisée avec une file d'attente organisée et un panneau d'information sur les règles d'accès à l'appareil.

Ce point correspond au début de la prise en charge par l'exploitant, à partir de cette zone, le port du masque lavable ou chirurgical couvrant le nez et la bouche est obligatoire pour la clientèle (pilote VTT et piétons) à partir de 11 ans et recommandé à partir de 6 ans, ainsi que le respect de la distanciation physique de 1 mètre entre les personnes ou groupes de personnes (pilotes VTT et piétons) est obligatoire dans les files d'attentes, à l'embarquement, sur la remontée mécanique et au débarquement.

- L'opérateur vérifie que les clients portent un masque (à l'entrée des installations) et demande aux personnes qui n'en portent pas d'en mettre un. Il ne lui appartient pas de vérifier la conformité des masques portés. L'information sur les types de masque autorisés est assurée via les conditions générales de vente et d'utilisation et tout autre moyen de communication pertinent.
- L'ensemble des salariés et notamment les hôtes de vente et les patrouilleurs effectueront de la prévention et communication sur le respect des règles sanitaires et gestes barrières.
- Les consignes sanitaires seront affichées au niveau des deux zones d'embarquement du télésiège, en haut et en bas de l'appareil, ainsi qu'aux caisses des remontées mécaniques. Des consignes particulières seront données par le conducteur à la clientèle au moment de l'embarquement afin de sensibiliser les clients à respecter les gestes barrières après le débarquement.
- La désinfection des mains est proposée aux clients au niveau de l'embarquement et du débarquement.
- Des masques chirurgicaux individuels seront disponibles à la vente en caisse.
- Le chargement et le déchargement des VTT seront réalisés par la clientèle. Le client viendra charger son VTT coté retour en bas du télésiège de Vologne. Il passera ensuite devant le fut

pour venir s'asseoir sur le siège qui précédera le siège avec son VTT. Au débarquement, le client déchargera son VTT.

- Des consignes particulières seront données par l'agent présent aux pilotes VTT en amont de l'embarquement et du débarquement afin de lui permettre de charger / décharger son VTT en sécurité.
- Un barriérage sera mis en place à l'embarquement afin de garantir la sécurité des clients lors de l'opération de chargement du VTT et d'embarquement.
- Concernant la répartition sur les sièges, pour les piétons, un maximum de 3 personnes pourra être embarqué par siège. Pour les pilotes VTT, la répartition sera un pilote par siège. A noter que ces dispositions de répartition sur les sièges sont dictées par le plan d'évacuation téléporté.
- Les clients seront invités à privilégier le paiement sans contact en caisse et à effectuer les achats via les ventes internet.
- Des poubelles permettant la récupération des masques et autres équipements de la clientèle seront à disposition : une en haut du télésiège et une en bas.

#### 5. Les mesures d'accès au poste de secours

- Un affichage sera mis en place devant le poste de secours avec une zone d'attente afin que les clients ne rentrent pas directement dans le poste de secours, et permettre un pré bilan COVID19 à l'extérieur. Suite au pré-bilan COVID19, les clients seront orientés vers le poste de secours ou vers la salle pique-nique au Slalom.

#### 6. Désinfection

- Les mesures de désinfection effectuées sur le poste de travail seront consignées dans le registre d'exploitation présent sur l'installation.
- Le terminal de paiement et le passe monnaie seront désinfectés deux fois par jour et une fois en fin de journée.
- Les poubelles seront vidées à chaque fin de journée et cette opération sera consignée dans le registre d'exploitation présent sur l'installation.

#### 7. Gestion administrative du protocole

Version	Rédacteur		Vérificateur		Approbateur	
1	Quentin FOUCHET	02/06/2020	Eric TUAILLON	02/06/2020	Nicolas CLAUDEL	02/06/2020
2	Quentin FOUCHET	17/06/2020	Eric TUAILLON	23/06/2020	Nicolas CLAUDEL	23/06/2020
3	Quentin FOUCHET	29/06/2020	Eric TUAILLON	30/06/2020	Nicolas CLAUDEL	30/06/2020
4	Quentin FOUCHET	04/05/2021	Benjamin COUREAU		Nicolas CLAUDEL	



---

# Protocole d'exploitation de la Schlitte Mountain en période de COVID19

## 1. Objet du protocole

Ce protocole définit les mesures organisationnelles et sanitaires retenues par la Bresse Labellemontagne pour exploiter la Schlitte Mountain. Ce document a été rédigé en s'inspirant des bonnes pratiques de sécurité sanitaire et en cohérence avec les pratiques mises en place pour l'exploitation des tapis.

Ce protocole pourra être revu et ajusté à tout moment, selon les prescriptions gouvernementales ou autres publications à venir.

## 2. Utilisateurs

Le contenu de ce protocole sera proposé et expliqué aux clients via un affichage explicite sous le contrôle des salariés de l'entreprise.

## 3. Les mesures relatives au travail des salariés

Les salariés travaillant au poste d'embarquement porteront un masque ou tour de cou UNS1 ou un masque chirurgical couvrant le nez et la bouche.

Les salariés devront enlever leurs gants de manutention et se laver les mains au savon ou à défaut au gel hydroalcoolique avant de boire, de manger, de fumer, de se moucher ou de se toucher le visage.

Afin que les salariés puissent se laver régulièrement les mains du gel hydro alcoolique sera présent dans le bâtiment de la Schlitte Mountain.

## 4. Les mesures relatives à l'accueil de la clientèle - Parcours client et gestes barrières

- La communication à la clientèle sera faite au travers d'affichage positionné à différents endroits, précisant le parcours client et les consignes sanitaires.

Les consignes sanitaires seront affichées au départ de chaque file d'attente.

Des consignes particulières seront données par le conducteur à la clientèle au moment de l'embarquement afin de sensibiliser les clients à respecter les gestes barrières après le débarquement.

- Les clients seront invités à privilégier le paiement sans contact en caisse.
- Le port du masque lavable ou chirurgical couvrant le nez et la bouche est obligatoire pour la clientèle à partir de 11 ans et recommandé à partir de 6 ans ainsi que le respect de la distanciation physique de 1 mètre entre les personnes ou groupes de personnes sont obligatoires dans les files d'attentes et au débarquement.
- L'opérateur vérifie que les clients portent un masque (à l'entrée des installations, sauf cas particuliers de certains tapis, téléskis et télésièges) et demande aux personnes qui n'en portent pas d'en mettre un. Il ne lui appartient pas de vérifier la conformité des masques portés. L'information

---

sur les types de masque autorisés est assurée via les conditions générales de vente et d'utilisation et tout autre moyen de communication pertinent.

- Les différentes files d'attente (caisse et embarquement) seront organisées avec un barriérage et une signalisation de distanciation visible de manière à garantir le respect de la distanciation d'un mètre entre les personnes ou groupes de personnes. L'accès à l'appareil ainsi qu'à la file d'attente pour l'embarquement est réservé aux personnes munies d'un ticket.
- La règle de distanciation peut être levée dans la zone préparatoire à l'embarquement pour assurer la fluidité des transports et éviter que la régulation de l'accès aux remontées mécaniques ne crée des attroupements et files d'attente qui, par leur importance, seraient générateurs de troubles à l'ordre public et potentiellement propices à la propagation du virus.
- La désinfection des mains avec une solution hydro alcoolique est obligatoire avant l'embarquement pour accéder à l'attraction. La désinfection des mains est également proposée aux clients au niveau de la caisse et du débarquement. 3 bornes de distribution de solution hydro alcoolique seront mises en place (1 borne au niveau de la caisse, 1 borne à l'embarquement et 1 borne au débarquement)
- Les clients pourront embarquer à deux sur la luge s'ils font partie de la même famille ou du même groupe constitué. Dans les autres cas, une seule personne de plus d'1m25 par luge sera acceptée.
- La vérification du verrouillage, de la bonne mise en place et de la résistance des ceintures de sécurité à l'embarquement sera effectuée par le salarié. Pour se faire, il réalisera une traction manuelle sur la ceinture de chaque client.
- Une poubelle permettant la récupération des masques et autres équipements de la clientèle est à disposition au niveau de la caisse et au débarquement.

##### **5. Les mesures de désinfection de l'installation**

- Les éléments touchés par les clients ou points de contact manuels sur les luges (commandes, poignées, ceintures), les éléments touchés par les clients sur l'installation (rampes) ainsi que les deux rideaux de latte à l'arrivée seront désinfectés en fin de journée avec des lingettes actives contre le SARS2 ou par pulvérisation avec un produit actif contre le SARS2 en période hors gel par les salariés de l'entreprise.
- Les mesures de désinfection seront consignées dans le registre d'exploitation présent sur l'installation.
- Le terminal de paiement et le passe monnaie seront désinfectés une fois en fin de journée avec des lingettes actives contre le SARS2.
- Les éléments touchés par le salarié sur le poste de travail seront désinfectés en fin de poste et à chaque remplacement avec des lingettes actives contre le SARS2.

- Les poubelles seront vidées à chaque fin de journée et cette opération sera consignée dans le registre d'exploitation présent sur l'installation.

#### 6. Gestion administrative du protocole

Version	Rédacteur		Vérificateur		Approbateur	
1	Quentin FOUCHET	18/05/2020	Eric TUAILLON	19/05/2020	Nicolas CLAUDEL	19/05/2020
2	Quentin FOUCHET	02/06/2020	Eric TUAILLON	02/06/2020	Nicolas CLAUDEL	02/06/2020
3	Quentin FOUCHET	17/06/2020	Eric TUAILLON	23/06/2020	Nicolas CLAUDEL	23/06/2020
4	Quentin FOUCHET	29/06/2020	Eric TUAILLON	30/06/2020	Nicolas CLAUDEL	30/06/2020
5	Quentin FOUCHET	07/09/2020	Eric TUAILLON	07/09/2020	Nicolas CLAUDEL	07/09/2020
6	Quentin FOUCHET	16/12/2020	Eric TUAILLON	16/12/2020	Nicolas CLAUDEL	16/12/2020
7	Quentin FOUCHET	17/03/2021	Eric TUAILLON		Nicolas CLAUDEL	



## COVID 19

### Charte d'engagement Direction-Salariés

Face aux risques présentés par la pandémie du virus COVID-19, la présente charte définit les principaux engagements mutuels entre la Direction et chaque salarié. Cette version est rédigée suite à la publication du protocole national pour assurer la santé et la sécurité des salariés en entreprise face à l'épidémie de COVID19 actualisé le 8 avril 2021.

#### ENGAGEMENTS DE LA DIRECTION

##### La Direction s'engage à :

- Mettre en œuvre toutes les mesures organisationnelles et les moyens associés pour prévenir le risque de contamination
- Mettre à disposition les moyens de protection matériels adaptés à chaque situation : barrières physiques, gants, masques...
- Mettre à disposition l'organisation et les moyens adaptés pour procéder au lavage et à la désinfection adaptés à chaque situation : savon, gel hydroalcoolique, produits désinfectants...
- Assurer la communication, l'information et la sensibilisation de chaque salarié sur les préconisations et les mesures à prendre et à respecter ;
- Assurer la confidentialité de toute information relative à la santé que le salarié pourrait porter à sa connaissance
- Travailler en partenariat avec les représentants du personnel (élus CSE), pour mettre en place les mesures adéquates et les différents supports d'information, et vérifier leur bonne applicabilité ;
- Rester à l'écoute du personnel pour toute suggestion sur l'évolution des mesures à appliquer ;
- Adapter le document unique et les plans de préventions, y compris, le cas échéant, en cas de co-activité avec des entreprises extérieures ;
- Nommer un référent COVID 19 dans l'entreprise et missionner l'animateur QSE et les managers pour effectuer la mise en œuvre, le contrôle du respect et de l'évolution des mesures engagées
- Mettre en place au niveau de la Direction une veille technique en lien étroit avec les autorités et la médecine du travail.

En tant que salarié, je m'engage, au titre de l'article L.4122-1 du Code du Travail - extrait : « Conformément aux instructions qui lui sont données par l'employeur, dans les conditions prévues au règlement intérieur pour les entreprises tenues d'en élaborer un, il incombe à chaque travailleur de prendre soin, en fonction de sa formation et selon ses possibilités, de sa santé et de sa sécurité ainsi que de celles des autres personnes concernées par ses actes ou ses omissions au travail ».

Nota : dans le contexte actuel de pandémie de COVID-19, cette obligation prend une dimension supplémentaire, au regard de la contagiosité du virus, de l'absence de vaccin et de traitement efficace contre la maladie. Seul le respect strict des mesures barrières et des consignes de l'employeur permettant de se protéger efficacement contre le virus et de protéger les autres, chaque salarié se doit de les connaître et de les appliquer.

- à :
- Me signaler auprès de mon employeur si je fais partie des personnes à risques vis-à-vis du COVID-19 ou si je côtoie une personne à risques (selon la liste réglementaire actualisée et en vigueur) pour pouvoir organiser ma prise en charge selon les directives gouvernementales
  - Prendre connaissance et appliquer les informations et protocoles communiqués et actualisés par mon employeur
  - Respecter les consignes spécifiques, en particulier celles rappelées ci-dessous, et les gestes barrière préconisés par le gouvernement,
  - Porter les équipements de protection mis à disposition par mon employeur,
  - Apporter une vigilance partagée et bienveillante envers mes collègues si je constate une dérive ou une situation dangereuse

➤ **AVANT MA JOURNEE DE TRAVAIL**

<p>✓ Avant de quitter mon domicile, je prends ma température. Si elle est supérieure à 38°C, je préviens mon employeur sans délai et je reste à la maison pour m'isoler.</p>	
<p>✓ Je reste à la maison pour m'isoler, ne viens pas au travail et préviens mon employeur sans délai si je présente un des symptômes suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Fièvre / Toux sèche</li> <li>○ Maux de tête, courbatures, une fatigue inhabituelle</li> <li>○ Essoufflement anormal / Difficulté à respirer</li> <li>○ Perte de goût / Perte d'odorat</li> </ul>	
<p>✓ Je ne viens pas au travail et préviens mon employeur sans délai si une personne qui partage mon domicile ou que je côtoie au quotidien est atteinte du COVID-19.</p>	
<p>✓ Pour venir au travail : je privilégie à titre exceptionnel ma voiture personnelle.</p> <p>✓ Si je covoiture ou si j'utilise un transport collectif mis à disposition par l'entreprise : je porte un masque de protection lavable ou chirurgical. Je me lave les mains avant de monter et après être descendu du véhicule.</p>	

### ➤ EN ARRIVANT AU TRAVAIL

	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Je porte le masque dès que je rentre dans les bâtiments et lieux clos.</li> <li>✓ Je porte le masque dès que la distanciation physique de 2m ne peut être respectée en extérieur.</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Je me lave les mains à l'eau et au savon ou, à défaut, au gel ou à la solution hydroalcoolique.</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Je respecte les horaires de travail qui me sont donnés pour éviter les contacts dans les vestiaires.</li> <li>✓ Je pointe sur la pointeuse sans contact ou sur mon ordinateur.</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Je me change dans les vestiaires de l'entreprise en respectant la distance d'un mètre avec les autres personnes et les circulations intérieures. Je viens en tenue civil et avec des chaussures autres que celles utilisées au travail.</li> </ul>

### ➤ DURANT MA JOURNEE DE TRAVAIL

	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Je m'isole, porte un masque et préviens mon supérieur hiérarchique et le référent COVID-19 sans délai si je présente un des symptômes suivants :             <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Fièvre / Toux sèche</li> <li>○ Maux de tête, courbatures, une fatigue inhabituelle</li> <li>○ Essoufflement anormal / Difficulté à respirer</li> <li>○ Perte de goût / Perte d'odorat</li> </ul> </li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Je me lave les mains très fréquemment à l'eau et au savon ou, à défaut, au gel ou à la solution hydroalcoolique (au minimum en début de journée, à chaque changement de tâche et après contact impromptu avec d'autres personnes ou port d'objets récemment manipulés par d'autres personnes).</li> <li>✓ Je me lave les mains avant de boire, manger et fumer.</li> <li>✓ Je ne me touche pas le visage avec ou sans gants, et sans nettoyage préalable des mains.</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Je laisse un mètre de distance avec toute autre personne et je porte un masque.</li> <li>✓ En extérieur, je respecte deux mètres de distance si je ne porte pas le masque et je mets mon masque en cas de non-respect de cette distance ou de regroupement.</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Les visiteurs ne sont pas admis dans l'enceinte de l'entreprise sauf arrivée programmée (prestataires). Dans le cas de la venue d'une personne étrangère au service, il est demandé à la personne visitée de faire compléter par le prestataire le registre de présence.</li> <li>✓ Les interventions d'entreprises extérieures doivent être planifiées et faire l'objet d'un plan de prévention et de l'envoi de la charte d'engagement.</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Je tousse et éternue dans mon coude.</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Les réunions seront réalisées en visioconférence et le présentiel sera l'exception.</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Je nettoie et/ou désinfecte régulièrement les surfaces de travail et lieux collectifs, les équipements utilisés et mes gants de travail conformément aux consignes transmises pour mes activités.</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Les Equipements de Protection Individuels jetables (gants à usage unique, les masques chirurgicaux,...) ainsi que le matériel de nettoyage et de désinfection jetable lingettes de désinfection sont jetés dans des poubelles dédiées.</li> <li>✓ Les gants de travail sont désinfectés ou sont mis en réserve temporaire (24h minimum) après utilisation.</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Je désinfecte les véhicules, les engins, les radios, les casques à chaque changement d'utilisateurs.</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Je respecte les horaires de passage et le réfectoire identifié où je dois déjeuner et me place sur les places désignées.</li> <li>✓ Je me note sur le registre des présences du réfectoire</li> <li>✓ Je privilégie ma gamelle et mon thermos personnels pour mes repas.</li> <li>✓ Je veille au nettoyage de ma place de repas, des poignées de micro-onde, des boutons de la bonbonne d'eau entre chaque utilisateur.</li> <li>✓ La prise des pauses café doit s'effectuer seul et ne pas entrainer de regroupement lors desquels notamment le port du masque n'est plus réalisé.</li> </ul>

➤ **EN FIN DE JOURNEE DE TRAVAIL**

	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Je me lave les mains à l'eau et au savon ou, à défaut, au gel ou à la solution hydroalcoolique.</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Je désinfecte les véhicules, les engins, les radios, les casques à chaque changement d'utilisateurs et/ou en fin de journée.</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Je respecte les horaires de travail qui me sont donnés pour éviter les contacts dans les vestiaires.</li> <li>✓ Je pointe sur la pointeuse sans contact ou sur mon ordinateur.</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Je me change dans les vestiaires de l'entreprise en respectant la distance d'un mètre avec les autres personnes et les circulations intérieures.</li> <li>✓ Je nettoie les points de contacts manuels de mon casier avec des lingettes de manière journalière.</li> <li>✓ Je repars à mon domicile avec mes habits et chaussures civils.</li> <li>✓ Je privilégie le changement de tenue de travail quotidien. Si je ne prévois pas une tenue de travail propre pour le lendemain, le soir avant de partir, je mets ma tenue du jour idéalement sur un cintre (pas dans un sac plastique pouvant entretenir l'humidité), à distance des autres.</li> <li>✓ J'effectue le lavage à mon domicile de ma tenue de travail au minimum une fois par semaine. Pour transporter mes affaires jusque chez moi, je les mets dans un sac poubelle que je ferme.</li> </ul>

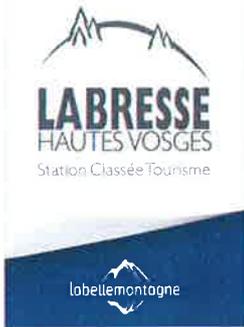
➤ **EN RENTRANT A LA MAISON**

	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Je me lave les mains à l'eau et au savon ou, à défaut, au gel ou à la solution hydroalcoolique.</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ J'ai la charge du lavage de ma tenue de travail, je les lave régulièrement en machine à laver (au moins 30 mn à 60° au minimum). Fréquence de nettoyage à respecter est de une fois par semaine.</li> </ul>

**Diffusion du document :**

Le document est remis à chaque salarié qui émarge sur la liste de diffusion.





# Protocole reprise de travail Face au COVID 19

Réf : SECU\_P\_LBH019 Protocole reprise  
de travail face au COVID 19\_v8

Ce protocole a pour objectif de définir le cadre et les règles de travail afin d'assurer au mieux possible la sécurité de tous face au risque de contamination au COVID-19.

Ce protocole permet de limiter au maximum le risque de transmission du virus. Il en revient également de la responsabilité de chacun de respecter et d'appliquer au mieux les différentes règles établies dans ce protocole ainsi que du respect des gestes barrières.

Cette version est rédigée suite à la publication du protocole national pour assurer la santé et la sécurité des salariés en entreprise face à l'épidémie de COVID19 actualisé le 8 avril 2021.

Nota : Dans ce document on entend par porter un masque : un masque ou tour de cou UNS1 ou un masque chirurgical

**Au sein de l'entreprise dans les lieux collectifs clos, le port du masque est systématique et obligatoire, il est associé au respect d'une distance physique d'au moins un mètre. Un masque correctement porté, c'est un masque couvrant le nez, la bouche et le menton.**

Suite à l'actualisation des connaissances scientifiques sur la transmission du virus par aérosols et compte tenu des recommandations du HCSP en date du 28 août 2020 et des 14, 18 et 20 janvier 2021, le port du masque est systématique au sein des entreprises dans les lieux collectifs clos. Il est associé au respect d'une distance physique d'au moins un mètre entre les personnes, de l'hygiène des mains, des gestes barrières, ainsi que du nettoyage, de la ventilation, de l'aération des locaux et la gestion des flux de personnes.

Pour les salariés travaillant seuls dans un bureau (ou une pièce) nominatif, ils n'ont pas à porter le masque dès lors qu'ils se trouvent seuls dans leur bureau.

Pour les salariés travaillant dans les ateliers, dès lors qu'il y a deux personnes ou plus, le port du masque est obligatoire.

Pour les salariés travaillant au contact du public, et pour l'ensemble de la population (y compris les salariés) sur le parking de la station, sur le front de neige, sur les pistes et sur les installations (tapis roulants, Schlitte Mountain, et snowtubing) le port du masque est obligatoire.

Pour les salariés travaillant en extérieur sur des chantiers, opérations de maintenance hors exploitation, le port du masque est obligatoire en cas de regroupement ou d'incapacité de respecter la distance de 2 mètres entre personnes.

Dans les véhicules, la présence de plusieurs salariés dans un véhicule est possible à la condition du port du masque par chacun et d'un lavage des mains avant et après l'accès au véhicule.

Les règles du socle en vigueur au 4 avril 2021 est détaillé ci-après :

## Socle de règles en vigueur 23 mars 2021

### MESURES D'HYGIENE

- Se laver régulièrement les mains à l'eau et au savon (dont l'accès doit être facilité avec mise à disposition de serviettes à usage unique) ou par une friction hydro-alcoolique
- Se couvrir systématiquement le nez et la bouche en toussant ou éternuant dans son coude
- Se moucher dans un mouchoir à usage unique à éliminer immédiatement dans une poubelle à ouverture non-manuelle
- Éviter de se toucher le visage, en particulier le nez, la bouche et les yeux ou de toucher son masque
- Ne pas se serrer les mains ou s'embrasser pour se saluer, ne pas faire d'accolade

### DISTANCIATION PHYSIQUE ET PORT DU MASQUE

- Systématiser le port du masque dans les lieux clos et partagés
- Respecter une distance physique d'au moins 1 mètre
- Porter la distanciation à deux mètres lorsque le masque ne peut être porté, dans les situations prévues dans le question/réponse du ministère du travail (mentionné p8) ou les espaces de restauration collective, ainsi que dans les espaces extérieurs

### AUTRES RECOMMANDATIONS (cf. annexe 2)

- Aérer régulièrement les pièces fermées (le HCSP recommande d'aérer durant quelques minutes au minimum toutes les heures) ou s'assurer d'un apport d'air neuf adéquat par le système de ventilation régulièrement vérifié et conforme à la réglementation
- Nettoyer régulièrement avec un produit actif sur le virus SARS-CoV-2 les objets manipulés et les surfaces y compris les sanitaires
- Éliminer les déchets susceptibles d'être contaminés dans des poubelles à ouverture non manuelle
- Éviter de porter des gants : ils donnent un faux sentiment de protection. Les gants deviennent eux-mêmes des vecteurs de transmission, le risque de porter les mains au visage est le même que sans gant, le risque de contamination est donc égal voire supérieur
- Rester chez soi si le salarié est cas contact ou en cas de symptômes évocateurs du Covid-19 (toux, difficultés respiratoires, etc.) et contacter son médecin traitant (en cas de symptômes graves, appeler le 15)
- En cas de personne symptomatique sur le lieu de travail, mettre en place le protocole prévu au chapitre V
- Auto-surveillance par les salariés de leur température : un contrôle systématique de température à l'entrée des établissements/structures ne peut avoir de caractère obligatoire. Cependant, toute personne est invitée à mesurer elle-même sa température en cas de sensation de fièvre avant de partir travailler et plus généralement d'auto-surveiller l'apparition de symptômes évocateurs de Covid-19

## I. Répartition des horaires de travail - Visiteurs

L'objectif d'une répartition des horaires de travail est de limiter au maximum les contacts physiques entre les salariés lors de l'embauche dans l'entreprise.

### Répartition des horaires :

Planning	Horaires	Lieu embauche
Administratif	8h10 / 16h55	Bâtiment technique
Maint RM / GAR / NC	7h45 / 16h30	Bâtiment technique
Chantier EXP (repas 12h)	7h45 / 16h30	Bâtiment technique
Chantier EXP (repas 13h)	8h00 / 16h45	Bâtiment technique
Bike patrol	8h00 / 16h45	Bâtiment technique
Caisse RM	8h00 / 16h45	Caisse Remontées Mécaniques
Exploitation	Horaires EXP	Bâtiment technique

Chaque collaborateur, notamment dans les bureaux, dispose d'un espace lui permettant de respecter la règle de distanciation physique d'au moins un mètre par rapport à toute autre personne (ex. autre salarié, client, usager, prestataire, etc.).

Les visiteurs ne sont pas admis dans l'enceinte de l'entreprise sauf arrivée programmée (prestataires). Dans le cas de la venue d'une personne étrangère au service, il est demandé à la personne visitée de faire compléter par le prestataire le registre de présence.

## II. Utilisation des locaux

### Séparation des flux

A l'intérieur du bâtiment technique, un plan de circulation a été mis en place, avec sens unique de circulation et marquage lisible au sol pour éviter les croisements, les retours en arrière. Sens unique dans les ateliers, couloirs, escaliers, réfectoire et vestiaires hommes. Les portes d'entrées et de sorties sont différenciées afin d'éviter le croisement des personnes.

Les autres lieux communs ne donnent pas lieu à la mise en place d'un plan de circulation, au vu de la faible fréquentation.

### Nettoyage et aération des locaux :

- Nettoyage 1 fois par semaine du bâtiment technique par un prestataire extérieur
- Nettoyage 1 fois / jour des rampes d'escalier et des points de contacts manuels (clenches, interrupteurs, rampes, robinets sanitaires, ...) au bâtiment technique avec un produit actif sur le virus SARS-CoV-2 par un salarié.
- Nettoyage 1 fois par jour des points de contacts manuels aux caisses des RM, au réfectoire caisse Slalom, à l'usine à neige et au poste de secours avec un produit actif sur le virus SARS-CoV-2 par les salariés.
- Nettoyage 1 fois par semaine des sols aux caisses des RM, au réfectoire caisse Slalom, à la salle pique-nique, à l'usine à neige et au poste de secours par les salariés.

### Evacuation des poubelles déchets COVID :

Les poubelles à pédale pour les déchets COVID doivent être vidées une fois par semaine.

Une main courante sera mise en place dans chaque lieu commun pour le suivi des opérations de désinfection et de nettoyage.

- Locaux bâtiment technique,
- Réfectoires au bâtiment technique,
- Réfectoire salle pique-nique slalom,
- Locaux caisses,
- Réfectoire caisse au bâtiment Slalom,
- Locaux usine à neige,
- Poste de secours

Comme définit, les pièces fermées seront aérer toutes les 3 heures pendant 15 minutes.

#### Lieux de pause ou d'arrêt – Equipements communs

Distributeurs/ machines à café/ pointeuse/ distributeurs d'eau/ réfrigérateur.

Afficher les mesures barrières : hygiène des mains avant et après utilisation.

Des lingettes imprégnées avec un produit actif sur le virus SARS-CoV-2 seront à disposition des salariés pour réaliser la désinfection des zones de contact avant et après chaque utilisation.

La prise des pauses café doit s'effectuer seul et ne pas entrainer de regroupement lors desquels notamment le port du masque n'est plus réalisé.

Lorsque le masque n'est pas porté (pause-café et prise de repas) il est demandé et obligatoire de respecter la distance de 2 mètres entre personnes.

#### Locaux communs (salle de réunion) ou sociaux :

Les réunions seront réalisées en visioconférence et le présentiel sera l'exception.

Les portes sont maintenues ouvertes si possible pour éviter les contacts des mains avec les surfaces (poignées, etc.).

Des lingettes imprégnées avec un produit actif sur le virus SARS-CoV-2 seront à disposition des salariés pour réaliser la désinfection des zones de contact avant et après chaque utilisation.

Aération régulière par l'ouverture des fenêtres après utilisation pendant 15 mn.

#### Restaurant collectif et locaux affectés à la prise de repas :

Lorsque le masque n'est pas porté (pause-café et prise de repas) il est demandé et obligatoire de **respecter la distance de 2 mètres entre personnes.**

Nombre de personnes maximum par réfectoire (bâtiment technique/ caisse slalom) en simultané : 2 personnes (binômes)

Nombre de personnes maximum par réfectoire (salle pique-nique) en simultané : 3 personnes (binômes)

Les salariés travaillant à l'administratif sont invités à manger à leur bureau.

Dans chaque réfectoire il y a un sens unique, un marquage des sols et la distanciation physique doit être respectée. Un registre des présences doit être complété par les salariés à chaque repas.

Il est demandé aux salariés de désinfecter sa place de prise de repas ainsi que les éléments touchés avec des lingettes actifs contre le SARS

#### Organisation des prises de repas :

<b>Lieux</b>	<b>Binômes</b>	<b>Horaires</b>
Réfectoire bâtiment technique	Laurent V/ Arnaud P	12h / 13h
Réfectoire bâtiment technique	Nicolas V / Guy T	13h / 14h
Réfectoire salle pique-nique	Bike Patrol 1 / Denis P	12h / 13h
Réfectoire salle pique-nique	Bike Patrol 2	13h / 14h

Les portes sont maintenues ouvertes si possible pour éviter les contacts des mains avec les surfaces (poignées, etc.).

Aération régulière par l'ouverture des fenêtres après utilisation pendant 15 mn.

#### Bureaux :

Éviter le partage des outils de travail (clavier, souris, outils ...)

Chaque salarié se trouve dans un bureau individuel et qui lui est attribué.

Dans le cas éventuel de bureaux partagés, port du masque obligatoire, éviter le face à face, conserver une distance physique d'au moins un mètre, aération régulière par l'ouverture des fenêtres après utilisation pendant 15 mn.

Des lingettes imprégnées avec un produit actif sur le virus SARS-CoV-2 seront à disposition des salariés pour réaliser la désinfection des zones de contact avant et après chaque utilisation.

L'accès au bureau du secrétariat est limité, un guichet a été créé afin de maintenir la distanciation physique lors des échanges administratifs avec les salariés.

#### Sanitaires :

Les portes sont maintenues ouvertes si possible et les lumières allumées pour éviter les contacts des mains avec les surfaces (poignées, etc.).

Des lingettes actives contre le SARS2 sont à disposition des salariés pour réaliser la désinfection des zones de contact avant et après chaque utilisation.

**Pour rappel, avant et après chaque passage aux sanitaires, il est nécessaire de se laver les mains.**

#### Vestiaires :

Un sens de circulation a été mis en place ainsi que des marquages permettant de respecter la distanciation physique.

Les vestiaires sont à usage individuel et font l'objet d'un nettoyage journalier.

Des lingettes imprégnées avec un produit actif sur le virus SARS-CoV-2 seront à disposition des salariés pour réaliser la désinfection des zones de contact extérieures avant et après chaque utilisation.

### **III. Utilisation des véhicules de société**

La présence de plusieurs salariés dans un véhicule est possible à la condition du port du masque par chacun et de l'hygiène des mains ; les mêmes règles sont applicables pour le covoiturage ;

Des lingettes imprégnées avec un produit actif sur le virus SARS-CoV-2 seront à disposition des salariés pour réaliser la désinfection. Avant et après chaque utilisation du véhicule, les zones de contact manuelles devront être désinfectées (pompe de levier de vitesse, volant, poignées de portes intérieur et extérieur...)

Pour assurer une parfaite maîtrise cette règles, le chauffeur devra renseigner dans les carnets de bord de son véhicule en commentaire la mention « désinfecté » permettant un suivi du nettoyage du véhicule.

Pour chaque véhicule, des kits de nettoyage et désinfectant seront mis en place.

Si de la maintenance est à réaliser sur un véhicule, celui devra préalablement être lavé (vitres y compris).

Concernant les pleins de carburant des véhicules, ils devront être réalisés à l'aide d'une paire de gants jetable.

### **IV. Utilisation des EPI**

Des masques UNS1 et des masques chirurgicaux sont distribués à chaque salarié. Ils sont personnels.

Pour la reprise du travail, l'entreprise fournit à chaque salarié un kit individuel. Un stylo individuel vous sera également fourni dans le cas où vous auriez des papiers/documents à renseigner (feuille émargement, registre d'exploitation par exemple)

Pour rappel, le kit contient : un tube individuel de gel hydro alcoolique, un stylo individuel et 10 masques chirurgicaux.

Après usage les EPI jetables seront mis dans les poubelles prévues à cet effet.

**IL EST IMPORTANT D'INDIVIDUALISER AU MAXIMUM LES EPI.** Dans le cas où ce n'est pas possible (utilisation de casque de soudure ou anti bruit), une désinfection avant et après avec une lingette sera nécessaire. Des lingettes imprégnées avec un produit actif sur le virus SARS-CoV-2 seront à disposition des salariés pour réaliser la désinfection des zones de contact avant et après chaque utilisation.

Par extension, lors de toute utilisation d'outillage, d'appareils non individualisés, les salariés devront également réaliser la désinfection des zones de contact avant et après chaque utilisation.

Lors de l'utilisation de la fontaine de dégraissant, ne surtout pas mettre les mains nues dans les gants de la fontaine. Utilisation de gants jetables à l'intérieur des gants prévu à la fontaine est obligatoire.

Il est également demandé aux salariés de ne pas rentrer à leur domicile en habits de travail.

Lorsque des objets ne peuvent faire l'objet d'une procédure de nettoyage tels que sur l'habillement et la chaussure, il est demandé à chaque salarié de respecter un protocole sanitaire de mise en réserve temporaire (24h minimum, cf. avis HCSP du 6 mai 2020 sur les matières textiles).

**Eviter de porter des gants : ils donnent un faux sentiment de protection. Les gants deviennent eux-mêmes des vecteurs de transmission, le risque de porter les mains au visage est le même que sans gant, le risque de contamination est donc égal voire supérieur**

## V. Communication et management

Des TMQ sont réalisés suivant la fréquence définie en COPIL Master, et formalisés afin de savoir comment se protéger (EPC-EPI), détailler les interactions sur la zone de travail, les moyens sanitaires de protection et stock disponible, et l'évacuation des déchets... Des REX sont fait réalisés à chaque fois que de besoin.

Les réunions seront réalisées en garantissant la distanciation et le port du masque en intérieur et également en extérieur en cas de regroupement ou d'incapacité de respecter la distance d'un mètre entre personnes.

L'ensemble des actions mises en place pour travailler en sécurité seront contrôlées lors d'audit flash réalisé par les responsables de service et le référent Covid19 de l'entreprise.

## VI. Livraison et sous-traitance

Concernant la livraison, une zone de décontamination est aménagée et matérialisée afin de d'éviter tout contact avec les livreurs.

Sur ces points de livraison, une solution désinfectante est mise en place pour la désinfection des colis avant ouverture. A défaut, les colis seront isolés dans cette zone pendant 24 heures minimum. Un nettoyage des mains sera nécessaire avant et après chaque manipulation des livraisons.

Concernant les bons de livraison, en cas de signature, celle-ci se fera à l'aide de votre stylo. Vous pouvez également refuser la signature par contact sur un appareil type tablette.

Les interventions d'entreprises extérieures doivent être planifiées et faire l'objet d'un plan de prévention et de l'envoi de la charte d'engagement.

## **VII. Gestion des secours à personne**

Dans le contexte actuel, en lien avec les pratiques actuelles des services de secours, en lien avec l'EPSAT des Vosges et selon les recommandations particulières en lien avec les opérations de 1<sup>er</sup> secours éditées par DSF des modifications ont été apportées à la gestion des secours à personne.

Des procédures et Modes Opératoires associées ont été créés et diffusés aux salariés compétents (pisteurs secouristes et SST).

## **VIII. Apparition de symptômes suspects**

En cas d'apparition de symptôme chez soi ou au travail, il est impératif de prévenir dans les plus brefs délais mon employeur afin de mettre en œuvre les mesures nécessaires pour la protection des salariés et limiter la propagation du virus.

L'employeur incite fortement les salariés à télécharger l'application officielle du gouvernement « TousAntiCovid » et à l'activer pendant les horaires de travail. Celle-ci est un outil supplémentaire permettant de casser les chaînes de transmission de la COVID-19. Elle dispose de plusieurs fonctionnalités (alerte, attestation de sorties, statistiques actualisées...). + d'infos : <https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus/tousanticovid>

## **IX. Diffusion du document :**

Le document est remis à chaque salarié qui émarge sur la liste de diffusion.



**CONVENTION DE PRESTATIONS  
PROMPT SECOURS  
ENTRE LA COMMUNE DE LA BRESSE  
ET LA SOCIÉTÉ LA BRESSE LABELLEMONTAGNE**

**Entre les soussignés :**

La commune de La Bresse représentée par Madame le Maire, Maryvonne CROUVEZIER,

Ci-après désignée « La Commune »

**D'une part,**

**Et :**

La société La Bresse Labellemontagne prise en son siège social 92 route de Vologne 88250 LA BRESSE, immatriculée au RCS d'Epinal sous le numéro 2001 B 231, représentée par Monsieur Nicolas CLAUDEL, dûment habilité à l'effet des présentes

Ci-après désigné le « Prestataire »

**D'autre part.**

**Exposé préalable :**

**Vu** les articles L. 2212-1 et L. 2212-2 du code général des collectivités territoriales,

Dans le contexte actuel de crise sanitaire et d'urgence impérieuse, la commune de La Bresse souhaite organiser des activités de secours, selon les modalités définies dans la présente convention. Dans cet objectif, la Commune fait appel à l'expertise, ainsi qu'aux compétences techniques et opérationnelles du Prestataire.

Ceci exposé, il est convenu ce qui suit :

**ARTICLE 1 – OBJET :**

La présente convention a pour objet de définir les relations contractuelles et les engagements respectifs de la Commune et du Prestataire pour :

- Prévoir une permanence et des interventions de 1er secours durant les week-ends et périodes de vacances, sur le périmètre montagne défini comme suit : domaine skiable fermé, front de neige, parkings de la station et zones d'évolution intermédiaires de la station de La Bresse Hohneck. (Hors le domaine skiable ouvert, la piste de snowtubing, et les 2 pistes de luge situées au rond-point du haut, et au bas de la piste de Blancheimer)

- Dispositif de prompt secours montagne constitué de 2 équipiers (de formation pisteur/secouriste) pour servir d'appui – à leur demande - à l'intervention des secours publics (SDIS/SAMU et unités publiques de secours en montagne)
- Permanence intervention engins motorisés

## **ARTICLE 2 - ENGAGEMENTS DE LA COMMUNE**

La Commune s'engage à :

- Prendre les dispositions utiles relatives à la distribution des secours. Ces dispositions seront consignées dans un plan de secours. Elle informera le Prestataire de l'existence éventuelle d'une délibération permettant à la commune de facturer les frais de secours aux bénéficiaires ou leurs ayants-droit.
- Rédiger un arrêté municipal relatif à la sécurité des pistes de ski sur lesquelles seront organisées les activités autorisées.
- Réunir la commission municipale de sécurité chargée de donner un avis sur les mesures de sécurité mises en place par le Prestataire.
- Veiller au respect des gestes barrières COVID-19 sur le périmètre montagne conformément au protocole national existant et aux dispositions en vigueur dans la commune et le département.

Le maire s'assurera de la disponibilité dans les délais de toute la chaîne de secours prévue habituellement dans le plan de secours notamment, transports sanitaires, accueil dans un centre de soins.

## **ARTICLE 3 - ENGAGEMENTS DU PRESTATAIRE**

Le Prestataire s'engage à :

- Respecter les dispositions de l'arrêté municipal relatif à la sécurité sur les pistes de ski adapté à la pratique des activités.
- Disposer d'une couverture en responsabilité civile couvrant ces activités.

L'exécution des tâches et missions sera confiée par le Prestataire à des personnels qualifiés.

Le Prestataire communiquera en outre un n° d'appel pour contacter le dispositif de prompt secours de secours montagne. (06.89.54.48.97)

## **ARTICLE 4 – INTERVENTIONS DE SECOURS :**

Le Prestataire intervient, dans le cadre du plan de secours en vigueur, selon les modalités pratiques et financières définies dans le contrat de distribution de secours existant complétées d'un avenant et/ou de la présente convention. Il exerce sa mission habituelle de prévention et de secours sur les pistes ouvertes.

Dans le contexte de restriction d'accès aux remontées mécaniques fixé par le Décret du 4 décembre 2020, le prestataire exerce une mission de prompt secours, les week ends et périodes de vacances pour lesquelles il est sollicité par la commune, sur le périmètre montagne défini comme suit :

domaine skiable fermé, front de neige, parkings de la station et zones d'évolution intermédiaires de la station de La Bresse Hohneck, à la demande des unités publiques spécialisées de secours en montagne auxquelles ils communiquent les coordonnées de la permanence du dispositif de prompt secours montagne avec copie à la préfecture / SIDPC.

*Conformément aux instructions de la préfecture, la commune recense dans le cadre du plan communal de sauvegarde, l'ensemble des moyens de secours en personnel et matériel qui seront à sa disposition en cette période particulière, en cas de survenance d'un événement majeur sur le territoire de la commune.*

#### **ARTICLE 5 - INTERLOCUTEURS**

Les personnes suivantes sont désignées pour veiller à la bonne exécution et au suivi des engagements prévus par la présente la convention :

Représentant(s) de la Commune :

- M./Mme l'Adjoint(e) d'astreinte (06.08.57.51.94)
- M. Nicolas REMY, Adjoint au Maire
- Mme Maryvonne CROUVEZIER, Maire

Représentant(s) du Prestataire :

- M. Jean-Yves Antoine, Responsable des pistes, agréé par l'arrêté municipal N° 560/19
- M. Eric Tuillon, Directeur d'Exploitation
- M. Nicolas Claudel, Directeur de site

#### **ARTICLE 6 – CONDITIONS FINANCIÈRES :**

Exceptée la rémunération par la Commune des interventions de secours effectuées par le Prestataire selon les dispositions du contrat de distribution de secours ou autres accords contractuels, les charges financières liées à l'exécution de la présente convention sont assumées par la Commune. Le prestataire facturera le coût des prestations détaillées ci-dessous chaque fin de mois à la Commune.

2 pisteurs par jour : 320 € TTC, par jour de vacances ou de week end

Les engins motorisés sont mis à disposition et restent à la charge du Prestataire

#### **ARTICLE 7 - DATE D'EFFET :**

La présente convention prend effet le 14 janvier 2021 pour se terminer au plus tard le 28 mars 2021.

En fonction de la fréquentation et/ou de l'évolution des mesures sanitaires dictées par les autorités, la décision pourra être prise de suspendre la convention, d'un commun accord des parties.

Il est expressément convenu que l'ensemble des effets de cette convention prendra fin automatiquement et sans préavis avec l'ouverture des remontées mécaniques au grand public.

## ARTICLE 10 - RESILIATION

Le non-respect des clauses peut entraîner la dénonciation de cette convention.

## ARTICLE 11 - RÈGLEMENT ET CONTESTATION :

Le prestataire signale à la commune les difficultés d'application de la présente convention. A sa demande, la commission municipale de sécurité se réunit pour examiner ces difficultés.

Toutes les difficultés à naître à l'occasion de l'exécution du présent contrat seront, de convention expresse entre les parties, de la compétence exclusive du Tribunal d'Epinal.

Toutefois les parties s'engagent, avant toute saisie du tribunal compétent, à recourir à une commission amiable.

Constituée par :

- Le représentant de la société M. Nicolas Claudel
- Un représentant de la Commune de Mme Maryvonne CROUVEZIER

Fait à La Bresse, le 16 février 2021

Pour la commune,

Pour le Prestataire, M. Nicolas Claudel



Maryvonne CROUVEZIER

Maire,



**LA BRESSE LABELLEMONTAGNE**  
SAS au capital de 428 500 €  
92 route de Vologne - 88250 LA BRESSE  
SIRET 438 975 286 00032 - APE 4939 C  
Tél. 03 29 25 68 58

**LA BRESSE LABELLEMONTAGNE**

**92 ROUTE DE VOLOGNE**

**88250 LA BRESSE**

**ESSAIS ET VERIFICATIONS EFFECTUES DANS  
LE CADRE DE LA VISITE PERIODIQUE  
DES TOBOGGANS ET PISTE DE LUGES D'ETE**

**VISITE PERIODIQUE DE  
LA PISTE DE LUGE DE LA BRESSE**

ESSAIS EFFECTUES LES : 01 et 02 décembre 2020  
PAR MONSIEUR : D. GERIN  
REPRESENTANT L'EXPLOITANT : L. VAXELAIRE  
AUTRES PARTICIPANTS : /  
CONDITIONS METEOROLOGIQUES :  CHAUD  FROID  BEAU  PLUIE  NEIGE  
 BROUILLARD  GIVRE  
NOMBRE D'HEURES DE FONCTIONNEMENT : 14 202  
NOMBRE DE LUGE : 579 922

APPAREIL N° /

**CADRE REGLEMENTAIRE DE NOTRE INTERVENTION**

Normes de référence : NF ISO 19202-1 et NF ISO 19202-2 ou  
DIRECTIVES DE CONSTRUCTIONS ET D'EXPLOITATION D'INSTALLATIONS DE TOBOGGANS D'ETE



## CHAPITRE I GARE INFERIEURE

### 1.1 ETAT GENERAL

#### 1.1.1 ACCESSIBILITE, PROPRETE

		<b>COTE DEPART</b>	<b>COTE ARRIVEE</b>
a) Accessibilité pour les usagers	:	Sans défaut apparent	Sans défaut apparent
b) Propreté des locaux à destination du publique	:	Satisfaisant	Satisfaisant

#### 1.1.2 ETAT DES CHARPENTES METALLIQUES ET DE LEURS SUPPORTS SERVANT A L'ACTIVITE LUGE

		<b>COTE DEPART</b>	<b>COTE ARRIVEE</b>
a) Rail de roulement des luges	:	En bon état	En bon état
b) Galets, supports de galet, alignement	:	Satisfaisant	Sans objet
c) Graissage de galets	:	Satisfaisant	Sans objet

#### 1.1.3 ETAT DU SYSTEME D'ENTRAINEMENT DES LUGES COTE ARRIVEE

a) Etat de la bande caoutchouc d'entraînement	:	En bon état
b) Fonctionnement de la bande	:	Bon fonctionnement (ici 2 bandes)
c) Tension des bandes	:	Voir § 4.2
d) Sécurité luge vide fin de bande	:	Bon fonctionnement voir TEST 1.2.4

#### 1.1.4 ETAT DES MECANIKES LIEES AU CABLE DE TRACTION

##### 1.1.4.1 POULIE RETOUR

a) Etat	:	Sans défaut apparent sur les parties visibles
---------	---	---

##### 1.1.4.2 SYSTEME DE TENSION DU CABLE

a) Etat : (rail de roulement, galets de roulement, ...)	:	En bon état
b) Course	:	Suffisante. Valeur relevée : voir § 4.2
c) Etat du système de mise en tension	:	En bon état (rondelles Bellevilles, treuil à manivelle)

## 1.2 SIGNALISATION, SONORISATION, VIDEO SURVEILLANCE

- |  |   |                          |
|--|---|--------------------------|
| a) Fonctionnement des différentes caméras                      | : | Satisfaisant             |
| b) Fonctionnement de la sonorisation en tout point du parcours | : | Satisfaisant             |
| c) Présence et état de la signalisation en gare départ         | : | Satisfaisant             |
| d) Présence et état de la signalisation en gare d'arrivée      | : | Satisfaisant (voir NOTA) |



## 1.3 DOCUMENTATION, D'ENTRETIEN ET D'EXPLOITATION

- |                            |   |                               |
|----------------------------|---|-------------------------------|
| a) Notice d'entretien      | : | En place au pupitre au départ |
| b) Manuel d'utilisation    | : | En place au pupitre au départ |
| c) Registre d'exploitation | : | En place au pupitre au départ |



## 1.4 AUTOMATISME SECURITAIRE:

1.4.1 ETAT ET VISIBILITE DU PUPITRE : SATISFAISANT

1.4.2 ETAT DES ARMOIRES : EN BON ETAT

### 1.4.3 TEST FONCTIONNEL DES SECURITES

Fonctions testées	Actionneur	Localisation	Type d'arrêt	Résultat	
				Satisfaisant	Non Satisfaisant
Arrêt par BP et coupure de la traction de l'élévateur	Bouton d'arrêt	Gare inférieure départ, armoire de commande	Arrêt du treuil de l'élévateur		
Arrêt par BP et coupure de la traction de l'élévateur	Bouton d'arrêt	Gare aval départ luge	Arrêt du treuil de l'élévateur	X	
Arrêt par BP et coupure de la traction de l'élévateur	Bouton d'arrêt	Gare aval arrivée	Arrêt du convoyeur à bande	X	
Arrêt par BP et coupure de la traction de l'élévateur	Bouton d'arrêt	Gare aval fosse poulie	Arrêt du treuil de l'élévateur	X	
Arrêt par BP et coupure de la traction de l'élévateur	Bouton d'arrêt	Ligne intermédiaire	Arrêt du treuil de l'élévateur	X	
Arrêt par BP et coupure de la traction de l'élévateur	Bouton d'arrêt	Gare amont motrice extérieur,intérieur ligne	Arrêt du treuil de l'élévateur N°14	X	
Arrêt par BP et coupure de la traction de l'élévateur	Bouton d'arrêt	Gare supérieur à l'intérieur de la gare	Arrêt du treuil de l'élévateur	X	
SURVITESSE	BP TEST	Inférieure départ	Arrêt du treuil de l'élévateur	X	
TEST DISCORDANCE relais PNOZ gare inférieure	VOIE 1BP d'arrêt	Inférieure départ	Arrêt du treuil + impossibilité de réarmer	X	X
TEST DISCORDANCE relais PNOZ gare inférieure	VOIE 2 BP d'arrêt	Inférieure départ	Arrêt du treuil + impossibilité de réarmer	X	X
TEST DISCORDANCE relais PNOZ gare supérieure	VOIE 1BP d'arrêt	Supérieur motrice	Arrêt du treuil + impossibilité de réarmer	Non testé	
TEST DISCORDANCE relais PNOZ gare supérieure	VOIE 2 BP d'arrêt	Supérieur motrice	Arrêt du treuil + impossibilité de réarmer	Non testé	
Arrêt si déraillement et coupure de la traction de l'élévateur	Capteurs sur la voie	Ligne montée	Arrêt du treuil	X	
Test lampe	BP TEST	Inférieure départ	Allumage de tous les voyants du pupitre	X	
Fin de course lorry avant/arrière	Capteur			S O	
ANTI BOURRAGE intermédiaire 1	Cellule 1 (BS1)	Intermédiaire	Arrêt du treuil au bout de 4 s (N° 12)	X	
ANTI BOURRAGE au sommet	Cellule 3 (BS3)	Supérieure	Arrêt du treuil au bout de 4 s (N° 12)	X	
Frein automatique N°1 fin de piste	LUGE lestée	Inférieure arrivée	Ralentissement du véhicule	X	
Frein automatique N°2 fin de piste	LUGE lestée	Inférieure arrivée	Ralentissement du véhicule	X	
Frein automatique N°3 fin de piste	LUGE lestée	Inférieure arrivée	Ralentissement du véhicule	X	
Sécurité luge vide fin de bande avec arrêt du convoyeur	Capteur double cellule	Inférieure arrivée	Arrêt de la bande et alarme	X	
Feu de départ au sommet piste sèche		Amont	Tempo 11,8 sec	X	
Feu de départ au sommet piste mouillée		Amont	Tempo 11,8 sec	X	
Feu de départ aval piste sèche	50 m	Aval	Tempo 21sec	X	
Feu de départ aval piste mouillée	25 m	Aval	Tempo 10 sec	X	

<p style="text-align: center;"><b>CHAPITRE II</b> <b>LIGNE MONTEE, GARE SUPERIEUR ET LIGNE</b> <b>DESCENTE</b></p>
--

**Présence de mise à la terre : OUI, par tous les ancrages**

## **2.1 LIGNE MONTEE ET GARE SUPERIEUR**

### **2.1.1 STRUCTURE**

a) Chemin de roulement

Planéité, géométrie : Sans observation  
Revêtement antidérapant : En place et en bon état

b) Guidage du câble tracteur

Etat des galets supports de câble : En place et en bon état  
Réglage des galets : Satisfaisant, après réglage de la hauteur d'un galet sur la banane en gare retour.

c) Mécanique liée au câble

Poulie motrice : Sans défaut apparent  
Châssis moteur : Sans défaut apparent

d) Structure mécanique

Rail de roulement : Sans défaut apparent  
Déviation du câble tracteur : Sans défaut apparent

e) Sécurités mécaniques

Présence des cliquets anti-retour : En place et Sans défaut apparent  
Fonctionnement des cliquets : Bon fonctionnement.  
Test dynamique des cliquets dans la plus forte pente avec 1,2 fois la charge maximum : Voir paragraphe 4.2

Présence et état des étraves servant à l'ouverture des pinces serrant le câble

GARE INTERMEDIAIRE 1 : En place et bon fonctionnement  
GARE SUPERIEURE : En place et bon fonctionnement  
GARE INFERIEURE : En place et bon fonctionnement

f) Sécurités électriques anti-bourrage au sommet

Fonctionnement : Voir tableau TEST AUTOMATISME  
Réglage : Voir tableau TEST AUTOMATISME

g) Sécurités électriques sécurisant la position du câble

Présence et réglage : Seule la présence est contrôlée. En place  
Test d'une sécurité : Voir tableau TEST AUTOMATISME

### 2.1.2 ENCRAGE

- a) Crayonné : Non visible : neige
- b) Etat : En bon état, sans défaut apparent
- c) Bétonné : En bon état,  
A faire inspecter par un contrôleur béton

### 2.1.3 CABLE

- a) Contrôle visuel (réalisé à v=0,3m/s) : HORS MISSION

### 2.1.4 PANNEAUX

- a) Panneau 25 m (servant pour le cadencement montée piste sèche) : Non présent
- b) Panneau 50 m (servant pour le cadencement montée piste mouillée) : En place



## CHAPITRE III VEHICULES

### 3.1 CONTROLES VISUELS STATIQUES

#### 3.1.1 NUMEROTATION DES VÉHICULES

: EN PLACE

#### 3.1.2 ETAT DES VEHICULES

VEHICULE N°	CHASSIS	CEINTURES ET AUTOCOLLANT	ASSISES DOSSIERS	PARE CHOC AVANT ET ARRIERE	ROUE LIBRE	ROUE ANTI-RETOUR	MECANISME DE FREIN	GARNITURE DE FREIN
1	NV	EP et EBE	EBE	EP et EBE	NV	NV	NV	NV
2	NV	EP et EBE	EBE	EP et EBE	NV	NV	NV	NV
3	NV	EP et EBE	EBE	EP et EBE	NV	NV	NV	NV
4	En réparation							
5	En réparation							
6	NV	EP et EBE	EBE	EP et EBE	NV	NV	NV	NV
7	NV	EP et EBE	EBE	EP et EBE	NV	NV	NV	NV
8	En réparation							
9	NV	EP et EBE	EBE	EP et EBE	NV	NV	NV	NV
10	NV	EP et EBE	EBE	EP et EBE	NV	NV	NV	NV
11	NV	EP et EBE	EBE	EP et EBE	NV	NV	NV	NV
12	EBE	EP et EBE	EBE	EP et EBE	EBE	EBE et BF	EBE et BF	EBE
13	En réparation							
14	EBE	EP et EBE	EBE	EP et EBE	EBE	EBE et BF	EBE et BF	EBE
15	En réparation							
16	NV	EP et EBE	EBE	EP et EBE	NV	NV	NV	NV
17	EBE	EP et EBE	EBE	EP et EBE	EBE	EBE et BF	EBE et BF	EBE
18	EBE	EP et EBE	EBE	EP et EBE	EBE	EBE et BF	EBE et BF	EBE
20	EBE	EP et EBE	EBE	EP et EBE	EBE	EBE et BF	EBE et BF	EBE
21	EBE	EP et EBE	EBE	EP et EBE	EBE	EBE et BF	EBE et BF	EBE
22	NV	EP et EBE	EBE	EP et EBE	NV	NV	NV	NV
23	En réparation							
24	En réparation							
25	NV	EP et EBE	EBE	EP et EBE	NV	NV	NV	NV
26	NV	EP et EBE	EBE	EP et EBE	NV	NV	NV	NV
27	NV	EP et EBE	EBE	EP et EBE	NV	NV	NV	NV
28	NV	EP et EBE	EBE	EP et EBE	NV	NV	NV	NV
29	NV	EP et EBE	EBE	EP et EBE	NV	NV	NV	NV
30	NV	EP et EBE	EBE	EP et EBE	NV	NV	NV	NV

EBE : En bon état  
 SO : Sans Objet

EP : En Place  
 AR : A Réparer

HS : Hors Service  
 NV : Non Vérifié

BF : Bon Fonctionnement

❖ La définition de nos prestations (voir la Convention d'inspection) ne prévoit pas de vérifications sur l'ensemble de ces organes ainsi que le contrôle du serrage des assemblages boulonnés ; il appartient donc à l'exploitant d'effectuer ces essais, contrôle et vérifications et d'en consigner les résultats.

**CHAPITRE IV**  
**ESSAIS DYNAMIQUES**

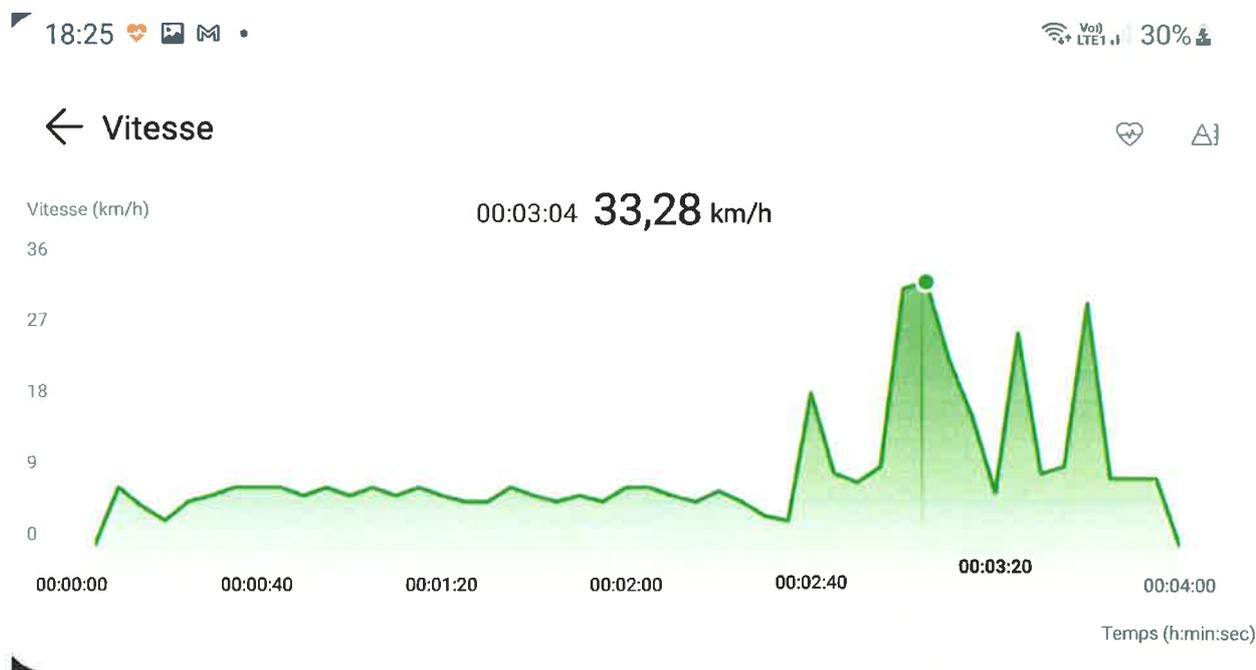
**4.1 CONTROLES DYNAMIQUES DES FREINS EMBARQUE DE VEHICULE ET DE FREIN BOUT DE PISTE**

Les essais sont réalisés avec une luge lestée.

V max Autorisée : 40 km/h.

VEHICULE N°	CHARGEMENT (POIDS MAXIMUM AUTORISE 180 KG) LESTE A	VMAX ATTEINTE SUR UN PARCOURS EN KM/H	EFFICACITE DU FREIN EMBARQUE LIMITEUR DE VITESSE	EFFICACITE DU FREIN EMBARQUE INF A 20 M PISTE MOUILLEE	EFFICACITE DU SYSTEME DE RALENTISSEMENT EN FIN DE PISTE (FREINS OU BROSSES)	TEMPS DU PARCOURS DESCENTE (PRIS AU GPS)
19	80	33,28	Satisfaisant	/	Satisfaisant	1'
20	100	27	Satisfaisant	/	Satisfaisant	1'
21	80	45	/	/	Satisfaisant	1' e
24	80	33,28	Satisfaisant	/	Satisfaisant	1' et 20"

**Cycle vitesse avec luge n° 19 Montée / Descente :**



## 4.2 ESSAIS DES FREINS MANUELS:

Tests réalisés en entrée de la vville sans freiner depuis le haut:

VEHICULE N°	CHARGEMENT (POIDS MAXIMUM AUTORISE 180 KG) LESTE A	DISTANCE DE FREINAGE EN M	CONSTATATION : DMAX PISTE SECHE : 10 M DMAX PISTE MOUILLEE : 20 M
29	80	4,6	Conforme
30	80	7,2	Conforme
1	170	8,6	Conforme

## 4.3 RELEVES DES GRANDEURS PHYSIQUES VARIABLES

Temps de parcours descente avec :

La luge N° 32 chargée à 80 kg (du feu cadenceur au sommet à la 2<sup>ème</sup> banderole à l'arrivée) : 1 minute et 20 sec.

Longueur de l'empilement des rondelles belleville du système de tension : 60 mm.

Course lorry arrière disponible : 1,30 m.

Vitesse du câble tracteur du remonte pente (diam poulie retour 1,422 m): 10 tours de poulie retour en 24,3 sec soit 1,82 m/s.

Temps de montée en Grande Vitesse : 2 minutes 09 sec.

Vitesse du tapis de convoyage à l'arrivée ( $\leq$  à 2 km/h) : 4 m en 11,34 sec soit 0,35 m/s ou 1,26 Km/h.

Tension de la bande de convoyage à l'arrivée (flèche maxi de 20 cm au centre du tapis avec un effort de 8 daN) : 18 cm à gauche et 18 cm à droite.

Relevé du gamma d'accélération du remonte-pente : Non réalisé.

## CHAPITRE VII RECAPITULATIF DES PRINCIPAUX TRAVAUX EFFECTUES DEPUIS LA DERNIERE VISITE PERIODIQUE

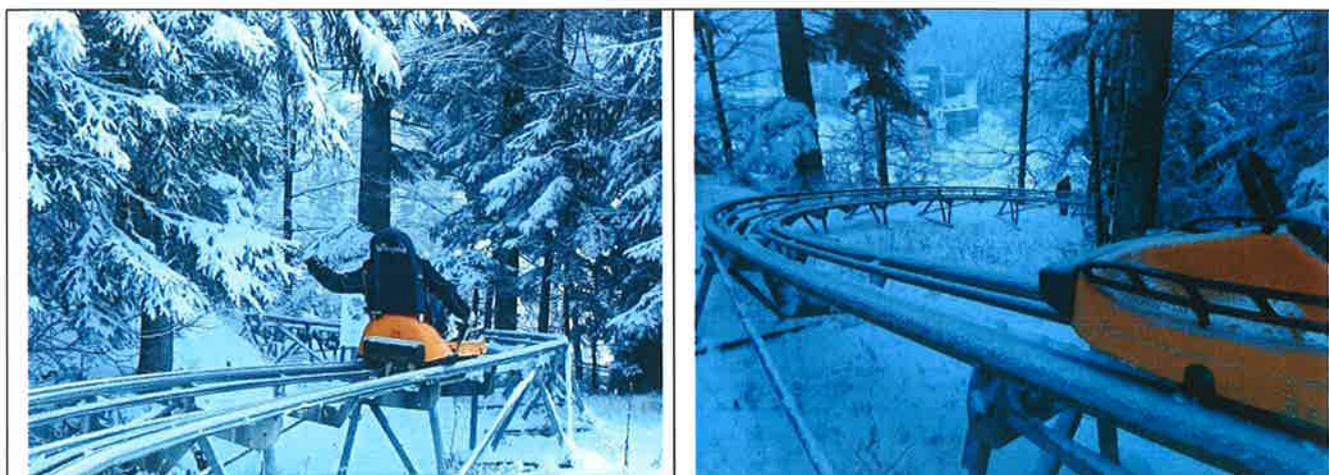
La liste ci-dessous n'est pas exhaustive. Les renseignements nous ont été communiqués verbalement par l'exploitant ; celui-ci joindra au présent rapport, le compte-rendu détaillé de l'inspection annuelle, faisant notamment ressortir les opérations d'entretien et de vérification prescrites par le constructeur ainsi que celles imposées par la réglementation.

- **En 2020 :**

Contrôle de la ligne. Resserrage de la boulonnerie et vérification de l'enfoncement des crayons de maintien des pieds de la structure.

## CHAPITRE VIII OBSERVATIONS

- Effectuer un élagage au niveau de la forêt, en entrée, en sortie ou nous pouvons toucher des branches et à l'intérieur du virage de manière à pouvoir voir sur 20 m devant nous. (distance de sécurité en cas de luge arrêtée sur le parcours).



- Remonter le premier portique supportant les lanières de vigilance. Nous pouvons le toucher du côté haut,



- Décaler vers l'extérieur le panneau « freiner » situé au niveau des deuxièmes rideaux de lanières.



- Mettre à jour le schéma électrique présent au niveau du pupitre (Il y a un relais de sécurité en moins et contrôler le câblage du relais PNOZ 13A1).

En effet sur un défaut de discordance sur le bouton d'arrêt du départ, nous n'avons pas eu de discordance sur le boîtier PNOZ.

**NOTA :**

Chapitre 1.2, d) : Une amélioration du positionnement du panneau fin de piste est souhaitable. Le positionnement actuel, au-dessus n'est pas optimum, on ne le voit pas.



Fait à Crolles, le 27 janvier 2021.

Signé D. GERIN.

**COPIE CERTIFIÉE CONFORME  
A L'ORIGINAL DUMENT SIGNÉ  
PAR LE CONTRÔLEUR HABILITÉ  
Pour la direction  
TRANSCABLE-HALEC  
D. GERIN**



## EN PASSANT PAR LA LANDE

Accessible à tous, la descente calme et agréable de ce parcours longe le Lac de La Lande, halte idéale pour un moment de détente. Profitez de l'espace aménagé au bout du lac pour savourer la quiétude du lieu. Cette balade vous emmène ensuite à la découverte de la forêt vosgienne jusqu'au pied de la station.

- Temps : 1h05
- Distance : 3.4 km
- Dénivelé : +73/-335 m

➔ Retrouvez les tracés des itinéraires sur AllTrails et Visorando

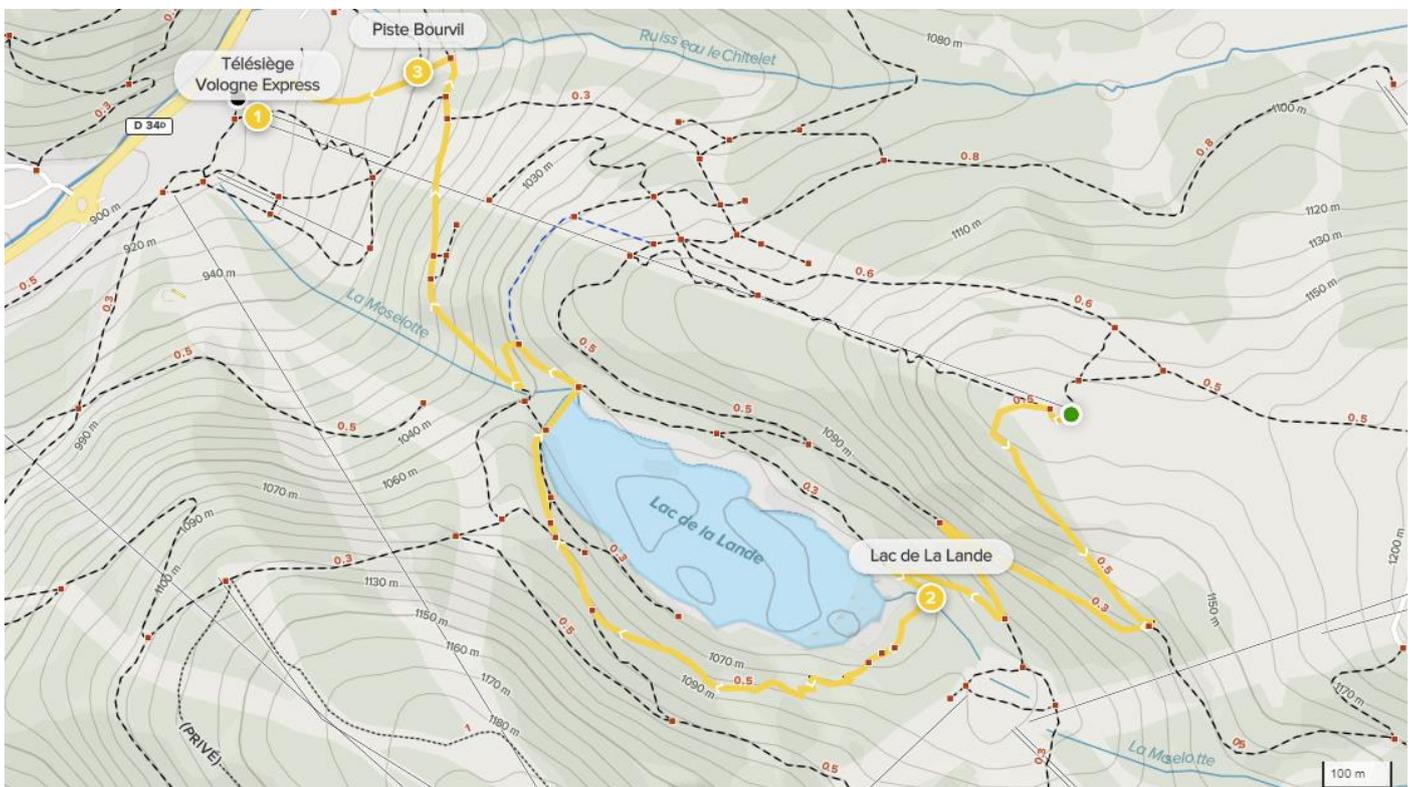


# En passant par La Lande



 1h05  
 3.4 km  
 +73/-335 m

Retrouvez le tracé ici !



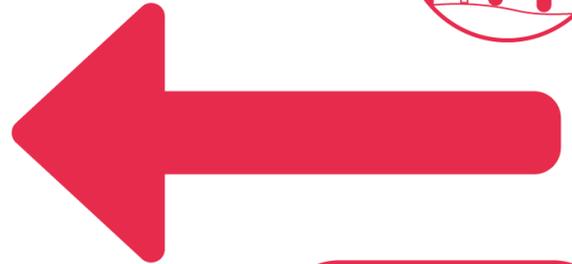
## EN PASSANT PAR THIAVILLE

Partez pour une balade autour de la Chaume du Bas Chitelet. Sur le parcours vous trouverez la Label'Aire du Goulet où vous pourrez vous détendre au milieu de la forêt vosgienne et écouter le calme de la nature. Profitez de ces instants précieux et ressourcez-vous ! Vous prendrez ensuite la direction de la station par la forêt en passant par le Col de Thiaville. Vous finirez la balade par la découverte de la Tourbière des Feignes où les plus chanceux pourront apercevoir des ragondins qui y ont élus domicile, avant de rejoindre le pied de la station.

- Temps : 2h00
- Distance : 8 km
- Dénivelé : +134/-396 m

➔ Retrouvez les tracés des itinéraires sur AllTrail et Visiorando

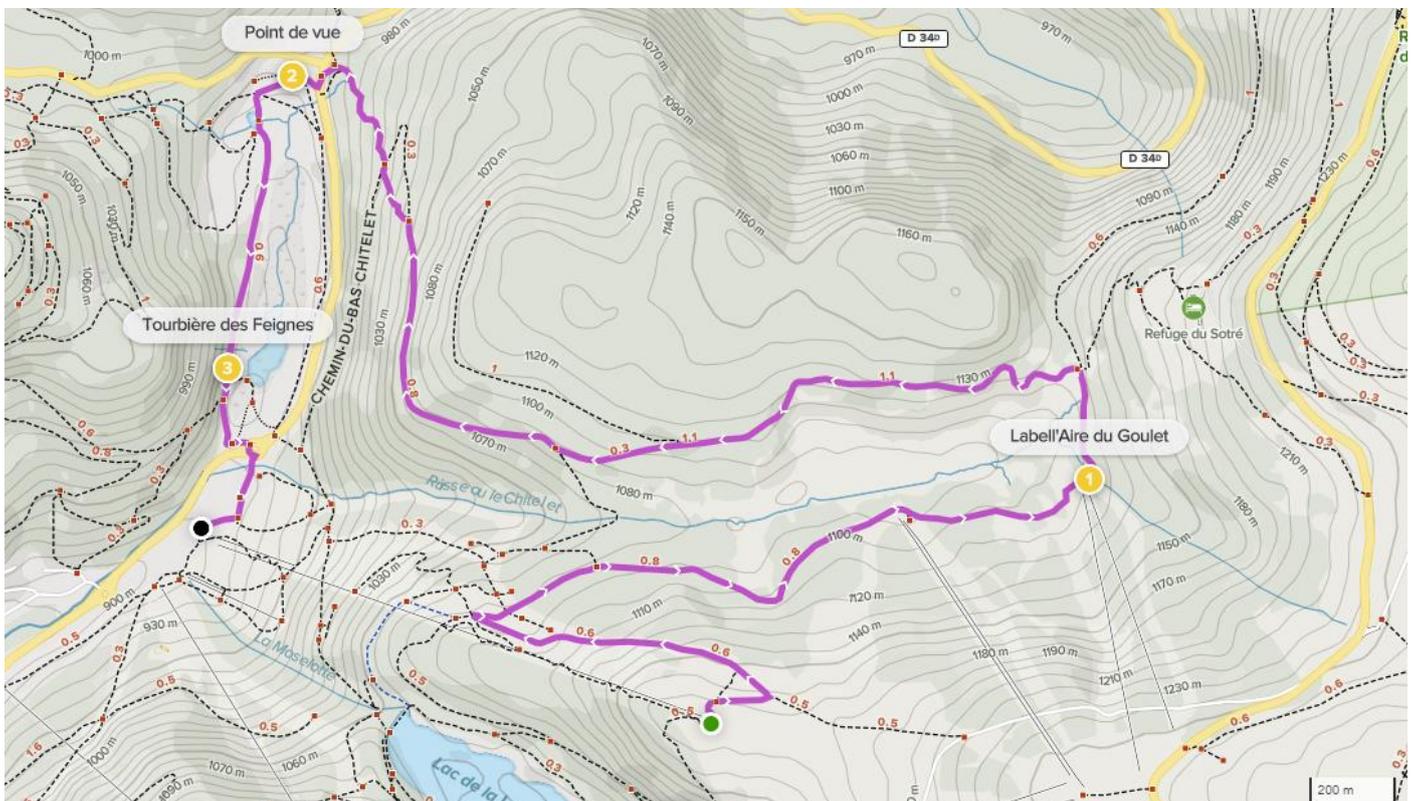
**En passant  
par Thiaville**



Retrouvez le tracé ici !



 2h00  
 8 km  
 +134/-396 m



## EN PASSANT PAR ARTIMONT

Au départ du télésiège de Vologne la balade vous plonge au cœur de la forêt vosgienne, profitez de son calme. À mi-chemin, la montée est récompensée: vous trouverez La Labell'Aire d'Artimont qui vous offrira un panorama magnifique sur les crêtes vosgiennes, le sommet du Hohneck et le lac de la Lande. Vous reprendrez ensuite votre chemin en direction du barrage de La Lande avant de regagner la station.

- Temps : 2h00
- Distance : 6.8 km
- Dénivelé : +450/-636 m

➔ Retrouvez les tracés des itinéraires sur AllTrail et Visiorando

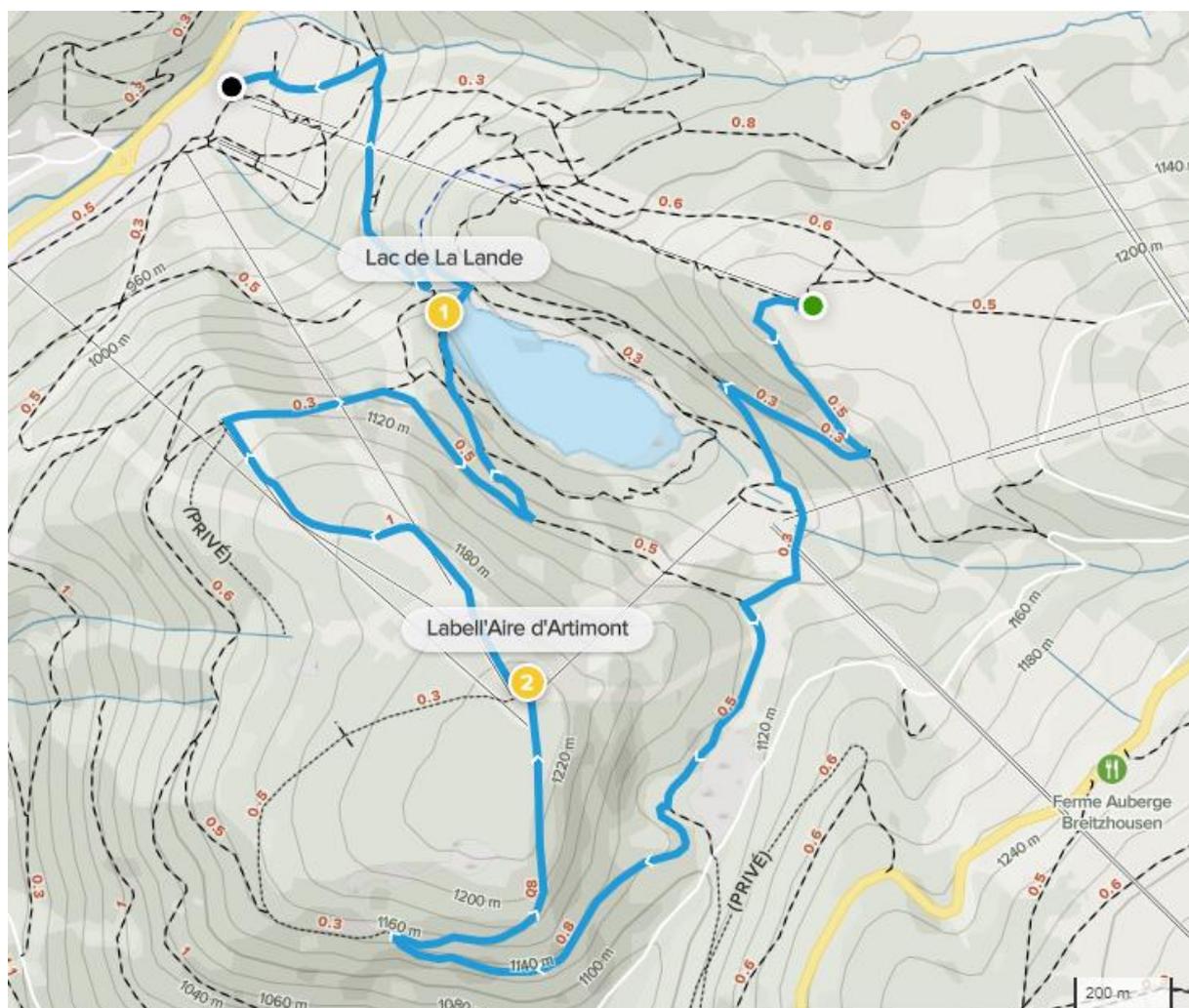


# En passant par Artimont



 2h00  
 6.8 km  
 +450/-636 m

Retrouvez le tracé ici !



## TOUR DU KASTELBERG

Randonnez au départ de télésiège Vologne Express, autour du sommet du Kastelberg. Découvrez les crêtes des Hautes Vosges en se promenant entre Vosges et Alsaces. Vous profiterez de vues panoramiques à couper le souffle sur le Hohneck et la plaine d'Alsace. Sans doute rencontrerez-vous la Vosgienne, notre vache reconnaissable avec sa bande blanche plus ou moins régulière sur le dos. Le retour à la station se fait en empruntant le télésiège à la descente.

- Temps : 2h50
- Distance : 9.9 km
- Dénivelé : +319/-319 m

➔ Retrouvez les tracés des itinéraires sur AllTrail et Visorando

### Tour du Kasterlberg



Retrouvez le tracé ici !



2h50



9.9 km



+319/-319 m

